



10

---

# REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de Lausanne.

Le Département de Justice & Police  
déclare  
que le présent registre renferme trois cent nonante six pages.  
Lausanne, 1 septembre 1887.

P.<sup>r</sup> le Département:

Le Secrétaire,

Torre





N° 221

Duchêne et Maler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duchêne, Joseph-Marie,** \_\_\_\_\_ Chocolatier,

d'origine française \_\_\_\_\_ domicilié à Lansanne,

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Chessey Com<sup>m</sup>. d'Anthy (H<sup>aut</sup>-Savoie) le vingt cinq Septembre mil huit cent soixante-quatre \_\_\_\_\_

fils de Claude Duchêne, Commissionnaire public, \_\_\_\_\_

et de Claudine Vétraz son épouse, domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_

2° **Maler, Frieda,** \_\_\_\_\_ Cuisinière,

de Vögtsheim (Mülheim) Bade, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Jelaberg (Mülheim) le trois Septembre mil huit cent soixante-quatre \_\_\_\_\_

fille de Jean Maler agriculteur \_\_\_\_\_

et de Maria Barbara née Muder, domiciliée à Vögtsheim \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chessey, Vögtsheim & Lansanne, les deux & sept cent mil huit cent quatre vingt sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Consentements des parents des Epoux 4° Certificats de publication de Chessey (Anthy) & Vögtsheim. 5° Act de Lansanne. 6° Déclaration de validité. / Jemis du Dépar<sup>t</sup> de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 3. 4 & 5 sont déposées à des archives

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux :

*Joseph Marie Duchêne*  
*Frieda Duchêne*

Signatures des témoins :

*Felix Brouspacher*  
*Audréa Royer*  
domiciliés à Lansanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1887

N° 222

Weiler & Michoud

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Suivant acte instrumenté par le notaire L. Robier à Lausanne, le vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, les époux Weiler-Michoud ont acquis la bourgeoisie de la commune de Belmont sur Lausanne.

Intérod avec l'autorisation du D<sup>pt</sup> de Justice et Police le 4 novembre 1895. L'Officier de l'Etat Civil:

Aujourd'hui huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-

sept, à onze heures trente minutes matin par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Weiler, Charles, négociant,

de Chenon (St-Savin) institué d'option, domicilié à Lausanne,

veuf de Bonne Rose Guastalla née le dix-sept février mil huit cent septante-neuf,

né à Lausanne, le vingt-sept Novembre mil huit cent quarante-trois,

fils de son père Weiler,

et de Sara Orziza, sa femme, actuellement épouse de Copel Blatt, domiciliée à Lausanne

2° Michoud, Fanny-Julie, dans profession,

de Lutry, Aix-Grandvaux, domiciliée à Lutry,

Célibataire,

née à Lausanne, le dix-neuf Novembre mil huit cent cinquante-sept,

fille de Marc Louis Michoud, rentier,

et de Jeanne Pauline Champoud domiciliée à Lutry.

Les publications ont eu lieu à Chenon, Lutry, Aix-Grandvaux, Lutry & Lausanne les vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. 2° Acte de décès de la femme de l'époux. 3° Acte de décès du père de l'époux & consentement de la mère. 4° promesse de mariage. 5° Acte de publication de Lutry, Lutry (hier) Grandvaux, Lutry & Lausanne. 6° Acte de Chenon. 7° Déclaration de validité. 8° Perm. du D<sup>pt</sup> de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 222-23-67 sont déposées dans ses archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de Lutry, Lutry & Lutry & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux:

Charles Weiler  
Fanny Weiler

Signatures des témoins:

Guillaume Michoud  
Lion Raoux

domiciliés à Lausanne  
L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 223

Valentini et Rubin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-

Sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Valentini, Charles-Bernard, Macen

de Novare (Italie) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Novare, le six Juin mil huit cent cinquante-quatre,

fils de parents inconnus,

et de

2° Rubin, Emma-Emilie, Blanchidense,

de Reichenbach (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à St Sulpice, le vingt Mars mil huit cent Soixante-trois,

fille de Jean François Rubin, agriculteur,

et de Jenny Françoise Emmemann sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Novare Reichenbach à Lausanne, les trente et trente un  
Juillet mil huit cent quatre-vingt-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Novare et du Consulat d'Italie à Genève. 4° Déclaration de Validité. 5° Perm. du Département de Justice et Police constatant que les pièces sous N° 3 et 4 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale et à l'Etat Civil de Reichenbach.

Signatures des époux :

Charles Bernard Valentini

Emma Valentini

Signatures des témoins :

François Terini

Faut Rubin

domicilié à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1887

N° 224

Pittel et Chavan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Pittel, Jaques-Francois Henri,** \_\_\_\_\_ Jardinier,

de Cuarnens, \_\_\_\_\_ domicilié à Lauzanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Lauzanne, le vingt-sept Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fils de **Albert Pittel** Jardinier \_\_\_\_\_

et de **Marie Suzanne Dombald**, sa femme, domiciliés à Lauzanne. \_\_\_\_\_

2° **Chavan, Elise-Elémence,** \_\_\_\_\_ sans profession,

de Pully, \_\_\_\_\_ domiciliée à Pully, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Pully, le huit Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante six \_\_\_\_\_

fille de **Jean Louis Chavan**, décédé \_\_\_\_\_

et de **Pauline Rosine** née **Millicquet**, domiciliés à Pully. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Cuarnens, Pully & Lauzanne, les treize & seize  
dout mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Consentement de la mère de l'épouse \_\_\_\_\_

ou acte de décès du père. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Cuarnens \_\_\_\_\_

Pully & Lauzanne. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Pully & Pully. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jaques Pittel*

*Elémence Pittel*

Signatures des témoins :

*A. Gustave Billbarr*

domiciliés à Lauzanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 225

**Dugnion et Duvoisin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dugnion, Marc-André**, \_\_\_\_\_ Négociant, de Belmont sur Pully, \_\_\_\_\_ domicilié à Granges, \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le dix Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre \_\_\_\_\_ fils de Pierre Etienne Etienne Dugnion, décédé, \_\_\_\_\_ et de Jeanne Louise Clay, sa femme, à Lausanne, \_\_\_\_\_

2° **Duvoisin, Louise-Eugénie**, \_\_\_\_\_ sans profession, de Orge, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_ Célibataire \_\_\_\_\_

née à Paris, VIII<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>, le premier Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux, \_\_\_\_\_ fille de Jacques Daniel Duvoisin, décédé, \_\_\_\_\_ et de Louise Julie Monnard, sa veuve, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Belmont sur Pully, Orge, Granges & Lausanne les seize, dix sept, dix huit et vingt deux mil huit cent quatre vingt sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intervention de l'Officier de l'Etat Civil de Granges \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Pully, Montagny & Granges \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*M. Dugnion*

*L. Duvoisin*

Signatures des témoins :

*E. Durville* *M. Dugnion*

à Orge

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



1887

No 226

Philipona &amp; Cozendai

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Philipona, Philibert-Jules,* \_\_\_\_\_ Commis négociant \_\_\_\_\_

de Haute-Ville (Genève) Fribourg, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Remanens (Fribourg), le dix-huit Août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois \_\_\_\_\_

fils de Pierre Mathieu Philipona, menuisier à Olon, \_\_\_\_\_

et de Catherine Louise Frossard, dévidée \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Cozendai, Isaline,* \_\_\_\_\_ Cuisinière \_\_\_\_\_

de Marmand, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Brit &amp; Granges, le seize Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux, \_\_\_\_\_

fille de Louise Cozendai, à Granges, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Hauteville, Marmand & Lausanne, les trente et une  
premier Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Hauteville

Marmand &amp; Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Hauteville

&amp; Granges. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Philibert Philipona*  
*Isaline Philipona*

Signatures des témoins :

*Henri Menetrey*  
*Marie Richard*  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 227

Gardon & Henninger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gardon, Jules-Alexis, \_\_\_\_\_ Limon, de Vallorbes, \_\_\_\_\_ domicilié à Vallorbes, \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

né à Vallorbes, le neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-trois, \_\_\_\_\_

fil de Jacques Louis Gardon décédé, \_\_\_\_\_ et de Louise Françoise née Guignard, domiciliée à Vallorbes, \_\_\_\_\_

2° Henninger, Marie-Louise-Elise, sans profession de Zurich \_\_\_\_\_ domiciliée à Vallorbes, \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

née à Morges, le vingt-deux février \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-quatre \_\_\_\_\_

filles de Jacob Frédéric Henninger, Sellier, \_\_\_\_\_

et de Jenny Antoinette née Olivet, domiciliée à Vallorbes, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vallorbes et à Zurich, les cinq & neuf août mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ autorisation de l'Etat Civil de Vallorbes. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_ Vallorbes & Zurich \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Gardon  
Louise Gardon

Signatures des témoins :

Gaspard Henninger  
à Vallorbes  
H. Henninger  
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

1887

N° 228

Mottaz et Péclard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mottaz, Daniel,** \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Syens, \_\_\_\_\_ domicilié à Berchez \_\_\_\_\_

veuf de Marianne née Joly, décédée le vingt six Juin mil huit cent septante neuf. \_\_\_\_\_

né à Anayres, le six Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent trente-huit \_\_\_\_\_

fils de Jean Adolphe Mottaz, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Marguerite née Wagnières, décédée. \_\_\_\_\_

2° **Péclard, Marianne-Eliza,** \_\_\_\_\_

de Montcherand \_\_\_\_\_ domiciliée à Berchez \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Montcherand, le vingt sept Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante cinq \_\_\_\_\_

fille de François Auguste Péclard, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Louise Sophie Eugénie née Dubois, agriculteur à Montcherand. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Berchez, Montcherand & Syens, les premier & deux  
Septembre mil huit cent quatre vingt sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de  
St Cierges. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
St Cierges, Moudon & Oche. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Daniel Mottaz*  
*Marianne Mottaz*

Signatures des témoins :

*Jacques Eyer prêtre*  
*Mathilde Prudaz*  
*J. Emery*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 229  
Mury et Guignet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt six  
juin mil huit cent quatre vingt onze  
déclaré définitif et exécutoire le quatre  
septembre suivant, le Tribunal civil  
du district de Neuchâtel a déclaré par le  
divorce le mariage inscrite ci contre.  
Le divorce a été prononcé par défaut con-  
tre l'époux en vertu de l'article 46 lettre et  
de la loi fédérale du 24 décembre 1874.  
Inscrit sur l'invitation du D<sup>o</sup> de justice  
à Solothurn le 12 septembre 1891

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui vingt septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Mury, Charles, \_\_\_\_\_ Employé S.O.S.

de Ecublens, \_\_\_\_\_ domicilié à Lansanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Ecublens, le vingt-un avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fils de Janny Mury, laitière à Bière, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Guignet, Lucie, \_\_\_\_\_ Domestique, \_\_\_\_\_

de Châtillens \_\_\_\_\_ domiciliée à Granges-Marnand, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Devion, le vingt Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit \_\_\_\_\_

fille de Louis Guignet, décodé, \_\_\_\_\_

et de Rosine née Gilliéron, agriculteur à Devion \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ecublens, Châtillens, Lansanne & Granges, le seize  
et dix sept deux mil huit cent quatre vingt sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Consentement de la mère de l'Épouse \_\_\_\_\_

Acte de décès du père de l'Épouse. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Ecublens \_\_\_\_\_

Châtillens, Lansanne & Granges \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Ecublens, Devion & Granges \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Charles Mury*

*Lucie Mury*

Signatures des témoins :

*Ch<sup>m</sup> Lienhard*

*P. Barbeyat abuse*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1887

N° 230

Nicole et Favez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt-

sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicole, Albert-Louis, Instituteur,

de Lieu, domicilié à Combaraz,

Célibataire

né à Marseille le premier avril mil huit cent soixante-quatre,

fils de Jacques François Nicole,

et de Louise née Decosterd, absents.

2° Favez née Pilliod, Fanny-Louise, Couturière,

de Servion, domiciliée à Lansanne,

divorcée de Jules Emile Louis Favez, dès le quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-

un, née à Vevey le treize avril mil huit cent quarante-neuf,

fille de Louis Rodolphe Jacques Gabriel Pilliod

et de Rose Susanne Françoise née Bertholet, absente.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Servion, Combaraz Lieu, les vingt-trois, vingt-quatre, vingt-six & vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intimation de l'Etat Civil de Villarsel.

Blank lines for additional deposited pieces.

Communiqué: à l'Etat Civil de Villarsel

Le Lieu & Oron

Signatures des époux :

Signatures of A. Nicole and Louise Nicole.

Signatures des témoins :

Signatures of witnesses G. Desjardins and another, domiciled in Lansanne.

L'officier de l'état civil :

Signature of the civil officer.

N° 231

Weber et Cottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Weber, Jaques-Contad-Adolphe,** *Négociant,*

de Wytikon (Zurich) \_\_\_\_\_ domicilié à Vevay, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Vevay, le seize Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Jean Jaques Christophe Weber, *Négociant* à Vevay, \_\_\_\_\_

et de Marie Elisabeth née Kohler, au dit lieu, \_\_\_\_\_

2° **Cottier, Jeanne-Suzanne,** \_\_\_\_\_

de Rougemont, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le sept Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit \_\_\_\_\_

fille de Charles Samuel Gabriel Joseph Cottier, *défunt,* \_\_\_\_\_

et de Françoise Louise née Gandillon, à Lausanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevay, Lausanne, Rougemont & Wytikon, les treize & quatorze Août mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ autorisation de l'état civil de Vevay \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Vevay \_\_\_\_\_  
Rougemont & Wytikon. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jaques Weber,*  
*Jeanne Weber*

Signatures des témoins :

*Lucien Krumm*

*Marius Cottier*  
domicilié à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 232

1887

de Cerjat de Paléziens-Falconnet

9-86

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-

Sept. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> de Cerjat, Henri-Gustave-Charles, officier Instrucent de Cavalerie

de Lausanne, Moudon et Berne, domicilié à Lausanne,

veuf de Francisca Irma Vanderset dès le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-deux

né à Lyon le neuf novembre mil huit cent cinquante

filz de Auguste Henri Sigismund de Cerjat, rentier,

et de Emilie Claire <sup>Esau</sup> Stalman, son épouse domiciliés à Lausanne.

2<sup>o</sup> de Paléziens-Falconnet, Judith-Caroline,

de Vevey domiciliée à Mijes

Célibataire,

née à Chalet Mijes (Birmanie) le vingt-dix Mars mil huit cent soixante-un,

fille de Granville-Pulteney de Paléziens-Falconnet, rentier,

et de Mathilde-Caroline de Paléziens-Falconnet, son épouse, domiciliés à Mijes.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon, Berne, Vevey & Mijes, les deux cinq & six deuit mil huit cent quatre-vingt sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux - Acte de décès de la première femme de l'Epoux - Promesse de mariage - Certificats de publication de Lausanne, Moudon, Berne, Vevey & Mijes

Communiqué: à l'Etat Civil de Moudon,

Berne, Vevey & Coppet.

Signatures des époux:

H. de Cerjat

Judith de Cerjat

G. Grand-

Signatures des témoins:

William H. de Cerjat  
G. Serdumont

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Suivis des témoins

Christine de Cerjat

M. de Paléziens-Falconnet

Auguste de Paléziens-Falconnet

Luc Paléziens-Falconnet

M. de Lausanne

N° 233

Lavanchy et Heuzé

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lavanchy, Charles-Henri, \_\_\_\_\_ Employé au Téléphone,

de Lutry & Rive \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Landanne, le huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante trois, \_\_\_\_\_

fils de Charles Rodolphe Lavanchy \_\_\_\_\_

et de Sophie Bicher, sa femme, les deux décédés. \_\_\_\_\_

2° Heuzé, Louise-Jenny-Marie, \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

de St Croix \_\_\_\_\_ domiciliée à St Croix, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Landanne, le six-huit Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante trois \_\_\_\_\_

fille de Jacques François Adolphe Heuzé, décédé, \_\_\_\_\_

et de Louise Jenny Jacquenoud, sa femme, à Paris \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lutry, Rive, St Croix & Landanne, les seize, dix-

sept & vingt deux mil huit cent quatre-vingt sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Lutry, Rive, St Croix & Landanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Lutry, Lutry & St Croix \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Lavanchy H<sup>re</sup>  
Marie Lavanchy

Signatures des témoins :

Martin Hensli } domiciliés  
Cry. F. H. } Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement rendu le vingt six novembre mil huit cent quatre-vingt quinze, déclaré définitif et exécutoire le sept février mil huit cent quatre vingt six, le Tribunal civil du district de Grandson a déclaré par le divorce le mariage inscrit ci contre \_\_\_\_\_

Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'article 146 lettre b) de la loi fédérale du 14 décembre 1874. \_\_\_\_\_

Landanne, le 14 février 1896.

L'Officier de l'Etat Civil.



N° 234

Gillieron et Verdant

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gillieron, Emile, (Gillieron) \_\_\_\_\_ Valet de Chambre,

de Servion \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Moudon, le vingt-neuf Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf \_\_\_\_\_

fils de Jean Daniel Gillieron, agriculteur, à Servion, \_\_\_\_\_

et de Eugénie Berthoud, décédée. \_\_\_\_\_

2° Verdant, Marie-Eugénie, \_\_\_\_\_ Cuisinière,

de Bas-Vully (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Renan (Berne), le neuf novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante, \_\_\_\_\_

fille de Jean Verdant, hôte à la Chaux-de-fonds, \_\_\_\_\_

et de Marguerite Liniger, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Servion, Bas-Vully &amp; Lausanne, les premier, deux &amp; trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Servion

Bas-Vully &amp; Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Moudon &amp; Oron-la-Ville \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Gillieron

M. Gillieron

Signatures des témoins :

Monsieur Guillard, à Servion.

M. Gillieron à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 235  
**Fehlmann et Cubat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fehlmann, Louis-Jules,** \_\_\_\_\_ *Boucheur,* \_\_\_\_\_  
 de *Stafelbach (Alsace)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Laudanne* \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Laudanne*, le onze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante deux \_\_\_\_\_

fils de *Jean Jacques Fehlmann, décédé,* \_\_\_\_\_  
 et de *Jeanne Marguerite Fayet, la veuve, à Laudanne* \_\_\_\_\_

2° **Cubat, Louise-Janny,** \_\_\_\_\_ *Sans profession,* \_\_\_\_\_  
 de *La Sarras* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Laudanne* \_\_\_\_\_  
 Célibataire, \_\_\_\_\_

née à *La Sarras*, le vingt-un Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_

fille de *François Henri Cubat, décédé,* \_\_\_\_\_

et de *Louise Pauline née Wardenel (Wardenel), la veuve, à La Sarras,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Stafelbach, La Sarras & Laudanne*, le vingt-Sept  
 Aout mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Promesse de mariage. \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Certificats de publication de *Stafelbach,*  
*La Sarras & Laudanne.* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Stafelbach & La Sarras.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Fehlmann*  
*Janny Fehlmann*

Signatures des témoins :

*Lepeyronnet*  
*Fabigrot*  
 domiciliés à *Laudanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1887

N° 236

**Mottaz et Ogay**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Les Epoux ci-contre ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer par leur mariage:

Ogany Léonie née à Pully (Champblanches), le 19 mars 1886, inscrite comme fille illégitime de sa mère Fernande Ogay dans les registres de Pully, à Vol. II A. fol. 4

Lausanne, le 22 Septembre 1887

Hypolite Mottaz

Fernande Mottaz

L'Off. de l'Etat Civil:

Par jugement rendu le 7 Nov. 1888 déclaré définitif le 22 du dit mois, le Tribunal Civil du District de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrite ci-contre. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46<sup>b</sup> de la loi fédérale du 21 Dec. 1884.

Lausanne, le 3 Dec. 1888.

L'Off. de l'Etat Civil:

Aujourd'hui vingt-deux Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Mottaz, Hypolite,** \_\_\_\_\_ *peintre,*  
de **Syens,** \_\_\_\_\_ domicilié à **Lausanne,** \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

né à **Vucherens,** le **six** Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent **soixante quatre,** \_\_\_\_\_  
fils de **françois Frédéric Mottaz** \_\_\_\_\_

et de **Louise Jenny** née **Abiel,** les deux **décédés** \_\_\_\_\_

2° **Ogay, Fernande,** \_\_\_\_\_ *Sans profession,*  
de **Lorvrens,** \_\_\_\_\_ domiciliée à **Chailly / Lausanne,** \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

née à **Lausanne** le **vingt-quatre** février \_\_\_\_\_ mil huit cent **Septante,** \_\_\_\_\_

filles de **Henri Louis Ogay,** agriculteur, \_\_\_\_\_

et de **Suzanne Charlotte Demarines,** la femme, domiciliée à **Chailly** \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à **Syens, Lorvrens & Lausanne,** les **dix-neuf & vingt** **Juillet** mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_
- Consentement du père de l'Epouse \_\_\_\_\_
- Premesse de mariage \_\_\_\_\_
- Certificats de publication de Syens \_\_\_\_\_
- Lorvrens & Lausanne \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Hypolite Mottaz  
Fernande Mottaz

Signatures des témoins:

François Pichonnet  
à Lorvrens  
Marie à Lausanne

L'officier de l'état civil:

L'Off. de l'Etat Civil:

Communiqué: à l'Etat Civil de **Monthon & Lucens** (mariage & légitimation) et à l'Etat Civil de **Pully** & à la Municipalité de **Syens** pour la légitimation \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 237  
**Corbaz et Beeti**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-  
 Sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1<sup>o</sup> **Corbaz, Charles-Alexis**, Mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

du Mont / Lausanne, domicilié à Neuchâtel près Evian

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né au Mont, le vingt Mars mil huit cent soixante-quatre,

Noms, profession et

filz de Jean François Corbaz, agriculteur à Vennez / Lausanne

domicile des parents :

et de Marie Reude née Corbaz, décaïée

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Beeti, Maria-Anna**, Sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Rueggisberg (Berne) domiciliée à Venez / Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Venez, le vingt-cinq aout mil huit cent soixante-quatre,

Noms, profession et

fille de Jacot Beeti, laitier

domicile des parents :

et de Anna Schwab, sa femme, domiciliée à Vennez

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Mont, à Rueggisberg, à Neuchâtel & à Lausanne,  
 les six, dix & onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Neuchâtel, le Mont, Rueggisberg  
Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Romanel & Rueggisberg

Signatures des époux :

Charles Corbaz  
Maria Corbaz

Signatures des témoins :

Jean François Corbaz à Vennez  
Ferrat Henzler  
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1887

N° 232

Albarini et Giannini

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Albarini, Jaques-Secondo, \_\_\_\_\_ Macein, \_\_\_\_\_

de Vogogna (Novate) Italie, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Vogogna, le vingt sept Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante, \_\_\_\_\_

fils de Joseph Albarini, \_\_\_\_\_

et de Angèle Barone, les deux décédés, \_\_\_\_\_

2° Giannini, Marie-Dominique-Leonilda, \_\_\_\_\_

de Vogogna (Novate) Italie, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Vogogna, le treize février \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante, \_\_\_\_\_

fille de François Giannini, macein, \_\_\_\_\_

et de Augusta Isabella, domiciliés à Vogogna \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vogogna, à Lausanne et à Genève (Consulat d'Italie) \_\_\_\_\_

les treize et vingt-un de ce mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Vogogna & du Consulat d'Italie. 4° Dit de Lausanne. 5° Déclaration de Validité. 6° Permis du Département de Justice & Police. Constatant que les pièces sont 10<sup>es</sup>. 3 & 5 sont déposés dans ses archives \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Vogogna par remise à la Chancellesie \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Albarini Secondo  
Giannini Leonilda

Signatures des témoins:

Trenkling J<sup>r</sup> domiciliés  
Giannini Giulio Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 239.

**Eisermann et Gloor**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Eisermann, Samuel,** \_\_\_\_\_ Cordonnier,

de Gentschwil (Algérie) \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Oettingen (Algérie), le premier Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante sept, \_\_\_\_\_

fils de Samuel Eisermann, Employé de Chemin de fer, \_\_\_\_\_

et de Maria née Ruder, sa femme, domiciliée à Oettingen, \_\_\_\_\_

2° **Gloor, Louise,** \_\_\_\_\_ Cuisinière,

de Seon (Algérie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Brillman (Algérie), le dix Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante cinq, \_\_\_\_\_

fille de Elisabeth Gloor, domiciliée à Venzburg, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Gentschwil, Seon & Landanne, les dix & onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Gentschwil

Seon Landanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué : à l'Etat Civil de Seon

& Gentschwil \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Samuel Eisermann*

*Louise Eisermann*

Signatures des témoins :

*Konrad Hg.* } la dem. à

*Et Elise Hugli* } Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1857

N° 240

Aujourd'hui vingt-sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Hg, Jean Conrad*, \_\_\_\_\_ Cordonnier,

Lieu d'origine et de domicile:

de *Salenstein (Churgoevic)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

Etat civil:

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à *Salenstein*, le *douze décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quarante-neuf*, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de *défunt Dietrich Hg* \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de *défunte Madelaine née Bießer*, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° *Hügli née Buchschacher, Anna-Elisabeth*, *Blanchisseuse*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Lutzelflüh (Bâle)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

Etat civil:

*Veuve de Christian Hügli, dès le premier Novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq*

Lieu et date de la naissance:

née à *Rohrbach (Berne)*, le *vingt-trois Juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *Cinquante*, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de *Jean Ulrich Buchschacher, défunt*, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de *défunte Barbara née Kurrth (Kurrth)* \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Salenstein, Lutzelflüh & Lausanne*, le *neu? à dix*  
*Septembre* mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux*, \_\_\_\_\_*Acte de décès du précédent mari de l'Épouse*, \_\_\_\_\_*Promesse de mariage*, \_\_\_\_\_*Certificats de publication de Salenstein**Lutzelflüh & Lausanne*, \_\_\_\_\_Communiqué: à l'Etat Civil de *Salenstein*& *Lutzelflüh*, \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Jean Conrad Hg**Anna-Elisabeth Hügli*

Signatures des témoins:

*Samuel Erismann**Jouss Erismann*domiciliés à *Lausanne*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 241

**Calame et Cuérel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Calame, Georges-François-Louis**, \_\_\_\_\_ Coiffeur, \_\_\_\_\_  
de Reverolles et du Locle (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Merges, le vingt-neuf Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante sept, \_\_\_\_\_  
fils de Jean François Abram Samuel Calame, décédé, \_\_\_\_\_  
et de Jeanne Henriette née Crozier, domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

2° **Cuérel, Louise-Emilie**, \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_  
de Villars-St. Croix, \_\_\_\_\_ domiciliée à Genève, \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

née àière Feunex, le vingt-trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-sept \_\_\_\_\_  
fille de Frédéric Auguste Cuérel \_\_\_\_\_  
et de Marie Henriette Susanne née Schumann, les deux décédés \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Reverolles, Le Locle, Villars St. Croix, Genève & Lausanne  
les vingt et vingt-deux Aout mil huit cent quatre-vingt sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
Actes de décès des père & mère de l'Epouse \_\_\_\_\_  
Contentement du tuteur \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de Reverolles  
Le Locle, Villars-St. Croix, Genève & Lausanne  
Communiqué : à l'Etat Civil du Locle,  
de Colombier, de Bussigny & de Genève \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Calame* \_\_\_\_\_  
*Louise Calame* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Auguste Calame* \_\_\_\_\_  
à Grandson  
*Jean Calame* \_\_\_\_\_  
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]* \_\_\_\_\_



1887

N° 242

Kuhn et Decoppet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kuhn, Jean-Jacob**, \_\_\_\_\_ Pianiste,

de Oberhausen-Opfikon (Zurich) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Bâle, le vingt Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante sept, \_\_\_\_\_

fils de Jean Jacob Kuhn \_\_\_\_\_

et de Elisabeth née Müller, les deux décédés. \_\_\_\_\_

2° **Decoppet, Julie-Pauline-Emilie**, \_\_\_\_\_, sans profession,

de Yverdon, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lonay, le dix-huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante six \_\_\_\_\_

fille de feu Jean Charles François Decoppet, \_\_\_\_\_

et de Louise Abrahamine née Vignier, domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Oberhausen (Opfikon) à Yverdon & à Lausanne, les cinq & six dont mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Oberhausen \_\_\_\_\_

Yverdon & Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Opfikon \_\_\_\_\_

Yverdon. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

J. Kuhn

Julie Kuhn

Signatures des témoins :

Léonard Müller - Humbert

Joseph Müller

domiciliés à Lausanne

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N° 243  
Gugel et Pizi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée f. Buche, à Lussigny, le 20 février 1913, visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que Jean Gugel a été reçu au nombre des bourgeois de la commune de Lussigny.

Lussigny le 8 Avril 1913  
L'Off. de l'Etat Civil.

6-21  
Aujourd'hui vingt-sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gugel, Jean, \_\_\_\_\_ Brasseur \_\_\_\_\_

de Mengen (Bade) \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Mengen, le dix-huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-un \_\_\_\_\_

fils de Jean Gugel, décédé \_\_\_\_\_

et de Barbara Bland, domiciliée à Mengen, \_\_\_\_\_

2° Pizi, Elizabeth, \_\_\_\_\_ Sommelier \_\_\_\_\_

de Nebechi (Bene) \_\_\_\_\_ domiciliée à Wattenwyl (Bene) \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Sautigen (Bene), le neuf Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-un \_\_\_\_\_

fille de Frédéric Pizi, décédé, \_\_\_\_\_

et de Elisabeth Wenger, à Wattenwyl, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Mengen Nebechi, Landanne & Wattenwyl, les vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq Seint mil huit cent quatre-vingt sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Nebechi, Wattenwyl & Landanne. 4° Dit de Mengen. 5° Permis du Département de Justice & Police constatant que le Cert. sous n° H est déposé dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Schiers.

chemin de Wattenwyl et à la Chancellerie

de \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jean Gugel  
Elizabeth Gugel Pizi

Signatures des témoins :

Joh. Lindt  
Guy Linsiger

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

1887

N° 244

Chatelan et Delisle

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Chatelan, Louis-Marie-Emile**, \_\_\_\_\_ Constructeur,

de Bredigny / Mottens \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le treize Août \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante deux, \_\_\_\_\_

fils de Marc Chatelan \_\_\_\_\_

et de Caroline née Marquis, sa femme, les deux décédés. \_\_\_\_\_

2° **Delisle, Louisa-Henriette**, \_\_\_\_\_ sans profession,

de Lausanne et de Froideville, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le vingt-cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante deux \_\_\_\_\_

fille de Samuel Henri Delisle, décédé, \_\_\_\_\_

et de Louise Marie Henriette Proyer, sa femme, à Lausanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bredigny, Lausanne & Froideville, les dix & onze Sep-  
tembre mil huit cent quatre-vingt sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Bredigny  
Froideville & Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Boltens. \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*L. Chatelan*

*Louisa Chatelan*

Signatures des témoins:

*Jouvenot*

*Delisle*  
à Lausanne

L'officier de l'état civil:

*J. Hermann*

N° 245.

Moulin et Nicolet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

8-179  
Aujourd'hui vingt-neuf Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Moulin, Louis-Marc,** \_\_\_\_\_ menuisier,

de Lauzanne, \_\_\_\_\_ domicilié à Lauzanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lauzanne, le vingt avril \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante, \_\_\_\_\_

fils de Louis Samuel Moulin, menuisier, \_\_\_\_\_

et de Julie Marguerite Berthoud, sa femme, domiciliée à Lauzanne \_\_\_\_\_

2° **Nicolet, Pauline-Aline,** \_\_\_\_\_ Couturière,

de Firy, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lauzanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lauzanne, le onze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois \_\_\_\_\_

fille de Louis Jules Nicolet, aîné, \_\_\_\_\_

et de Caroline Biddig, sa femme, aînée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lauzanne & Firy, les vingt-sept août & deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage, \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Lauzanne & Firy, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Gimel.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Marc Moulin  
Aline Nicolet

Signatures des témoins :

Jus. Challes  
Ampud Blau

domiciliés à Lauzanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1887  
N° 246

Braisant et Bourgoz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Les Epoux ci contre ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer par leur mariage Arthur Bourgoz, né à Lussanme, le 15 mai 1886, inscrit comme fils naturel de sa mère Aline Bourgoz, à volé 12 fol 299 des naissances de Lussanme Lussanme, le 29 Septembre 1887

Braisant César  
Braisant Aline,  
Off. de l'Etat Civil:

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Braissant, César-Aimé, Coureur,  
de Chevilly, domicilié à Lussanme,  
Célibataire,

né à Marseille, le vingt-neuf Novembre mil huit cent cinquante-neuf,  
fils de Louis Rolland Ciprien Ulrich Braissant, décédé,  
et de Elizabeth Eschantz, sa femme, aux Bicolettez vicie Morsens,

2° Bourgoz, Aline, lingère,  
de St Sulpice, domiciliée à Lussanme,  
Célibataire,

née à Veray, le vingt-cinq février mil huit cent soixante-cinq  
fille de Daniel Bourgoz, Coureur,  
et de Louise Julie née Bergé, sa femme, domiciliés à Lussanme.

Les publications ont eu lieu à Chevilly, St Sulpice & Lussanme, les dix & onze Septembre mil huit cent quatre vingt sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Chevilly, Ecublens & Lussanme.

Communiqué: à l'Etat Civil d'Ecublens  
La Sarrax (Mariage & légitimation)  
Ouvré le Syndic de Chevilly de la légitimation.

Signatures des époux:

Braisant César  
Braisant Aline

Signatures des témoins:

Favrat Henri, domiciliés à Lussanme  
H. Kuth

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N<sup>o</sup> 247  
Blanc & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Blanc, Marc-Georges-Philippe**, \_\_\_\_\_ Commissaire de Banque,

de Lausanne, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

veuf de Joséphine Marie née Langy, dès le vingt-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-deux, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante cinq \_\_\_\_\_

fils de Jean François Blanc, décédé, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Marie Gruffel, sa veuve, domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Blanc, Marie-Elise**, \_\_\_\_\_ Couturière,

de Granges, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Granges, le vingt-trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante quatre

fille de Jacques David Blanc, décédé, \_\_\_\_\_

et de Louise Marguerite née Vouz, sa femme, domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Granges, les vingt-trois & vingt-quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Acte de décès de la 1<sup>o</sup> femme de l'Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Lausanne \_\_\_\_\_

& Granges. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Granges \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*M. Blanc*  
*E. Blanc*

Signatures des témoins :

*A. Vuaz* domiciliés  
*M. Rappaz* à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1887

N<sup>o</sup> 248

Köhn et Baier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf. Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Köhn, Jacob-Hermann**, \_\_\_\_\_ Employé de bureau,

de Kütten (Zürich) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Gruningen (Zürich), le seize octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante dix, \_\_\_\_\_

fils de Caspar Köhn, agriculteur à Kütten, \_\_\_\_\_

et de Susanne Sophie Meidel, décédée, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Baier, Pia-Aloïzia**, \_\_\_\_\_ Sans profession, \_\_\_\_\_

de Rottweil (Wurtemberg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Schorzingen (Wurtemberg), le dix-neuf août mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_

filles de Rodolphe Joseph Baier, \_\_\_\_\_

et de Anna Maria née Wanderson, domiciliés à Rottweil \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Kütten, Rottweil & Lausanne, les seize, dix sept & dix-huit août mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Consentement du père de l'Épouse \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Kütten \_\_\_\_\_

Rottweil & Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Rottweil \_\_\_\_\_

(Chancellerie Ch.) & à Kütten \_\_\_\_\_

avisé le Dip<sup>t</sup> de Jus & Proc de la reconnaissance \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Hermann Köhn*

*Pia Köhn*

Signatures des témoins :

*[Signature]* demeurés \_\_\_\_\_

*[Signature]* à \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Les Epoux ci-contre ont déclaré reconnaître pour leur enfant a vouloir légitimer par leur mariage : **Baier, Emma Roda**, née à Lausanne le 12 août 1887 inscrite dans les registres de l'Etat Civil de Lausanne comme fille illégitime de sa mère Pia-Aloïzia Baier, à Vol. 14 fol. 32.

Lausanne, le 29 septembre 1887

*Hermann Köhn*

*Pia Köhn*  
L'off. de l'Etat Civil

*[Signature]*

6-203

N<sup>o</sup> 249  
**Reymond et Blanc**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Reymond, Jules,** \_\_\_\_\_ *Relieur,*

de *Vaulion,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Laudanne,* \_\_\_\_\_

*Célibataire,* \_\_\_\_\_

né à *Orbe,* le vingt-sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante \_\_\_\_\_

fils de *René Félix Reymond* ancien négociant à *Orbe* \_\_\_\_\_

et de *Augustine Joséphine Kuntz, sa femme, décédée.* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Blanc, Julie-Suzanne,** \_\_\_\_\_  *sans profession,*

de *Laudanne,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Laudanne,* \_\_\_\_\_

*Célibataire,* \_\_\_\_\_

née à *Laudanne,* le vingt-cinq Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fille de *Charles Henri Adame,* jardinier à *Genève,* \_\_\_\_\_

et de *Henriette Louise Corrat, sa femme, décédée.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Vaulion* & à *Laudanne,* les vingt-trois vingt-cinq  
 ont mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_

*Promesse de mariage.* \_\_\_\_\_

*Certificats de publication de*  
*Vaulion & Laudanne.* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

*Vaulion.* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jules Reymond.*

*Julie Reymond*

Signatures des témoins :

*Ph. Margairaz* } domiciliés à *Laudanne*  
*L. Bauland*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



1887

N° 250

Mäder & Lederer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mäder, Paul,** \_\_\_\_\_ Munié,

de Flurlingen (Zurich) \_\_\_\_\_ domicilié à Aussersihl (Zurich) \_\_\_\_\_

veuf de Maria née Bachmann ais le six Mars mil huit cent quatre vingt cinq \_\_\_\_\_

né à Flurlingen, le vingt-un Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Henri Mäder, décédé, \_\_\_\_\_

et de Madeline née Müller \_\_\_\_\_

2° **Lederer, Rozine-Christine,** \_\_\_\_\_

de Rommelshausen (Wurtemberg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Rommelshausen, le vingt-trois avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-un, \_\_\_\_\_

fille de Simon Lederer \_\_\_\_\_

et de Rozine Christine née Abele \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Flurlingen, Rommelshausen, Aussersihl & Lausanne, le vingt-vingt-un & vingt-trois Juillet mil huit cent quatre vingt sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de  
Aussersihl. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Flurlingen  
Aussersihl & à la Chancellerie Cantonale \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Paul Mäder*

*Joseph Mäder*

Signatures des témoins :

*Robert Sommer*

*Joseph Mäder*  
domiciliés à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 251

**Bolomey et Raudenkolb**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bolomey, François Frédéric Louis**, Secourist, \_\_\_\_\_

de Blonay, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

veuf en premières noces, de Ursule Philémène Jimod née Boret, des le vingt-sept  
Juin mil huit cent quatre-vingt-sept.

né à Vevey, le vingt-six Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-quatre

fils de Pierre François Bolomey, sécié, \_\_\_\_\_

et de Andrienne Françoise Sophie Amélie Landet, séciée, \_\_\_\_\_

2° **Raudenkolb, Madeleine**, \_\_\_\_\_ Gantière, \_\_\_\_\_

de Aschaffenburg (Bavière) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née au Harz, le vingt-deux Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-cinq, \_\_\_\_\_

fille de Pierre Raudenkolb, Professeur de Musique, \_\_\_\_\_

et de Anna Winstbaum, sa femme, les deux à Lausanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Blonay, Aschaffenburg & Lausanne, les vingt-trois  
et vingt-sept clout mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Blonay  
Aschaffenburg & Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Blonay & au Département de Justice \_\_\_\_\_

& Police \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Bolomey*  
*Madeline Bolomey*

Signatures des témoins :

*H. Blanc* }  
*J. Guinoud* } domiciliés à  
Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement rendu le 25 février  
1901, déclaré définitif et exécutoire le  
23 mars suivant, le Tribunal civil  
du District de Lausanne a dissous  
pour le divorce le mariage inscrit  
ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre  
le mari en vertu de l'article 116, lettre  
c/ de la loi fédérale du 24 décembre  
1874.

Lausanne, le 13 avril 1901

L'officier de l'état civil

1887

N° 252

Ulrich et Parche

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Ulrich, Jean-Frédéric,** \_\_\_\_\_ Boulanger,

de Niedermuhlten (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Lauzanne \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Kônitz (Berne) le vingt dix Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit \_\_\_\_\_

fils de Nicolas Ulrich, Chauffeur, à Wabern (Kônitz) \_\_\_\_\_

et de Maria née Stähli, décédée \_\_\_\_\_

2° **Parche, Emma,** \_\_\_\_\_ Sans profession, \_\_\_\_\_

de Furlens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Ecublens, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Etoy le vingt-un Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante six, \_\_\_\_\_

fille de Jean Louis Parche, Cordonnier \_\_\_\_\_

et de Rosine née Franze La femme, domiciliés à Ecublens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Niedermuhlten, Furlens, Ecublens &amp; Lauzanne, les seize, dix-sept et dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Niedermuhlten  
(Zimmerwald), Oron, Ecublens & Lauzanne  
(fals)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Zimmerwald, Oron &amp; Ecublens \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

J. Ulrich

Emma Ulrich

Signatures des témoins:

J. Müller domicilié à \_\_\_\_\_

Ch. Meier Lauzanne

L'officier de l'état civil:

\_\_\_\_\_

N° 253

Grand et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grand, Jules,** Célibataire,  
de Villars s/ Yens, domicilié à Lansanne,  
Célibataire,

né à Mont d'Rollé, le cinq février mil huit cent trente-un,  
fils de François Henri (fil de François Louis) Grand, décédé,  
et de Marie Judith née Friche, sa femme, décédée.

2° **Blanc, Marthe,** Cuisinière,  
d'origine française domiciliée à Lansanne,  
Célibataire,

née à Bernex (Hte Savoie), le vingt huit cent mil huit cent cinquante six,  
fille de François Blanc, agriculteur à Bernex  
et de Amélie Jacquier, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Villars s/ Yens, Bernex & Lansanne, le dix onze et  
dix sept Septembre mil huit cent quatre vingt sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Consentement du père de l'Épouse &  
acte de décès de la mère  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Villars s/  
Yens, Bernex & Lansanne  
Communiqué : à l'Etat Civil de  
Villars s/ Yens & à la Chancellerie Cl

Signatures des époux :

Jules Grand  
Marthe Grand

Signatures des témoins :

Auguste Grand  
J. Blanc  
domiciliés à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1887

N° 254

Chavan et Thorney

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui six Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chavan, Charles-Georges-David, \_\_\_\_\_ Marbrier,

de Epalinges, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le premier Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept, \_\_\_\_\_

fils de défunt Georges Henri Chavan, \_\_\_\_\_

et de Henriette Louise Kohler, défunte, \_\_\_\_\_

2° Thorney, Évaline, \_\_\_\_\_ Couturière,

de Vulliens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Mexico, le six Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fille de Abram Daniel Thorney, tailleur à Coccelles-le-Jorat, \_\_\_\_\_

et de Jenny née Badoux, à Lausanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Vulliens & Lausanne, les seize & dix sept  
Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Epalinges, \_\_\_\_\_  
Vulliens & Lausanne. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_  
Epalinges & Mexico. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Charles Chavan marbrier

Evaline Chavan

Signatures des témoins:

Emile Thorney à Montcel

Adrien Kovard à Chailly

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N<sup>o</sup> 255  
Blanc et Chave

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Six Octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*Sept*, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Blanc, Jules-Louis*, \_\_\_\_\_ *Jardinier*,

de *Laudanne*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Vevey*,

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

né à *Laudanne*, le *onze Avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf

fil de *Fredéric Louis Blanc*, agriculteur à *Laudanne*,

et de *Henriette Alkathine Walther*, sa femme, décédée.

2<sup>o</sup> *Chave, Marguerite-Emma-Louise*, \_\_\_\_\_ *sans profession*

de *Laudanne*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Laudanne*,

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

née à *Laudanne*, le *quinze Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf

fille de *Abraham Louis Daniel Chave*, agriculteur,

et de *Jeanne Marie Rey*, sa femme, domiciliés à *Laudanne*.

Les publications ont eu lieu à *Laudanne* à *Vevey* les *Six et dix Septembre*  
*mil huit cent quatre-vingt-sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Intervention de l'Etat Civil de*  
*Vevey*

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Vevey*  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*J. Louis Blanc*  
*Marguerite Blanc*

Signatures des témoins :

*Louis Chave* domiciliés  
*Hermi Faillen* à *Laudanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1897

N° 256

Baillif & Vial

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui six Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Baillif, Edouard-Constant, \_\_\_\_\_ artiste,

de Oumont-Dessus \_\_\_\_\_ domicilié à Lansanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Yvonand, le vingt-trois Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante six,

fil de Pierre alexandre Baillif, aliéné, \_\_\_\_\_

et de Joséphine Nicélette née Baudère sa femme, à Villefranche (Rhône) \_\_\_\_\_

2° Vial, Eliza, \_\_\_\_\_ artiste,

de St Martin (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Oumont-Dessus, le vingt-sept Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept,

filie de Jean francois Vial, scienc, \_\_\_\_\_

et de Julie Marguerite née Gueney, sa femme, à Oumont-Dessus, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Oumont-Dessus, St Martin & Lansanne, les dix-sept  
Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux, \_\_\_\_\_

Promesse de mariage, \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Oumont-Dessus, St Martin & Lansanne \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de  
St Martin & Oumont-Dessus, \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Constant Baillif

Eliza Baillif

Signatures des témoins:

Math: Richkiy F. Blanc

domiciliés à Lansanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement rendu le 26 avril 1907 déclaré exécutoire le 8 juillet suivant le Tribunal civil du district d'Argle a dit sur ce que le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 115, lett. b. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lansanne le 18 juillet 1907

Officier de l'état civil:

N<sup>o</sup> 257  
**Scherdlin & Cornaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Scherdlin, Charles-Eugène-Edmond**, avocat à la Cour d'appel

d'origine française, \_\_\_\_\_ domicilié à Paris, 6<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Strasbourg, le vingt deux août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-douze, \_\_\_\_\_

fils de Daniel Eugène Scherdlin, professeur, \_\_\_\_\_

et de Mathilde Louise Pauline Krüger, son épouse, à Paris, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Cornaz, Jeanne-Renette-Pauline**, sans profession,

de Foug, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Foug, le vingt Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-un, \_\_\_\_\_

fille de Frédéric Victor Cornaz, négociant, \_\_\_\_\_

et de Louise Marie Elisabeth Benjamine née Savary, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Paris, Foug & Lausanne, les six & sept cent mil huit cent quatre-vingt sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Actes de naissance des époux. 2<sup>o</sup> Consentement des parents de l'époux. 3<sup>o</sup> Promesse de mariage. 4<sup>o</sup> Certificats de publication de Foug & Lausanne. 5<sup>o</sup> Acte de Paris. 6<sup>o</sup> Déclaration de validité. 7<sup>o</sup> Formis du Département de Jura. Constatant que les pièces sous N<sup>o</sup> 2, 5 & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Yvernes

à voir la Chancellerie cantonale \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*C. Scherdlin*  
*J. Cornaz*

Signatures des témoins :

*W. Scherdlin* *B. Scherdlin*  
*Blotnas* *A. Scherdlin*  
*A. Girard* *M. Scherdlin*  
*M. Krüger de Gallatin*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 258

1887

Barone et Aviolat

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Barone, Joseph-Clément**, \_\_\_\_\_ Maçon,

de Cédara (Novare) Italie, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Cédara, le vingt-deux Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_

fils de Charles Barone, Marchal, momentanément à Monthey, \_\_\_\_\_

et de Catherine Cerutti, domiciliés à Cédara, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Aviolat, Louise-Sophie-Frédérique**, sans profession

de Ormont-Dessous, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le dix Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fille de Louis Aviolat, Gypcier, \_\_\_\_\_

et de Louise Henriette Carin la femme, domiciliés à Lausanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Cédara, à Genève (Consulat) à Ormont-Dessous &amp; à Lau-

sanne, les trente deux, deux &amp; quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1<sup>o</sup> Actes de naissance des Epoux. 2<sup>o</sup> Consentement  
du père de l'époux. 3<sup>o</sup> Promesse de mariage. 4<sup>o</sup> Certificats  
de publication de Cédara & Genève. 5<sup>o</sup> Dits de Lausanne  
& d'Ormont-Dessous. 6<sup>o</sup> Déclaration de Validité. 7<sup>o</sup> Terme  
du Département de Justice Police constatant que les pièces  
sous nos nos 2<sup>o</sup> & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué: à l'Etat Civil d'Ormont -  
Dessous & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux:

Barone Giuseppe  
Louise Barone

Signatures des témoins:

Corbis Louis  
Amidie Corbis Lausanne

L'officier de l'état civil:

\_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 259  
Renard et Mäusli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Renard, Guillaume-André-Edmond, Rentier,

de Liège (Belgique) \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Liège, le quatorze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-huit, \_\_\_\_\_

fils de Jean Joseph Guillaume Renard \_\_\_\_\_

et de Marie Catherine Julienne Thonard, les deux décédés. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Mäusli, Anna-Elizabeth, \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

de Grosshöchstetten (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Berne, le premier Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-Dix, \_\_\_\_\_

fille de feu Samuel Mäusli \_\_\_\_\_

et de Catherine Schwarz, sa veuve, domiciliée à Berne. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Liège, Grosshöchstetten & Landanne, les dix et quinze Mai mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Actes de naissance des Epoux 2<sup>o</sup> Actes de décès des parents de l'Epoux 3<sup>o</sup> Promesse de mariage 4<sup>o</sup> Certificats de publication de Landanne-Gösch. Stetten. 5<sup>o</sup> Dit de Liège. 6<sup>o</sup> Déclaration de validité.

7<sup>o</sup> Permis du Département de J<sup>u</sup> & Police constatant que les pièces dont N<sup>os</sup> 1<sup>o</sup> à 6<sup>o</sup> sont déposées dans ses archives

Communiqué : à l'Etat Civil de Göschstetten

à la Chancellerie Cantonale. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Guillaume Renard*  
*Anna Mäusli*

Signatures des témoins :

*[Signature]*  
*Guise Ommund*  
domiciliés à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1887

N° 260

Gillieron et Agarre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gillieron, David Alfred, \_\_\_\_\_ Employé S.O.S.,

de Servion, \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Goumoens-la-Ville, le sept Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fils de Louis Gillieron, Employé S.O.S. \_\_\_\_\_

et de Jeanne Susanne née Bissat, la femme, domiciliée à Landanne \_\_\_\_\_

2° Agarre, Jenny-Suzanne, \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

de Bavois, \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Orbe, le premier Mars (1<sup>er</sup> mars) mil huit cent soixante-cinq 1865

fille de Henri Agarre, décédé, \_\_\_\_\_

et de Jenny Rochat, la veuve, à Bavois, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Servion, Bavois & Landanne, les treize, quatorze et  
dix sept Septembre mil huit cent quatre-vingt sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Servion \_\_\_\_\_

Bavois et Landanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Orbe &amp;

Chavornay \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

A. P. Gillieron

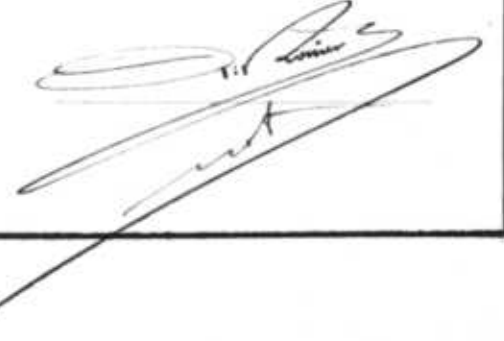
S. Gillieron

Signatures des témoins :

J. Christij G.

A. Brouillet

L'officier de l'état civil :



N° 261

*Seve et GrosPierre-Bochenet  
née Petitpierre*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Seve, Jean Louis,* \_\_\_\_\_ *Négociant,*

de *St Sulpice (Dième) France,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne,* \_\_\_\_\_

veuf de *Henri née Guillon,* dès le vingt-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_

né à *St Sulpice,* le vingt quatre Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent trente \_\_\_\_\_

fils de *Jean Seve, propriétaire à St Sulpice,* \_\_\_\_\_

et de *Victorine Savaux, décédée.* \_\_\_\_\_

2° *Petitpierre, Laure-Madeleine, veuve GrosPierre-Bochenet*

de *La Sagne et de Plamboz (Neuchâtel)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne,* \_\_\_\_\_

veuve de *Henri Edouard GrosPierre-Bochenet,* dès le vingt quatre avril mil huit cent quatre-vingt-dix, \_\_\_\_\_

née à *Neuchâtel,* le vingt-cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante quatre, \_\_\_\_\_

fille de *Henri Ancien Petitpierre, décédé,* \_\_\_\_\_

et de *Marie Elisabeth Heiden, sa femme, décédée.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *St Sulpice, à La Sagne, à Plamboz & à Lausanne,* les treize, quinze & dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Actes de décès des précédents Conjoints. 3° Consentement du père de l'Epoux. 4° Acte de décès de la mère. 5° promesse de mariage. 6° Acte de publ. de St Sulpice. 7° Acte de Lausanne, La Sagne - Plamboz. 8° déclaration de validité. 9° Pa. mis au Départ de Justice & Police constatant que les pièces sensll. 2, 3, 6 & 8 sont déposées dans ses archives. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de La Sagne et des Fontaines, ainsi qu'à la Chancellerie Cantonale. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Seve*

*Laure Seve*

Signatures des témoins :

*Jean Henri Freymond*  
à Lausanne.

*Michel P. R. S. S. S.*  
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*Tomis*

N<sup>o</sup> 262

1887

*Narbel & Hager*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Les Epoux ont déclaré vouloir légitimer par leur mariage l'enfant qu'ils ont déjà reconnu savoir:

Narbel Alexis, né à Berne, le 6 Janvier 1884

inscrit dans les registres de l'Etat Civil de Berne comme fils illégitime reconnu, de Alexis Marc François Narbel et de Elisabeth Hager.

Lansanne, 13 Octobre 1887

*Alexis Narbel*  
*Elisabeth Hager*  
L'Off. de l'Etat Civil.

*[Signature]*

Aujourd'hui treize octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> *Narbel, Alexis-Marc-François*, \_\_\_\_\_ Jardinier,

de Goumoens-le-Jux, \_\_\_\_\_ domicilié à Lansanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Lansanne, le sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_

fils de Jean François Louis Narbel, \_\_\_\_\_

et de Julie Marie Jacot-Descombes, sa veuve, domiciliée à Vevey \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Hager, Elisabeth*, \_\_\_\_\_ Repasseuse,

de Adeltoden (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Adeltoden, le treize Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf \_\_\_\_\_

filie de Christian Hager, \_\_\_\_\_

et de Anna née Dietschen, les deux décédés \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Goumoens-le-Jux, Adeltoden & Lansanne, les treize, quatorze & quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Goumoens-

le-Jux, Adeltoden & Lansanne. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil d' Echallens,

& Adeltoden (mariage & légitimation) \_\_\_\_\_

communiqué en outre la légitimation à \_\_\_\_\_

l'Etat Civil de Berne \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Alexis Narbel*

*Elisabeth Hager*

Signatures des témoins:

*Pierre Lischer*

*Charles Marquet*

domiciliés à Lansanne

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 263

Margot et Ochsenbein

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Margot, Éthard-Jacob-Charles**, Relieur

de St. Croix, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Berne, le vingt-deux décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-un,

fils de Louis Margot, Relieur, à Berne,

et de Madelaine Reichenbach, la femme, décédée.

2° **Ochsenbein, Elizabeth**, Cuisinière

de Salmis (Berne), domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Blumenstein (Berne), le vingt-trois octobre mil huit cent Soixante-un,

fille de Anna Barbara Ochsenbein, décédée.

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à St. Croix, Salmis & Lausanne les onze & treize de ce  
mil huit cent quatre-vingt-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
St. Croix, Salmis & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

St. Croix & St. Sulpice

Signatures des époux :

Charles Margot

Elisa Margot

Signatures des témoins :

Léon Sötscher

Henriette Bourgoz

domiciliés à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1887

N° 264

Mettral &amp; Bourgoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mettral, Marc-Louis-Henri,** \_\_\_\_\_ Agriculteur,

de Mens, Apples &amp; Cuarnens \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Saint-Prix, le vingt Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante, \_\_\_\_\_

fils de François Louis Henri Mettral, décédé, \_\_\_\_\_

et de Rosine née Kitzschmann, la veuve, domiciliée à Apples, \_\_\_\_\_

2° **Bourgoz, Henriette-Julie,** \_\_\_\_\_ Cuisinière,

de Saint-Sulpice, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Apples, le deux Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante sept, \_\_\_\_\_

fille de Jean Louis Bourgoz, décédé, \_\_\_\_\_

et de Françoise-Philippine née Bontecoud, domiciliée à Apples, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Mens, Apples, Cuarnens, St Sulpice &amp; Lausanne, les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Mens, Apples

Cuarnens, St Sulpice &amp; Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Villars s/

Mens, Apples, Cuarnens &amp; St Sulpice. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Mettral

Henriette Mettral

Signatures des témoins :

Rodr Henri } domiciliés

Ch. Rapinbath. } à

L'officier de l'état civil :

N° 265

Wylet et de Kernen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Avant la célébration du mariage inscrite ci-contre les Epoux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Francis de Kernen, né à Landanne, le premier mars mil huit cent quatre vingt-sept. Inscriit comme enfant illégitime de sa mère à Vol. VIII fol. 241 des naissances de cet arrondissement.

Landanne, le treize Octobre mil huit cent quatre-vingt sept

Leopold Wylet

Jenny Wylet

L'Off. de l'Etat Civil

Aujourd'hui treize Octobre mil huit cent quatre-vingt-

Sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wylet, Leopold, Marchand,

de Ober-Endingen (Argovie) domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Landanne, le trois Décembre mil huit cent cinquante-huit

fil de Marc Salomon Wylet, Marchand,

et de Jeanne Françoise Allectine Roudéil, sa femme, les deux à Pully.

2° de Kernen, Jenny, Marchande,

de Coindins, domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Landanne, le vingt-trois Janvier mil huit cent Soixante-six,

filles de Auguste de Kernen, décédé,

et de Sophie Devand, sa femme, domiciliée à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Ober-Endingen, Coindins & Landanne, les vingt six & vingt sept Cent mil huit cent quatre vingt-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Ober-Endingen, Coindins & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ober-Endingen & Begnin (mariage & légitimation). Avisé en outre de la légitimation le Département de Jura

Signatures des époux :

Leopold Wylet

Jenny Wylet

Signatures des témoins :

Ernest Heissler

Joseph Mayonio

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 266

1887

**Bolomey et Desponds**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bolomey, Charles-Alexandre**, Employé de Commerce,

de Lutry, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lavigny, le vingt-trois Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-dix, \_\_\_\_\_

fil de Daniel Bolomey, Employé de Commerce, \_\_\_\_\_

et de Marie Louise née Depierreux, les deux domiciliés à Lausanne, \_\_\_\_\_

2° **Desponds, Charlotte**, \_\_\_\_\_ sans profession,

de Lussey, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le vingt-un Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-cinq \_\_\_\_\_

filie de Abram Desponds, Employé aux eaux de la Ville, \_\_\_\_\_

et de Emilie née Guignard, les deux à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lutry, à Lussey & à Lausanne, le vingt-vingt-un & vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-Sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Lutry, Lussey & Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Lutry &

La Sarraz \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Bolomey Alexandre*

*Charlotte Bolomey*

Signatures des témoins:

*Bolomey Le Prie* domicilié

*Joseph* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 267  
**Pochet et Jaquier**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix-huit Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pochet, Aimé**, \_\_\_\_\_ Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de **Cocelles-le-Jorat**, \_\_\_\_\_ domicilié à **Cocelles**, \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à **Cocelles**, le **Six** Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent **Soixante-trois**, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de **Pierre Pochet**, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de **Louise Rose Croillet**, la femme, les deux agriculteurs à **Cocelles**. \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° **Jaquier, Emma**, \_\_\_\_\_ Ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de **Vucherand**, \_\_\_\_\_ domiciliée à **Repraix** \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à **Repraix**, le **premier** Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent **Soixante-six**, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de **François Henri Jaquier**, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de **Madeleine née Domant**, agriculteur à **Repraix**, \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Cocelles, Repraix & Vucherand**, les **sept** **huit** **Septembre** mil huit cent **quatre-vingt-sept**. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ **Autorisation de l'Etat Civil**  
 de **Cocelles**. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

**Cocelles & Moudon**. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

**Aimé Pochet**

**Emma Pochet**

Signatures des témoins :

**A. Raymond**

**A. Golat** domicilié à **Laudon**

L'officier de l'état civil :

**[Signature]**

1887.

N° 268

Lucas et Golay

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Les Epoux ont déclaré reconnaitre pour leur enfant et vouloir légitimer par leur mariage Eugène Augustin Golay né à Lausanne, le 12 Juin 1887, inscrit comme fils illégitime de sa mère Charlotte Pauline française Elisa Golay à Volume III fol: 360 des naissances de Lausanne

Lausanne, le 18 Octobre 1887

Augustin Lucas

Elisa Lucas

L'off: de l'Etat Civil:

Aujourd'hui dix-huit Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Lucas, Augustin Eugène, \_\_\_\_\_ Batelier, \_\_\_\_\_

de St Gingolph (Hte Savoie) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à St Gingolph, le deux Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_

fils de Claude Lucas, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marie Chaperon, domiciliée à St Gingolph, \_\_\_\_\_

2° Golay, Charlotte Pauline française Elisa, \_\_\_\_\_ négociant

de Lieu du Chenit \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le dix-huit Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante, \_\_\_\_\_

fille de Abram Louis Golay, décédé, \_\_\_\_\_

et de Louise Marie Goncet, la veuve, à Duchy, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à St Gingolph, au Lieu, au Brassus & au Sentier ainsi qu'à Lausanne, les vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-six Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Acte de naissance des Epoux. 2° Acte de décès du père de l'Epoux & consentement de sa mère. 3° Cert: de publication de St Gingolph. 4° Actes de Lausanne, du Lieu, du Sentier & du Brassus. 5° déclaration de validité. 6° Certis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 2, 3 & 5 sont déposées dans des archives.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil du Lieu & du Sentier (mariage & légitimation) ainsi qu'en outre le Département de Justice & Police de la légitimation.

Signatures des époux:

Augustin Lucas

Elisa Lucas

Signatures des témoins:

E. Golay, klyp, domicilié

Henri Chaperon, Lausanne

L'officier de l'état civil:



N° 269

Marchampt et faucher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

L'acte ci contre doit être rectifié dans ce sens que le nom de famille de l'époux, est par erreur "Marchampt" soit écrit "Marchand".

Interv. avec l'autorisation du Vêq. de Fribourg d. Solui le 17 janvier 1848

L'Officier de l'Etat Civil

Aujourd'hui dix-huit Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marchampt, Jean, \_\_\_\_\_ Missionnaire, \_\_\_\_\_

de Villefranche (Suisse) \_\_\_\_\_ domicilié à Lansanne, \_\_\_\_\_

veuf de Louise Rosine Augustine faucher, d'âgé le quatorze Décembre mil huit cent quatre-vingt-six, \_\_\_\_\_

né à Villefranche, le trente avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-deux, \_\_\_\_\_

fils de Pierre Marchampt, décédé, \_\_\_\_\_

et de Anne née Desmolez, sa veuve, domiciliée à Lansanne \_\_\_\_\_

2° Faucher, Louise, \_\_\_\_\_ Sans profession, \_\_\_\_\_

de Bofflens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Bonatens-Mérey, le cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit \_\_\_\_\_

fille de Pierre François faucher, décédé, \_\_\_\_\_

et de Susette née Besnon, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Villefranche Bofflens & Lansanne, les treize, quatorze & dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux. 3° Acte de décès du père de l'époux et de la mère de l'épouse. 4° Disposition du Président de la République. 5° Act. de publ. de Villefranche. 6° Act. de Lansanne & Bofflens. 7° Déclaration de sollicité. 8° Remis au Département de Justice & Police constatant que les pièces dont n° 2, 3, 4 & 7 ont été déposées dans ses archives. \_\_\_\_\_

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

& à l'Etat Civil de Romanelle, \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jean Marchampt  
Louise Marchampt

Signatures des témoins :

P. Marchand } domicilié  
J. P. P. } Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1887

N° 270

Russy & Loewer

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-

Sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Russy, Eugène François,** négociant,

de Lutry & Cully, domicilié à Naudanne,

Célibataire,

né à Naudanne, le trois avril mil huit cent cinquante-six,

filz de Jean-Baptiste Rodolphe Rusy, décédé,

et de Dorothee Haricot, domiciliée à Naudanne.

2° **Loewer, Anna Jenny,** sans profession,

de Lavigny, domiciliée à Naudanne,

Célibataire,

née à Naudanne, le deux Septembre mil huit cent cinquante-six,

fille de Louis Georges Laurent Loewer, Tailleur,

et de Fanny Forchet, sa femme, les deux à Naudanne.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Cully, Lavigny & Naudanne, les treize, quatorze quinze & seize Septembre mil huit cent quatre-vingt sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry,

Cully, Lavigny & Naudanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Lutry,

Cully & Villars y Gene

Signatures des époux:

E. Rusy

A. Loewer

Signatures des témoins:

Ferdinand Forchet, domicilié

Ch. Forney, Naudanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 271

Menoud et Clerc

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix huit Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° **Menoud, Georges,** \_\_\_\_\_ Charpentier \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Granges (trappe) Jura, \_\_\_\_\_ domicilié à Nandanne \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Granges, le trois Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-quatre, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Jean Joseph Menoud, décédé, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Josette Barbey la femme, décédée, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° **Clerc, Adelaïde,** \_\_\_\_\_ Ménagère, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Fort-Valais \_\_\_\_\_ domiciliée à Nandanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Evonelles (Valais), le quinze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-dix, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Rosalie Clerc, domiciliée au Pied \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Granges, Fort Valais & Nandanne, les seize & dix sept  
sept mil huit cent quatre vingt sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Première de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Granges \_\_\_\_\_

Fort Valais & Nandanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Fort-  
Valais & Nandanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Menoud George*

Signatures des témoins :

*Jules Joly* } domiciliés  
*Husserre Rodolphe* } Nandanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1887

N° 272

**Badoux et Aubertel**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Badoux, Victor**, \_\_\_\_\_ *Jardinier*,de *Cramin* \_\_\_\_\_ domicilié à *Laudanne* \_\_\_\_\_*Célibataire*, \_\_\_\_\_né à *Cramin*, le *soix* Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_fils de *Jean-Baptiste Badoux*, *décédé*, \_\_\_\_\_et de *Marie née Aubertel*, domiciliée à *Paris*, \_\_\_\_\_2° **Aubertel, Jeanne-Louise**, \_\_\_\_\_ *Sans profession*, \_\_\_\_\_de *Bavois*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Laudanne*, \_\_\_\_\_*Célibataire*, \_\_\_\_\_née à *Laudanne*, le *quatorze Janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-trois*, \_\_\_\_\_fille de *Louis Aubertel*, *menuisier*, \_\_\_\_\_et de *Charlotte Louise Neuf*, les deux à *Lucens*, \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Cramin, Bavois & Laudanne*, le *vingt-cinq-qualtre*  
*Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-sept*. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux*, \_\_\_\_\_*Promesse de mariage*, \_\_\_\_\_*Certificats de publication de Chavornay (Bavois)*  
*Lucens & Laudanne*, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

*Chavornay Lucens* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Victor Badoux**Louise Badoux*

Signatures des témoins:

*Louis Ombrey*, domicilié*Henri Rod Laudanne*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 273

*Bovay & Perret*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bovay, Alois*, \_\_\_\_\_ *Boulangier*, \_\_\_\_\_

de *Chaméaz*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Faulxéaz*, le treize Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante, \_\_\_\_\_

fils de *Nicolas Philippe Bovay*, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de *Berthe Pelland*, domiciliée à *Chigny*, \_\_\_\_\_

2° *Perret, Olympie-Louise*, \_\_\_\_\_ *Cuisinière*, \_\_\_\_\_

de *Prilly*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Duddigny*, le dix-huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fille de *Jean Louis Albert Perret*, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de *Marie Charlotte Richard*, la femme, domiciliée à *Duddigny*, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Chaméaz, Prilly & Lausanne*, les vingt quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt sept, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_

*Promesses de mariage* \_\_\_\_\_

*Certificats de publication de Chaméaz* \_\_\_\_\_

*Prilly & Lausanne* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de \_\_\_\_\_

*Domeloge & Demanel* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Alois Bovay*

*Olympie Bovay*

Signatures des témoins :

*Gottlieb Milesi* domicilié \_\_\_\_\_

*H. Blanc* Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



1887

N° 274

1-160

*Bischoff et Combernoux*

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui vingt octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Lieu d'origine et de domicile:

Sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Etat civil:

1° *Bischoff, Rodolphe,* \_\_\_\_\_ Employé S. C. S.

de Spiez (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne,* \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Spiez, le vingt-neuf Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-trois,* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Rodolphe Bischoff, agriculteur* \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de *Louise née Löttscher, domiciliés à Spiez* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° *Combernoux, Suzette-Louise-Julie,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de *Lausanne,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne,* \_\_\_\_\_

Etat civil:

Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à *Cour de Lausanne* le quinze février \_\_\_\_\_ mil huit cent *cinquante-cinq* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Antoine François Louis Combernoux, juriste à Cour de Lausanne* \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de *Jeanne Louise Panchaud, décédée* \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Spiez & Lausanne*, le vingt-neuf Septembre et premier

*Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-sept.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Spiez & \_\_\_\_\_  
Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Spiez \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Rod. Bischoff*  
*Julie Bischoff*

Signatures des témoins:

*Louis Combernoux*  
*Jean Achri* (le sous à Lausanne)

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 275.  
Buzki et Gris

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Buzki, Léo, \_\_\_\_\_ Célibataire,

de Soleure, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Steingrube (Soleure) le onze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre \_\_\_\_\_

fils de Jean Joseph Buzki, décédé, \_\_\_\_\_

et de Catherine née Probst, la veuve, à Soleure \_\_\_\_\_

2° Gris, Rosine-Elise-Lucie, \_\_\_\_\_ Célibataire,

de Seigneux \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Veully, le quinze février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuf \_\_\_\_\_

fille de Jacques Frédéric Gris, charpentier \_\_\_\_\_

et de Louise née Emery, domiciliés à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Soleure, Seigneux & Lausanne, les vingt cinq  
vingt sept août mil huit cent quatre-vingt sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Consentement du père de l'Epouse \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Soleure  
Seigneux & Lausanne \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Soleure & Villarsel \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Léo Buzki \_\_\_\_\_

Lucie Buzki \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Jacques Frédéric Gris \_\_\_\_\_

Elise Gris \_\_\_\_\_  
domiciliés à Lausanne

L'officier de l'état civil

\_\_\_\_\_

1887  
N<sup>o</sup> 276  
<sup>Henri</sup>  
Denny & Vaneu

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Dans la séance du 30 avril 1887 le  
Conseil d'Etat a ordonné que l'acte de ma-  
riage ci contre sera rectifié dans ce sens  
que le nom de famille, écrit par erreur  
Denny, sera écrit "Henri".  
Interv. sur l'invitation du Dept. de Jus-  
tice et Justice le 2 mai 1887.

L'Officier de l'Etat Civil:

*[Signature]*

Aujourd'hui vingt Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> <sup>Henri</sup> Denny, Barthélémy, \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Gerzensee (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Pully, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Zweidimmen (Berne) le vingt trois juillet mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fils de Jean <sup>Henri</sup> Denny, agriculteur à Zweidimmen, \_\_\_\_\_

et de Madeleine Imberteg, du femme, décédée \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Vaneu, Josephine, \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Cugy \_\_\_\_\_ domiciliée à Epalinges, \_\_\_\_\_

née au Mont, le seize Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_

fille de Benjamin Vaneu, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Jenny née Satche, domiciliée aux Coisettes, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Gerzensee, Cugy, Pully & Epalinges, les vingt-sept, vingt-  
huit, vingt-neuf, deux & trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ Autorisation de l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Romanel. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_  
Gerzensee, Romanel, Bettens & Epalinges

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Barthelami Denny*

*Josephine Vaneu*

Signatures des témoins:

*Henri Milliard*

*Henri Gavillet* } à l'acte

L'officier de l'état civil:

*J. Romanel*

N<sup>o</sup> 277  
Cavin et Cherpillod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cavin, Ernest,** \_\_\_\_\_ Maréchal,

de Vucherens, \_\_\_\_\_ domicilié à Vucherens, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Remenches, le vingt-quatre février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre,

fils de Samuel Cavin \_\_\_\_\_

et de Sylvie née Vuagniaux, agriculteur à Vucherens, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Cherpillod, Lucie,** \_\_\_\_\_ Sans profession,

de Vucherens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Vucherens, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Vucherens, le vingt-dix Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six,

fille de Jean Emmanuel Cherpillod \_\_\_\_\_

et de Julie Louise née Duc, agriculteur à Vucherens, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vucherens, le neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ autorisation de l'Officier de l'Etat-  
Civil de Moudon. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Moudon \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ernest Cavin Maréchal

Lucie Cavin

Signatures des témoins :

Magnan à Vucherens

Guarin Prost à Lausanne

Thérèse Cavin

L'officier de l'état civil:

\_\_\_\_\_

1887

N° 273

Pidoux et Caldi

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Pidoux, Joseph-Edouard,** \_\_\_\_\_ Employé S. O. S.

de Villars-d'Arvy (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Villars-d'Arvy, le dix-sept Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-sept, \_\_\_\_\_

fils de Claude Etienne Pidoux \_\_\_\_\_

et de Marie Weuhans, les deux déçés. \_\_\_\_\_

2° **Caldi, Catherine,** \_\_\_\_\_ Tailleur, \_\_\_\_\_

de Lausanne (Gene) \_\_\_\_\_ domiciliée à Paudex, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le vingt-sept Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante \_\_\_\_\_

fille de feu Charles Galati \_\_\_\_\_

et de Anna Maria Dehali, à Savigny \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Villars-d'Arvy, Lausanne & Lausanne & Paudex, les trente, trente-un Août, premier & quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Villars-d'Arvy, Lausanne, Lausanne & Paudex \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Pully, \_\_\_\_\_

Lausanne & Arvy devant Pont. \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*J. Edouard Pidoux*

*Catherine Caldi*

Signatures des témoins:

*Favrat Henri*

*Morai Tessier*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 279.  
Bovay & Rieben

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bovay, Elise-Marc-Samuel**, \_\_\_\_\_ Agent de Police

de Rougemont, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Aubonne, le dix-sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante quatre, \_\_\_\_\_

fils de Ami Louis Bovay, décédé, \_\_\_\_\_

et de Jenny Françoise née Martin de Veve, à Aubonne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Rieben, Emma**, \_\_\_\_\_ Sans profession, \_\_\_\_\_

de La Neuve (Bâle) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née au Mont de Lausanne, le dix Décembre mil huit cent soixante quatre \_\_\_\_\_

fille de Julie Caroline Rieben, domiciliée au Mont, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Rougemont, à La Neuve & à Lausanne, les dix sept,  
dix neuf & vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de  
Rougemont, La Neuve & Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

La Neuve & de Rougemont \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

E. Bovay

Emma Bovay

Signatures des témoins :

Alfred Golatz

Henri Rod Rieben  
domicilié à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1887  
N<sup>o</sup> 280  
Chapuis et Gex

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Chapuis, Jules,** \_\_\_\_\_ *Galecher,* \_\_\_\_\_

de Epalinges, \_\_\_\_\_ domicilié à Montblazon / Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Epalinges, le dix-huit août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fil de Marie Susanne Chapuis, ménagère à Montblazon, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Gex, Marie,** \_\_\_\_\_ *Sans profession,* \_\_\_\_\_

de Dailens et d'Orbe, \_\_\_\_\_ domiciliée à Escherins / Lutry, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Escherins, le vingt-deux Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-dix, \_\_\_\_\_

filles de François Rodolphe Gex, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Jeannette née Imhof, domiciliés à Escherins, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Dailens, Orbe, Lutry et Lausanne, les cinq et huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage, \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Epalinges \_\_\_\_\_

Dailens, Orbe, Lutry et Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Lutry, \_\_\_\_\_

Epalinges, Dailens (Sully) et Orbe. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Jules Chapuis*  
*Marie Chapuis*

Signatures des témoins:

*César Gex* à Montblazon  
*Ch. Favre* à Lausanne

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

6-357.

N° 281

Günther et Marcel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Octobre mil huit cent quatre-vingt-

Sept. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Günther, Henry-Maurice, Banquier,

de Francfort s. M. domicilié à Lausanne, avant à Francfort

Célibataire,

né à Hampstead-Middlesex (Angleterre) le dix Juillet mil huit cent Soixante-quatre,

filz de Maurice Jean Louis Günther, décédé,

et de Charlotte Louise née de Bary, à Francfort.

2° Marcel, Julie-Alice, sans profession,

de Lausanne & Paudex, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne le dix-neuf Novembre mil huit cent Soixante-quatre,

fille de Sigismond Marcel, décédé,

et de Emilie Sophie Duvoillard, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Francfort, Lausanne & Paudex, les vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de décès du père de l'Epoux & consentement de la mère. 3° Certificats de publication de Lausanne & Paudex. 4° dit de Francfort. 5° Déclaration de Validité. 6° Permis du Département de Justice & Police, constatant que les pièces sous n° 2-4-5 sont déposées dans des archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Pully &

à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

H. Günther, Julie-Alice Günther

Signatures des témoins :

Hermann Günther, à Francfort s. M. Alfred Jalland, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 19 septembre 1937 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame veuve Julie Alice Günther née Marcel mentionnée ci-contre dans le droit de civil du canton de Vaud et des communes de Lausanne et Paudex.

Lausanne, le 14 octobre 1937.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 9<sup>e</sup> à l'état civil à Pully R. au 17. 10. 37.

Par décision du 10 mars 1937 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'à la seconde partie, nom de la mère de l'épouse est Françoise et non pas Sophie.

Lausanne, le 13 mars 1937.

L'officier de l'état civil :

[Signature] à Pully.



1887

N° 282

Rouilly &amp; Bovard

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rouilly, Auguste-Émile-Paul-Samuel, Employé au Gaz,

de Echichens \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Landanne, le seize Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fils de Marc Henri Rouilly, décédé, \_\_\_\_\_

et de Françoise Louise Besson, à Landanne, \_\_\_\_\_

2° Bovard, Julie, \_\_\_\_\_ Repasseuse, \_\_\_\_\_

de Espères, \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Landanne, le neuf Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_

fille de Jean Isaac Bovard, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marie Henriette Blanc, sa femme, sa \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Echichens, Espères & Landanne, le quatre, sept & huit  
Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux... Promesse  
de mariage... Certificats de publication  
de Echichens, Espères & Landanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de Comté

Vufflens-le-Château. \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Auguste Rouilly  
Julie Rouilly

Signatures des témoins:

Marcel Huispien, domiciliés  
à Landanne  
Louis Anandruy

L'officier de l'état civil:

Paul Romani

N° 223  
Bize & Détraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept de Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept,

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bize, Louis, Escher,

de Villarsel domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Sayane, le trois avril mil huit cent cinquante-neuf,

filz de Jaques Louis Bize, boulanger à Sayane,

et de Nynie Georgine Ringwald, décédée.

2° Détraz, Louise-Charlotte, sans profession,

de Savigny-fozel domiciliée à Pully (Chamblandes)

Célibataire,

née à Savigny-fozel, le vingt-neuf avril mil huit cent cinquante-neuf,

fille de Charles Louis Détraz, vigneron,

et de Rose Louise née Goret, décédée.

Les publications ont eu lieu à Villarsel Savigny-fozel, Pully Landanne, les vingt-trois & vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villarsel, Savigny-fozel, Pully & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Pully

fozel, Savigny & Villarsel.

Signatures des époux :

Bize Louis

Bize Louise

Signatures des témoins :

M. Nicolle

Louis Martin Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1887

N° 284

Favre et Kuhnén

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Favre, Marc-Henri-Louis-François, Sellier,

de Geumoens-la-Ville \_\_\_\_\_ domicilié à Beguins \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Geumoens-la-Ville, le quinze Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante, \_\_\_\_\_

fils de Frédéric Favre, Coiffeur à Beguins, \_\_\_\_\_

et de Anna Barbara née Marky, Cuisinière à Berne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Kuhnén, Eliza, \_\_\_\_\_ Couturière,

de St Etienne (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Beguins, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Beguins, le vingt deux \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois \_\_\_\_\_

fille de Frédéric Kuhnén, agriculteur à Beguins \_\_\_\_\_

et de Luette née Benz, Blanchisseuse à Beguins, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Geumoens-la-Ville, St Etienne & Beguins, les premiers  
& trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ autorisation de l'Etat Civil de  
Beguins \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Beguins, Echallens & St Etienne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

\_\_\_\_\_ Henri Favre, \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Eliza Favre \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

\_\_\_\_\_ Abregot Henri \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Favrat Hippolyte \_\_\_\_\_  
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N° 285  
Giroud & Dagon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Giroud, Albert,** \_\_\_\_\_ agriculteur, de Grandevant \_\_\_\_\_ domicilié à Champagne, \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Cercelles & Concie, le dix-huit Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_ fils de Samuel Giroud \_\_\_\_\_

et de Louise née Giroud, agriculteurs à Champagne \_\_\_\_\_

2° **Dagon, Mathilde,** \_\_\_\_\_ Ménagère, de Ommens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Ommens, \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Ommens, le vingt-cinq février \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-quatre, \_\_\_\_\_

filles de défunt Henri Louis Dagon, \_\_\_\_\_

et de Rosine née Ferrisat, à Ommens. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Grandevant, Champagne & Ommens, les huit & dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil de Champagne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Champagne & Concie \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Albert Giroud  
Mathilde Giroud

Signatures des témoins :

Devenoge Ch. } domiciliés à Vassan  
H. P. } \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 226 1887**Brouilhet et Siebenmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Brouilhet, Xavier-Antoine**, \_\_\_\_\_ Jantice, \_\_\_\_\_

de Villars-le-Comtois, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le vingt-huit Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Jean Lion-Antoine-Marie Brouilhet, Jantice, \_\_\_\_\_

et de Geneviève Marie Renée Buechet, la femme, domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Siebenmann, Hélène**, \_\_\_\_\_ Sans profession, \_\_\_\_\_

de Aarau, \_\_\_\_\_ domiciliée à Montreux, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Aarau, le six Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_

fille de Gottlieb Siebenmann, \_\_\_\_\_

et de Johanna née Kieck, les deux décédés \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Comtois, Aarau, Lausanne & Montreux, les  
vingt-sept & vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Villars-le-  
Comtois, Aarau, Lausanne & Montreux, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Montreux,

Echallens &amp; Aarau, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Xavier Brouilhet

Hélène Brouilhet

Signatures des témoins :

Jean \_\_\_\_\_ domiciliés

M<sup>lle</sup> Pissay \_\_\_\_\_ Lausanne

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

Par jugement rendu le 18 Septembre  
1902 déclaré définitif le 8 décembre suivant,  
le tribunal civil du district de Lausanne a  
dissous par le divorce le mariage inscrit ci-  
contre.

Le divorce a été prononcé aux torts du  
mari, en vertu de l'article 107 de la loi fédérale du  
24 décembre 1874.

Lausanne le 19 décembre 1902.

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 287  
**Wicki & Rufener**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-  
sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Wicki, François**, Boucheur,  
 de Schupfheim (Lucerne) domicilié à Nandame,  
 Célibataire,

né à Collonges (Valais), le vingt-sept Juillet mil huit cent soixante,  
 fils de Nicolas Wicki, Charpentier,

et de Marie Victoire née Lechen, domiciliée à Collonges

2<sup>o</sup> **Rufener, Anna-Rosa**, Cuisinière,  
 de Endorf (Commune de Sigriswyl) (Berne) domiciliée à Nandame,  
 Célibataire,

née à Nandame (Berne), le vingt-six Décembre mil huit cent soixante-quatre,  
 fille de Christian Rufener

et de Anna née Berger les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Schupfheim, Endorf & Nandame, les quinze, dix-sept  
 & vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Schupfheim  
Endorf (Sigriswyl) & Nandame

Communiqué : à l'état civil de Schupfheim  
& Sigriswyl

Signatures des époux :

Wicki François  
Rosa Wicki

Signatures des témoins :

J. Fichter domiciliés  
H. Marie Nandame

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1887

N° 288

Mazson et Chauvet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trois Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Mazson, Louis-Jules,** \_\_\_\_\_ agriculteur

de Ecublens, \_\_\_\_\_ domicilié à Joli-Mont près St-Légier, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Collombier le vingt Sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit, \_\_\_\_\_

fil de François Henri Mazson, décédé, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Suzanne Françoise née Pommaz, à Granges-Marnand, \_\_\_\_\_

2° **Chauvet, Eliza-Louise-Henriette-Dorine,** \_\_\_\_\_

de Collombier \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Collombier, le Sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante, \_\_\_\_\_

filles de Isaac François Chauvet \_\_\_\_\_

et de Louise Françoise née Durand, les deux décédés. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ecublens, Collombier, St-Légier & Lansanne, les quatre dix & huit octobre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de St-Légier. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de St-Légier

Ecublens & Vulliamoz. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Louis Mazson*  
*Elisa Mazson*

Signatures des témoins:

*J. Bozias* } domiciliés  
*P. H. H. H.* } à Lansanne

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 289

**Perroud soit Perrenoud  
ou Abetel.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 22 juin 1894 le  
Conseil d'Etat a ordonné que l'acte de  
mariage ci-contre sera rectifié dans  
ce sens que le nom de famille Grand  
Guillaume Perrenoud sera substi-  
tué au nom Perroud soit Perrenoud.  
Inséré sur l'invitation du Préfet de  
Justice et Police le 27 juin 1894.

L'Officier de l'Etat Civil:  
Uli Mercand, substit

Par jugement rendu le vingt trois novembre  
mil huit cent quatre vingt trois déclaré de  
faulx et exécuté le seize décembre suivant  
le Tribunal civil du district de Lausanne a  
déclaré par le divorce le mariage inscrit  
ci-contre. Le divorce a été prononcé contre  
le mari en vertu de l'article 116 de la loi  
fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 26 décembre 1893.  
L'Officier de l'Etat Civil:

Aujourd'hui trois Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perroud soit Perrenoud, Frédéric-Samuel-Louis,**  
de Echandens & La Sagne (Nanchatel) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Echandens, le six Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_  
fils de François Louis Perroud soit Perrenoud, agriculteur, \_\_\_\_\_  
et de Henriette Melanie née Felicier, La femme, à Echandens.

2° **Abetel, Rose-Emma,** \_\_\_\_\_ Ménagère,  
de Belmont sur Lausanne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Belmont \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Belmont le seize Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_  
fille de Jean François Abetel, agriculteur, \_\_\_\_\_  
et de Louise née Bantard, à Belmont.

Les publications ont eu lieu à Echandens, Belmont & Lausanne, les dix, sept &  
huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept, de même qu'à la Sagne \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_
- Promesse de mariage \_\_\_\_\_
- Certificats de publications de \_\_\_\_\_  
Echandens, La Sagne, Belmont & \_\_\_\_\_  
Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_  
Vevay, La Sagne & Pully \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Fidèle Perrenoud*  
*Emma Perrenoud*

Signatures des témoins :

*Ch. Juss*  
*Michael Zan*  
domiciliés à Lausanne

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*



1887

N<sup>o</sup> 290

Rouge &amp; Rubin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trois Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Rouge, David Samuel,** \_\_\_\_\_ Concierge,

de Aigle, \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

veuf de Françoise Marguerite Anna Dizerens, d'éc. le vingt six Mars mil huit cent quatre  
vingt-sept. \_\_\_\_\_

né à Aigle, le neuf février \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante quatre. \_\_\_\_\_

fils de Jean David Rouge, vigneron, \_\_\_\_\_

et de Marie Louise Morier, La femme, domiciliée à Aigle. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Rubin, Jenny,** \_\_\_\_\_ sans profession

de Reichenbach (Bern) \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire. \_\_\_\_\_

née à Landanne, le vingt sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante six, \_\_\_\_\_

fille de Jean Elie Rubin, agriculteur, à Prilly, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Swanne née Joyet, d'éc. d'éc. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle, à Reichenbach & à Landanne, le vingt quatre  
& vingt six Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Aigle \_\_\_\_\_

Reichenbach &amp; Landanne. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil d'Aigle \_\_\_\_\_

&amp; de Reichenbach. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*[Signature]*  
*Jenny Rouge*

Signatures des témoins:

*[Signature]*  
*Elie Rubin* Landanne

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*  
*[Signature]*

N<sup>o</sup> 291  
**Barbezat & Dupraz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Barbezat, Louis-Georges-Charles**, \_\_\_\_\_ Imprimeur, \_\_\_\_\_  
 de Grand-Bayard (Nanchatel) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
 Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Bière, le vingt-cinq Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-quatre, \_\_\_\_\_  
 fils de Louis Barbezat, boulanger, \_\_\_\_\_  
 et de Samy Musy, domiciliés à Lausanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Dupraz, Lina-Bertha**, \_\_\_\_\_ Repasseuse, \_\_\_\_\_  
 de Oulens (Echallens) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
 Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le seize Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante, \_\_\_\_\_  
 fille de François Louis Dupraz, \_\_\_\_\_  
 et de Jeanne Suzanne Louise Blane la femme, les deux décédés \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Grand Bayard, Oulens & Lausanne, les trois quatre & cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- \_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Promesse de Mariage. \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Certificats de publication de \_\_\_\_\_  
 Grand-Bayard, Oulens & Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_  
 Grand-Bayard & Echallens \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Barbezat*  
*Bertha Barbezat*

Signatures des témoins :

*Marius Corbari* domicilié \_\_\_\_\_  
*Ernest Curehod* de Lausanne \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1887

N° 292

Lavanchy et Berquetand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lavanchy, Emile-Auguste-Frédéric, Employé S.O.S.

de Savigny-Forêt \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le huit février \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit, \_\_\_\_\_

fils de François-Louis Lavanchy, Négociant, \_\_\_\_\_

et de Marianne-Louise-Henriette-Jeanne Corbaz, à Lausanne \_\_\_\_\_

2° Berquetand, Marie-Évige, \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

de Vélèges (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à Martigny-Ville, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Martigny-Ville, le dix-huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept, \_\_\_\_\_

fille de Pierre Berquetand, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Louise née Oddy, domiciliés à Martigny-Ville. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forêt, Vélèges, Martigny-Ville &amp; Lausanne, les huit, neuf &amp; onze octobre mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Savigny

Forêt, Vélèges, Martigny &amp; Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Savigny, Forêt, Vélèges &amp; Martigny \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Lavanchy

Marie Berquetand

Signatures des témoins :

Evarat Huispiet

H. Louis les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil

P. Ronin

\_\_\_\_\_

N° 293  
Tuchschmid & Kofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Cinq Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tuchschmid, Jacob,** \_\_\_\_\_ Cafetier, \_\_\_\_\_

de Thundorf (Thurgovie) \_\_\_\_\_ domicilié à Vandanne, \_\_\_\_\_

veuf de Catherine Hui, dès le vingt Mars mil huit cent quatre-vingt six, \_\_\_\_\_

né à Unterschlatt (Thurgovie), le vingt-quatre Janvier mil huit cent quarante cinq \_\_\_\_\_

fils de Jacob Tuchschmid, Régent, \_\_\_\_\_

et de Anna née Huber, sa femme, les deux à Unterschlatt. \_\_\_\_\_

2° **Kofer, Elise-Albertine,** \_\_\_\_\_ Maîtresse de pension, \_\_\_\_\_

de Etziken (Solure) \_\_\_\_\_ domiciliée à Vandanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Moutier (Berne), le dix-huit Septembre mil huit cent cinquante-deux, \_\_\_\_\_

fille de Pierre Joseph Kofer, décédé, \_\_\_\_\_

et de Julie née Faisse, sa femme, domiciliée à Vandanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Thundorf, Etziken & Vandanne, les vingt, vingt-  
un & vingt-deux Octobre mil huit cent quatre-vingt sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Acte de décès de la précédente femme de \_\_\_\_\_

l'Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Thundorf \_\_\_\_\_

Etziken & Vandanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Thundorf \_\_\_\_\_

& Etziken. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*J. Tuchschmid*  
*Albertine Tuchschmid*

Signatures des témoins :

*J. Vettli* Jean Fischer  
les deux à Vandanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1887

N° 294

Dupuis et Willrich

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dupuis, Jean-Antoine, \_\_\_\_\_ Commis,

de Bellevue (Genève) \_\_\_\_\_ domicilié à Genève, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Genève, le vingt-deux Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-quatre, \_\_\_\_\_

filz de Christ Benjamin Dupuis, facteur postal, \_\_\_\_\_

et de Marie Françoise Dumon, sa femme, domiciliés à Genève. \_\_\_\_\_

2° Willrich, Elisabetha, \_\_\_\_\_ Lingère,

de Lauterecken (Bavière) \_\_\_\_\_ domiciliée à Genève, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lauterecken, le vingt-sept Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-cinq \_\_\_\_\_

fille de Christian Willrich \_\_\_\_\_

et de Thérésia Brendammont, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Genève, Bellevue & Lauterecken, les sept & dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Par jugement rendu le dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, déclaré définitif le quatorze juin suivant, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'article 46 lettre b) de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 16 juin 1897.

L'officier de l'état civil:

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Genève. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Genève

(Bureau Cantonal) & à la Chancellerie

Claude \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Dupuis Jean  
Dupuis Elisabeth

Signatures des témoins:

Benjamin Chevallier  
Charles Geneyen

L'officier de l'état civil:

\_\_\_\_\_

N° 295

**Morin & Saulmer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-

Sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Morin, Jean-Gustave-Adolphe**, Docteur en médecine,

d'origine française, domicilié à Saint-Louis (Sénégal)

célibataire,

né à Paris (2<sup>e</sup> arr.), le vingt Décembre mil huit cent cinquante-huit,

filz de Henry Parfait Morin, Docteur en médecine,

et de Marie Adèle Sarah Monod, son épouse, à Paris.

2° **Saulmer, Hannah-Mathilde-Amélie**,

dé Congénies (Gard) France, domiciliée à Laudanne,

célibataire,

née à Laudanne, le treize Octobre mil huit cent soixante-une,

fille de Louis Sully Saulmer, Pasteur,

et de Marie Françoise Cook, son épouse, domiciliée à Laudanne.

Les publications ont eu lieu à Paris, Congénies, St-Louis & Laudanne, les treize,  
dix-sept & dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signé des témoins

Th. Faulmer  
Clément M. Morin

S. Saulmer, Cook  
Morin

M. Morin, Monod

M. Saulmer, Cook

P. A. Waller

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Constantement des pièces  
mère des Epoux. 3° Promesse de mariage. 4° Cert. de publica-  
tion de St-Louis, Paris & Congénies. 5° Déclaration de validité. 6°  
Permis au Département de Justice & Police constatant  
que les pièces sont 11<sup>es</sup> 2, 4 & 5 sont déposées dans ses archives

7° Certificat de publication de Laudanne

Communiqué : à la Chancellerie Com<sup>m</sup>

Comité

Signatures des époux :

J. Morin  
Amélie Morin

Signatures des témoins :

William Monod à Paris  
W. Morin à Paris  
Ch. Faulmer, capit. théol.  
Th. Rivier, docteur à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1887

N° 296.

Krähentühl et Pakud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Krähentühl, Jacob,** \_\_\_\_\_ *Commerçant*de *Läzawyl (Dane)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_*Célibataire*, \_\_\_\_\_né à *Kirchberg*, le deux avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante six, \_\_\_\_\_fils de *Jacob Krähentühl, agriculteur*, \_\_\_\_\_et de *Maria Schär, à Lodingue*, \_\_\_\_\_2° **Pakud, Isaline,** \_\_\_\_\_ *Cuisinière*de *St Cerges*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_*Célibataire*, \_\_\_\_\_née à *Granges près Marmand*, le vingt-neuf juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_fille de *Jean Louis Pakud, aisé*, \_\_\_\_\_et de *Lizette marianne née Chappuis, aisé*, \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Läzawyl, St Cerges & Lausanne*, les onze & douze  
septembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Copies de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_*Premesse de mariage* \_\_\_\_\_*Certificat de publication de Läzawyl, St**Cerges & Lausanne*, \_\_\_\_\_Communiqué : à l'Etat Civil de *Läzawyl**St Cerges*, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jacob Krähentühl**Isaline Pakud*

Signatures des témoins :

*Barthelme Hüssli* *amicus**Wilhelm Hirt* *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 297  
**Freymond et Pahud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Freymond, Louis-Auguste**, \_\_\_\_\_ agriculteur, \_\_\_\_\_  
 de Saint-Cierges, \_\_\_\_\_ domicilié à St Cierges, \_\_\_\_\_  
 Célibataire, \_\_\_\_\_

né à St Cierges, le trente-un Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux, \_\_\_\_\_  
 fils de Jules Freymond, agriculteur, \_\_\_\_\_  
 et de Adèle née Pache, domiciliés à St Cierges, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Pahud, Marie-Éraline**, \_\_\_\_\_  
 de Biéley-Magnoux \_\_\_\_\_ domiciliée à Biéley-Magnoux, \_\_\_\_\_  
 Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Biéley-Magnoux, le dix-huit février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-un, \_\_\_\_\_  
 fille de Abram Alexandre Pahud, agriculteur, \_\_\_\_\_  
 et de Jeanne Marie Louise née Pahud domiciliés à Biéley-Magnoux \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à St Cierges & Biéley-Magnoux, le vingt-cette mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Autorisation de l'Officier de  
 l'Etat Civil de Saint Cierges \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

St Cierges & Donneloye \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

\_\_\_\_\_ Louis Freymond \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Marie Freymond \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

\_\_\_\_\_ Gustave Pahud à Biéley-Magnoux \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Albrucand à Landanne \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_



1887

N° 298

Dupuis & Corday

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze Novembre mil huit cent quatre-vingt-

Sept. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dupuis, Jules-David, laitier

de Belmont & Yverdon, domicilié à Belmont

Célibataire

né à Belmont, le vingt-huit Juin mil huit cent Soixante

fils de Pierre Daniel Dupuis, agriculteur

et de Jeannette née Gim, domiciliée à Belmont

2° Corday, Aline, sans profession

de Chapellès domiciliée au Villaret cize Belmont

Célibataire

née à Chapellès, le dix décembre mil huit cent Soixante sept,

fille de Jean Philippe Corday, agriculteur

et de Jeannette née Devay, domiciliée au Villaret

Les publications ont eu lieu à Belmont & Chapellès, les premier & trois octobre mil huit cent quatre-vingt-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Belmont

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de Belmont & St Cierges

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Jules David Dupuis  
Aline Dupuis

Signatures des témoins:

Philippe Corday <sup>domicilié au Villaret</sup>  
Jeannette Corday

L'officier de l'état civil:

J. Bernand

N<sup>o</sup> 299  
Klein et Oppenländer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Klein, Jules-Arthur, ouvrier,  
de Ludwigsburg (Wurtemberg) domicilié à La Chaux-de-fonds,  
veuf de Louise Barbara née Hilli, d<sup>éc</sup> le vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

né à La Chaux de fonds, le vingt-cinq décembre mil huit cent cinquante-six,  
fils de Albert Jules Klein

et de Anna Madeline Genevieve née Fehr, les deux à Stein (Schaffhouse)

2<sup>o</sup> Oppenländer, Georgine-Carolina-Bertha,  
de Heilbronn (Wurtemberg) domiciliée à La Chaux de fonds,  
Célibataire,

née à Heilbronn, le vingt-cinq décembre mil huit cent cinquante-trois,  
fille de Carl Oppenländer,

et de Wilhelmine Friederike née Eberbach, les deux à Stuttgart,

Les publications ont eu lieu à Heilbronn, Ludwigsburg & Chaux de fonds, les quinze treize et vingt-un Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Offi de l'Etat Civil  
de La Chaux de fonds.

Signatures des époux :

Jules Klein  
Bertha Klein

Signatures des témoins :

M. H. Schmitt  
Jean Wenger

Communiqué : à l'Etat Civil de :

La Chaux de fonds & à la Chancellerie  
Cantonale.

L'officier de l'état civil :

J. Bernasconi

N° 300

1887

Falcu &amp; Aubertet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze Novembre mil huit cent quatre-vingt-

Sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Falcu, Léonard-François-Louis, Employé au Chemin de fer,

de Vallorbes, domicilié à Dyon avant à Vallorbes,

veuf de Rose Julie née Grollet, née le dix-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

né à Vallorbes, le dix-neuf Décembre mil huit cent cinquante-sept,

fils de Louis Jérémie Falcu, agriculteur,

et de Suzette-Élie née Glardon, sa femme, les deux à Vallorbes.

2° Aubertet, Emma-Henriette, — Institutrice, —

de Savoie, domiciliée à Orbe, avant à Vallorbes, —

Célibataire,

née à Orbe, le vingt-quatre Juin mil huit cent Soixante-deux,

fille de François-Louis Aubertet, maréchal,

et de Henriette Louise Béguin, sa femme, les deux à Orbe.

Les publications ont eu lieu à Vallorbes Savoie, Dyon & Orbe, les vingt & vingt-deux  
Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de  
Dyon.\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_Communiqué: à l'Etat Civil de  
Vallorbes, Dyon, Orbe & Chavornay\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

L. Falcu  
Emma Falcu

Signatures des témoins:

L. Falcu à Genève  
Josa Aubertet à Vallorbes  
Mlle Jaquet  
J. Aubertet père

L'officier de l'état civil:

J. Bernan

N° 301

*Kunziker & Pache*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kunziker, Marc-Polir*, \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Moosleerau (Algérie) \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Agiez, le six février \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fils de Adolphe Kunziker, maréchal, \_\_\_\_\_

et de Louise Jenny Béaz, domiciliés à Moosleerau, \_\_\_\_\_

2° *Pache, Fanny-Lucie*, \_\_\_\_\_

de Epalinges, \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Landanne, le dix-neuf Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-huit, \_\_\_\_\_

fille de Jean David Pache, agriculteur à Epalinges, \_\_\_\_\_

et de Louise Françoise Bernat, la femme, accédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Moosleerau, Epalinges & Landanne, les vingt-deux, vingt-trois & vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

Cementement au père de l'Épouse. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Moosleerau

Epalinges & Landanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Moosleerau

& Epalinges \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Marc Kunziker*  
*Lucie Kunziker*

Signatures des témoins :

*Favard Charles*  
*Breit* les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

*J. Bernat*

1887

N° 302

Perret et Samson

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix Sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-

Sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Perret, Henri-Daniel,** Apprenti,de Essertines M. Verdun, domicilié à Lausanne,veuf de Adèle Marie Adine née Perret, née le dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-Sept,né à Verdun, le huit mai mil huit cent cinquante-troisfils de Jean Daniel Perretet de Fanny née Guilleud, les deux décédés.2° **Samson, Lina-Elisa,** Apprentie,de St Saphorin à Lavaux, domiciliée à Lausanne,Célibatairenée à Lausanne, le quinze Juillet mil huit cent Soixante-troisfille de Noë Louis Samson,et de Victoire Joséphine née Vostaz, sa femme, les deux décédés.Les publications ont eu lieu à Essertines, St Saphorin & Lausanne, les vingt-cinq, vingt-six & vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-Sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.Promesse de mariage.Certificats de publication de Essertines, St Saphorin & Lausanne.Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'EpouxCommuniqué: à l'Etat Civil de Essertines  
(Verdun)St Saphorin (Chexbres)

## Signatures des époux:

Daniel PerretElisa Perret

## Signatures des témoins:

Marc SamsonJ. Moser, les deux à Lausanne

## L'officier de l'état civil:

J. Bernand

N° 303

**Cretenoud & Rouge**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cretenoud, Jules-Henri-Samuel**, fabricant d'instruments de musique

de Renens, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Renens, le huit Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux, \_\_\_\_\_

fils de Jean Louis Cretenoud, fabricant d'instruments de musique, \_\_\_\_\_

et de Susanne née Paquier, sa femme, domiciliés à Lausanne, \_\_\_\_\_

2° **Rouge, Marie-Annette-Augustine-Louise**, Repasseuse,

du Mont d'Or Lausanne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le six Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-un, \_\_\_\_\_

fille de Ferdinand Daniel Rouge, \_\_\_\_\_

et de Augustine Louise Corzat, sa femme, ses deux décédés, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Renens Le Mont d'Or Lausanne, les vingt-neuf Octobre, premier & deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage, \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Renens \_\_\_\_\_

Le Mont d'Or Lausanne, \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Romancl \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Cretenoud

Augustine Cretenoud

Signatures des témoins :

M. Nicollin } domiciliés

J. Laguerre } Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernaud

1887

N° 304

**Ducet et Paccard née Beroud**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-sept Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Ducet, Alfred-Samuel,** Employé de Commerce,

de Eubléns à St Sulpice, \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne \_\_\_\_\_

veuf de Louise Marie née Raymond, dès le vingt Mai mil huit cent quatre-vingt-trois.

né à Echandens, le huit février \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-trois,

fil de Abram Henri Ducet, agriculteur à Lutry \_\_\_\_\_

et de Louise Sudanne née Girardet, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

2° **Paccard née Beroud, Louise-Janny,** Couturière,

de Trévouloup \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

divorcée de Jean Louis Paccard, dès le dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt-six.

née à Palézieux, le vingt février \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_

filles de Jean-Frédéric Beroud, agriculteur aux Monts de Cordier à Vevey, \_\_\_\_\_

et de Marianne Marguerite née Blanchoud, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Eubléns, St Sulpice, Trévouloup & Landanne, les quinze, seize & dix-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Acte de décès de la précédente femme de l'Epoux \_\_\_\_\_

Acte de divorce de l'Epouse \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de St Sulpice  
Eubléns, Trévouloup & Landanne \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Eubléns & Lucens \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Alfred Ducet*  
*Louise Ducet*

Signatures des témoins:

*Frenhlon* } domicilié  
*J. Mane* } à Landanne

L'officier de l'état civil:

*J. Bernaud*

N<sup>o</sup> 305  
**Cruchon & Dance**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cruchon, Charles-Henri**, \_\_\_\_\_ Célibataire \_\_\_\_\_

de Berchies \_\_\_\_\_ domicilié à l'Orient de l'Orbe, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le premier Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-cinq \_\_\_\_\_

fils de Louis Henri Cruchon, cède, \_\_\_\_\_

et de Elise Madeleine Bovey, ménagère, à Lausanne. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Dance, Isaline-Suzanne**, \_\_\_\_\_ Ménagère \_\_\_\_\_

de Villotte & Lutry, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Aron, le trente Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-neuf, \_\_\_\_\_

fille de Pierre Louis Dance, vigneron à Aron, \_\_\_\_\_

et de Suzanne Françoise Isaline née Paribod, à Lausanne. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Berchies, Villotte Lutry, Le Sentier, Le Brassard et  
 Lausanne, les onze, douze & treize Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil  
 de l'arr<sup>t</sup> du Sentier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
 Lutry, Pully, St Cerges & du Sentier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Charles Henri Cruchon*  
*Isaline Cruchon*

Signatures des témoins :

*A. Girardet*  
*Frédéric Hopfer*  
 les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 306 1887

Gaudin et Pillet.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

6-244  
Aujourd'hui vingt-deux Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gaudin, David-Lucien, \_\_\_\_\_ fabricant, \_\_\_\_\_

de Landanne, Morzes, Dyon et Sévrey \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Landanne, le vingt-cinq Aout \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux \_\_\_\_\_

fils de Henri Paul François Louis Gaudin, \_\_\_\_\_

et de Marie Catherine Chapuis, sa femme, les deux décédés \_\_\_\_\_

2° Pillet, Henriette-Fanny, \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

de Villars-Bramard et de Seignaux, \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Landanne, le vingt-dix Aout \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit \_\_\_\_\_

fille de Marc Charles Louis Pillet, absent, \_\_\_\_\_

et de Fanny Cache sa femme, domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Landanne, Morzes Dyon, Sévrey, Villars-Bramard  
Seignaux à Landanne, les vingt-deux, vingt-trois & vingt-cinq Aout mil huit cent  
quatre-vingt-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux - Consentement  
de la mère de l'Epoux - Acte de notoriété constatant  
l'absence du père - Promesse de mariage -  
Certificats de publication de Landanne,  
Morzes, Dyon, Sévrey, Villars-Bramard et  
Seignaux.

Communiqué à Morzes, Dyon, Gumez

Villars.

Signatures des époux:

David Gaudin  
Fanny P. Gaudin

Signatures des témoins:

[Signature]  
[Signature] les sous à Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 305

*Jeanneret & Dupont*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt quatre Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° *Jeanneret, Auguste,* \_\_\_\_\_ *Agriculteur* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cravet (Neuchâtel)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Etoy* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*Célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Etoy*, le vingt Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Nous Jeanneret, siccédé* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Isaline née Mercier, sa femme*, à *Etoy* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° *Dupont, Jeanne,* \_\_\_\_\_ *Sans profession* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bardonnex (Genève)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Nandanne* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*Célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Dullin* le trois Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-cinq* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Pierre Dupont, maître de pension* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Marie née Viet, sa femme*, à *Nandanne* \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Nandanne, Cravet, Bardonnex & Etoy*, les vingt-cinq, vingt-six & vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ *Autorisation de l'Etat Civil de*  
*Montien St Pex.* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué : à l'Etat Civil de *Cravet*

\_\_\_\_\_ *Bardonnex (B.C.) & St Pex* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Auguste Jeanneret*  
*Jeanne Jeanneret*

Signatures des témoins :

*Auguste Buchin à Etoy*  
*Cesaire Viet à Vulliamis*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1887

N° 308

Delacrétaz &amp; Neiger

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt quatre Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Delacrétaz, Louis-John,** \_\_\_\_\_ *Commerçant,*de *Lapraz et d'Yverne,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à *La Praz,* le huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_fils de *François Louis Delacrétaz* \_\_\_\_\_et de *Louise Corden,* les deux *décédés* \_\_\_\_\_2° **Neiger, Louise,** \_\_\_\_\_ *Garde Malade,*de *Meiringen (Berne)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Berne,* \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à *Stemmlen,* le trois Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_fille de *André Neiger* \_\_\_\_\_et de *Catherine Perrin,* les deux *décédés* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *La Praz, Yverne, Meiringen, Lausanne & Berne,*  
les premier, deux & cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_*Promesse de mariage* \_\_\_\_\_*Certificats de publication de Lapraz, Yverne, Meiringen, Berne & Lausanne* \_\_\_\_\_Communiqué: à l'Etat Civil de *Berne,**Meiringen, Romainmôtier & Orge* \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Louis John Delacrétaz*  
*Louise Delacrétaz*

Signatures des témoins:

*Mr: Ls: Bihan*  
*Elsie Bolaz Delacrétaz*  
*domiciliée à Lapraz*

L'officier de l'état civil:

*J. Bernaud*

N<sup>o</sup> 309  
**Chevalley & Schläppi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chevalley, Jean-Jaques,** \_\_\_\_\_ Cultivateur,

de Châtelard, \_\_\_\_\_ domicilié à Chailly (Châtelard) \_\_\_\_\_

veuf de Sophie née Dulochet, dès le premier décembre mil huit cent Septante-huit, \_\_\_\_\_

né à Brent (Châtelard) le six novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent vingt \_\_\_\_\_

fils de Jean David Abram Chevalley, \_\_\_\_\_

et de Henriette née Bonjour, les deux décédés. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Schläppi, Elise-Marie,** \_\_\_\_\_ Ménagère,

de La Xenk (Geneve) \_\_\_\_\_ domiciliée à Fc Choisi (Châtelard) \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Eavel (Châtelard) le vingt-sept cent mil huit cent cinquante-six, \_\_\_\_\_

fille de Jean Schläppi, absent du Pays, \_\_\_\_\_

et de Susanne Venise née Cochard, domiciliée à Eavel \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu au Châtelard & à La Xenk, les quatre et cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
 Montreux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

La Xenk de Montreux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jean Jacques Chevalley  
 Elise Schläppi

Signatures des témoins :

Henri Rody les deux à Châtelard  
 A. Grandel

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N° 310 1887

*Jaquier et Chenevard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
sept. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquier, Alfred,* \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

de *Peuges et Sorrens,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Peuges et Sorrens,* \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à *Peuges et Sorrens,* le vingt-cinq Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre \_\_\_\_\_

fils de *Jules Jaquier* \_\_\_\_\_

et de *Isaline* née *Curchod,* agriculteurs à *Peuges et Sorrens,* \_\_\_\_\_

2° *Chenevard, Alice-Adèle,* \_\_\_\_\_ Ménagère \_\_\_\_\_

de *Corcelles-le-Jorat,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Corcelles,* \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à *Chapeliers,* le vingt-quatre Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_

filles de *Alexis Chenevard* \_\_\_\_\_

et de *Delphine* née *Dubois,* agriculteurs, à *Corcelles,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Peuges et Sorrens* & *Corcelles-le-Jorat* les douze & quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'état civil de St Cierges*

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de \_\_\_\_\_

*St Cierges & Corcelles-le-Jorat* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Alfred Jaquier*

*Alice Jaquier*

Signatures des témoins :

*A. Chenevard* - à *Corcelles-le-Jorat*

*Tanny Burmens*, à *Corcelles*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*


N° 311  
Rod & Dermeules

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° **Rod, Jules,** \_\_\_\_\_ Agriculteur, de Ropraz, Coecelles-le-Jorat et Mézières, \_\_\_\_\_ domicilié au Châlet à Gobet, \_\_\_\_\_ veuf de Elida née Dermeules, née le deux avril mil huit cent quatre-vingt-six, \_\_\_\_\_ né à Ropraz, le deux août \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-deux, \_\_\_\_\_ fils de Samuel Rod, décédé \_\_\_\_\_ et de Jeanne Susanne née Rod, décédée, \_\_\_\_\_  
2° **Dermeules, Adèle,** \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_ de Ropraz, \_\_\_\_\_ domiciliée au Châlet à Gobet, \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_ née à Coecelles, le trois Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-neuf, \_\_\_\_\_ fille de Jean Samuel Dermeules, décédé, \_\_\_\_\_ et de Jeanne Rose née Porchet, de femme, à Coecelles-le-Jorat, \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à Ropraz, Coecelles-le-Jorat, Mézières & Nandanne, les premier, trois et quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_  
Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage. \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de Ropraz, Coecelles-le-Jorat, Mézières et Nandanne. \_\_\_\_\_  
Communiqué : à l'Etat Civil de Coecelles-le-Jorat & Mézières. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :  
**Jules Rod**  
**Adèle Rod**  
  
Signatures des témoins :  
**Jules Delacroux** } domiciliés  
**Lina Delacroux** } à  
} Nandanne  
  
L'officier de l'état civil :  


1887

N° 312

Hayward et Grivel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui premier Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Hayward, Georges-François-Louis-Henri, Cuidinier,

de Croydon (Surrey) Angleterre, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

veuf de Anne Marie née Feu, d'ès le dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-six. \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le vingt-quatre Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-un, \_\_\_\_\_

fils de Georges Hayward, décédé, \_\_\_\_\_

et de Henriette Louise Bally, sa femme, décédée. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Grivel, Maria-Anna-Lina, sans profession,

de Morges et St Livers, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Leipzig (Saxe), le quinze février \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_

fille de Marie Louise Grivel, domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Morges, St Livers & Lausanne, le quinze Octobre  
mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Acte de décès de la précédente femme de l'Epoux

Certificat de publication de Morges, St Livers &amp; Lausanne

Permis du Dép. de Justice &amp; Police constatant que la décla-

ration de validité & la dispense des publications en Angleterre  
sont déposés dans ses archives

Communiqué: à l'Etat Civil de

Morges &amp; Aubonne, ainsi qu'à la Chancellerie

Cantonale. \_\_\_\_\_

## Signatures des époux:

Georges Hayward

Lina Hayward

## Signatures des témoins:

A. Rouleau

H. Cottier

domiciliés  
à Lausanne

## L'officier de l'état civil:

J. P. P.

N° 313

*Charlon et Graden*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-81 / Aujourd'hui *premier Décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Charlon, Louis-Germain*, — Employé de Commerce —

de *Lansanne*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Lansanne*, \_\_\_\_\_

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

né à *Lansanne*, le *vingt-huit Octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *Soixante-quatre*, \_\_\_\_\_

fils de *Christian Jean Charlon, Directeur des Sépultures*, \_\_\_\_\_

et de *Henriette Kehler, sa femme, domiciliés à Lansanne*, \_\_\_\_\_

2° *Graden, Marie-Julie-Louise*, sans profession,

de *Sidelen (Beune)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lansanne*, \_\_\_\_\_

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

née à *Lansanne*, le *six avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent *Soixante-six*, \_\_\_\_\_

fille de *Jacob Graden, journalier, à Lansanne*, \_\_\_\_\_

et de *Esther Louise Lind, sa femme, décédée*, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lansanne & Sidelen*, les *cinq & dix Décembre* mil  
huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_

*Promesse de mariage* \_\_\_\_\_

*Certificats de publication de Lansanne, Sidelen & Lansanne*, \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état Civil de \_\_\_\_\_

*Lansanne & Sidelen*, \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*L. Charlon*

*M. Charlon*

Signatures des témoins :

*J. ...* domiciliés \_\_\_\_\_

*L. ...* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 314

1887 300

Muller et Regamey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 11 novembre 1898, déclaré définitif et exécutoire le 25 janvier 1899, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissout par le divorce le mariage inchoé et contra. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 116 S. 1 et cf. de la loi fédérale du 17 décembre 1874.

Lausanne le 1<sup>er</sup> février 1899.

Aujourd'hui premier décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Muller, Albert-Eugène, \_\_\_\_\_ Derruier,

de Fribourg, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Fribourg, le sept Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-sept, \_\_\_\_\_

fils de Elisabeth-Antoinette Muller, domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2° Regamey, Elise-Marie, \_\_\_\_\_ Cuidinier,

de Lausanne et de Forêt \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Chenaux sur Culley, le vingt-sept novembre mil huit cent soixante, \_\_\_\_\_

fille de Pierre Louis Regamey, Employé S. O. S., \_\_\_\_\_

et de Jeanne Louise née Pariseod, domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Lausanne & Forêt, le quatre & cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage, \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Fribourg Lausanne & Forêt. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état Civil de \_\_\_\_\_

Fribourg & Forêt, \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Eugène Muller

Elise Muller

Signatures des témoins:

Regamey P. G.

Durussel Ernest

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N<sup>o</sup> 315  
Walch et Chierrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre mil huit cent quatre-vingt-Sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Walch, Franz, Cocher,  
de Loèche-Ville (Valais) domicilié à Landanne,  
Célibataire,

né à Loèche-Ville, le deux Juillet mil huit cent cinquante-trois,  
fils de Franz Walch  
et de Geneviève née Stadelmann, les deux décédés

2<sup>o</sup> Chierrin, Marie-Olive, Cuisinière,  
de Chery (Fribourg) domiciliée à Landanne,  
Célibataire,

née à Chery, le quatorze Septembre mil huit cent cinquante-sept,  
fille de Nicolas florentin Chierrin, agriculteur,  
et de Marie Hélène née Pittet, domiciliés à Chery,

Les publications ont eu lieu à Loèche-Ville, Chery & Landanne, les vingt-un et vingt-deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Loèche-Ville, Chery & Landanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Loèche-Ville & Supterie (Chery)

Signatures des époux :

Franz Walch  
Marie Olive

Signatures des témoins :

Faurat Schippin  
Gottlieb Bollig les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1887

N° 316.

**Anderegg et Dieterle**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Les époux ci-dessus ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer par leur mariage:

Dieterle Jean Frédéric, né à Lausanne, le 14 Novembre 1857, inscrit comme fils illégitime de sa mère Anna Dieterle, à Vol. XIV fol. 116 n° 712 des naissances de l'arr<sup>c</sup> de Lausanne

Lausanne, le 1 Décembre 1887

*Friedrich Anderegg*

*Anna Anderegg*  
L'off. de l'Etat Civil:

*[Signature]*

Aujourd'hui premier Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Anderegg, Jean-Frédéric**, \_\_\_\_\_ *servant*,

de Wangen (Berno) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Wangen, le dix-neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Jean Frédéric Anderegg, curier de fabrique, \_\_\_\_\_

et de Elisabeth née Trösch, domiciliés à Wangen. \_\_\_\_\_

2° **Dieterle, Anna**, \_\_\_\_\_ *femme de chambre*

de Schramberg (Wurtemberg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Schramberg, le vingt-un Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-sept, \_\_\_\_\_

fille de Ferdinand Dieterle, boulanger à Schramberg \_\_\_\_\_

et de Emilie Schweizer, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Wangen, Schramberg & Lausanne, les vingt-sept et vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Consentement au père de l'Épouse \_\_\_\_\_

Promesses de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Wangen, \_\_\_\_\_

Schramberg & Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Wangen & à la Chancellerie Cantonale (pour mariage & légitimation) \_\_\_\_\_ ainsi le Di<sup>c</sup>, \_\_\_\_\_  
tribunal de Justice & Police de la légitimation \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Friedrich Anderegg*

*Anna Anderegg*

Signatures des témoins:

*Yvan Hoegis*

*Edh. Kuffeln*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 317

**Oulevay & Bizzat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre mil huit cent quatre-vingt-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Oulevay, Rodolphe,** Gendarme,

de Savoie domicilié à Duchy de Lansanne avant à St Cergues

Célibataire

né à Savoie, le neuf Mai mil huit cent Soixante-deux

fils de David Louis Oulevay, décédé,

et de Marianne Julie Berlox, sa femme, domiciliée à Clarens,

2° **Bizzat, Eugénie,** Cuisinière,

de Bechez domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Anzyers, le dix-huit Septembre mil huit cent cinquante-cinq

fille de Marc Henri Jean Bizzat, agriculteur,

et de Marianne née Vagnières, sa femme, domiciliée à Bechez,

Les publications ont eu lieu à Savoie, Bechez, St Cergues & Lansanne, les premier, deux, quatre & cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Savoie, Bechez, St Cergues et Lansanne

Communiqué : à l'état Civil de Charvonnay, St Cierges & St Cergues

Signatures des époux :

Oulevay Rodolphe  
&  
Eugénie Oulevay

Signatures des témoins :

A. Fouché domicilié à  
J. Mallet Stansanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1887

N° 318

Meyer et Gerber

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui premier Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Meyer, Jacob, Peintre,

de Audlingen (Schaffhouse) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Audlingen, le vingt-cinq avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante,

fils de Henri Meyer, acide,

et de Regula née Fehr, sa femme, à Glattfelden (Zurich)

2° Gerber, Adèle-Étienne-Suzanne, brocheuse,

de Oberon (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le vingt-avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept,

fille de Jean Gerber, acide,

et de Marie-Julie Jenny Ammann, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Audlingen, Oberon & Lausanne, les dix & onze Novan, \_\_\_\_\_  
vise mil huit cent quatre-vingt-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Audlingen Oberon & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Buchberg

& Herzogenbuchsee

Signatures des époux:

J. Meyer

Adèle Meyer

Signatures des témoins:

Car. Vit. Fortmann, domicilié

Jacq. Kuhn photographe Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 319  
**Jaques & Regamey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaques, François-Louis**, \_\_\_\_\_ agriculteur, de Nully & Eppedes, \_\_\_\_\_ domicilié à Vers-chez-les-Blanc / Landonne Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Savigny, le cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_ fils de Marc Henri Jaques, agriculteur, \_\_\_\_\_ et de Jeannette Augustine née Wagnon, les deux à Savigny, \_\_\_\_\_

2° **Regamey, Marie-Thérésine**, sans profession de Landonne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Vers-chez-les-Blanc, \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Vers-chez-les-Blanc, le dix Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-deux, \_\_\_\_\_ fille de Charles Louis Regamey, décédé, \_\_\_\_\_ et de Marie Elisabeth née Guinet, la veuve, Vers-chez-les-Blanc, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nully, Eppedes & Landonne, les neuf, onze & douze Novembre mil huit cent quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
 Promesse de mariage  
 Certificats de publication de Nully, Eppedes & Landonne

Signatures des époux :

François L<sup>ouis</sup> Jaques  
 Thérésine Jaques

Signatures des témoins :

François Guispin  
 Marie la femme de Landonne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Nully & Cully, \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1857

N° 320

**Benvegnin et Chaumeau  
de Chaumont**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Benvegnin, Alfred-Henri,** \_\_\_\_\_ agriculteur

de Vufflens-la-Ville \_\_\_\_\_ domicilié à Vufflens-la-Ville, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Vufflens-la-Ville, le Sept Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six, \_\_\_\_\_

fils de Félix Henri Benvegnin, agriculteur à Vufflens-la-Ville, \_\_\_\_\_

et de défunte Louise Idaline née Duperrut, \_\_\_\_\_

2° **Chaumeau de Chaumont, Maria Eugénie Caroline**

de Landanne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Landanne, le deux Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fille de Théodore Gustave Chaumeau, \_\_\_\_\_

et de Caroline Henriette Joséphine née Burnand, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville & Landanne, le douze Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ autorisation de l'état civil de  
Suffens. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de Suffens \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Alfred Benvegnin*  
*Maria Benvegnin*

Signatures des témoins:

*Alfred Benvegnin*  
*Jean de Saintobry*  
domiciliés à Vufflens-la-Ville

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 321  
Pillet & Parizod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 10 Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-Sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pillet, Constant,** \_\_\_\_\_ agriculteur, de Pampigny \_\_\_\_\_ domicilié à Pampigny \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Pampigny, le trente Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-trois, \_\_\_\_\_ fils de Friedrich Isaac Pillet, agriculteur à Pampigny, \_\_\_\_\_ et de Louise Henriette née Gardy, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

2° **Parizod, Marie,** \_\_\_\_\_ sans profession, de Lutry & de Villeret \_\_\_\_\_ domiciliée à Pampigny \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Colland, le quinze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante. \_\_\_\_\_ fille de Parizod Jean Samuel \_\_\_\_\_ et de Jeanne née Carrard, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Pampigny Lutry & Villeret, les vingt-deux & vingt-trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-Sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Antécession de l'Etat Civil de Pampigny \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Pampigny \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Pillet Constant  
Pillet Marie

Signatures des témoins :

M. Brien Fercalé  
à la Concession  
F. Biron Corbay  
Aline Rochat

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_



1887  
N° 322

Gyger et Oswald

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gyger, Frédéric du Filtz \_\_\_\_\_ Cocher,

de Gessenay (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Waldried (Berne), le dix Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-cinq \_\_\_\_\_

fils de Jean Gyger, décédé, \_\_\_\_\_

et de Elisabeth Abbiühl, sa femme, décédée. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Oswald, Thérèzia, \_\_\_\_\_ Cuisinière,

de Lichl (Amt Muelheim) Bade, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lichl, le neuf Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-quatre, \_\_\_\_\_

fille de Franz Adam Oswald, décédé, \_\_\_\_\_

et de Friederika née Guggenbühler, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Lichl & Lausanne, le quatre et vingt-deux  
novembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Gessenay

Lichl &amp; Lausanne. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état Civil de  
Gessenay & à la Chancellerie de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Gyger - Frédéric

Oswald - Thérèzia

Signatures des témoins :

Merodanger Jean Jacques, } domiciliés  
àFarrat Louis, } domiciliés  
à

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

N° 323

**Chapuis & Bessat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chapuis, Charles-Jean-Emile**, \_\_\_\_\_ *Ménistier*,

de Epalinges, \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

veuf de Elise Kecheli née le trois avril mil huit cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_

né à Landanne, le vingt-cinq Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-huit \_\_\_\_\_

fils de Charles Louis Chapuis, fabricant de papiers peints, \_\_\_\_\_

et de Louise Marie Corbaz, sa femme, domiciliés à Landanne. \_\_\_\_\_

2° **Bessat, Constance**, \_\_\_\_\_ *sans profession*,

de Cully & Lutry, \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à la Croix tière Tuidoux, le dix huit Septembre mil huit cent Soixante-deux, \_\_\_\_\_

fille de Jean Louis Bessat, maçon \_\_\_\_\_

et de Jeanne Suzanne née Pasche, domiciliés à la Croix tière Tuidoux. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Cully, Lutry & Landanne, les huit neuf  
onze & douze Novembre mil huit cent quatre-vingt-Sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Acte de décès de la précédente femme de l'époux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Epalinges,  
Cully, Lutry & Landanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Cully, Lutry & d' Epalinges. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Emile Chapuis*

*Constance Chapuis*

Signatures des témoins :

*Henri Blanc* *domiciliés*

*La Blanc* *Landanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 324 <sup>1887</sup>  
Dénéziar & Duboux

Nom et profession de l'époux:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

Aujourd'hui huit Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1<sup>o</sup> **Dénéziar, Jules-Louis,** \_\_\_\_\_ Employé S. O. S.  
de **Swidoux et de Chardonne,** \_\_\_\_\_ domicilié à **Lansanne,** \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

né à **St Saphorin (Lavaux),** le premier février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_  
fils de **Louis Henri Dénéziar,** Employé S. O. S. \_\_\_\_\_  
et de **Jeanne Louise née Magnin,** sa femme, les deux domiciliés à **Verrey,** \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

2<sup>o</sup> **Duboux, Louise,** \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_  
de **Grandvaux & de Lutry,** \_\_\_\_\_ domiciliée à **Lansanne,** \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

née à **Fiez,** le Sept Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_  
fille de **Charles Albert Duboux,** Employé S. O. S. \_\_\_\_\_  
et de **Constance née Guignier,** sa femme, domiciliés à **Lutry** \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à **Swidoux, Chardonne, Grandvaux, Lutry & Lansanne**  
le douze, quatorze & quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
Promesses de mariage \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de **Swidoux**  
**Chardonne, Grandvaux, Lutry & Lansanne** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
**Chexbres, Corsier, Cully & Lutry** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Jules Dénéziar*  
*Louise Dénéziar*

Signatures des témoins:

*A. Girardet* \_\_\_\_\_ domiciliés  
*Samuel Buedet* \_\_\_\_\_ à **Lansanne**

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 325  
Gétaz & Isoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gétaz, Jules-David, \_\_\_\_\_ Fabricier, \_\_\_\_\_

de Château-d'Oex, \_\_\_\_\_ domicilié à Pully, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Château-d'Oex, le vingt-sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fils de Louis Gétaz, \_\_\_\_\_

et de Sophie Favrod-Coune, les deux décédés. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Isoz, Marie-Suzanne, \_\_\_\_\_ Cuisinière, \_\_\_\_\_

de Bex, \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Bex, le quatre Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-cinq \_\_\_\_\_

fille de Pierre François Isoz \_\_\_\_\_

et de Isaline Favrey sa femme, les deux décédés. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, Bex, Pully & Landanne, les cinq  
six & dix-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Autorisation de l'Etat Civil de Pully. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Pully \_\_\_\_\_

Château-d'Oex & Bex \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Gétaz fabricier  
Marie Gétaz cuisinière

Signatures des témoins :

Gétaz Louis Gétaz  
à Château-d'Oex  
Elisa Boulet

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 326 1887

Favre & Pouly née Aguet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Favre, Louis, \_\_\_\_\_ Agriculteur,

de Savigny & de Forel (Lavaux) \_\_\_\_\_ domicilié à rière Savigny, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Savigny, le six Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Charles Louis Favre \_\_\_\_\_

et de Susette née Enthorey, agriculteur rière Savigny, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Pouly née Aguet, Marie-Louise, \_\_\_\_\_

de Montprevezes et des Cullanches, \_\_\_\_\_ domiciliée à rière Savigny \_\_\_\_\_

veuve de Jules Pouly, dès le quatre Septembre mil huit cent huitante-quatre \_\_\_\_\_

née aux Râpes / Xandanne, le treize Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-six \_\_\_\_\_

fille de Francis Henri Aguet \_\_\_\_\_

et de Louise née Regamey, agriculteur rière Savigny \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forel, Montprevezes & Les Cullanches, les Sept & huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-Sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ Autorisation de l'Etat Civil de Savigny \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Savigny \_\_\_\_\_

Forel, Corcelles, le Jeux & Mézières \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Louis Favre \_\_\_\_\_  
Louise Favre \_\_\_\_\_

Signatures des témoins:

Jos Bolemy, à Savigny \_\_\_\_\_  
Favrat Guispius, à Lausanne \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 325  
**Bolomey et Cerez**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-Sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bolomey, Francois-Frédéric,** \_\_\_\_\_ Agriculteur \_\_\_\_\_  
 de Savigny & d'Espesses, \_\_\_\_\_ domicilié au Crêt Rouge vicie Savigny  
 Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Savigny le dix huit \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-deux \_\_\_\_\_

fils de défunt Jaques Bolomey, \_\_\_\_\_  
 et de Marguerite née Bover, sa veuve, au Crêt Rouge vicie Savigny \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Cerez, Livye,** \_\_\_\_\_ Ménagère, \_\_\_\_\_

de Montprevezet, \_\_\_\_\_ domiciliée à Montprevezet, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Montprevezet le vingt Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-deux \_\_\_\_\_

fille de défunt Jean Ulrich Cerez \_\_\_\_\_

et de Jeanne Renée née Dubois, sa veuve, à Montprevezet \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Montprevezet, Espesses & Savigny, les trois à  
 Cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-Sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Autorisation de l'Officier de l'Etat Civil  
 de Savigny \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Cully

Savigny & Corcelles le 10 Janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*F. Bolomey*

*Livie Cerez Bolomey*

Signatures des témoins :

*Simi Bolomey* domiciliés à Savigny  
*Louise Bolomey*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1887  
N° 328

**Jaquier & Vuagniaux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaquier, Emile**, \_\_\_\_\_ Charpentier, \_\_\_\_\_  
de Vucherens \_\_\_\_\_ domicilié à la Chapaz rière Vucherens, \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Vucherens, le quatorze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-Six, \_\_\_\_\_

fil de Jean Pierre Jaquier, Charpentier, \_\_\_\_\_

et de Marie Louise née Jaquier, domiciliée à la Chapaz rière Vucherens, \_\_\_\_\_

2° **Vuagniaux, Elisabeth**, \_\_\_\_\_ Agricultrice \_\_\_\_\_

de Vucherens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Vucherens, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Vucherens, le vingt-deux Aout \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-quatre, \_\_\_\_\_

filles de Jean Pierre Vuagniaux, lacteur postal, \_\_\_\_\_

et de Louise née Vuagniaux, domiciliée à Vucherens, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vucherens, le vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Anticipation de l'Etat Civil de  
Moudon, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Moudon

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Emile Jaquier*

*Elisabeth Jaquier*

Signatures des témoins :

*Jules Jaquier* domiciliés  
*Léonard Porchet* rière  
Vucherens

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 329  
Jaquier et Maquelin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Jaquier, Jules, \_\_\_\_\_ Charretier,

de Vucherens, \_\_\_\_\_ domicilié au Moulin de la Rapaz & Vucherens,

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Vucherens, le vingt-huit février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux, \_\_\_\_\_

fils de Jean Jaquier, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Suzanne née Châlet, agriculteurs à la Rapaz & Vucherens \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Maquelin, Rosine, \_\_\_\_\_ agricultrice,

de Moudon & de Vevey \_\_\_\_\_ domiciliée à la Rapaz & Vucherens, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Moudon, le neuf novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six, \_\_\_\_\_

fille de Daniel Benjamin Maquelin \_\_\_\_\_

et de Rosine née Vulliamoz, les deux décédés. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vucherens, Moudon & Vevey, les huit & neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-Sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Autorisation de l'Etat Civil de \_\_\_\_\_  
Moudon. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Moudon & Vevey \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Jaquier  
Rosine Jaquier

Signatures des témoins :

Leonard Sachet } domicilié  
Emile Jaquier } à Vucherens

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_



N° 330. 1887

Porchet et Bovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Porchet, Léonard, Marnier, de Corcelles-le-Jorat, domicilié au Moulin de la Rapaz & Vucherens, Célibataire,

né à Corcelles, le dix mai mil huit cent soixante-cinq,

fils de Pierre Porchet, agriculteur,

et de Rose Louise Trollier, à Corcelles-le-Jorat.

2° Bovey, Eugénie, Agricultrice, de Cheseaux & de Romanel, domiciliée au Moulin de la Rapaz & Vucherens,

Célibataire,

née à Combremont-le-Grand, le vingt-cinq Septembre mil huit cent soixante-deux,

fille de François Félix Bovey, décédé,

et de Susanne Marie née Jaquier, à Combremont-le-Grand.

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat, Cheseaux, Romanel & Vucherens, les huit & neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Moudon

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles -

le-Jorat, Romanel et Moudon.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Léonard Porchet  
Eugénie Porchet

Signatures des témoins :

Jules Jaquier domicilié  
Emile Jaquier Vucherens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 331

**Vuagniaux & Regamey**  
née Baudet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vuagniaux, Samuel,** \_\_\_\_\_ Employé, \_\_\_\_\_

de Vucherens, \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Vucherens, le trente avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-cinq \_\_\_\_\_

fil de Abram Samuel Vuagniaux, décédé, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Susanne Cavin, décédée. \_\_\_\_\_

2° **Regamey née Baudet, Marie-Louise,** sans profession

de Landanne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Veuve de François Louis Regamey, d'âgé le huit avril mil huit cent quatre-vingt quatre. \_\_\_\_\_

née à Landanne, le six Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-quatre, \_\_\_\_\_

fille de François Baudet, décédé, \_\_\_\_\_

et de Elisabeth Schwab, à Landanne. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vucherens & à Landanne, les vingt-deux vingt quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Vucherens & Landanne. \_\_\_\_\_

Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'Epouse. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Moudon. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Vuagniaux Samuel*

*Louise Vuagniaux*

Signatures des témoins :

*H. Hark* } domiciliée

*A. Jandel* } Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1887

No 332

Kaufmann et Handschuh

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui treize Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Kaufmann, Jean-Casimir, \_\_\_\_\_ Pocheur d'Hotel, \_\_\_\_\_

de Winikon (Lucerne) \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Winikon (Lucerne), le dix-neuf Septembre mil huit cent cinquante-six, \_\_\_\_\_

fils de Joseph Kaufmann, décédé, \_\_\_\_\_

et de Maria née Weingartner, à Juvex (Lucerne) \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Handschuh, Marie-Salomé, \_\_\_\_\_ Couturière, \_\_\_\_\_

de Gundelfingen (Suisse) \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Gundelfingen, le vingt-trois Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit, \_\_\_\_\_

fille de Christine Handschuh, décédée, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Winikon, Gundelfingen &amp; Landanne, les dix-neuf, vingt et vingt-quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Winikon, Gundelfingen &amp; Landanne \_\_\_\_\_

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale \_\_\_\_\_

à l'Etat Civil de Winikon \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Kaufmann Casimir  
Marie Handschuh

Signatures des témoins:

Gottfried Hugger, pocheur  
Rodolphe Hugger, Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N<sup>o</sup> 333  
Amy et Pauli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Amy, Charles-François-Adrien,** — Secourier, —  
de Ogenz, \_\_\_\_\_ domicilié à Ouchy / Lausanne, —  
célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le vingt-un Juillet, \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit, \_\_\_\_\_

filz de Edouard Amy, ancien Secourier \_\_\_\_\_

et de Emilie Verboux, sa femme, domiciliés à Ouchy, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Pauli, Pauline,** — Cuisinière, —

de Guggisberg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Ouchy, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née aux Fontès (Neuchâtel), le vingt-un mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-un, \_\_\_\_\_

fille de Christian Pauli \_\_\_\_\_

et de Catherine née Buzzi, sa femme, des deux décédés \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ogenz, Guggisberg & Lausanne, les vingt-deux & vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-Sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Ogenz, Guggisberg & Lausanne. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de St

Ouchy et Guggisberg \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Charles Amy*

*Pauline Amy*

Signatures des témoins :

*A. Sauer* } domiciliés à Lausanne

*J. Amy* }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1887  
No 334  
Guilloud et Stettler

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Le 16 novembre 1908 le Conseil  
d'Etat a ordonné que l'acte ci-contre  
soit été recopié dans ce sens qu'aux mots  
Grandson & Champagne, seuls désignés  
comme lieux de domicile, soient ajoutés  
ceux de "et de l'Etat de Reims"  
Inséré aux ordres du Département  
de Justice & Police, le 20 novembre 1908  
L. Off. de l'Etat civil.

Aujourd'hui quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-

sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Guilloud, David-Edmond, Marchand,

de Grandson et de Champagne, domicilié à Xansanne,

Célibataire,

né à St Imier, le douze Janvier mil huit cent soixante-trois,

fil de Marie Louise Guilloud née Galland, Couturière à Xansanne,

et de

2° Stettler, Thalie-Julie, Couturière,

de Oron-la-Ville, domiciliée à Xansanne,

Célibataire,

née à Pont (Fribourg) le quatre avril mil huit cent soixante-trois,

filles de Charles Rodolphe Frédéric Stettler, siècle,

et de Louise Rose née Pêche (Pêche) la femme, journalière à Xansanne,

Les publications ont eu lieu à Grandson, Champagne, Oron & Xansanne les vingt-  
six, vingt-sept et vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Grandson  
Champagne, Oron-la-Ville & Xansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Grandson  
Champagne & Oron

Signatures des époux:

Guilloud Edmond  
Julie Guilloud

Signatures des témoins:

M. Penneyse } domiciliés  
Desgatsch } à Xansanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 335

Molitor et Schmidt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage inscrit ci contre a été dissout par le divorce... jugement par défaut rendu au profit de l'épouse... chambre du Tribunal civil de la Seine le vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-quatorze, enregistré.

Le certificat de non opposition en ce qui concerne le dit jugement a été rendu par le Greffier du Tribunal de première instance du Département de la Seine en date du vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Intégré avec l'autorisation du Département de Justice et Police le 15 juillet 1895.

L'Officier de l'état civil.

[Signature]

Aujourd'hui quinze Décembre mil huit cent quatre-vingt-

Sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Molitor, Jean, Maître d'hôtel,

de Roczet (Luxembourg) domicilié à Paris (8<sup>me</sup> arrond<sup>ement</sup>)

Célibataire,

né à Roczet, le quinze Août mil huit cent cinquante-cinq

fils de Victor Nicolas Molitor, Cultivateur,

et de Marquettte Rauchs, domiciliés à Roczet,

2° Schmidt, Marie-Hélène, Couturière,

de Saint-Oyens, domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Dex, le vingt-deux Octobre mil huit cent Soixante-Six

fille de Louis Schmidt, jardinier domicilié au Hamdey (France)

et de Françoise Raymond, décédée.

Les publications ont eu lieu à Roczet, St-Oyens, Paris & Landanne, les premier, cinq & six Novembre mil huit cent quatre-vingt-Sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement des parents de l'Epoux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de Roczet & de Paris. 5° Dit de St-Oyens & Landanne. 6° Déclaration de validité. 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 2, 4 & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à l'état civil de Gimel

& à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Jean Molitor

Hélène Molitor

Signatures des témoins :

W. Langis

[Signature]

De Blanchoud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1837

N° 336

**Schäppi & Laurent**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Schäppi, Gottfried dit Frédéric**, \_\_\_\_\_ Capivice,  
de Oberrieden (Zurich) \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Langnau \* allis (Zurich) le dix huit avril mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_

fils de Jacob Schäppi, décédé \_\_\_\_\_

et de Elisabeth Peyer, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

2° **Laurent, Jeannette**, \_\_\_\_\_ sans profession \_\_\_\_\_

de Fey, \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Fey, le quatre Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-un, \_\_\_\_\_

fille de Susanne Laurent, Concierge, à Landanne \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Oberrieden, Fey & Landanne, les onze, quatorze &  
quinze Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Certificat de publication de Oberrieden

Fey & Landanne \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

Oberrieden & Fey \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Gottfried Schäppi*  
*Jeannette Schäppi*

Signatures des témoins:

*Gavillet Michel*  
*E. Gaillet*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 337  
**Petter et Corboz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre mil huit cent quatre-vingt-Sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Petter, Emile David-Henri**, Capissier,

de Aigle, du Locle, de la Sagne & des Ponts de Mava domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Aigle, le dix-huit Mars mil huit cent soixante-trois,

filz de Charles Emile Petter, décédé,

et de Delphine Rochard, sa femme, à Lausanne

2<sup>o</sup> **Corboz, Marie**, Tailleur,

de St Saphorin (Lavanax) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Mathod, le vingt-six Mai mil huit cent soixante-un,

fille de Jean Siméon Corboz, commissionnaire,

et de Françoise née Vuillon, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Aigle, au Locle, à la Sagne, aux Ponts, à St Saphorin et à Lausanne, le douze Novembre mil huit cent quatre-vingt-Sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Aigle, Le Locle, La Sagne, Les Ponts, St

Saphorin & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Aigle, Le Locle, La Sagne & Les Ponts

& Chexbres

Signatures des époux :

*Emile Petter*

*Marie Petter*

Signatures des témoins :

*Lebouff*, à Lausanne

*Louis Blanc* à Genève

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 338.

1887

Vuagniaux & Devaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Vuagniaux, Armand-Louis, \_\_\_\_\_ Munielle, de Vuchetans, \_\_\_\_\_ domicilié aux Cullayes, \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

né à Vaulien, le vingt-huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante, \_\_\_\_\_ fils de Louis Philippe Vuagniaux, ancien régent, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Marie née Gelay, aux Cullayes, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Devaud, Rosalie, \_\_\_\_\_ agricultrice, des Cullayes et de Savigny, \_\_\_\_\_ domiciliée aux Cullayes, indigène à foirel, Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Savion, le vingt-deux février, \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-deux, \_\_\_\_\_ fille de Jean David Devaud, \_\_\_\_\_

et de Louise née Bolomey, agricultrice, aux Cullayes, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vuchetans, Les Cullayes, Savigny & foirel, le cinq Novembre quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Mériacq \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Mériacq, Moudon & foirel \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Vuagniaux Armand-Louis  
Rosalie Vuagniaux

Signatures des témoins :

J. L. Mery, Chancelier aux Cullayes  
Henri Tod, agent de police à Savignac

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 339  
**Dumuid & Muller**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Décembre mil huit cent quatre-vingt-

sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dumuid, François-Henri**, agriculteur,

de Mommaz, domicilié à Mommaz,

célibataire,

né à Mommaz, le vingt-cinq février mil huit cent quarante-trois,

fils de Henri Dumuid à Mommaz,

et de Jeanne Louise Catherine née Reyret, décédée.

2° **Muller, Julie-Henriette**, tailleuse,

de Yens, domiciliée à Yens,

célibataire,

née à Yens, le vingt-cinq Mars mil huit cent quarante-huit,

fille de Jean Louis Henri Muller,

et de Luce Suzanne Henriette née Favet,

Les publications ont eu lieu à Mommaz & Yens, le dix-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Vufflens-le-Château

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vufflens-le-Château & Villars / Yens

Signatures des époux :

*Henri F. Dumuid*  
*Jenny Dumuid*

Signatures des témoins :

*J. P. ...*  
*J. Grégoire* à Genève.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1887

N<sup>o</sup> 340**Cordey et Destaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cordey, Isaac-François,** \_\_\_\_\_ vigneron,

de Lutry, \_\_\_\_\_ domicilié à Lutry \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Escherins 4 Lutry, le trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six \_\_\_\_\_

fils de Jean Daniel Cordey, vigneron, \_\_\_\_\_

et de Sunny Souky Buttier, à Lutry, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Destaz, Julie,** \_\_\_\_\_ Cuisinière,

de Esderes \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Esderes, le premier Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_

fille de Jean Isaac Destaz, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Marie née Parche, les deux décédés \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lutry, Esderes & Landanne, les cinq, sept & neuf  
Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de  
Lutry \_\_\_\_\_Communiqué : à l'Etat Civil de Lutry  
& d'Oron. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

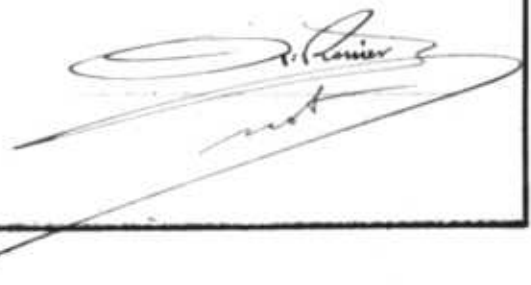
I. Cordey

Julie Cordey

Signatures des témoins :

Cordey Jean Daniel  
à Lutry  
Foverraz Gustave à Forcel.

L'officier de l'état civil :



N° 341

Berger & Henry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° **Berger, Charles-Louis**, \_\_\_\_\_ Employé S. O. S. de Gresshöchstetten (Bane) \_\_\_\_\_ domicilié à Nausanne, \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

né à St Blaise (Neuchâtel); le quatorze décembre mil huit cent cinquante-six, \_\_\_\_\_ fils de Frédéric Eugène Berger, agriculteur à Gland, \_\_\_\_\_ et de Marie Marguerite née Rochat, décédée. \_\_\_\_\_

2° **Henry, Justine-Amélie**, \_\_\_\_\_ dans profession, de Vullierens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Nausanne, \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Cessenay, le dix-sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit, \_\_\_\_\_ fille de Rodolphe Justin Henry, agriculteur à Morges, \_\_\_\_\_ et de Fanny Caroline née Calame, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Gresshöchstetten, Vullierens & Nausanne, les vingt-neuf Novembre & premier décembre mil huit cent quatre-vingt-Sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Consentement des père de l'Épouse  
Certificats de publication de Gresshöchstetten, Vullierens & Nausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Gresshöchstetten & Vullierens

Signatures des époux :

Ch. Berger  
Amélie Berger

Signatures des témoins :

G. Carran domicilié  
Fritz Mayor Nausanne

L'officier de l'état civil :

H. Perraud

N<sup>o</sup> 342 1887  
**Tacheron & Eugonet**  
*née Abetel*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Tacheron, Jacques-Samuel**, *laitier*,

de Ussins, \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

veuf de Louise née Miville dècè le neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

né à Ussins, le dix-huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-sept. \_\_\_\_\_

fils de Jean Pierre Tacheron, \_\_\_\_\_

et de Jeanne née Duges, les deux dècèdès. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Eugonet née Abetel, Alice-Alexandrine**, *ménagère*,

de Bullet, \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

veuve de François Jean Eugonet, dècè le vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois. \_\_\_\_\_

née à Belmont/Landanne, le treize Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-sept. \_\_\_\_\_

fille de François Jannot Abetel, agriculteur à Belmont, \_\_\_\_\_

et de Jenny née Piche, dècèdèe. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ussins, Bullet & Landanne, les premier & deux Novem-  
bre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Actes de décès des précédents Conjoints \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Ussins Bullet

& Landanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Ussins

& Bullet \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jacques Samuel Tacheron*  
*Alexandrine Tacheron*

Signatures des témoins :

*Alexandrine Agardet*  
*J. Guenod*  
 domiciliés à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 343.  
**Vétaz & Jaggi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vétaz, Jules**, \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Montagny, \_\_\_\_\_ domicilié à Saint-Prix, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Montagny, le vingt sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante six, \_\_\_\_\_

fils de Jean Vétaz, agriculteur à Montagny, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Marie née Vétaz, \_\_\_\_\_

2° **Jaggi, Madelaine**, \_\_\_\_\_ Ménagère,

de Metendorf (Basne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Saint-Prix, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Metendorf, le deux Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante, \_\_\_\_\_

fille de Jean Jaggi, Cordonnier, \_\_\_\_\_

et de Elisabeth Gussel, sa femme, domiciliés à Metendorf \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Montagny, Metendorf & St. Prix, les vingt-cinq &  
 vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ autorisation de l'Etat Civil de  
 St. Prix \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de St. Prix,

Montagny & Thierachem \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jules Vétaz*  
*Madelaine Jaggi*

Signatures des témoins :

*J. Guenond*  
*Savrat Knipsier*  
 domiciliés à \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1887  
92-42

N<sup>o</sup> 344

Moulin & Tauxe

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Sept. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> **Moulin, Constant-Auguste,** \_\_\_\_\_ menuisier,

Lieu d'origine et de domicile:

de Lausanne, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil:

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Lausanne, le quatre avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Louis Samuel Moulin, menuisier, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Julie Marguerite Berthoud, la femme, domiciliés à Lausanne, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> **Tauxe, Julie-Caroline,** \_\_\_\_\_ Repardense,

Lieu d'origine et de domicile:

de Leyzin & Ormont-Dessous, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil:

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Lausanne, le neuf février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Louis Charles Henri Tauxe, facteur, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Julie Marie Louise Steffen, la femme, à Lausanne, \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Leyzin & Ormont-Dessous, le six, sept et huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

x

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Lausanne,  
Leyzin & Ormont-Dessous. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué: à l'état Civil de Leyzin  
& Ormont-Dessous. \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Moulin Constant

Moulin Julie

Signatures des témoins:

Jefred Blanc

Lucien Desgallier domiciliés à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 3115  
**Blanc et Penzeyer née  
 Guignard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

254  
 3  
 Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-

sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Jean-Isaac**, agriculteur,  
 de Lausanne, domicilié à Lausanne, Chailly,  
 veuf de Elise Magnin née Burgener, dès le quatorze Janvier mil huit cent  
 quatre-vingt-sept.

né à Lausanne, le vingt-trois Juillet mil huit cent cinquante-huit.  
 fils de François Louis Blanc, agriculteur à Genève,  
 et de Marie Françoise Basset, décédée.

2° **Penzeyer née Guignard, Louise-Suzanne**, <sup>célib-</sup>  
<sup>-taire</sup>  
 de Corcelles-le-Jorat, domiciliée à Cossouay,  
 veuve de Isaac Daniel Marin dit Jules Penzeyer dès le sept Février mil huit cent  
 quatre-vingt-cinq,

née à Pully, le vingt Septembre mil huit cent cinquante-deux,  
 fille de François Auguste Guignard, horloger,  
 et de Henriette Louise Jany Moëmoz, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corcelles-le-Jorat & Cossouay, les neuf et  
 dix décembre mil huit cent quatre-vingt-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Actes de décès des précédents Conjoints
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de  
 Lausanne, Corcelles-le-Jorat & Cossouay

Communiqué : à l'Etat Civil de  
 Cossouay & Corcelles-le-Jorat.

Signatures des époux :

Isaac Blanc  
 Louise Blanc

Signatures des témoins :

François Kuisin  
 Jacques les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 346.

Schläppi &amp; Ehinger

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Schläppi, Emmanuel-François,** \_\_\_\_\_ Rentier,

de Lenk (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Yverdon, \_\_\_\_\_

veuf de Justine née Dutoit dès le dix Janvier mil huit cent huitante-trois, \_\_\_\_\_

né à Yverdon, le vingt-cinq Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-quatre, \_\_\_\_\_

fils de défunt Jacob Schläppi, \_\_\_\_\_

et de défunte Anne Marie née Fraudochi, décédée, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Ehinger, Adèle,** \_\_\_\_\_ Rentière,

de Yverdon, \_\_\_\_\_ domiciliée à Yverdon, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Yverdon, le quinze Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-sept, \_\_\_\_\_

fille de Henri Ehinger, décédé, \_\_\_\_\_

et de Henriette née Simon, à Yverdon, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Yverdon & à La Lenk, le trois Décembre mil huit cent  
quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de l'arr<sup>o</sup>  
d'Yverdon. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil d'Yverdon

X de la Lenk. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Emmanuel-François Schläppi*

*Adèle Ehinger*

Signatures des témoins:

*Henri Simon* à Yverdon

*Henri Ehinger* à Lausanne

L'officier de l'état civil:

*Henri Simon*

N<sup>o</sup> 317  
**Nicollet & Better**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Nicollet, Louis-Adolphe**, \_\_\_\_\_ fronçaise

de Oleyres, \_\_\_\_\_ domicilié à Mendon, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Oleyres, le huit Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante, \_\_\_\_\_

fils de Louis Salomon Nicollet, \_\_\_\_\_

et de Manette née Goumaz, agriculteur à Malhod, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Better, Aline**, \_\_\_\_\_

de Combremont-le-Petit, \_\_\_\_\_ domiciliée à Combremont-le-Petit, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Combremont-le-Petit, le vingt-six novembre mil huit cent cinquante-huit. \_\_\_\_\_

fille de Jeanne Marguerite Better, domiciliée à Echallens, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Oleyres, Mendon & Combremont-le-Petit, les deux  
et treize Décembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Mendon, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oleyres  
et de Mendon & Combremont-le-Grand.

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Nicollet  
Aline Better

Signatures des témoins :

Emile Better  
Elise Better  
 les deux à Combremont-le-Petit

L'officier de l'état civil :

J. Bernaud

N<sup>o</sup> 348 1887

**Barraud & Bovay**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-cinq \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Barraud, Léon, \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Essertines (Vuarens) \_\_\_\_\_ domicilié à Nonfoux, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Essertines, le vingt-huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-dix, \_\_\_\_\_

fils de Jean François Barraud, décédé, \_\_\_\_\_

et de Jenny, née Freymond, à Nonfoux, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Bovay, Aline, \_\_\_\_\_

de Dimeret et Chanéaz \_\_\_\_\_ domiciliée à Cottrevin, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Dimeret, le seize Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois \_\_\_\_\_

fille de Jean Abram Bovay \_\_\_\_\_

et de Marie Marguerite née Jaquier, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Essertines, Dimeret, Chanéaz & Cottrevin, les vingt-cinq novembre, premier & deux décembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Vuarens. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Vuarens, Dorneloyes & St Georges \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Léon Barraud  
Aline Barraud

Signatures des témoins:

Auguste Boutholier } domiciliés  
J<sup>e</sup> Quinoud } Lansonne

L'officier de l'état civil:

J. Barraud

N<sup>o</sup> 349  
**Palaz & Guignet**  
*née Pahud*  
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le cent un Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Palaz, Samuel-Henri,** \_\_\_\_\_ vigneron, de *Rieux & de Luty,* \_\_\_\_\_ domicilié à *La Boucardonnette d'Andanne,* Célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Rieux*, le cinq Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-un, \_\_\_\_\_ fils de *Jean Samuel Palaz, vigneron,* \_\_\_\_\_ et de *Louise Marianne née Decostard, à Andanne,* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Guignet née Pahud, Fanny-Julie,** \_\_\_\_\_ vigneronne de *Essertes d'Oron,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Andanne,* \_\_\_\_\_ Veuve de *Eugène Guignet* décédé le vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_

née à *Oyens*, le deux Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-dix, \_\_\_\_\_ fille de *Jean Pahud, agriculteur à Oyens,* \_\_\_\_\_ et de *Marie Anne Amy, sa femme, décédée,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Rieux, Luty, Essertes & Oron, les sept, neuf & dix décembre mil huit cent quatre-vingt-sept.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Acte de décès du précédent mari de l'Epouse. \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Promesse de mariage. \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Certificats de publications de *Rieux, Essertes & Andanne.* \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Communiqué : à l'Etat Civil de *Rieux (Luty)* *Luty & Oron.* \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

\_\_\_\_\_ *Henri Palaz* \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ *Julie Palaz* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

\_\_\_\_\_ *Gabriel Louis Fougères, à Epesses* \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ *Henri Amy, à Andanne* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_ *J. Vignier* \_\_\_\_\_

1887

N° 350

Jaquet & Jaillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaquet, Louis-Jérémie,** \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Vallorbes, \_\_\_\_\_ domicilié à Vallorbes, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Vallorbes, le seize mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante deux \_\_\_\_\_

fils de David Jaquet, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Marie Suzanne née Valletton, domiciliée à Vallorbes \_\_\_\_\_

2° **Jaillet, Marie-Julie,** \_\_\_\_\_ sans profession,

de Vallorbes, \_\_\_\_\_ domiciliée à Vallorbes, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Vallorbes, le quatorze mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante deux, \_\_\_\_\_

fille de Auguste Louis Jaillet, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Julie Louise née Valletton, domiciliée à Vallorbes \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vallorbes le dix décembre mil huit cent quatre-vingt-  
sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Registration de l'Etat Civil de  
Vallorbes \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbes \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Jaquet \_\_\_\_\_

Marie Jaquet \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

A. Girardet } domiciliés

J. Guénard } Naissance

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 351  
Pistocchini & Page

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pistocchini, Pierre-Natale**, \_\_\_\_\_ Cordonnier,

de Varallo-Pombia (Novare) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Varallo-Pombia, le vingt-trois Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit \_\_\_\_\_

fils de Joseph Pistocchini, décédé, \_\_\_\_\_

et de Annunciata Leonardi, sa femme, à Varallo-Pombia, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Page, Marie-Joséphine**, \_\_\_\_\_ Piquenne de bottines,

de Evian-les-Bains, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Evian-les-Bains, le trente Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-dix, \_\_\_\_\_

fille de Marie Page, domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Varallo, Evian, Lausanne et Genève (Consulat), les  
deux, treize et vingt Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Actes de naissance des époux. 2<sup>o</sup> Consentement de la mère de l'épouse. 3<sup>o</sup> Promesse de mariage. 4<sup>o</sup> Cert. de publication de Lausanne. 5<sup>o</sup> Actes de Varallo, Evian et Genève. 6<sup>o</sup> Déclaration de validité. 7<sup>o</sup> Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces nos 2, 5 & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Varallo &

Evian par la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Pistocchini Pierre  
Joséphine Pistocchini

Signatures des témoins :

Malchini Antonio } domiciliés  
Bellini Gene } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le N<sup>o</sup> 351 à la page 131 est celui de la dernière inscription de l'année 1887. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Lausanne, le 31 Décembre 1887.



Du le 9-1-88  
Le Profet  
& Jelus

1888

N° 1

**Bach et Glanz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bach, Christian-Wilhelm,** \_\_\_\_\_ Ebéniste, \_\_\_\_\_

de Ebersbach (Wurtemberg) \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Ebersbach, le vingt-huit octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-sept, \_\_\_\_\_

fils de Jean Mathieu Bach, décédé, \_\_\_\_\_

et de Christiane Friedrike née Eucher, à Ebersbach, \_\_\_\_\_

2° **Glanz, Elise-Ida,** \_\_\_\_\_ Sans profession, \_\_\_\_\_

de Oberried (Interlaken) \_\_\_\_\_ domiciliée à Genève, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Chum, le vingt-un Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fille de Jacob Glanz, sculpteur à Interlaken, \_\_\_\_\_

et de Elise née Reusser, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ebersbach, Brienz (Oberried), Landanne et Genève, les quatorze, quinze et seize novembre mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Ebersbach, Oberried, Genève et Landanne. 4° Déclaration de validité. 5° Permis du Département de Justice et Police constatant que la déclaration de validité et le cert. de publ. d'Ebersbach demeurent déposés archives

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale et à l'Etat Civil de Brienz et Genève.

Signatures des époux :

*Christian Bach, Ebéniste**Ida Bach*

Signatures des témoins :

*E. Dunder**Pindoly D'Almgler*

les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 2

**Du Cassé & Collomb**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Du Cassé, William-Louis**, — manufacturier, de Citoyen américain \_\_\_\_\_ domicilié à Cleveland (Ohio) en régent à Lansanne célibataire, \_\_\_\_\_

né à Watertown (Wisconsin) Etats-Unis, le sept Septembre mil huit cent cinquante, \_\_\_\_\_

fils de Charles Matthias Du Cassé, \_\_\_\_\_

et de Mathilde Finck, les deux décédés \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Collomb, Adrienne-Philippine-Magdelaine-Marie**, \_\_\_\_\_

de Vevey, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Vevey, le vingt-neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fille de Jacques Edouard Christophe Collomb, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marie Elisabeth née Harten, domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey & à Lansanne le vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-sept (Il n'y a pas eu de publications en Amérique) \_\_\_\_\_

M<sup>r</sup> l'agent Consulaire pour les Etats Unis, M. Ganten à Vevey, assiste au mariage \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Lansanne \_\_\_\_\_

à Vevey, \_\_\_\_\_

Promesse de mariage, \_\_\_\_\_

Permis du Département de Justice \_\_\_\_\_

Police, \_\_\_\_\_

Communiqué : à Vevey & à la \_\_\_\_\_

Chancellerie Cantonale \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*W. L. Du Cassé*

*Adrienne Du Cassé*

Signatures des témoins :

*M. Ganten*

*M. Martin à Lansanne*

*M. Ganten Agent Consulaire à Vevey*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



1888

N° 3

**Légeret & Battaud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Légeret, Henri-Louis,** \_\_\_\_\_ Maçon

de Chexbres \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

divorcé de Janny Cécile Chatelan dès le vingt-cinq d'oct mil huit cent quatre-vingt-sept

né à Lausanne le dix-neuf novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_

fils de Jean Samuel Légeret maçon, à Lausanne, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Françoise née Dupuis, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

2° **Battaud, Eugénie-Elisa-Caroline,** \_\_\_\_\_

de Bussigny et Villars-Eccelin \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne le dix Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_

fille de Jean Marc Battaud menuisier \_\_\_\_\_

et de Henriette Louise Dubois, sa femme, domiciliés à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chexbres, Bussigny, Villars-Eccelin &amp; Lausanne, les vingt, vingt-un et vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Déclaration de divorce de l'époux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Chexbres \_\_\_\_\_

Bussigny, Villars-Eccelin &amp; Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Chexbres

Bussigny &amp; Bottens. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Légeret

Elisa Légeret

Signatures des témoins :

Fritz Mayor } domiciliés  
Gret Edouard } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 11  
**George et Rozziet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-  
huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **George, Jules Frédéric,** Vannier,

de Vuikroye domicilié à Lausanne,

veuf de Amélie Charlotte Louise née Liniger dès le vingt quatre février mil huit cent  
quatre-vingt six.

né à Valleyres sur Oranches, le cinq avril mil huit cent quarante-neuf,

fils de Simon Alexis George, décédé,

et de Suzette Marie née Magnenat, sa femme, décédée.

2° **Rozziet, Anna,** Sans profession,

de Rougemont, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Gelle, le cinq Octobre mil huit cent cinquante-sept,

fille de Henni Louis Rozziet, décédé,

et de Jeanne Susanne née Emery, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Vuikroye, Rougemont et Lausanne, les dix et  
onze décembre mil huit cent quatre vingt sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vuikroye

et Rougemont et Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Rougemont et Oron.

Signatures des époux :

Jules George  
Anna George

Signatures des témoins :

H. Blanc  
Henni Cuénoud

domiciliés à Lausanne  
 L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 5.

Oehri & Pahud

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Oehri, Jean-Antoine, Jardinier

de Ruggel (Lichtenstein) domicilié à la Metten à Muri (Berne)

célibataire,

né à St Gall, le vingt-trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-un,

fils de frantz Joseph Oehri

et de Elisabeth née Buchegger,

2° Pahud, Marie,

de Saint Etienne, domiciliée à Aansanne,

célibataire,

née à Gunges, le six Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-deux

fille de Jean Louis Pahud

et de Adèle Marianne née Chappuis,

Les publications ont eu lieu à Muri Aansanne, à St Etienne, les vingt et vingt-quatre  
Décembre mil huit cent quatre-vingt-sept. Une déclaration de l'Ambassade  
d'Autriche-Hongrie constate que les publications à Ruggel ne sont pas nécessaires.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil de  
Muri.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
St Etienne et Muri ainsi qu'à la Chan-  
cellerie Cantonale

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Jean Oehri  
Marie Oehri

Signatures des témoins:

Chas. Schmid  
Karl Bischoff

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 6  
**Reymond et Dufflon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-  
huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reymond, Charles-Louis-Rodolphe**, Employé de Commerce  
 de l'abbaye de St. Eloi domicilié à Lansanne  
 Célibataire

né à Aubonne le vingt-huit Novembre mil huit cent soixante-trois  
 fils de Jules Louis Reymond, Charpentier,  
 et de Marie née Bougoz, domiciliée à Aubonne

2° **Dufflon, Lina**, Modiste  
 de Riez domiciliée à Lansanne  
 Célibataire

née à Marnand le cinq Juin mil huit cent soixante-deux  
 fille de François Louis Dufflon Cafetier,  
 et de Rosine née Estoppel, de femme, domiciliée à Lansanne

Les publications ont eu lieu à l'abbaye de St. Eloi, au Brassard, à Riez et à Lansanne  
 les vingt-deux et vingt-quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de l'abbaye  
de St. Eloi, du Brassard de Lansanne et  
de Riez

Communiqué : à l'état civil de  
l'abbaye, de St. Eloi et de Cully

Signatures des époux :

Ch. Reymond  
Lina Reymond

Signatures des témoins :

A. Minshuis domiciliés le 1<sup>er</sup> Génère  
C. Jervais le 2<sup>e</sup> de Riez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888

N° 7

Pelichet &amp; Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pelichet, Jules-Albert,** \_\_\_\_\_ Valet de Chambre

de Vulliezans \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le trois Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fil de Louis Jacob Pelichet, décédé, \_\_\_\_\_

et de Françoise Augusta née Dubois, sa femme, à Lausanne. \_\_\_\_\_

2° **Regamey, Eugénie,** \_\_\_\_\_ Cuisinière,

de Epalinges, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Chailly s/ Lausanne, le seize Mai — mil huit cent Soixante-deux, \_\_\_\_\_

filles de Jean François Regamey, domicilié aux Croisettes, fontainier, \_\_\_\_\_

et de Emilie Perrinaz, sa femme. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vulliezans, Epalinges & Lausanne, les trois et sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Vulliezans

Epalinges & Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges

& de Vulliezans \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Albert Pelichet

Eugénie Pelichet

Signatures des témoins :

Henri Regamey domiciliés

Louise Chapuis Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 8  
Chaussat & Brun

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chaussat, Jules,** \_\_\_\_\_ tailleur de limes

de Meinier (Genève) \_\_\_\_\_ domicilié à Genève, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Genève, le vingt-deux Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante sept, \_\_\_\_\_

fils de Arnold Chaussat \_\_\_\_\_

et de Marie Bourvard, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Brun, Antoinette,** \_\_\_\_\_ lingère

de Entlebuch (Lucerne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lauzanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Phastatt (Haut Rhin), le premier Janvier mil huit cent cinquante sept, \_\_\_\_\_

fille de François Brun, décédé, \_\_\_\_\_

et de Françoise Amber, sa veuve, domiciliée à Lauzanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Meinier, Entlebuch, Genève & Lauzanne, les trois, quatre, cinq & sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Genève. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil Cantonal  
de Genève & à la Chancellerie Cantonale

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Chaussat  
Antoinette Brun

Signatures des témoins :

A. Marguerat  
J. B. Bonde

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

1888

N<sup>o</sup> 9  
**Fiquet et Mayer**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 31 mars 1900, déclaré définitif et exécutoire le 19 juin 1900, le Tribunal a ordonné au défendeur de se marier à Lausanne à défaut par le divorce le mariage interdict a contre. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46 lettre a) de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Le Tribunal a en outre prononcé que François-Marc Fiquet ne pourra contracter un nouveau mariage avant le terme de deux ans de l'exécution du jugement.

Lausanne, le 29 juin 1900.  
L'officier de l'état civil:

Aujourd'hui vingt-six Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Fiquet, François-Marc,** \_\_\_\_\_ Employé de Commerce,

de Chenit \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Plainpalais, le premier Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six, \_\_\_\_\_

fils de Lucien Fiquet, horticulteur, \_\_\_\_\_

et de Marguerite Amélie Melly, la femme, domiciliés à Genève. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Mayer, Julie-Charlotte,** \_\_\_\_\_ Couturière.

de Echallens \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Genève, le quinze février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept, \_\_\_\_\_

fille de Adolphe Mayer, décédé, \_\_\_\_\_

et de Françoise Marie née Fache, à Lausanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu au Sentier, au Biasso, à Echallens et à Lausanne, les six et sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Lausanne,

Echallens, Le Sentier et Le Biasso. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil du Sentier

et d'Echallens \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

François Fiquet

Julie Fiquet

Signatures des témoins:

Fiquet-Lucien à Genève

Emile Fiquet à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 10

**Bugnon & Perey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bugnon, Charles-Adrien**, \_\_\_\_\_ Agriculteur, de **Saint-Pex**, \_\_\_\_\_ domicilié à **Vufflens-le-Château**, \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

né à **Saint-Pex**, le onze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-six, \_\_\_\_\_ fils de **Henriette Marie**, fille elle-même de **Hemi Bugnon**, domiciliée à **Vufflens-le-Château** et de \_\_\_\_\_

2° **Perey, Hortense-Félicie-Marie**, sans profession, de **Vufflens-le-Château** \_\_\_\_\_ domiciliée à **Vufflens-le-Château**, \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à **Vufflens-le-Château**, le dix-neuf Août \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-six, \_\_\_\_\_ fille de **Mari Hemi Isaac Samuel Perey**, \_\_\_\_\_ et de **Lydie Dorette** née **Matthey**, sa femme, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à **St Pex & Vufflens-le-Château**, le six Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de **Vufflens-le-Château**. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de **St Pex & Vufflens-le-Château**. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Adrien Bugnon*  
*H. Perey*

Signatures des témoins :

*Favrat Huispien*  
*J. Blanc*  
les deux à **Xandanne**

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



1888.

N° 11

**Hiltbrunner et Berger**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-dix Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Hiltbrunner, Jacob,** \_\_\_\_\_ Benlanger, \_\_\_\_\_

de Wyzsachengraben (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Nanzanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Berne, le vingt-huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Jacob Hiltbrunner, décédé, \_\_\_\_\_

et de Rosina née Biedtli, sa femme, décédée. \_\_\_\_\_

2° **Berger, Pauline,** \_\_\_\_\_ Cuidinière, \_\_\_\_\_

de Oberlangenegg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nanzanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Berne, le quatorze Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six, \_\_\_\_\_

filie de Friedrich Berger, décédé, \_\_\_\_\_

et de Madelaine Stern, sa femme, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Wyzsachengraben, Oberlangenegg & Nanzanne, les trois, quatre & dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Wyzsachengraben, Oberlangenegg & Nanzanne \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Erdwyl & Scharzenegg. \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Jacob Hiltbrunner*

*Pauline Hiltbrunner*

Signatures des témoins:

*Gottfr. Claudonschild* domiciliés

*Alfred Kellerbachs* Nanzanne

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 12.

**Ruesli & Blanc**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ruesli, Emile-Charles,** \_\_\_\_\_ *Vigneron*  
de Lengnan (Borne) \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Landanne, le quinze Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre \_\_\_\_\_  
fils de Louis Ruesli, décédé, \_\_\_\_\_  
et de Jeanne Louise Ronge, sa veuve, en Préluz (Landanne) \_\_\_\_\_

2° **Blanc, Marie-Louise,** \_\_\_\_\_ *Cuisinière*  
de Landanne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Epalinges, \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

née aux Croizettes, le douze Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_  
fille de Jean Samuel Blanc, agriculteur à Chailly, \_\_\_\_\_  
et de Jenny Louise née Hennelberger, sa femme, en fiancée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lengnan, Landanne & Epalinges, les sept & huit  
Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage. \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de Lengnan  
Epalinges & Landanne. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Lengnan & Epalinges. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Emile Ruesli*  
*Louise Rüfli*

Signatures des témoins :

*Albert Blanc* } domiciliés  
*Alexis Zaitters* } Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 13

Antonietti et Ramellet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Antonietti, Vincent, Cordonnier,

de Bocioletto (Novare) Italie, domicilié à Orbe,

Célibataire

né à Orbe, le vingt-sept Mars mil huit cent Soixante,

fil de feu Laurent Joseph Antoine Antonietti

et de Jeanne née Pouilly, sa femme, domiciliée à Orbe,

2° Ramellet, Marie-Anna, Sans profession,

de Orbe, domiciliée à Orbe,

Célibataire

née à Marseille, le premier Février mil huit cent Soixante-neuf,

filles de Henri Jules Ramellet, maître tailleur à Orbe,

et de Jeanne Louise Widmer,

Les publications ont eu lieu à Bocioletto a Consulat d'Italie à Genève & à Orbe, les dix Novembre, quatre & onze Décembre mil huit cent quatre-vingt sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'Etat civil de Orbe.

Signatures des époux:

Vincent Antonietti

Marie Antonietti

Signatures des témoins:

Jules Ramellet à Orbe

Ferdinand à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil d'Orbe & à la Chancellerie Cantonale.

Le 24 Février 1913, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de Marie-Anne Ramellet Antonietti née Ramellet mentionnée ci-dessus dans le droit de cité du canton de Fribourg et de la commune de Orbe

Lausanne, le 15 Mars 1913. L'officier de l'état civil: H. Seibaut

69<sup>me</sup> à l'étranger à Orbe. R. du 12.4.25.

N° 111

**Etaudaz et Jaccottet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 17  
juillet 1895 devenu définitif et  
exécution immédiate au cas où  
formé contre dit acte, le Tribunal de  
l'arrondissement de la Saine (Fribourg)  
le mariage ci-dessus a été déclaré par  
le divorce.

Le divorce a été prononcé aux  
voies de l'épouse qui ne pourra contracter  
un nouveau mariage avant deux ans.

Commence le 9 Juin 1902

L'offr. de l'Etat Civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui vingt Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Etaudaz Jules**, \_\_\_\_\_ Ingénieur,

de Lutry et d'Hamanches, \_\_\_\_\_ domicilié à Fribourg, \_\_\_\_\_

veuf de Philomène née Vullier, dès le cinq Juin mil huit cent septante-neuf, \_\_\_\_\_

né à Cheseaux, le vingt-quatre Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-neuf, \_\_\_\_\_

fils de Joseph François Marc Etaudaz, \_\_\_\_\_

et de Marie Julie née Brélat, les deux décédés. \_\_\_\_\_

2° **Jaccottet Georgine-Jenny-Mazie**, \_\_\_\_\_ sans profession,

de Echallens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le sept Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-dix, \_\_\_\_\_

filles de François Samuel Jaccottet, Notaire, \_\_\_\_\_

et de Louise Jenny Jaccottet née Picot, domiciliés à Lausanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lutry, Hamanches, Fribourg, Echallens & Lausanne,  
les vingt-trois et vingt-quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Fribourg \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Lutry, Moudon,  
Fribourg & Echallens. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*[Signature: Jules Etaudaz]*  
*[Signature: Jenny-Mazie Jaccottet]*

Signatures des témoins :

*[Signature: J. Jaccottet]*  
*[Signature: H. Picot]*  
*[Signature: J. Jaccottet]*

\_\_\_\_\_  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 15

**Duverger et Jossevel**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-un Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Duverger, Victor-Napoléon**, \_\_\_\_\_ Restaurateur,

de El-Achou (Algérie) \_\_\_\_\_ domicilié à Genève, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à El-Achou, le vingt-un Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-un, \_\_\_\_\_

fils de Etienne Duverger \_\_\_\_\_

et de Elisabeth Marie, sa femme, propriétaires domiciliés à Montpellier (Hérault) \_\_\_\_\_

2° **Jossevel, Louise**, \_\_\_\_\_ Sans profession,

de Bussy et Moudon, \_\_\_\_\_ domiciliée à Genève, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Bussy, le vingt-trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-deux, \_\_\_\_\_

fille de Jean Etienne Jossevel, aîné, \_\_\_\_\_

et de Françoise Rozzet, sa veuve, domiciliée à Courtilles (Ain) \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Genève, Bussy, Moudon &amp; El Achou, les trois cinq, quatorze &amp; vingt-un d'ont mil huit cent quatre-vingt-Sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autosidation de l'Etat Civil de Genève.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Genève C<sup>o</sup>

à Moudon, ainsi qu'à la Chancellerie Can-

tonale. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Victor Duverger**Louise Jossevel*

Signatures des témoins:

*Faurat Hippolyte**Gola Alfred*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 16  
**Bovard et Blanchard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le vingt un Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovard, Louis,** \_\_\_\_\_ Commerçant,

de Epeisses \_\_\_\_\_ domicilié à Lansanne,

Célibataire,

né à Lansanne, le vingt sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante,

fils de défunt Jean Isaac Bovard,

et de Marie Henriette Blanc, sa veuve, à Lansanne,

2° **Blanchard, née Brunner, Eugénie-Marie**

de Jouxteny-Mézery, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne,

divorcée de Charles Blanchard dès le quatorze février mil huit cent quatre-vingt-  
 quatre

née à Lansanne, le dix Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-six,

fille de Christian Brunner, agriculteur,

et de Georgine Françoise Emilie Rodet, sa femme, domiciliée à Crippier

Les publications ont eu lieu à Epeisses, Lansanne & Jouxteny-Mézery, les dix,  
treize et quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Acte de mariage de l'Epouse avec  
 mention du divorce. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Epeisses  
 Jouxteny-Mézery & Lansanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Cully & Romanel. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Bovard Louis  
Bovard Marie

Signatures des témoins :

Jahnel Louis Regamey  
Emoulin Emile  
 domiciliés à Lansanne  
 L'officier de l'état civil :

1888.

N° 17

**Delévaux et Rozet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delévaux, John-Auguste**, agriculteur,

de Gimel domicilié à Mont-Rolle

veuf de Marie Elise Kemmerling, née Rozet, de le vingt-un Juin mil huit cent quatre-vingt-dix

né à Gimel le seize Octobre mil huit cent quarante-huit,

fils de Jean Charles Alphonse Delévaux, décédé,

et de Jeanne Salomé née Baud, décédée.

2° **Rozet, Augustine-Marie-Julie**, sans profession

de Bongy-Villars, domiciliée à Bongy-Villars,

Célibataire,

née à Bongy le vingt-dix décembre mil huit cent Soixante-sept,

fille de Jean Samuel Frédéric Rozet, agriculteur à Bongy,

et de Friedeline Marie Louise Chavallaz née Anser, décédée.

Les publications ont eu lieu à Gimel, à Mont-Rolle et à Bongy le quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de  
Rolle.

Communiqué : à l'Etat Civil de Gimel,

Rolle le quinze

Signatures des époux :

John-Auguste Delévaux  
Julie Delévaux

Signatures des témoins :

Faurat Heippier à Cammas  
Rugier Dutois à Veray

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 18.

*Eyacher et Flukiger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Février mil huit cent quatre-vingt-

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Eyacher, Jean*, Cafetier,

de *Etz (Berne)* domicilié à *Landanne*,

veuf de *Catherine née Von Berger*, née le dix-huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-sept.

né à *Chicaachen (Berne)*, le vingt-cinq Mai mil huit cent cinquante-deux.

fils de *Christian Eyacher*,

et de *Anna Mezzeoli*, les deux décédés.

2° *Flukiger, Elizabeth*, sans profession

de *Andwyl (Berne)* domiciliée à *Landanne*,

célibataire,

née à *Schibachgraben (Berne)* le vingt-un avril mil huit cent Soixante,

fille de *Jean Flukiger*, agriculteur,

et de *Verena Käser*, domiciliés à *kleindietwyl (Berne)*

Les publications ont eu lieu à *Etz, Andwyl & Landanne*, les quatorze quinze & seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Etz*

*Andwyl & Landanne*

*acte de décès de la précéd<sup>te</sup> femme de*

*l'Epoux*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Schwarzenegg & Rohrbach*

Signatures des époux :

*Jean Eyacher*  
*Elizabeth Flukiger*

Signatures des témoins :

*Fr. Kolti*  
*Fritz Träfellet* } Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



1888

N° 19

Chapuis et Rouge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil huit cent quatre-vingt-huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chapuis, Henri-Frédéric**, *Contre-maitre tanneur*, de Epalinges, domicilié à *Lausanne*, Célibataire,

né à *Sully*, le vingt-huit Mars mil huit cent Soixante-huit, fils de *françois-friedrich Chapuis, Contre-maitre tanneur* et de *Jeanne Marie Louise Caroline née Domboud, sa femme*,

2° **Rouge, Louise-Henriette**, *Fiquenne de bottines* de *Lausanne*, domiciliée à *Lausanne*, Célibataire,

née à *Chailly, Lausanne*, le vingt-trois novembre mil huit cent Soixante-huit, fille de *Marc Louis Rouge, décédé*, et de *Henriette Marie Chapuis, sa femme, décédée*.

Les publications ont eu lieu à *Epalinges & Lausanne*, les quatorze & dix-sept janvier, mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
  - Consentement du père de l'Epoux
  - Consentement du tuteur de l'Epouse & actes de décès des père & mère
  - Promesse de mariage
  - Certificats de publication d'Epalinges & Lausanne
- Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges

Signatures des époux :

*Chapuis Henri*  
*Louise Chapuis*

Signatures des témoins :

*Friedrich Chapuis*  
*John St. Chambaz*  
*les deux à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 20

**Mailleser et Mailleser**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mailleser, Alfred-Venté**, maître Charpentier,

de Ballaignes & Lignerolles \_\_\_\_\_ domicilié à Ballaignes, \_\_\_\_\_

divorcé de Pauline Sophie née Rossy, dès le vingt-quatre août mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_

né à Lalorbes, le trois Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante sept \_\_\_\_\_

fils de Abram Benjamin Mailleser, Entrepreneur, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Marie née Beauchet, domiciliée à Ballaignes, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Mailleser, Amélie-Marguerite**, sans profession,

de Ballaignes & Lignerolles \_\_\_\_\_ domiciliée à Naudanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Ballaignes, le vingt-deux décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf \_\_\_\_\_

fille de David François Mailleser, décédé, \_\_\_\_\_

et de Susette née Cand, domiciliée à Ballaignes, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ballaignes, Lignerolles & Naudanne, les trois et cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Ballaignes \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de

Ballaignes & Lignerolles \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Mailleser Alfred*  
*Amélie Mailleser*

Signatures des témoins :

*Arthur Loresche*  
à Ballaignes  
*Amie Louis*  
à Naudanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 21

**Bonzon et Grandvoininnet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Bonzon, François-Louis,** Charpentier, de Pomparles, \_\_\_\_\_ domicilié à Vallorbes, \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Moiry, le quatorze octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_ fils de Jean François Bonzon, Charpentier, \_\_\_\_\_ et de Rosalie née Falquet, domiciliés à Pomparles \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Grandvoininnet, Marie-Mathilde,** sans profession, des Verrières de Joux (Doubs) France, \_\_\_\_\_ domiciliée à Vallorbes, \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née aux Verrières de Joux, le quinze août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-dix, \_\_\_\_\_ fille de François Désiré Grandvoininnet, décédé, \_\_\_\_\_ et de Marie Eulalie née Michel, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Pomparles, à Vallorbes & aux Verrières de Joux, les douze, quatorze et vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Vallorbes. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbes, à la mairie ainsi qu'à la Chancellerie de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Bonzon Louis*  
*Bonzon Mathilde*

Signatures des témoins :

*H. Blanc* } domiciliés  
*G. G. G. G.* } à Vallorbes

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 22  
**Monnard & M. Balmer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Monnard, Jean,** \_\_\_\_\_ agriculteur, de Attalens (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Attalens, \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

né à Attalens, le vingt-deux Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit, \_\_\_\_\_ fils de Louis Monnard, décédé, \_\_\_\_\_ et de Marie née Dumoulin, décédée, \_\_\_\_\_

2° **Balmer, Marie,** \_\_\_\_\_ Cuisinière, de Mühleberg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

née à Mühleberg, le vingt-un novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-sept, \_\_\_\_\_ fille de Balmer, Christian, agriculteur, \_\_\_\_\_ et de Anna Barbara née Juni, domiciliés à Mühleberg \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Attalens, Mühleberg & Lausanne, les vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Autorisation de l'Etat Civil d'Attalens. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué : à l'Etat Civil de Mühleberg & d'Attalens. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jean Monnard*  
*Marie Monnard*

Signatures des témoins :

*Ferrat Huipier*  
*E. Bosay*

L'officier de l'état civil :

*J. Monnard*

N° 23

Rozzetti &amp; Mézioz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatorze février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Rozzetti, Jean-Baptiste-Michel**, \_\_\_\_\_ Macen,de Miggliandone (Novare) Italie, \_\_\_\_\_ domicilié à Meillière (H<sup>te</sup> Savoie) \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Miggliandone, le vingt-huit Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-deux, \_\_\_\_\_

fils de Joseph Rozzetti, Serrurier, \_\_\_\_\_

et de Delphina Antonelli, domiciliés à Miggliandone, \_\_\_\_\_

2° **Méziroz, Marie-Delphine**, \_\_\_\_\_ Cuisinière,

de Miggliandone (Novare) Italie, \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Martigny-Ville (Valais) le trente décembre mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_

fille de Antoine Méziroz, absent, \_\_\_\_\_

et de Marie Christine Fict, domiciliée à Martigny-Berny, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Miggliandone, au Consulat d'Italie à Genève à Meillière & à Landanne, les vingt-quatre, vingt-cinq décembre 1887 et premier Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux 2° Promesse de mariage. 3° Cert. de publication de Miggliandone, Genève (Consulat) & Meillière. 4° Dit de Landanne. 5° Déclaration de Validité. 6° permis du Départ. de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 3 & 5 sont déposées dans ses archives

Communiqué: à la Chancellerie *Ch*

Signatures des époux:

*Rozzetti Jean**Rozzetti Delphina*

Signatures des témoins:

*Méziroz Joseph**Albani Secoury*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 211  
**Diemer et Légeret née Monnier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt-un mars mil huit cent quatre-vingt-quinze, déclaré définitif et exécutoire le dix-huit avril suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déboulé par le divorce le mariage contracté ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 46<sup>b</sup> de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 24 avril 1893.

L'Officier de l'Etat Civil :



Aujourd'hui seize février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Diemer, George-Daniel**, \_\_\_\_\_ vigneron,

de Paudex, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le vingt-quatre janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-cinq, \_\_\_\_\_

fils de Georges Diemer, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marguerite Waïdel, sa femme, domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Légeret née Monnier, Julie Pauline Louise**, vigneronne

de Chexbres, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

veuve de Marc François Louis Légeret dès le dix-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois, \_\_\_\_\_

née à La Tour de Peïtz, le quatre janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-un, \_\_\_\_\_

fille de Auguste Charles Louis Frédéric Monnier, \_\_\_\_\_

et de Louise Madeleine née Duccaux \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Paudex, à Chexbres et à Lausanne, les vingt-trois, vingt-quatre & vingt-six janvier mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

acte de décès du précédent mari de l'épouse \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Paudex \_\_\_\_\_

Chexbres & Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Pully \_\_\_\_\_

& Chexbres \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Diemer Daniel* \_\_\_\_\_

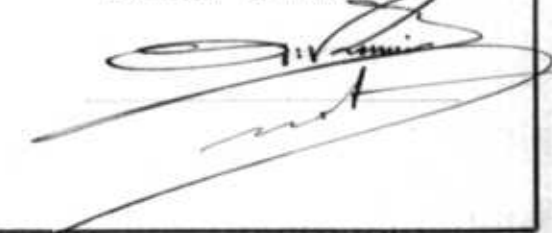
*Diemer Julie* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Ed. Pustetto* \_\_\_\_\_ domiciliés \_\_\_\_\_

*Ch. Jenko* \_\_\_\_\_ à Lausanne \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :



1888.

N° 25

Capt et Duboux

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize février mil huit cent quatre-vingt-

huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Capt. Jules-Emile, Agriculteur,

de Chevrot domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Landanne, le vingt-quatre Décembre mil huit cent soixante-deux,

fils de Jean Louis Capt, agriculteur à Landanne,

et de Françoise Marie née Rapaz, sa femme, décédée.

2° Duboux, Elisa-Victorine, Cuisinière,

de Grandvaux et de Lutry, domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Fiez, le treize Septembre mil huit cent soixante-trois,

fille de Charles Albert Duboux chef d'équipe,

et de Constance née Eugénie, domiciliés à Lutry,

Les publications ont eu lieu au Brassus, au Sentier, à Grandvaux à Lutry à Landanne, le quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Grandvaux, Lutry, le Brassus, le Sentier à Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil à l'Etat Civil au Sentier de Lutry à Lutry

Signatures des époux:

Capt Emile  
Capt Elisa

Signatures des témoins:

Pavillard Emile domicilié à Landanne  
J. V. ...

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 26

**Du Pasquier & Gaulis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Du Pasquier, Pierre-Alfred,** \_\_\_\_\_ agriculteur  
de Neuchâtel et de Fleury, \_\_\_\_\_ domicilié à Champagne, \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Champagne, le neuf Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit \_\_\_\_\_  
fils de Charles Alfred Du Pasquier, rentier, \_\_\_\_\_  
et de Emma née Bugnon, les deux à Neuchâtel, \_\_\_\_\_

2° **Gaulis, Mathilde,** \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_  
de Coudonay, Lausanne, Colombier & St-Saphorin domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_  
de Morges

née à Lausanne, le quatre Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_  
fille de Charles Juste Gabriel Gaulis, notaire à Lausanne, \_\_\_\_\_  
et de défunte Elida Victoire née Olivier, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Champagne, à Coudonay, à Neuchâtel, à Fleury  
à Lausanne à Colombier et à St Saphorin & Morges, les neuf, dix et  
treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ autorisation de l'officier de  
l'Etat Civil de Champagne \_\_\_\_\_

Communiqué : à Neuchâtel, Fleury,  
Champagne, Coudonay & Colombier  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Pierre Du Pasquier*  
*Mathilde Du Pasquier*

Signatures des témoins :

*Luc Anthony Ch. Vulliamy*  
*Marie Gaulis*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

liste des témoins

*Emma Du Pasquier*  
*Blanche Du Pasquier*  
*Clara Manuel*  
*Louise Du Pasquier*  
*Ed. Gaulis*  
*Théodore Hedekind*  
*Alfred Du Pasquier*



1888.

N° 27

Favre et Kammerzschmidt

née Pache.  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Favre, Frédéric,** \_\_\_\_\_ **Tannet,**  
de **Forêt et de Savigny,** \_\_\_\_\_ domicilié à **Lansanne,** \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

né à **Forêt,** le vingt Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-six, \_\_\_\_\_  
fils de **Louis Abram Favre,** décédé, \_\_\_\_\_  
et de **Jeanne née Vuagniaux,** décédée, \_\_\_\_\_

2° **Kammerzschmidt née Pache, Julie-Jeanne-Louise**  
de **Lansanne,** \_\_\_\_\_ domiciliée à **Lansanne,** Couturière.  
divorcée de **Charles Emile Kammerzschmidt,** dès le vingt-huit octobre mil  
huit cent quatre-vingt-quatre, \_\_\_\_\_

née à **Lansanne,** le six Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-cinq, \_\_\_\_\_  
fille de **Charles Louis Pache,** maçon, à **Lansanne,** \_\_\_\_\_  
et de **Françoise née Gonthier,** décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à **Forêt, Savigny & Lansanne,** les dix, treize et quatorze  
Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux \_\_\_\_\_  
acte de mariage de l'épouse avec  
mention du divorce, \_\_\_\_\_

Promesse de mariage, \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de Savigny  
**Forêt & Lansanne,** \_\_\_\_\_  
Communiqué : à l'Etat Civil de  
**Savigny** \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

**Favre Frédéric**  
**Julie Favre**

Signatures des témoins :

**Favrat Huisier**  
**J. Han** les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

**J. Romin**

N<sup>o</sup> 28  
**Bedoni et Girard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bedoni, Joseph-Marie-François**, — *Maçon*, —

de Cédara (Novare) Italie, \_\_\_\_\_ domicilié à Lansanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Cédara, le vingt-huit Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Joseph Bedoni, Cultivateur, \_\_\_\_\_

et de Speranza Bergatta, Sa femme, à Grassona, Com<sup>m</sup>e de Cédara, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Girard, Augustine**, \_\_\_\_\_ *Cuidinière*, \_\_\_\_\_

de Evian-les-Bains, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Evian-les-Bains, le deux Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-cinq

fille de Marie Girard, décédée, \_\_\_\_\_

et de Marie Ribet, Sa femme, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Cédara, Evian, Lansanne & Genève (Consulat) les vingt-sept Décembre <sup>1887</sup> premier et huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Actes de naissance des Epoux. 2<sup>o</sup> Actes de décès des père mère de l'Épouse. 3<sup>o</sup> Prom. de mariage. 4<sup>o</sup> Certificats de publication de Cédara, Genève & Evian. 5<sup>o</sup> Act. de Lansanne. 6<sup>o</sup> déclaration de validité. 7<sup>o</sup> Permis du Dépt. de Justice & Police constatant que les pièces dont nos 2. 4 & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Bedoni François*

*Bedoni Augustine*

Signatures des témoins :

*Antoinette Brochet* domiciliée à

*Girard Emma* Lansanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 29

Taillens &amp; Belet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

9-115 Aujourd'hui vingt-trois février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Taillens, Henri-Louis,** \_\_\_\_\_ agriculteur

de Landanne, \_\_\_\_\_ domicilié à Chailly, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Chailly, le vingt avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-six, \_\_\_\_\_

fil de Jean Christ Eue Taillens, aïeul, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Henriette Jaton, sa femme, aïeule, \_\_\_\_\_

2° **Belet, Hélène,** \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

du Mont d'Landanne, \_\_\_\_\_ domiciliée au Mont d'Landanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Vère Briquigny, le quinze juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_

filie de Louis Daniel Belet, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Françoise Chapuis, sa femme, les deux au Mont, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Landanne San Mont, les quatre et sept février mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Landanne

à au Mont. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanet. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Henri Taillens*

*Hélène Taillens*

Signatures des témoins:

*Joseph Hennocq*

*Henri Laurent* à Chailly

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 30

**Golatscheck et Tschumi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Golatscheck, Lazare,** \_\_\_\_\_ *Cultivateur,*

de *Stambach (Bade)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Bequins,* \_\_\_\_\_

veuf de *Sanny Rosine née Espt, née le huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-sept* \_\_\_\_\_

né à *Warmholt (Bade), le sept Décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent trente-cinq, \_\_\_\_\_

fils de *Joseph Golatscheck, décédé,* \_\_\_\_\_

et de *Caroline Sandner, décédée,* \_\_\_\_\_

2° **Tschumi, Anna,** \_\_\_\_\_ *Penseuse,*

de *Wolfsberg (Bade)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Bequins, avant à Genève* \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à *Wolfsberg, le six février* \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-trois, \_\_\_\_\_

fille de *Mrs Tschumi, décédé,* \_\_\_\_\_

et de *Anna Maria née Tschumi, décédée,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Bequins, Genève, Oberbipp & Stambach, les vingt huit & vingt-neuf décembre 1887 et sept Janvier mil huit cent quatre vingt huit.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ autorisation de l'Etat Civil de \_\_\_\_\_  
Bequins. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de *Bequins*  
*Genève, Oberbipp & la Chancellerie Cantonale.*

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Lazare Golatscheck*  
*Anna Golatscheck*

Signatures des témoins :

*J. Häusermann*  
*Alfred Golatz*  
*les deux à Bequins*

L'officier de l'état civil :

*J. Bernandus*

N<sup>o</sup> 31**Blanc & Miéville**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Blanc, Christian-Louis,** \_\_\_\_\_ cultivateur,de Xausanne, \_\_\_\_\_ domicilié à Montblazon de Xausanne,veuf de Constance-Adélaïde Banâtre, d<sup>éc</sup> le quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-quatrené à Montblazon, le deux deût \_\_\_\_\_ mil huit cent trente-neuf, \_\_\_\_\_fils de Georges Louis Blanc, d<sup>éc</sup>dé, \_\_\_\_\_et de Charlotte Marie Henriette née Marty, domiciliée à Montblazon, \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> **Miéville, Louise,** \_\_\_\_\_ ménagère,de Belmont & Erretines, \_\_\_\_\_ domiciliée à Montblazon, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Belmont, le vingt-deux mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-dix, \_\_\_\_\_fille de François Henri Miéville, d<sup>éc</sup>dé, \_\_\_\_\_et de Rose Marianne née Jaccard, à Erretines, \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Xausanne, à Belmont et à Erretines, le quatre février mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ acte de naissance des époux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ acte de décès de la précéd<sup>te</sup> femme de l'époux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Xausanne\_\_\_\_\_ Belmont & Erretines. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Communiqué : à l'état Civil de Belmont\_\_\_\_\_ & Xausanne. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Christian Louis BlancLouise Blanc

Signatures des témoins :

J. Blanc } domiciliésJ. Girardet } àXausanne

L'officier de l'état civil :

J. GirardetJ. Girardet

N° 32

Berney et Genton née Joretan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars mil huit cent quatre-vingt-

huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Berney, Henri, Aide Cazemier,

de L'Abbaye, domicilié à Landanne,

veuf de Zélie née Fugnet, née le vingt-un Septembre mil huit cent septante-quatre,

né à Venz, le dix huit mai mil huit cent quarante-quatre,

filz de Jean Pierre Berney, agriculteur à Venz,

et de Françoise Judenne née Gaur, sa femme, décédée.

2° Genton née Joretan, Henriette, sans profession,

de Charbonne, domiciliée à Landanne,

divorcée de Jean Marc Alexis Genton, né le quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt

née à St Sulpice le vingt-neuf Juin mil huit cent cinquante,

fille de Jean Gabriel Joretan, décédé,

et de Jeanne Venise née Vetter, décédée.

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye, à Charbonne & Landanne, les dix neuf et vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux... Acte de décès de la précéd<sup>te</sup> femme de l'Epoux... Acte de mariage & déclaration de divorce de l'Epouse... Certificats de publication de L'Abbaye, Charbonne & Landanne

Signatures des époux :

Henri Berney Henriette Berney

Signatures des témoins :

J. Blanc J. Joretan domiciliés à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Jour jugement rendu le dix-neuf novembre 1800 quatre-vingt onze, déclaré définitif et exécutoire le six février 1800 quatre-vingt-douze, le Tribunal civil du district de Landanne a débrouillé par le divorce le mariage contracté ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 116<sup>o</sup> de la loi fédérale du 24 décembre 1794.

Transcrit sur l'invitation du Dept. de justice & Police le 22 février 1842.

L'Officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Cordier L'Abbaye.

1888

N° 33.

Giron & Dinkelmann  
Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Giron, François,** \_\_\_\_\_ Citoyen  
de Genève, \_\_\_\_\_ domicilié à Naudanne, \_\_\_\_\_  
veuf de Nouda Marie née Fache, dè le deux février mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_

né à Naudanne, le trente Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante deux, \_\_\_\_\_

fil de Marc Charles Giron, Commissaire de Police, \_\_\_\_\_  
et de Marie Anne Deléchat, domiciliée à Naudanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Dinkelmann née Dutoit, Louise-Élise,** \_\_\_\_\_  
de Kellau (arr<sup>t</sup> de Hoppigen) Berne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Naudanne, — Blanchisseuse  
veuve de Jean Louis Alfred Dinkelmann, dè le dix huit décembre mil huit cent Septante neuf

née à Vulliez, le vingt-un mars \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-deux, \_\_\_\_\_

fille de Georges Louis Dutoit, jardinier, \_\_\_\_\_  
et de Jeanne Marie née Henri de femme, domiciliée à Naudanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Genève, Kellau & Naudanne, les trois, quatre et six  
Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Actes de décès des précédents Conjoints \_\_\_\_\_

Promesse de mariage, \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Genève, Kellau  
Naudanne, \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Genève  
& de Hoppigen (Kellau) \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

F. Giron

Elise Giron

Signatures des témoins :

Ch. Giron } domiciliés  
L. Giron } à  
Naudanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*  
*[Signature]*

N<sup>o</sup> 34  
**Bettens et Pochon**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui premier Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bettens, Florian-Oscar,** \_\_\_\_\_ Gendarme,

Lieu d'origine et de domicile :

de Corsier & Vevay \_\_\_\_\_ domicilié à Coppet, \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Corsier (Les Mouds), le vingt-cinq Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Jean François Louis Bettens, agriculteur, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de Jeanne Françoise Déroux, la femme, domiciliés à Corsier, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Pochon, Justine-Ida,** \_\_\_\_\_ Couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chêne & Saquière, Chavannes-le-Chêne & Vevay \_\_\_\_\_ domiciliée à Nandanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Corsier Mollondins, le premier Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-sept, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Étienne François Pochon, décédé, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de Jeanne Louise née Cairn la femme, à Nandanne, \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corsier, Chêne & Saquière, Vevay, Coppet & Nandanne, les vingt-huit, vingt-neuf Janvier et quatre Février mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ autorisation de l'état civil de Coppet.

Signatures des époux :

*Bettens Oscar*

*Ida Bettens*

Signatures des témoins :

*Henri Doelker*

*Jean Bettens*

Communiqué : à l'état Civil de Coppet

Corsier, Mollondins, Yverand & Deyruz

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



1888.

N° 35

**Cherpillod & Binggeli**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui le 14 Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Cherpillod, Elie,** \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Vucherens, \_\_\_\_\_ domicilié à La Gétaz près Vucherens, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Vucherens, le trente-un Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit, \_\_\_\_\_

fils de Jacques Louis Cherpillod, sicciste, \_\_\_\_\_

et de Louise née Jaumin, sa veuve, domiciliée à la Gétaz près Vucherens, \_\_\_\_\_

2° **Binggeli, Emma-Noëlie,** \_\_\_\_\_ sans profession,

de Syen, \_\_\_\_\_ domiciliée au Clodry près Vucherens, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Bressonnaz-Dessus, le vingt Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_

filie de Abram Philippe Binggeli, agriculteur à Bressonnaz-dessus, \_\_\_\_\_

et de Marianne née Meillard, agricultrice à Bressonnaz-dessus, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vucherens & à Syen, le vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Moudon

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Moudon

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Cherpillod Elie*  
*Cherpillod Emma*

Signatures des témoins:

*Favrat Henri*  
*Pr. J. Cherpillod* les deux à  
*Villa du Léman* Lansanne  
L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 36.  
Péclard & Rudaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Péclard, Eugène-Louis,** \_\_\_\_\_ Charpentier, de Montcherand, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

né à Montcherand, le vingt-cinq Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_ fils de François Auguste Péclard, agriculteur, \_\_\_\_\_ et de Jeanne nommée Sophie Eugénie Dutoit, sa femme, à Montcherand, \_\_\_\_\_

2° **Rudaz, Marie-Mathilde,** \_\_\_\_\_ Couturière, des Ugettes (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

née à Monthey (Valais), le deux Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-quatre, \_\_\_\_\_ fille de François Rudaz, décédé, \_\_\_\_\_ et de Victoire née Berlaty, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Montcherand, des Ugettes et Lausanne, les sept et huit Février mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de Lausanne, Montcherand et Ugettes. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil d'Orbe \_\_\_\_\_  
et de Vevey (Ugettes) \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Eugène Péclard  
Mathilde Péclard

Signatures des témoins :

Augustine Péclard  
Jacques Eyer  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 37

Fevot & Gonin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

2-380  
 Aujourd'hui dix Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1° **Fevot, François-Jules Marc,** \_\_\_\_\_ négociant  
 de Landanne et de Moirges, \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_  
 veuf de Louise Elise Henriette Hesti, née le quatorze décembre mil huit cent quatre vingt quatre  
 \_\_\_\_\_  
 né à Landanne, le vingt-trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit, \_\_\_\_\_  
 fils de défunt Jules Samuel Fevot \_\_\_\_\_  
 et de défunte Jeanne Rose Loup, sa femme, \_\_\_\_\_  
 2° **Gonin, Céline,** \_\_\_\_\_ dans profession, \_\_\_\_\_  
 de Essertines près Vuarens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Essertines, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 née à Landanne, le deux avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-un, \_\_\_\_\_  
 fille de Charles Gonin, décédé, \_\_\_\_\_  
 et de Julie Ray, sa veuve, domiciliée à Essertines, \_\_\_\_\_  
 Les publications ont eu lieu à Landanne, Moirges et Essertines, les treize, quatorze et  
 quinze février mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_
- Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux. \_\_\_\_\_
- Promesse de mariage \_\_\_\_\_
- Certificats de publication de Landanne, Moirges  
 Essertines & Landanne. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Moirges  
 & Vuarens. \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jules Fevot*  
*Céline Gonin*

Signatures des témoins :

*Mémond E. Ross Fevot*  
*A. Regard J. Regard*  
 tous à Landanne.

L'officier de l'état civil :

*J. Gonin*

N<sup>o</sup> 38  
**Von Felten et Schlozzer**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui Six Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> **von Felten, Joseph,** \_\_\_\_\_ Cordonnier, \_\_\_\_\_  
 de Ober-Erlinsbach (Seltene) \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Ober-Erlinsbach le trente Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-dix, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Jacob von Felten, agriculteur, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Elisabeth née Müller, sa femme, les deux à Ober-Erlinsbach \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Schlozzer, Catherine,** \_\_\_\_\_ Piquante de bottines \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Stusslingen (Seltene) \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Stusslingen le sept Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-cinq \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Albin Schlozzer, ouvrier de fabrique, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Fidelina née Benzmann domiciliée à Niedergörschen (Seltene) \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ober-Erlinsbach, Stusslingen & Landanne, les dix-sept et dix-huit Février mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ acte de naissance des époux. \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Promesse de mariage. \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Certificats de publication de Ober-Erlinsbach, Stusslingen & Landanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Erlinsbach (Nied) & Stusslingen \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Joseph von Felten*  
*Katharine von Felten*

Signatures des témoins :

*Hermann Willmer*  
*Jung Büfelo*  
 les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1848

N<sup>o</sup> 39

3-3-16

**Perrin & Magnin**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Perrin, Jean-François-Jules,** \_\_\_\_\_ négociant,

de Lausanne, \_\_\_\_\_ domicilié à Cuchy, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Cuchy, le premier décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Jules Louis Perrin, négociant à Cuchy, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Louise née Perrin, décédée, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Magnin, Thérèse,** \_\_\_\_\_ sans profession,

de Coppet et de Jemex, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Coppet, le treize août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-dix, \_\_\_\_\_

fille de Auguste-Marc Magnin, décédé, \_\_\_\_\_

et de Catherine Louise-Frédérique née Daccord, à Lausanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Coppet & Jemex, les quatorze et seize février  
mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Lausanne,

Coppet & Jemex. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Coppet

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*J. Perrin*

*Thérèse Perrin*

Signatures des témoins:

*Jules Perrin père*

*J. Daccord* à Lausanne

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 40

**Kenchoz et Barberis**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° **Kenchoz, Louis-Arman,** — Employé au Télégraphe, —  
de Chateau-d'Os, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Chateau-d'Os, le quinze Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent *Soixante-quatre* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de Louis-Arman Kenchoz \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Anna née Gyger, les deux *décédés* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° **Barberis, Marie-Rose,** \_\_\_\_\_ *Comptable* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Verco (deste) Italie \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Verco (Italia) le onze Février \_\_\_\_\_ mil huit cent *Soixante-quatre* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de François-Antoine Barberis, teneur, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marie-Cécile Brucher, domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chateau-d'Os, Lausanne & Consulat d'Italie à Genève les quatorze, quinze & vingt deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit, avec dispense des publications à Verco. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage. \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de Chateau-d'Os, Lausanne & Genève. \_\_\_\_\_  
Dispense des publications à Verco. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Kenchoz  
Marie Kenchoz

Signatures des témoins :

Blanc } domiciliés  
Gyger } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Chateau-d'Os & à la Chancellerie  
Cantonale \_\_\_\_\_

1888

N° 11

Dutoit & Redard

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Dutoit, Charles-Philippe**, \_\_\_\_\_ Comptable,

de Chavannes sur Moudon, \_\_\_\_\_ domicilié à Lainsanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Chavannes, le Sept août \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante quatre, \_\_\_\_\_

fils de Jacques Abram Dutoit agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Suzanne née Conod, domiciliés à Chavannes. \_\_\_\_\_

2° **Redard, Elise-Suzanne**, \_\_\_\_\_ sans profession,

de La Sarraz & des Verrières (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lainsanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à La Sarraz, le dix-neuf Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-deux, \_\_\_\_\_

fille de Marc Louis Redard, \_\_\_\_\_

et de Marguerite Elise née Schlmann, les deux décédés. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chavannes, Moudon, La Sarraz, Les Verrières Lainsanne, le treize & quatorze février mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Chavannes, Moudon, La Sarraz, Les Verrières & Lainsanne. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de (Chavannes), Moudon, La Sarraz & Les Verrières. \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Charles-Philippe Dutoit*

*Elise Redard*

Signatures des témoins:

*Estimont* domiciliés

*Ed Braun* à Lainsanne

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 112  
**Villoz et Girod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Villoz, Théophile,** \_\_\_\_\_ *Serrurier,*

de Froideville \_\_\_\_\_ domicilié à *Nansanne,*

célibataire, \_\_\_\_\_

né au Mont de *Nansanne,* le cinq juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante trois, \_\_\_\_\_

fils de *Jean Samuel Pierre Villoz, Maréchal, à Mouton,*

et de *Françoise Sophie née Martin, sa femme, décédée.*

2° **Girod, Josephine,** \_\_\_\_\_ *Cuisinière,*

de *Minzier ( Haute Savoie )* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Nansanne,*

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Minzier,* le deux avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante huit, \_\_\_\_\_

fille de *Jean Girod, agriculteur,*

et de *Claudine Jantet, sa femme, à Minzier.*

Les publications ont eu lieu à *Froideville, Minzier & Nansanne, les vingt-cinq,*  
*vingt six et vingt sept février mil huit cent quatre-vingt huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Cendement des parents de l'Épouse. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Froideville \_\_\_\_\_

*Minzier Nansanne.* \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

*Collex-le Grand à la Chancellerie* \_\_\_\_\_

*Cantonale* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Theophile Villoz*  
*Josephine Villoz*

Signatures des témoins :

*A. Poncelet*  
*Jules Germond*

*le deux à Nansanne*

L'officier de l'état civil :

*J. Bernand*



1888

N° 113

Déglon & Blondel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Déglon, Gustave-Gumart-Gumann,** *Cafetier,*

de Courtille, domicilié à Lanzaune,

Célibataire,

né à Lanzaune, le treize Juillet mil huit cent cinquante-sept,

fils de Daniel Louis Déglon, défunt,

et de Joséphine Rosine Paschoud, sa veuve, à Lanzaune,

2° **Blondel, Marie-Louise,** *Sans profession,*

de Bussigny, domiciliée à Crissier,

Célibataire,

née à Crissier, le vingt Mars mil huit cent soixante-deux,

fille de Victor Frédéric Blondel, agriculteur,

et de Suzanne Marie Françoise Charlotte Duflon, les deux à Crissier,

Les publications ont eu lieu à Courtilles, Bussigny, Lanzaune et Crissier, les vingt-quatre et vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Courtilles, Bussigny, Lanzaune et Crissier.

Communiqué : à l'Etat Civil de Lanzaune,

Bussigny & Romanel.

Signatures des époux :

*G. Déglon*  
*M<sup>lle</sup> Blondel*

Signatures des témoins :

*A. Bise* *domiciliés*  
*Louis Witzke* *à*  
*Lanzaune*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° III  
**Reuge & Bonnet**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Reuge, Léon-Arnold,** \_\_\_\_\_ horloger,

de ~~Sully~~ (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à ~~Lucens~~ \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à ~~Flanier~~ (Neuchâtel), le treize Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fils de ~~Henri-Nicolas~~ Reuge, ~~secrétaire~~, \_\_\_\_\_

et de ~~Marie~~ Elise Jacot-des-Combes, ~~décédée~~, \_\_\_\_\_

2° **Bonnet, Rosalie,** \_\_\_\_\_ Couturière,

de ~~Lucens~~, \_\_\_\_\_ domiciliée à ~~Yverdon~~, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à ~~Yverdon~~, le seize Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante, \_\_\_\_\_

fille de ~~Charles-Nicolas~~ Bonnet, Charpentier à ~~Yverdon~~, \_\_\_\_\_

et de ~~Elise~~ Chaillet sa femme, ~~décédée~~, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à ~~Yverdon~~, ~~Lucens~~, ~~Sully~~ & ~~Lucens~~, les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept Février mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ autorisation de l'état civil de \_\_\_\_\_  
Lucens. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de \_\_\_\_\_  
Sully, Lucens et Romanel \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Reuge Léon*  
*Rosalie Reuge*

Signatures des témoins:

*Raynaud Joseph*  
*Ju Dueret*  
les deux à ~~Yverdon~~

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

1888

N° 115

**Berthoud & Dentan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Berthoud, Gustave,** \_\_\_\_\_ papetier, \_\_\_\_\_ de Bellevue, \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

né à Linolet, le vingt-deux Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_ fils de Pierre Jacques Berthoud, employé à l'hôpital cantonal \_\_\_\_\_ et de Louise née Nathanaël, sa femme, à Landanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Dentan, Fanny-Louise,** \_\_\_\_\_ Couturière \_\_\_\_\_ de Lutry, \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

née à Landanne, le vingt-quatre Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux, \_\_\_\_\_ fille de Frédéric Amédée Dentan, tourneur, \_\_\_\_\_ et de Suzanne Françoise Minge, sa femme, domiciliés à Landanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bellevue Lutry & Landanne, les sept et huit février mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de Bellevue Lutry & Landanne \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Bellevue & de Lutry \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*G. Berthoud*  
*Fanny Louise Berthoud*

Signatures des témoins :

*J. de Dentan* } domicilié  
*J. Berthoud* } à  
Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 116.  
**Haldy & Richmond**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Haldy, Alfred-Henri**, Opticien,

de Chatelet (Seine) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le deux Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-dix, \_\_\_\_\_

fils de Henri Haldy, opticien, \_\_\_\_\_

et de Marie Louise Depassel, sa femme, les deux à Lausanne. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Richmond, Marion-Dorothee**, sans profession

de Romiley (Cher) Angleterre, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Romiley, le vingt-cinq Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-quatre, \_\_\_\_\_

fille de Richard Richmond, décédé, \_\_\_\_\_

et de Fanny née Blanc, domiciliée à Romiley. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu au Chatelet & à Lausanne, les vingt-huit et vingt-neuf février mil huit cent quatre-vingt-huit. Le Consul anglais à Lausanne a dispensé de toutes publications en Angleterre. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Chatelet & Lausanne. \_\_\_\_\_

Déclaration du Consul anglais. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Chatelet & à la Chancellerie etc \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Alfred Henri Haldy*

*Marion Haldy*

Signatures des témoins :

*A. Amaron* } domiciliés  
à Lausanne.

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

1888.

N° 47

Zurkinden & Pamblanc

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-deux Mars mil huit cent quatre-vingt-

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Zurkinden, Joseph-Germain, Employé S.O.S.

de Fribourg domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Reithalten (Fribourg), le neuf Juin mil huit cent Soixante,

fils de Joseph-Benoit Zurkinden, décédé,

et de Elisabeth Weiger, domiciliée à Fribourg,

2° Pamblanc, Lucie, sans profession

de Lausanne, domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-cinq Décembre mil huit cent Soixante-six,

fille de Monsieur Daniel Pamblanc, conducteur de poste, à Lausanne,

et de Marie-Marguerite Schneider, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Fribourg & à Lausanne, le vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Copies de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Fribourg et Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de Fribourg

Signatures des époux:

Joseph Zurkinden  
Lucie Zurkinden

Signatures des témoins:

D. Pamblanc  
P. Perquerand  
le 22 Mars à Lausanne.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N<sup>o</sup> 118  
**Déglon et Dewald**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Déglon, Louis-Oscar-Auguste**, \_\_\_\_\_ Cafetier, \_\_\_\_\_

de Coullières, \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Landanne, le six Août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept, \_\_\_\_\_

fils de défunt Daniel Louis Déglon, \_\_\_\_\_

et de Joséphine Rosine Paschoud, sa mère, à Landanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Dewald, Betty-Marie**, \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

de Brême, \_\_\_\_\_ domiciliée à Brême, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Brême, le premier Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fille de Dietrich Wilhelm Dewald, tonnelier, à Brême, \_\_\_\_\_

et de Rebecca Henriette née Häyger, sa femme, à Brême, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Coullières, Brême & Landanne, les vingt-un, vingt-deux et vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Coullières  
 Brême & Landanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_  
 Lucens et à la Chancellerie Cantonale \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Oscar Déglon*

*Betty Déglon*

Signatures des témoins :

*Louis Blondel* à Coullières

*Jacques Müller* à Landanne

L'officier de l'état civil :

*J. P. Pion*

1888

N° 49

Dupuis et Ilg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dupuis, Henri-Maurice,** Citoyen de paupiers, de Eclagnens, domicilié à Lansanne, célibataire,

né à Vuillebecq le dix huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-trois \_\_\_\_\_

fil de Charles François Dupuis (absent) et de Nanette Fauchette née Jaccard, sa femme, à Vuillebecq.

2° **Ilg, Anna,** Citoyenne, de Salenstein (Thurgovie) domiciliée à Lansanne, célibataire,

née à Lansanne le vingt-deux Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

filles de Jean Ilg et de Esther Louise Krieg, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Eclagnens, Salenstein et Lansanne, les vingt quatre et vingt cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de Eclagnens Salenstein et Lansanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Mammetsch et d'Echallens. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Henri Dupuis*  
*Anna Dupuis*

Signatures des témoins :

*Henri dit St. Mallicy* domicilié  
*H. Fehman* Lansanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 50

**Corboud et Marmier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mars mil huit cent quatre-vingt-

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Corboud, Joseph Laurent**, *secourier*,

de Surpiette, Estavayer-Montet (Boye) Frébourg domicilié à Lantanne,

Célibataire,

né à Montet (Boye) Frébourg, le sept Mars mil huit cent soixante-cinq,

fils de Jean Joseph Corboud, *Carrière*,

et de Marie Joséphine Philomène née Pillet, les deux à Estavayer

2° **Marmier, Lina Justine**, *sans profession*,

de Grandcour domiciliée à Lantanne,

Célibataire,

née à Exceller près Tanetne, le dix huit cent mil huit cent soixante-neuf,

fille de Auguste Marmier, *maréchal*,

et de Julie née Fleuret, domiciliés à Estavayer

Les publications ont eu lieu à Surpiette, Estavayer, Montet, Grandcour et Lantanne, les vingt huit, vingt-neuf février, premier et trois Mars mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Surpiette, Estavayer, Montet, Grandcour

et Lantanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Surpiette, Estavayer, Montet & Grandcour

Signatures des époux :

*Joseph Laurent Corboud*

*Lina Corboud*

Signatures des témoins :

*Maurice Favre*, domiciliés

*Paul Pache*, Lantanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement rendu le 20 mai 1906 déclaré exécutoire le 8 juin suivant, le Tribunal civil du district de Lantanne a déclaré nul le divorce le mariage inséré ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 116 lettres A & B de la loi fédérale du 24 décembre 1877

Lantanne le 13 juin 1906

L'Off. de l'Etat Civil



1888

N° 51

Saugy et Benchoz née Verdin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Saugy, Louis-David, \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Rougemont, \_\_\_\_\_ domicilié à Rougemont, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Rougemont, le vingt-huit Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_

fils de Louis-David Saugy, \_\_\_\_\_ décédé, \_\_\_\_\_

et de Marie Rosalie née Rossier, \_\_\_\_\_ décédée, \_\_\_\_\_

2° Benchoz née Verdin, Rosalie, \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

de Rougemont, \_\_\_\_\_ domiciliée à Rougemont, \_\_\_\_\_

veuve de Alexandre David Benchoz, \_\_\_\_\_ décédé le vingt-deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre \_\_\_\_\_

née à Rougemont, le dix-sept Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante \_\_\_\_\_

fille de Jean Rodolphe Verdin \_\_\_\_\_

et de Rosalie née Saugy, \_\_\_\_\_ décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Rougemont, le trois Mars mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Rougemont \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Rougemont \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Louis D. Saugy  
Rosalie Saugy

Signatures des témoins:

Ch. Ad. Nobs  
J. Hansermann  
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 52

**Jomini et Bigler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jomini, Jules,** \_\_\_\_\_ *Commis procureur,* \_\_\_\_\_

de Cercelles près Fagnane, \_\_\_\_\_ domicilié à Naudanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Cercelles le dix avril \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fils de Christian Jomini, menuisier, \_\_\_\_\_

et de Louise née Combremont, les deux domiciliés à Fagnane, \_\_\_\_\_

2° **Bigler, Uranie-Louisa,** \_\_\_\_\_ *Modiste,* \_\_\_\_\_

de Muri près Berne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Naudanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Naudanne le vingt-neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-huit \_\_\_\_\_

fille de Alexandre Bigler, Employé S. O. S. \_\_\_\_\_

et de Julie Louise Griottier sa femme, les deux à Naudanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Cercelles, Muni de Naudanne, les dix-sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage, \_\_\_\_\_

Consentement du père de l'Épouse \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Cercelles Muni de Naudanne, \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Cercelles près Fagnane à Muri \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*J. Jomini* \_\_\_\_\_

*Uranie Jomini* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*J. B. Aubert* \_\_\_\_\_ *domiciliés*

*J. M. B. B.* \_\_\_\_\_ *Naudanne*

L'officier de l'état civil :

*J. J. J.* \_\_\_\_\_

1888

N° 53

Gillieron & Bovey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gillieron, Henri, \_\_\_\_\_ Négociant,

de Feilenz \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Fully, le vingt-sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-sept, \_\_\_\_\_

filz de Jean Frédéric Gillieron, absent, \_\_\_\_\_

et de Marianne Marguerite née Duffey, à Landanne, \_\_\_\_\_

2° Bovey, Georgine-Marie, \_\_\_\_\_ Médecin,

de Chanéaz, \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Landanne, le treize clout \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fille de Charles Bovey, marbrier, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Marie Bergeaud, sa femme, domiciliés à Landanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Feilenz, Chanéaz & Landanne, les dix-huit & dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Feilenz Chanéaz & Landanne \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état Civil de \_\_\_\_\_

Oton & Dommeloze \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

H Gillieron  
G<sup>ne</sup> Gillieron

Signatures des témoins:

H. Reganey } domiciliés  
E. Chenevard } à Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N<sup>o</sup> 54  
**Soutter et Blanchard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Soutter, François-Julien**, \_\_\_\_\_ *Chapelier*, \_\_\_\_\_

de *Cligle*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Lausanne*, le vingt-un *Juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-huit, \_\_\_\_\_

filz de *Fredric Louis Joseph Soutter*, ancien *Négociant*, \_\_\_\_\_

et de *Marquise Louise Bergeaud*, sa femme, à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Blanchard, Emma-Marie**, \_\_\_\_\_ *Modiste*, \_\_\_\_\_

de *Jousten Mézey* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Vevay*, le six *Octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *Soixante-deux*, \_\_\_\_\_

fille de *Henri Samuel Blanchard*, *Journalier*, \_\_\_\_\_

et de *Madeleine Schmid*, sa femme, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Cligle, Jousten-Mézey & Lausanne*, le dix, sept et huit Mars mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de *Cligle, Jousten-Mézey & Lausanne*.  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil d'*Cligle & Romanel*.  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Julien Soutter*

*Emma Soutter*

Signatures des témoins :

*Delise* \_\_\_\_\_ } domiciliée

*J. & C. Chénou* \_\_\_\_\_ } à *Lausanne*.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N<sup>o</sup> 55.  
**Frei & Zahnd**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Frei, Jean-Jean,** \_\_\_\_\_ *Sellier,* \_\_\_\_\_

de *Nöten (Zürich)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne,* \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Nöten* le vingt-six Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fils de *Jean-Jean, décédé,* \_\_\_\_\_

et de *Catherine née Eberhard, sa veuve, à Nöten,* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Zahnd, Rosine,** \_\_\_\_\_ *Cuisinière,* \_\_\_\_\_

de *Wahlern (Bâle)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne,* \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Anggishberg (Berne)*, le dix février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux, \_\_\_\_\_

filie de *Nicolas Zahnd, décédé,* \_\_\_\_\_

et de *Anna Dingeli, sa veuve, domiciliée à Dänneberg (Berne)* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Nöten, Wahlern & Lausanne*, les vingt-un et vingt-deux février mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_

*Promesses de mariage* \_\_\_\_\_

*Certificats de publication de Nöten* \_\_\_\_\_

*Wahlern & Lausanne.* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

*Nöten & Wahlern (Schwarzenburg)* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jean Frei sellier.* \_\_\_\_\_

*Rosina Frei,* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Alf. Herzog armurier*

*T. Spohni serrurier*

*les deux à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 56  
**Held & Bourgoz**  
 née Corry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Held, Charles-Louis,** \_\_\_\_\_ **Couvent,** \_\_\_\_\_

de Hanau (Royaume de Prusse) \_\_\_\_\_ domicilié à **Lausanne,** \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à **Veuchâtel,** le quatorze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent **Soixante-un,** \_\_\_\_\_

fils de **Charles Frédéric Held,** **l'ancien** à Hanau, \_\_\_\_\_

et de **Constance née Wanner,** **sa femme,** à **Vevay,** \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Bourgoz née Corry, Julie-Marie,** **Jeunalière,** \_\_\_\_\_

de **St Sulpice** \_\_\_\_\_ domiciliée à **Lausanne,** \_\_\_\_\_

divorcée de **Jean Louis Bourgoz,** dès le vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

née à **Eccecia** le premier décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_

fille de **Jean François Louis Corry,** **décédé,** \_\_\_\_\_

et de **Françoise Marie née Berminjard,** à **Vevay,** \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Hanau St Sulpice & Lausanne, le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_

Hanau, St Sulpice Lausanne. \_\_\_\_\_

Déclaration de divorce de l'épouse. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

l'arr. d'Orléans & à la Chancellerie de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Charles Held*

*Julie Held*

Signatures des témoins :

*Louis Grosjean*

*Louis Amouroux*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 57

Jaccoud & Eurni

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Jaccoud, Louis-Albert, \_\_\_\_\_ Membre;

de Suisaux, \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Vevey, le huit Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante trois, \_\_\_\_\_

fils de Louis Jacques Jaccoud \_\_\_\_\_

et de Barbara Agatha Eugé la femme, les deux s'accusés \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Eurni, Elisabeth, \_\_\_\_\_ Membre,

de Golaten (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Golaten, le six Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fille de Rodolphe Eurni, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Marie née Namer la femme, domiciliés à Dorat. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Suisaux, Golaten & Landanne, les trois, cinq & six Mars mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Suisaux, Golaten & Landanne. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Neuchâtel & Chaux \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Jaccoud Albert

Elisabeth Jaccoud

Signatures des témoins:

Farrat Huisier

J. Haase la date à Landanne.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 58

**Parchoud et Corduy née Roux.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Parchoud, Jean-Georges-Louis**, Agriculteur,

de Nully, \_\_\_\_\_ domicilié à Echérolles, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Naudanne, le sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent trente-trois, \_\_\_\_\_

fils de défunt Charles Parchoud \_\_\_\_\_

et de défunte Jeanne Louise née Dorval \_\_\_\_\_

2° **Corduy née Roux, Daline**, agricultrice,

de Savigny, \_\_\_\_\_ domiciliée à Echérolles de Nully, \_\_\_\_\_

veuve de François Louis Corduy, décédé le huit novembre mil huit cent septante,

née à Echérolles, le premier août \_\_\_\_\_ mil huit cent trente-huit \_\_\_\_\_

fille de Jean Louis Roux, agriculteur à Savigny, \_\_\_\_\_

et de Marie Madeleine née Jaquin, au dit lieu, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nully, Savigny & Echérolles, le six neuf, vingt & vingt-trois Mars mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'état civil de \_\_\_\_\_  
Echérolles. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Nully  
Savigny & Echérolles. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jean Georges Louis  
Daline Corduy née Roux*

Signatures des témoins :

*Ferrat Huisserie*

*J. P. Binoua*

to donz à Naudanne  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



1888

N° 59

Amiet & Gringet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Amiet, Charles-Albert dit Emile**, \_\_\_\_\_ agriculteur

de Muz, \_\_\_\_\_ domicilié à Lauzanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Muz, le seize octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fils de défunt Jean Daniel Amiet, \_\_\_\_\_

et de Madeleine née Theiler, sa veuve, domiciliée à Muz, \_\_\_\_\_

2° **Gringet, Méry**, \_\_\_\_\_ Cuisinière, \_\_\_\_\_

de Cugy, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lauzanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Cugy, le vingt-huit décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

filles de Jean Louis Gringet \_\_\_\_\_

et de Jeanne Marie née Stoudmann, ses deux aïeules, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Muz, Cugy & Lauzanne, le seize, seize et dix-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Muz \_\_\_\_\_

Cugy & Lauzanne \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état Civil de \_\_\_\_\_

Cudrefin & Poliez-le-Grand \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Emile Amiet*

*Méry Amiet*

Signatures des témoins:

*H. Ducet*

*A. Thomoy* } domiciliée à Lauzanne

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 60

**Kunz & Saugy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kunz, Louis-Alfred,** \_\_\_\_\_ Evangeliste,

de Grafenried (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à **Kausanne,** \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à **Leubringen (Berne),** le trois février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux, \_\_\_\_\_

fils de défunt **Jean Kunz,** \_\_\_\_\_

et de **Maria Schrag,** domiciliée à **Boujean (Berne)** \_\_\_\_\_

2° **Saugy, Adèle,** \_\_\_\_\_ Régente, \_\_\_\_\_

de **Rougemont et de Chavannes-le-Chêne,** \_\_\_\_\_ domiciliée à **Chavannes-le-Chêne,** \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à **Chavannes-le-Chêne,** le neuf Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante \_\_\_\_\_

fille de défunt **Etienne Alphonse Saugy,** \_\_\_\_\_

et de **Marie Françoise ne Vaidel,** domiciliée à **Chavannes-le-Chêne,** \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à **Grafenried, Rougemont, Chavannes-le-Chêne et Kausanne,** le neuf, dix & onze février mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Grafenried

Rougemont, Chavannes-le-Chêne \_\_\_\_\_

Kausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Grafenried, Rougemont & Yvonand. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Alfred Louis Kunz*

*Adèle Saugy*

Signatures des témoins :

*Lina Kunz, à La Chaux-de-Fonds*

*M<sup>re</sup> Greiner, à Kausanne.*

*Henry Edwards.*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 61

Blanc & Kerzig née Pfessinger

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Blanc, Marc-Christian**, ancien militaire,

de Nausanne, \_\_\_\_\_ domicilié à Cordy/Lutry, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Nausanne, le cinq Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

de Jean Louis Blanc, vigneron, sur les Monts de Cordier, \_\_\_\_\_

et de Julie Françoise née Duprez, décédée, \_\_\_\_\_

2° **Kerzig née Pfessinger, Pauline**, sans profession,

de Lutry et Ste-Felbrütte (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nausanne, \_\_\_\_\_

veuve de David Kerzig, âgé le quinze février mil huit cent quatre-vingt-cinq

née à Tiefenbrunn (Bade), le dix-sept Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-trois, \_\_\_\_\_

filles de Egid Pfessinger, décédé, \_\_\_\_\_

et de Chérie née Bucher, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nausanne, Lutry, Ste-Felbrütte et Cordy, le six Mars mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Lutry \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Lutry

à Kirchdorf \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Marc Christian Blanc  
Pauline Kerzig

Signatures des témoins:

François Colbat  
Joseph Solscher

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 62

**Domenjoz & Romanens**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Domenjoz, Charles-Benjamin,** — *Géomètre,* —

de *Sully,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Nandanne* \_\_\_\_\_

*Célibataire,* \_\_\_\_\_

né à *Sully,* le *six Juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante *six,* \_\_\_\_\_

fils de *Henri Domenjoz,* agriculteur, \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Henriette Antoinette* née *Gorgerat,* domiciliés à *Challex (ain) France,* \_\_\_\_\_

2° **Romanens, Virginie-Béatrice,** *Patud 23.*

de *Sorens (Sikong)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Nandanne,* \_\_\_\_\_

*Célibataire,* \_\_\_\_\_

née à *franex (Sikong),* le *neuf Juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante *six,* \_\_\_\_\_

fille de *François Libentiel Romanens,* agriculteur \_\_\_\_\_

et de *Rose Monique* née *Demierte,* domiciliés à *Sorens.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Sully, Sorens et Nandanne,* les *dix-sept, dix-huit et vingt Mars* mil huit cent quatre-vingt *huit.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_

*Promesse de mariage* \_\_\_\_\_

*Certificats de publication de* \_\_\_\_\_

*Sully, Sorens et Nandanne,* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

*Sully et Sorens.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*C<sup>h</sup> Domenjoz.*

*Beatrix Rose Romanens*

Signatures des témoins :

*Paul Jules Böhler*  
domiciliés à *Nandanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 63

Laffely & Butski  
Richard

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui sept avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Laffely, Henri-Benjamin,** \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Ballaignes, \_\_\_\_\_ domicilié à Ballaignes, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Ballaignes, le dix-sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-dix, \_\_\_\_\_

fils de Henri Benjamin Laffely, décédé, \_\_\_\_\_

et de Suzanne née Jaquet, domiciliée à Ballaignes, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Butski née Richard, Elise-Denise** \_\_\_\_\_

de Neuchâten (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Ballaignes, \_\_\_\_\_

veuve de Edouard Louis Butski, né le vingt-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix

née à Ballaignes, le quinze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-huit, \_\_\_\_\_

filles de Charles Louis Richard \_\_\_\_\_

et de Suzanne Elise née Guin, les deux décédés, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ballaignes et Diebach B. Chum le dix-sept et dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Matriculation de l'Etat Civil de Ballaignes. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Ballaignes & Sigridswyl. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Henri Laffely

Elise Laffely

Signatures des témoins:

Louis Amadeuz } domiciliés

Lejardet } Suzanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 64  
**Agasse & Chappuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Agasse, Louis**, \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Bavois \_\_\_\_\_ domicilié à Bavois, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Dibe, le dix-neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux \_\_\_\_\_

fils de Henri Agasse, décédé, \_\_\_\_\_

et de Jenny, née Rochat, à Bavois, \_\_\_\_\_

2° **Chappuis, Julie**, \_\_\_\_\_ Couturière,

de Savigny & de Forcl, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à rière Forcl, le dix-neuf Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fille de Jean François Chappuis \_\_\_\_\_

et de Anne Marie Eve Barbara née Dommann, les deux décédés. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forcl Lausanne & Bavois, le vingt-quatre  
Mars mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de  
Chavornay \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Bavois (Chavornay) Savigny & Forcl  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Agasse  
Julie Agasse

Signatures des témoins :

F. Jura, des }  
P. Schick } domiciliés à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888

N° 65

**Erlacher et Morziet**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Erlacher, Frédéric,** \_\_\_\_\_ Célibataire

Lieu d'origine et de domicile :

de Stahringen (Bade) \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne, le vingt cinq février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante sept, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de Friedrich Erlacher, menuisier à Landanne, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Anna Wyss, sa femme, décédée. \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° **Morziet, Caroline,** \_\_\_\_\_ piqueteuse de Bollingen, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Chatel-St Denis (Suisse) \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Landanne, le dix sept Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante deux, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de Charles François Morziet, gypsière, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Henriette Françoise Fontelliet, sa femme, domiciliée à Landanne \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Stahringen, Chatel-St Denis & Landanne, les trente un Janvier et quatre février mil huit cent quatre vingt huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Consentement au père des deux Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Stahringen \_\_\_\_\_

Chatel St Denis & Landanne \_\_\_\_\_

Permis du Département de Justice & Police \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Chatel \_\_\_\_\_

St Denis & à la Chancellerie Cantonale \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Fredric Erlacher* \_\_\_\_\_

*Caroline Erlacher* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*J. Blanc* \_\_\_\_\_ domiciliés

*François Gosselin* \_\_\_\_\_ Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]* \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 66

**Broyon dit Deladoey et Kolb**  
née **Devenoges**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Broyon dit Deladoey, Aimé-Auguste**, Employé S.O.S.

de Bex et de Lavoy-Merles, \_\_\_\_\_ domicilié à Lansanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Bex, le vingt février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_

fils de Aimé Broyon dit Deladoey, Employé S.O.S. \_\_\_\_\_

et de Juliette Emilie née Cottier, domiciliés à St Maurice. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Kolb née Devenoges, Anna**, \_\_\_\_\_ Cafetière, \_\_\_\_\_

de Chavannes-des-Bois \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_

veuve de Félix Kolb, dès le vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-six \_\_\_\_\_

née à St Aubin, le quatre Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-deux, \_\_\_\_\_

fille de Henri François Devenoge \_\_\_\_\_

et de Julie Charlotte née Devenoges, les deux décédés. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bex, Lavoy, Chavannes-des-Bois et Lansanne, les  
vingt, vingt-deux & vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Acte de décès du l'mari de l'Épouse \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Bex \_\_\_\_\_

Lavoy, Chavannes-des-Bois & \_\_\_\_\_

Lansanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Coppet Bex, Lavoy & Lansanne. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*A. Broyon*

*A. Broyon*

Signatures des témoins :

*Paul Broyon à St Maurice*

*Renaldy à Lansanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*[Signature]*



N° 67

**Girardet et Povel**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Suite des témoins:

*E. Girardet**León Vielle**C. Haman**Marg. Comar**M. Comar*

Aujourd'hui onze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Girardet, Henri-François-Alexandre-Louis,**

architecte

de *Prilly*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Lausanne*, le dix-neuf Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-six, \_\_\_\_\_fils de *Jean Philippe Eugène Girardet*, négociant, \_\_\_\_\_et de *Kennette Madeleine Augustine Perregaux*, la femme, à *Lausanne*, \_\_\_\_\_2° **Vielle, Antonia,** \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_de *Genève, La Chaux-de-fonds et St Imier*, domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Colima (Mexique)*, le cinq mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six, \_\_\_\_\_fille de *Charles Léon Vielle*, ancien négociant, \_\_\_\_\_et de *Marie Estelle de la Trinité Melendez*, domiciliés à *Lausanne*, \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Prilly, Genève, Chaux-de-fonds, St Imier & Lausanne*, les dix et douze Mars mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux, \_\_\_\_\_

Promesse de mariage, \_\_\_\_\_

Certificats de publication de *Prilly,**Lausanne, Genève, La Chaux-de-fonds &**St Imier*, \_\_\_\_\_Communiqué: à l'Etat Civil de *Genève**Chaux-de-fonds, St Imier & Romanel*, \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*A. Girardet**A. Girardet*

Signatures des témoins:

*H. Duperron* *Jean Kribbi*les deux à *Lausanne**C. Comar* *M. Comar*

L'officier de l'état civil:

*H. Comar*

N<sup>o</sup> 68  
**Vaney & Henry**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui  *seize*  deuil \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*huit*  \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Vaney, Jules-Antoine,** \_\_\_\_\_  *Négociant* ,

de  *Eugly*  \_\_\_\_\_ domicilié à  *Landanne*  \_\_\_\_\_

*Célibataire*  \_\_\_\_\_

né à  *Bettens* , le  *six*  deuil \_\_\_\_\_ mil huit cent  *Soixante-Six*  \_\_\_\_\_

fils de  *Louis Henri Vaney* ,  *Négociant* , \_\_\_\_\_

et de  *Jeanne Marie Agamey* ,  *sa femme* , domiciliée à  *Landanne*  \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Henry, Charlotte-Louise,** \_\_\_\_\_  *Institutrice* ,

de  *Vulliciens*  \_\_\_\_\_ domiciliée à  *Landanne*  \_\_\_\_\_

*Célibataire*  \_\_\_\_\_

née à  *Monticher* , le  *quatre*  Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent  *Soixante-Six*  \_\_\_\_\_

fille de  *Marc Louis Henri Henry* ,  *décédé* , \_\_\_\_\_

et de  *Amélie Madeleine née Schupbach* , à  *Monticher* , \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à  *Vulliciens, Eugly & Landanne* , les  *six* ,  *neuf*  et  *dix*  Mars  
 mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*  \_\_\_\_\_

*Promesse de mariage*  \_\_\_\_\_

*Certificats de publication de Eugly*

*Vulliciens & Landanne*  \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
 *Eugly, Vulliciens, Poliez-le-Grand & Vulliam*

Signatures des époux :

*Jules Vaney*

*Charlotte Vaney*

Signatures des témoins :

*Rouge*   
 *Charles Vaney*   
 *Joseph Eugly*

Tout à  *Landanne*   
 L'officier de l'état civil :

*J. Perraudin*

1888.

N° 69

Girardet & Bovel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Girardet, Louis-Allyse,** \_\_\_\_\_ *Pasteur*,

de Suchy, \_\_\_\_\_ domicilié à Chêne et Saquier, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Suchy, le quinze novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-un, \_\_\_\_\_

fils de Abram Louis Girardet, agriculteur à Suchy, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Louise née Girardet, sa femme, décédée. \_\_\_\_\_

2° **Bovel, Sophie,** \_\_\_\_\_ *Sans profession*,

de Armez près Ode, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lannanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lannanne, le huit décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_

fille de défunt Jean Louis Nicolas Bovel, \_\_\_\_\_

et de Catherine Marguerite née Schwarz, sa veuve à Lannanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Suchy, Armez, Chêne et Saquier à Lannanne, les six, huit et six mars mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_  
Certification de l'Etat Civil de \_\_\_\_\_  
Mollendans \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_  
Mollendans \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Girardet past.*  
*Sophie Girardet.*

Signatures des témoins :

*P. J. J. J.*  
*Le Bardet*  
*Lucien Bovel*  
*Armez*  
*Lannanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 70  
**Corboz & Rubin**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui deux Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Corboz, Robert-Albert,** \_\_\_\_\_ Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Aclens \_\_\_\_\_ domicilié à Aclens, \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Aclens, le premier Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-huit, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Louis David Corboz, décédé, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Sophie Rosmienne née Bally, veuve, domiciliée à Aclens, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Rubin, Louise-Rosalie,** \_\_\_\_\_ Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Reichenbach (Bâle) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Rougemont, le quatorze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-cinq, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Louis David Rubin, décédé, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Julie Marguerite née Sünz, décédée \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aclens, Reichenbach & Lausanne le trois Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Autorisation de l'Etat Civil de  
 Collombier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Collombier & Reichenbach \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Robert Corboz*  
*Stasie Corboz*

Signatures des témoins :

*Alfred Bally* \_\_\_\_\_ semarité  
*Valentine Bally* \_\_\_\_\_ Aclens

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888.

N° 71

Musy &amp; Poget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Musy, Célestin,** \_\_\_\_\_ Cultivateur,

de Neuvecelle (Haute Savoie) \_\_\_\_\_ domicilié à Evian, au Séjour à Lansanne,

veuf de Amélie Cardinane, née le trois Juillet mil huit cent quatre-vingt-deux \_\_\_\_\_

né à Neuvecelle, le seize Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Guézin Musy \_\_\_\_\_

et de Françoise Granjux, les deux décédés, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Poget, Marie,** \_\_\_\_\_ Blanchisseuse,

de Argiez, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Gressy, le vingt-cinq avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit \_\_\_\_\_

fille de David Poget, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Rosette née Planche, sa femme, domiciliés à Bussigny \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Neuvecelle, Evian, Argiez et Lansanne, le treize, quatorze  
et dix-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Actes de naissance des époux. 2<sup>o</sup> Actes de décès de la 1<sup>o</sup> femme  
de l'époux. 3<sup>o</sup> Actes de décès des père & mère de l'époux. -  
4<sup>o</sup> Promesse de mariage. 5<sup>o</sup> Cert. de publ. de Neuvecelle & Evian  
6<sup>o</sup> Dits d'Argiez & Lansanne. 7<sup>o</sup> Déclaration de validité. 8<sup>o</sup> Procès  
au Département de Justice & Police constatant que les pièces  
sous nos 2, 5 & 7 sont déposés dans ses archives.

Communiqué : à l'état Civil d'Argiez & à la  
Chancellerie Cantonale \_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

*Musy Célestin*

*Marie Musy*

## Signatures des témoins :

*Guillardet*  
*Girien Antoine*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 72  
**Cavin et Libot**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cavin, Jean-Louis,** \_\_\_\_\_ agriculteur,

de *Vulliens* \_\_\_\_\_ domicilié à *Vulliens*, \_\_\_\_\_

veuf de *Julie née Rod*, née le quinze Mars mil huit cent *Septante-huit*, \_\_\_\_\_

né à *Vulliens*, le vingt-huit *Juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *trente-neuf*, \_\_\_\_\_

fils de défunt *Jean Samuel Cavin* \_\_\_\_\_

et de défunte *Madelaine née Cavin*, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Libot, Marie,** \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

de *Repraaz*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Repraaz*, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Repraaz*, le vingt-deux *Janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent *trente-neuf*, \_\_\_\_\_

fille de défunt *Jean-Baptiste Libot*, \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Renée née Martin* défunte, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Vulliens - Repraaz*, les onze & *deux Février* mil huit  
 cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat Civil de*  
*Mézières*. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Mézières* le *Credit* le *Jour*. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jean Louis Cavin*  
*Marie Cavin*

Signatures des témoins :

*Favrat Huisin*  
*J. Mare* les deux à *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*  
*[Signature]*

N° 73

Cornu et Badan née Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cornu, Charles-François**, \_\_\_\_\_ serrurier, \_\_\_\_\_

de Chamblon, \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Landanne, le onze juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-six, \_\_\_\_\_

fils de Jean-François Cornu \_\_\_\_\_

et de Blanche Guin, sa femme, les deux décédés, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Badan née Blanc, Fanny Louise Rose**, Ménagère, \_\_\_\_\_

de Sullens \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

veuve de Jean-François Badan, déc. le dix mai mil huit cent quatre-vingt-six, \_\_\_\_\_

née à Landanne, le dix novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-neuf, \_\_\_\_\_

fille de Jean-François Blanc, \_\_\_\_\_

et de Judith Amaluz, sa femme, les deux décédés, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chamblon, Sullens & Landanne, les vingt-sept, \_\_\_\_\_  
vingt-huit et trente-un mars mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

Acte de décès du mari de l'Épouse. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Cham-  
blon, Sullens & Landanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Sullens

&amp; Montigny \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

C. Cornu Serrurier  
Fanny Cornu

Signatures des témoins :

Lis Cornu } domiciliés à  
J. Ligeret } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 711.  
**Zahler & Duruzzel**

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
**1<sup>o</sup> Zahler, Alexis,** \_\_\_\_\_ agriculteur, de Saint-Etienne (Seine) \_\_\_\_\_ domicilié à Mont / Volle, \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_  
  
né à Suidoux le quatre novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-six \_\_\_\_\_ fils de Jean Louis Samuel Zahler \_\_\_\_\_ et de Jeanne Françoise née Bron \_\_\_\_\_ agricultrices, à Mont \_\_\_\_\_  
**2<sup>o</sup> Duruzzel, Félicie,** \_\_\_\_\_ Cuisinière \_\_\_\_\_ de Chevailles sur Oron \_\_\_\_\_ domiciliée aux eaux-vives (Genève) \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_  
  
née à Chevailles, le huit Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_ fille de François Louis Duruzzel \_\_\_\_\_ et de Marie Rosalie née Chevalley, les deux décédés \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à Mont, eaux-vives, Chevailles et St Etienne, les \_\_\_\_\_  
huitième et dixième mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Sur jugement rendu le dix huit juin mil huit cent quatre vingt cinq, déclaré définitif et exécutoire le dix sept octobre suivant, le Tribunal civil du district de Rolle a débarrassé par le divorce le mariage contracté \_\_\_\_\_  
Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu des articles 146, lettre b, et 147 de la loi fédérale du 24 décembre 1831. \_\_\_\_\_  
Intervint sur l'invitation du Dept de justice à Solle le 27 octobre 1841. \_\_\_\_\_  
L'officier de l'état civil  
Alfred Brunard Sube

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Autorisation de l'Etat Civil de \_\_\_\_\_ Rolle. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_ St Etienne, Rolle Lucens & Genève \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :  
*Alexis Zahler*  
*Félicie Zahler*  
  
Signatures des témoins :  
*Schüttel*  
*Math. Riecht*  
*les deux à Vanover*  
  
L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*



1888

N° 25

**Cocytiaux et Dutruit**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cocytiaux, Henri-Louis-Charles-Daniel**, *secrétaire*,

de *Dailens* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

né à *Lausanne* le onze décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux, \_\_\_\_\_

fils de défunt *Jean Henri Cocytiaux* \_\_\_\_\_

et de *Julie Henriette Dana*, sa veuve, domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

2° **Dutruit, Pauline-Antoinette**, *Représentante*,

de *Perroy*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

née à *Rollé* le vingt-cinq décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six \_\_\_\_\_

fille de *Henri Louis Dutruit*, *gypcier* \_\_\_\_\_

et de *Marie Favre*, sa femme, domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Dailens, Perroy & Lausanne*, le treize Mars mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificat de publication de *Dailens*  
*Perroy & Lausanne*. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de *Dailens*

à *Rollé* (mariage & légitimation)  
et avisé le *Syndic de Dailens*. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*H. Cocytiaux*

*P. Cocytiaux*

Signatures des témoins :

*L. Brunet*

*Henri Rouze* } domiciliés  
à } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Les Epoux ci-dessus ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer par leur mariage :

Dutruit, Henri, né à *Lausanne*, le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-huit, inscrit comme fils illégitime de sa mère *Pauline Antoinette Dutruit*, à Volume *XIV* des naissances de cet arrondissement.

*Lausanne*, le 19 avril 1888.

*H. Cocytiaux*

*P. Cocytiaux*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 76

**Gillieron et Borloz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gillieron, Louis-Jeani,** \_\_\_\_\_ typographe, \_\_\_\_\_

de Servion \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Landanne, le deux Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit, \_\_\_\_\_

fils de Charles Gillieron, \_\_\_\_\_

et de Charlotte Vende Luquiens, sa femme, les deux déclarés, \_\_\_\_\_

2° **Borloz, Louise-Eugénie,** \_\_\_\_\_ Couturière, \_\_\_\_\_

de Oumont-Dessous, \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à St Etienne, le vingt six Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante trois, \_\_\_\_\_

filles de Jean François Vincent Borloz, Conducteur postal, \_\_\_\_\_

et de Marie Jeanne née Dorevaz, sa femme, domiciliés à Landanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Servion, Oumont-Dessous & Landanne, les vingt, vingt-un et vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_

Servion, Oumont-Dessous & Landanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Oumont

& Oumont-Dessous \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Gillieron*

*Eugénie Gillieron*

Signatures des témoins :

*Louis Pétaz*

*Jules Fery*

\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

\_\_\_\_\_

N° 27

**Aguet et Aguet née Beck**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Aguet, Emile,** \_\_\_\_\_ vigneron,  
de Lutry & Sullens, \_\_\_\_\_ domicilié à Savuit-rive Lutry, \_\_\_\_\_  
veuf de Louise Félicie née Kunder, née le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre,

né à Savuit, le six sept Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit, \_\_\_\_\_

fil de Jacques Louis Aguet, défunt, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Françoise dite Jenny née Blondel, à Savuit \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Aguet née Beck, Louise Eugénie,** \_\_\_\_\_

de Lutry & Sullens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lutry, \_\_\_\_\_

veuve de Henri Baptiste Aguet, née le vingt-trois décembre mil huit cent septante-  
neuf, \_\_\_\_\_

née à Lutry, le quinze mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-deux, \_\_\_\_\_

filles de Georges Louis David Beck, défunt, \_\_\_\_\_

et de Julie Victoire née Mégroz, à Lutry \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lutry & Sullens, le vingt-quatre Mars mil huit cent  
quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de  
Lutry \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Lutry  
à Sullens \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Aguet Emile*  
*Eugénie Aguet*

Signatures des témoins :

*Louis Avidet*  
*François Heussler*  
les deux à Landamm

L'officier de l'état civil :

*J. Harman*

N° 78

**Meckenstock Raymond**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meckenstock, Frédéric-Louis**, Employé de Commerce,

de Neuchâtel \_\_\_\_\_ domicilié au Havre (France) \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Neuchâtel, le huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-cinq, \_\_\_\_\_

fils de Jean Frédéric Meckenstock, \_\_\_\_\_

et de Cécile Julie née Zahler, sa femme, les deux décédés. \_\_\_\_\_

2° **Raymond, Clara**, \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

de Vaulion, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lussanme, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lussanme, le huit Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_

fille de Antoine Siméon Raymond, Directeur de l'école des gardes malades \_\_\_\_\_

et de Jeanne Sophie Josephine Raymond, domiciliés à Lussanme. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Vaulion, Le Havre & Lussanme, les dix & onze Mars mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Neuchâtel  
Vaulion Le Havre & Lussanme. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Vaulion & Neuchâtel. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Frédéric-Louis Meckenstock*  
*Clara Meckenstock*

Signatures des témoins :

*Jenny Raymond*  
*Virginie Huguelat*  
les deux à Lussanme

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 39  
**Duruz et Peterhans**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Duruz, Alois-Jean-John,** \_\_\_\_\_ Imprimeur,

de Vufflens-le-Château et de Chigny \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Landanne, le dix-neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_

fils de Alexis Antoine Duruz, Imprimeur, \_\_\_\_\_

et de Nanette née Kohler, la femme, à Landanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Peterhans, Sidonie-Philomène,** \_\_\_\_\_ Couturière,

de Fislisbach (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Douruz (Fribourg), le dix Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_

filles de Gaspard André Peterhans, Chauffeur, \_\_\_\_\_

et de Boëmi Némataia, la femme, à Landanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vufflens-le-Château, Chigny, Fislisbach & Landanne, les  
 trois, cinq sept avril mil huit cent quatre-vingt huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Vufflens-le-  
 Château, Chigny, Fislisbach & Landanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Vufflens-le-  
 Château & Fislisbach. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*John Duruz*  
*Sidonie Duruz*

Signatures des témoins :

*L. Arnaut Peterhans* } assistants  
*H. Beindli* }  
 Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 80

**Durazel Martin Mäder**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre deuil \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Durazel, Charles-Auguste,** \_\_\_\_\_ Jardinier,

de Bussy sur Meaudon, \_\_\_\_\_ domicilié à Lansanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Bussy, le vingt-quatre deuil \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-deux \_\_\_\_\_

fils de Jean Abram Durazel, domestique, à Lansanne, \_\_\_\_\_

et de Juliette née Rogamey, sa femme, \_\_\_\_\_

2° **Martin née Mäder, Marie-Anna,** Couturière,

de Rossinière, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_

veuve en premières noces de Louis Martin, dès le trois Juin mil huit cent quarante-huit-dix \_\_\_\_\_

née à Vaugy (Seine), le trois Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-neuf, \_\_\_\_\_

fille de Barbara Mäder, d'écalle, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bussy Rossinière à Lansanne, les vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept Février mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Acte de décès du l'ami de l'Épouse \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_

Bussy Rossinière à Lansanne \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Meudon à Rossinière \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Durazel Ch<sup>s</sup> Auguste*  
*Marie Durazel*

Signatures des témoins :

*Favrat Hippolyte*  
*Marc Ferrand*  
les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

*J. Bernaudin*

1888

N° 21

**Brunner & Dely**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Brunner, Marc,** \_\_\_\_\_ Employé à la Clinique du G<sup>d</sup> Pont,

de Schmiezdrued (Slovénie) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Veuchatel, le quinze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Samuel Brunner, Cordonnier, \_\_\_\_\_

et de Marie Charlotte née Fautier, domiciliée à Yverdon, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Dely, Marie-Françoise,** \_\_\_\_\_ Cuisinière, \_\_\_\_\_

de Boverrier (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Boverrier, le sept août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante, \_\_\_\_\_

fille de Joseph Etienne Dely, siccaire, \_\_\_\_\_

et de Alexandrine née Michaud, domiciliée à Boverrier, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Schmiezdrued, Boverrier &amp; Lausanne, les trente-trois Mars, premier et deux avril mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage, \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Schmiezdrued  
Boverrier & Lausanne, \_\_\_\_\_Communiqué : à l'Etat Civil de Boverrier  
& Schmiezdrued, \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Marc Brunner**Françoise Brunner*

Signatures des témoins :

*L. Ducrot* } domiciliés  
à*C. Metzner* } Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 82  
**Gaulis & Ormond**

13-190

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gaulis, Sigismund-Louis**, sans profession, de Cossonay, Lausanne, Collombier & St Saphorin / me domicilié à Vufflens-le-Château, célibataire,

né à Cossonay, le neuf Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante, \_\_\_\_\_ fils de Jean Louis Henri Gaulis,

et de Marie Louise Caroline née Poterat, la femme, les deux à Vufflens-le-Château,

2<sup>o</sup> **Ormond, Georgine-Judith** <sup>Marie</sup> sans profession, de Troinex (Genève) domiciliée à Troinex, célibataire,

née à Dize (Troinex), le douze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six,

filles de Jacques Ormond, sécié,

et de Louise née Duperrut, séciée.

Les publications ont eu lieu à Vufflens-le-Château, Cossonay, Collombier, St Saphorin et Troinex, le trente-un Mars mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Vufflens-le-Château

Signatures des époux :

Sigismund Gaulis

Georgine Gaulis

Signatures des témoins :

F. Gaulis  
à Lausanne

Benj. Buzard  
à Troinex

et Archimard F. Archimard  
Gaulis J. Ormond

Communiqué : à Vufflens-le-Château, Cossonay, Collombier, Troinex

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 83

**Schlumpf & Lezger**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-six avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Schlumpf, Pierre-Henri,** \_\_\_\_\_ Soulanges,  
de Rain (Lucerne) \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

né à Hochdorf (Lucerne) le premier Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-deux, \_\_\_\_\_  
fils de Jean Schlumpf, décédé, \_\_\_\_\_  
et de Rosa née Muff, domiciliée à Rothau (Lucerne) \_\_\_\_\_

2° **Lezger, Joséphine,** \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_  
de Mühlringen (Wurtemberg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Morzes, \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Mühlringen, le vingt Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-six, \_\_\_\_\_  
fille de Christian Lezger, décédé, \_\_\_\_\_  
et de Wilhelmine Schmid, la veuve, domiciliée à Mühlringen \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Rain, Mühlringen, Landanne et Morzes, les huit, dix-huit  
et dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. \_\_\_\_\_

Consentement de la mère et du tuteur  
de l'épouse. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de  
Rain, Mühlringen, Morzes et Landanne.Communiqué: à l'Etat Civil de Morzes,  
Rain et à la Chancellerie Cantonale  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## Signatures des époux:

Henri Schlumpf

Joséphine Lezger Schlumpf

## Signatures des témoins:

Jean Schenk, domicilié

Christophe Rast Landanne

L'officier de l'état civil:



N° 84

*Penseyes & Porchet*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-dix avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Penseyes, Emile,* \_\_\_\_\_ Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Corcelles-le-Jour* \_\_\_\_\_ domicilié à *Corcelles,* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire,* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Corcelles* le dix avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-trois \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Jean-Benoit Penseyes,* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Juzanne Marguerite née Gilléron,* agriculteurs à *Corcelles.* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° *Porchet, Marie,* \_\_\_\_\_ Ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Corcelles-le-Jour,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Corcelles,* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*veuve de Albert-Frédéric Porchet,* depuis le quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-  
quatre, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Ropraz,* le vingt-six juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-quatre, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *défunt Jean-Philippe Porchet,* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Jeanne Henriette née Rod,* à *Corcelles.* \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Corcelles* le six Mars mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Etat Civil de*  
*Corcelles.* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

*Corcelles.* \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Emile Penseyes*  
*Marie Penseyes*

Signatures des témoins :

*J. Girardet* } domiciliés  
*L. Charrier* } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 87

**Doelker & Ruch-Rauch**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Doelker, Marc-Eugène**, \_\_\_\_\_ *Marin au long cours*,

de Chavannes-sur-le-Veyron, \_\_\_\_\_ domicilié à Chamblandes-rive-Pully, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le vingt quatre Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante six \_\_\_\_\_

fils de Christ Charles Doelker, propriétaire à Chamblandes, \_\_\_\_\_

et de Louise Dion, sa femme, siciée, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Ruch-Rauch, Marie**, *Demoiselle de magasin*,

de Sumidwald (Gene) \_\_\_\_\_ domiciliée à Ruch, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née au Harve, le seize février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante dix \_\_\_\_\_

fille de Marie Ruch soit Rauch, domiciliée à Lausanne, Ruch, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chavannes s. le Veyron, Pully, Sumidwald &amp; Lausanne, les sept et huit avril mil huit cent quatre vingt huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de  
Pully. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_Communiqué : à l'Etat Civil de  
Grancy, Pully & Sumidwald. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Doelker*  
*Marie Doelker*

Signatures des témoins :

*Maurice Keller, domicilié*  
*J. Pütz, Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 86

**Varini et Mayor**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Varini, Georges-Eugène,** \_\_\_\_\_ M. A. C. E. N. ,

de Santino (Province de Gallarza) Italie, \_\_\_\_\_ domicilié à Chavornay, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Chavornay, le douze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-deux, \_\_\_\_\_

fils de Jacques Varini, \_\_\_\_\_

et de Marie née Malherbe, les deux décédés, \_\_\_\_\_

2° **Mayor, Rosa-Louise,** \_\_\_\_\_

de Echallens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Baulmes, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Baulmes, le neuf Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fille de Henri Mayor agent de change à Baulmes, \_\_\_\_\_

et de Marianne Louise née Véziaz, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Santino et au Consulat d'Italie, à Chavornay, à Echallens et à Baulmes, les deux, trois, Sept et quinze avril mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ autorisation de l'Etat Civil de Chavornay, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Chavornay, Echallens, Baulmes et \_\_\_\_\_

Chancellerie Cantonale \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Varini Eugène*

*Louise Mayor Varini*

Signatures des témoins :

*E. Cruchet*

*M. Mayor les deux à Baulmes*

L'officier de l'état civil :

*J. Bernand*

1888

No 27

**Dougoud & Lonsat**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trente avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Dougoud, Joseph-Alphonse**, \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_  
de Lieffrans et de Villammboud (Martigny) \_\_\_\_\_ domicilié à Lansanne, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lieffrans, le dix-neuf décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante trois, \_\_\_\_\_

fils de **Félicien Dougoud**, **tailleur**, \_\_\_\_\_

et de **Anne Marie** née **Fythen**, domiciliée à **Lieffrans**, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Lonsat, Marie-Joséphine**, \_\_\_\_\_ Cuisinière \_\_\_\_\_  
de Charvat (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Charvat, le douze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante, \_\_\_\_\_

filles de **Daniel Lonsat**, **tonnelier**, domicilié à Charvat, \_\_\_\_\_

et de **Rose Antat**, **accidéc**, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lieffrans, Villammboud, Charvat et Lansanne, les dix et onze avril mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de  
Lieffrans, Villammboud, Charvat et Lan-  
sanne. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Vuisternens, Villammboud et Martigny \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Joseph Dougoud*

*Marije Lonsat*

Signatures des témoins:

*A. Lonsat*

*J. Baumgartner*  
domicilié à Lansanne.

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 88  
**Gonthier a Ducret**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gonthier, Pierre-Isaac,** — Charpentier, —

de Sainte-Croix \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

veuf de Marie Amblaz, d'ès le onze avril mil huit cent quatre-vingt-trois, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le onze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent trente-cinq, \_\_\_\_\_

fils de Pierre François Louis Gonthier, décédé, \_\_\_\_\_

et de Louise Françoise née Gandillon, décédée. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Ducrot, Adèle-Elise,** — Couturière, —

de Sainte-Croix \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Saint-Blaise, le quatre Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit \_\_\_\_\_

filles de Christian Ducrot, journalier, \_\_\_\_\_

et de Elisabeth Adèle née Hermann, domiciliés à St-Blaise \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à St<sup>e</sup> Croix & à Lausanne, les treize & quatorze avril  
 mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de St<sup>e</sup> \_\_\_\_\_

Croix (2) & Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de St-Croix \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Pierre Isaac Gonthier*  
*Adèle Gonthier*

Signatures des témoins :

*Jean Négrez Couvring*  
*Revelly Sartorius*  
 les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 89

Gardy et Marguerat

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui premier mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gardy, William, \_\_\_\_\_ Négociant, de Carouge (Genève) \_\_\_\_\_ domicilié à Genève, \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Genève, le vingt-six Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_ fils de Louis Samuel Gardy, \_\_\_\_\_ et de Marie Louise Magnin, la femme, négociants, domiciliés à Genève, \_\_\_\_\_

2° Marguerat, Henriette-Jeanne-Sophie, \_\_\_\_\_ de Lutry et Riez, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lutry, \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lutry, le neuf décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_ fille de Jules François Marguerat \_\_\_\_\_ et de Françoise Hectérine Bédaz, la femme, propriétaires, domiciliés à Lutry, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Carouge, Lutry, Riez & Genève, les deux, trois, quatre & sept avril mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Genève, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à Genève (Etat Civil Cant<sup>on</sup>)

Lutry & Riez \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

William Gardy  
Henriette Gardy

Signatures des témoins:

M. Marguerat - Prêtre Lutry  
M. Gardy Jules Rey  
M. Gardy  
M. Marguerat, L'officier de l'état civil:  
Prêtre

N<sup>o</sup> 90  
Couprie et Thévoz née Thévoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Couprie, Jean,** \_\_\_\_\_ Maître d'écriture, \_\_\_\_\_

de Agris (Charente) \_\_\_\_\_ domicilié au Petit Sacconnex (Genève) \_\_\_\_\_

veuf de Marie Louise Peyronne, depuis le quinze novembre mil huit cent quatre-vingt trois \_\_\_\_\_

né à Agris, le huit juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent trente trois, \_\_\_\_\_

fils de défunt Jean Couprie \_\_\_\_\_

et de défunte Marie Bonnin, sa femme, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Thévoz Marie-Julie née Thévoz,** \_\_\_\_\_ Lingère, \_\_\_\_\_

de Mussy (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

veuve de Daniel Albert Thévoz, depuis le vingt-deux mars mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_

née à Mussy (Vaud), le vingt-huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-un, \_\_\_\_\_

fille de défunt Daniel David Thévoz, \_\_\_\_\_

et de défunte Marie Widmer, sa femme, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Agris, Mussy, Petit Sacconnex & Lausanne, les vingt huit, trente un Mars et premier avril mil huit cent quatre-vingt huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Petit Sacconnex \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à la Chancellerie de \_\_\_\_\_ à Genève (Bureau C<sup>o</sup>) & à Grandson. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*J. Couprie*  
*Marie Couprie*

Signatures des témoins :

*G. Hegler* } domiciliés  
*J. Feltz* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



1838

No 91

Leterche et Vuagniaux

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trois Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Leterche, Alfred-François**, \_\_\_\_\_ horloger,

de Ballaigues \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le vingt-trois Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fils de David Emile Leterche, horloger, \_\_\_\_\_

et de Amélie Caroline Duamelière (dite Monod) sa femme, à Lausanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Vuagniaux, Bertha-Léonie**, \_\_\_\_\_ sans profession,

de Yverdon, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le treize Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_

fille de défunt Jules Vuagniaux, \_\_\_\_\_

et de Sabine Elise Eleontine Foretay, la veuve, domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, Yverdon &amp; Lausanne, les onze, douze &amp; quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux, \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Ballaigues,  
Yverdon & Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Ballaigues &amp; Moudon, \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*A. Leterche**Bertha-Léonie Vuagniaux*

Signatures des témoins:

*Samuel Martin**Delisle* les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 92  
**Koch & Bionaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 27 avril 1899 déclaré définitif & exécutoire le 6 juillet suivant, le tribunal civil au District de Lausanne a dit bon pour le divorce de mariage inscrit ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 46 S. 2 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 13 juillet 1899  
 L'Officier de l'Etat Civil

Aujourd'hui trois Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Koch, Paul-Christian-Louis,** \_\_\_\_\_ *Journalier* \_\_\_\_\_

de Grandvaux \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le premier novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-sept, \_\_\_\_\_

fils de Jean Albat Alfred Koch, *décédé*, \_\_\_\_\_

et de Louise Albertine Blanc, *sa femme*, à Lausanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Bionaz, Anastasie,** \_\_\_\_\_ *Sans profession* \_\_\_\_\_

de Aoste (Tessin) Italie, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Aoste, le premier août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fille de Rosalie Bionaz, domiciliée à Aoste, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Grandvaux, Aoste Lausanne et Genève (Consulat)

les vingt-sept, vingt-neuf Mai et premier avril mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Grandvaux, Aoste, Genève (Consulat d'Italie)

& Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale & à l'Etat Civil de

Sully. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*P. Koch* \_\_\_\_\_

*A. Bionaz* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Alb. Seiler* \_\_\_\_\_ *Somistici*

*Albert Jaccard* \_\_\_\_\_ *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]* \_\_\_\_\_

1888

N° 93

Chatelانات Carrard

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Chatelانات, Edouard-Jean,** — architecte, — de Moudon, \_\_\_\_\_ domicilié à Lyon, \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

né à Landanne, le premier Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante, \_\_\_\_\_ fils de Jean Henri Louis Chatelانات, ancien pasteur, \_\_\_\_\_ et de Jeanne Susanne Bonnard, sa femme, à Landanne. \_\_\_\_\_

2° **Carrard, Julia-Louise,** — sans profession, — de Landanne, Orbe, Fey, Ruyres et Treyvagnés domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

née à Landanne, le dix-huit février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_ fille de Marc Gabriel Louis Henri Carrard, Professeur de droit \_\_\_\_\_ et de Cécile Renard, sa femme, à Landanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Moudon, Landanne, Orbe, Fey, Ruyres, Treyvagnés, Lyon & Landanne, les quatre et sept mai mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Lyon. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Moudon

Lyon, Orbe, Fey & Montagny \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Edouard Chatelانات*  
*Julia Chatelانات*

Signatures des témoins:

*E. Rivier*  
*Jouy H. Kusterberg*  
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Suite des témoins:  
*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*

N<sup>o</sup> 24  
**Bujard et Wilhelm**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bujard, Gustave-François**, — Jardinier, —  
 de Aix et de Lutry, \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_  
 Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Aix, le vingt-huit Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante, \_\_\_\_\_  
 fils de Jean Etienne Louis Bujard \_\_\_\_\_  
 et de Marie Henriette née Christin, les deux décédés, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Wilhelm, Elizabeth**, — Cuidinière, —  
 de Uffikon (Lucerne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_

née à Winikon (Lucerne), le premier Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-sept, \_\_\_\_\_  
 fille de Jean Wilhelm, agriculteur, \_\_\_\_\_  
 et de Elisabeth née Stanner, domiciliées à Uffikon, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aix, Lutry, Uffikon & Landanne, les quatorze & dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
 Promesses de mariage \_\_\_\_\_  
 Certificats de publication de Aix, \_\_\_\_\_  
 Lutry, Uffikon & Landanne, \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Cully, \_\_\_\_\_  
 Lutry & Uffikon, \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Gustave Bujard  
 Eliza Wilhelm Bujard

Signatures des témoins :

Justine Henriette Bujard  
 H. Faillotta, les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement rendu le vingt trois octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, déclaré définitif et exécutoire le quatre janvier suivant, le Tribunal civil du district de Morges a déclaré nul par le divorce le mariage contracté ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 146 lettres b) et c) de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Landanne, le 16 janvier 1895  
 L'officier de l'état civil.

*[Signature]*

1888

N<sup>o</sup> 95.

**Pfister & Luthold**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pfister, Edouard,** \_\_\_\_\_ tapissier,  
de Trubschachen (Zane) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le dix-sept septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_  
fils de Christian Pfister, décédé, \_\_\_\_\_  
et de Marguerite née Roth, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Luthold, Marie,** \_\_\_\_\_  
de Alpnacht (Obwald) \_\_\_\_\_ domiciliée à Alpnacht, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

née à Alpnacht le premier mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-un, \_\_\_\_\_  
fille de Nicolas Luthold, décédé, \_\_\_\_\_  
et de Francisca née Deachi, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Langnau, Alpnacht & Lausanne, les dix-huit et  
quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
Certificat de publication de Trubschachen  
Alpnacht & Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Langnau  
& Alpnacht \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Edouard Pfister tapissier*  
*Marie Pfister*

Signatures des témoins :

*H. Filleter* \_\_\_\_\_ domiciliés  
*Gustave Bujard* \_\_\_\_\_ à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 96  
**Pedroletti et Deregibus**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pedroletti, Louis,** \_\_\_\_\_ *Surtout*,

de *Castello Valtavaglia (Como) Italie*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

né à *Castello Valtavaglia*, le vingt cinq cent \_\_\_\_\_ mil huit cent *Soixante-un*, \_\_\_\_\_

fil de *François Pedroletti, décédé*, \_\_\_\_\_

et de *Caroline Tomazina, décédée*, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Deregibus, Thérèse,** \_\_\_\_\_ *Cuisinière*,

de *Vogogna (Novare) Italie*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

née à *Vogogna*, le *trois Juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *Septante-un*, \_\_\_\_\_

fille de *Bernardine Deregibus, mariée*, à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

et de *Madeleine Deregibus, sa femme défunte*, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Castello, Vogogna, Lausanne & Genève (Consulat d'Italie)*  
 les *vingt-un Mars*, huit & quinze deuil mil huit cent quatre-vingt huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Actes de naissance des Epoux. 2<sup>o</sup> Consentement en faveur de l'épouse. 3<sup>o</sup> Certificats de publ. de *Castello, Vogogna & Consulat de Genève. M. dit de Lausanne.* 4<sup>o</sup> Déclaration de validité. 5<sup>o</sup> Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces nos 2, 3 & 4 sont déposées dans des archives. \_\_\_\_\_

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

*Pedroletti Louis*  
*Pedroletti Theresa*

Signatures des témoins :

*Capelli Antonio*  
*Rabattori Baptiste*  
 les deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 97

Monachon et Blanc

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Monachon, Auguste,** \_\_\_\_\_ négociant, de *Peypes & Pessens*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Chancy (Genève)*, le sept Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fil de *Jean Samuel Monachon*, \_\_\_\_\_

et de *Marie Louise Pella*, sa femme, les deux décédés, \_\_\_\_\_

2° **Blanc, Adolphine,** \_\_\_\_\_ Repareuse, de *Lausanne*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née aux *Râpes / Lausanne*, le dix-huit octobre mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_

filles de *Jean Louis Blanc*, garde Champêtre, \_\_\_\_\_

et de *Rose Louise Suzanne Regamey*, sa femme, domiciliés à *Vernand-Bois-Genoud*, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Peypes & Pessens Lausanne*, le six & sept avril mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de *Peypes & Pessens* à *Lausanne*. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de *St*

*Chancy* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Monachon*  
*Monachon Blanc, Adolphine*

Signatures des témoins:

*Henri Monachon*  
*Tomey* } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 98  
**Chavan et Demieville**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> **Chavan, Louis-Jean**, \_\_\_\_\_ Marbais, \_\_\_\_\_

de Epalinges \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le vingt-trois février \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Georges-Henri Chavan \_\_\_\_\_

et de Henriette Louise Kohler, sa femme, les deux décédés, \_\_\_\_\_

2<sup>e</sup> **Demieville, Julie dite Julia**, \_\_\_\_\_ Tricottense, \_\_\_\_\_

de Saléziens, Villarsel, Sedaillés & Rossens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Boreunens (Fribourg), le dix-sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_

fille de Jean Henri Frédéric Demieville, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marie Madeleine Ecottard, domiciliée à Saléziens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Saléziens, Villarsel, Sedaillés, Rossens & Lausanne les treize, quatorze & dix-huit mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_  
 Epalinges, Saléziens, Villarsel, Sedaillés, \_\_\_\_\_  
 Rossens & Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_  
 Epalinges, Saléziens & Villarsel. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Chavan*  
*Julia Chavan*

Signatures des témoins :

*Ch. J. Derys* <sup>domicilié</sup>  
*H. M. Dupuis* <sup>à</sup> Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 99  
Cuzin et Pillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cuzin, Alfred,** \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Aubonne \_\_\_\_\_ domicilié à Orbe, \_\_\_\_\_

veuf de Julie Cuzin, des le premier février mil huit cent quatre-vingt-quatre (née Félix)

né à Vallon (Siboney), le vingt-cinq Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante deux, \_\_\_\_\_

fil de Louis François Philippe Cuzin, \_\_\_\_\_

et de Suzanne Louise née Quillès, les deux décédés, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Pillet, Julia-Clara-Laurence-Caroline,** \_\_\_\_\_

de Suchy \_\_\_\_\_ domiciliée à Vandanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Aubonne, le dix-huit Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-neuf, \_\_\_\_\_

filles de Adolphe Daniel Eugène Pillet, \_\_\_\_\_

et de Julie née Cuzin, institutrice, domiciliée à Vandanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aubonne, Suchy, Orbe et Vandanne, les dix et quatorze  
Avril mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de  
l'arr. d'Orbe. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil d'Orbe,

Aubonne & Belmont. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Alfred Cuzin  
Julia Cuzin

Signatures des témoins :

Karl Dejeune Poiny  
Margot Jeanne Hernequin  
domiciliée à Vandanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernasconi

N° 100

**Jaquierzy & Rozzet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaquierzy, Ulysse,** \_\_\_\_\_ agriculteur, de **Salins, Moudon & Dimezel** \_\_\_\_\_ domicilié à **Bieley-Magnoux,** \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

né à **Bieley-Magnoux**, le cinq Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-sept, \_\_\_\_\_ fils de **François Louis Jaquierzy** \_\_\_\_\_ et de **Rose Marguerite née Beltenz,** agriculteurs à **Bieley-Magnoux,** \_\_\_\_\_

2° **Rozzet, Céline Nancy,** \_\_\_\_\_ de **Oulens (Lucens) & Meyruz,** \_\_\_\_\_ domiciliée à **Meyruz,** \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

née à **Crevein**, le vingt-sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-huit, \_\_\_\_\_ fille de **Emile Rozzet,** \_\_\_\_\_ et de **Nancy née Fahud,** agriculteurs à **Meyruz,** \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à **Salins, Moudon, Dimezel, Oulens, Meyruz & Bieley-Magnoux,** les quatre, cinq et six avril mil huit cent quatre-vingt huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ autorisation de l'Etat Civil de **Mollonnais** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à **Mollonnais, Moudon, Dimezel & Lucens** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Ulysse Jaquierzy*  
*Céline Jaquierzy*

Signatures des témoins :

*Ad. Raymond* *L. Raymond*  
les deux à **Brenblans**

L'officier de l'état civil :

*J. Bernasconi*

N<sup>o</sup> 101  
**Maccaud et Lavanchy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf* Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*huit*, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Maccaud, Louis-Frédéric** \_\_\_\_\_ Agriculteur,

de *Echallens*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Cressier*, \_\_\_\_\_

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

né à *Cressier*, le *vingt-sept* avril \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante*, \_\_\_\_\_

fil de *Friedrich* Maccaud, *décédé*, \_\_\_\_\_

et de *Louise* Marie Girardet, *sa femme*, à *Cressier*, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Lavanchy, Marie-Suzanne-Louise**, *Repassuse*,

de *Lutry & Villette*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Duchy / Lavanne*, \_\_\_\_\_

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

née à *Duchy*, le *deux* avril \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-trois*, \_\_\_\_\_

filles de *Charles* David Lavanchy, *journalier*, \_\_\_\_\_

et de *Louise* Marguerite Rochat, *sa femme*, domiciliée à *Duchy*, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Echallens*, *Lutry*, *Villette*, *Cressier* *Lavanne*,  
*les seize*, *dix-sept*, *dix-huit*, *dix-neuf* & *vingt* avril mil huit cent quatre-vingt-  
*huit*. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Etat Civil de*  
*Romanel* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de *Romanel*,

*Duchy & Lutry et Echallens* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Maccaud Louis*

*Louise Maccaud*

Signatures des témoins :

*\_\_\_\_\_* domiciliés  
*\_\_\_\_\_* à *\_\_\_\_\_*

L'officier de l'état civil :

*J. Bernand*

N<sup>o</sup> 102  
**Rieben & Filleltaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rieben, Ulrich-Louis**, \_\_\_\_\_ *N<sup>o</sup> négociant*,  
 de Epalinges et de La Lenk (Gene) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le dix-sept Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_  
 fils de Jean Jacques Rieben, décédé, \_\_\_\_\_  
 et de Louise Stauffer, sa femme, à Lausanne \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Filleltaz, Suzanne-Augusta-Louise**, *couturière*,  
 de Gimel & Lavigny, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_

née à Rolle, le vingt-quatre Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_  
 fille de Jenny (fille elle-même de François Filleltaz), domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_  
 et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Epalinges, à La Lenk, à Gimel, à Lavigny & à Lausanne  
 les vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_  
 Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
 Certificats de publication de  
 Epalinges, La Lenk, Gimel, Lavigny  
 & Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
 La Lenk, Epalinges, Gimel et Villars  
 Vend. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*U. Rieben*  
*Suzanne Rieben*

Signatures des témoins :

*Schättel*  
*Favrat Henissier*  
 les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*J. Bernasconi*

N<sup>o</sup> 103  
**Stöcklin et Aegeter**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Stöcklin, Dominique,** \_\_\_\_\_ *Commerçant,*

de Reinach (Bâle-Campagne) \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

veuf de Julia née Heitrich, décédée le douze Juin mil huit cent quatre-vingt-deux. \_\_\_\_\_

né à Reinach, le trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-trois, \_\_\_\_\_

filz de Georges Stöcklin, commerçant à Reinach, \_\_\_\_\_

et de Maria née Lochbrunner, aînée. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Aegeter, Catherine,** \_\_\_\_\_ *Cuisinière,*

de St Etienne (Gene) \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à St Etienne, le douze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuf. \_\_\_\_\_

fille de Christian Aegeter, aîné, \_\_\_\_\_

et de Madeleine née Müller, domiciliée à Moirge, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Reinach, St Etienne & Landanne, les quatorze, quinze  
 et vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux \_\_\_\_\_

Consentement de la mère de l'Epouse. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Reinach, \_\_\_\_\_

St Etienne & Landanne. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Reinach & St Etienne. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Dom. Stöcklin*

*Catherine Stöcklin*

Signatures des témoins:

*Emil Frolle* *Commissaire*

*Fontaine* *Landanne*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 104

Neuenchwander & Balanche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Neuenchwander, Charles-Ferdinand**, garçon de

de Langnau (Suisse) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, avant à Neuchâtel

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Moral, le quatre Août \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Ferdinand Franz Neuenchwander, menuisier, \_\_\_\_\_

et de Jeannette Henriette née Greus, domiciliée à Neuchâtel, \_\_\_\_\_

2° **Balanche, Louise-Symphorienne**, femme de chambre

de Montlebon (Doubs) fiancée, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, av. à Neuchâtel,

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Montlebon, le quinze Août \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-huit, \_\_\_\_\_

fille de Jean Baptiste Victor Balanche, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marie Adélaïde Renel, Sapeur, domiciliée à Montlebon, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Langnau, Montlebon, Lausanne & Neuchâtel, les vingt-cinq & vingt-six Mars mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux - acte de décès du père de l'épouse & Consentement de la mère - Certificats de publication de Langnau, Montlebon, Lausanne et Neuchâtel - Promesse de mariage

Communiqué : à l'Etat Civil de Langnau et Neuchâtel ainsi qu'à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Charles Neuenchwander  
Louise Neuenchwander

Signatures des témoins :

Jochon Paul } domicilié  
J. Audsist } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 105.

**Aeberhard et Gutzner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Aeberhard, Jean,** \_\_\_\_\_ *Voiturier,*  
de *Jegenstorf (Bene)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne,* \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Chérischans (Neuchâtel),* le vingt-deux août \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-neuf, \_\_\_\_\_  
fils de *Frédéric Aeberhard* \_\_\_\_\_  
et de *Élisabeth Kamin, ses deux dédés,* \_\_\_\_\_

2° **Gutzner, Marie-Anna,** \_\_\_\_\_ *sans profession,* \_\_\_\_\_  
de *Mühledorf (Bene)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne,* \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Seltigen (Bene),* le dix-sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-cinq, \_\_\_\_\_  
fille de *Benedict Gutzner* \_\_\_\_\_  
et de *Madeleine Jegerter, ses deux dédés,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Jegenstorf, Mühledorf & Lausanne,* les dix-sept, dix-huit & dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux,* \_\_\_\_\_  
*Promesse de mariage,* \_\_\_\_\_  
*Certificats de publication de Jegenstorf,*  
*Mühledorf & Lausanne,* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de *Jegenstorf*  
*Mühledorf,* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*J. Aeberhard*  
*Marie Gutzner*

Signatures des témoins :

*Fr. Maury*  
*R. Kottler* } *les deux à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*J. Perraudin*

N° 106

*Jaquet & Cerez*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaquet, Jules-Albert,** \_\_\_\_\_ *jeûne maître breveté* \_\_\_\_\_

de *Vallerbe & Ballaiguez* \_\_\_\_\_ domicilié à *Montreux*, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Ballaiguez*, le huit mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de *David Albert Jaquet, décédé*, \_\_\_\_\_

et de *Amélie Fierette née Bernin, la femme, à Yverdon*, \_\_\_\_\_

2° **Cerez, Anna-Berthe,** \_\_\_\_\_ *sans profession*, \_\_\_\_\_

de *Lausanne et Montpreveyres*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Lausanne*, le dix-sept janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

filles de *Jean Charles Christian Cerez, Conducteur postal, à Lausanne*, \_\_\_\_\_

et de *Madeline née Fiban, la femme, décédée* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Vallerbe, Ballaiguez, Montreux, Lausanne & Montpreveyres* les vingt-neuf Mars, trente & trente-un Mars mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Intervention de l'Etat Civil de*  
*Montreux* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à *Vallerbe, Ballaiguez*  
*Montreux & Corcelles-le-Jorat*. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jaquet*  
*Berthe Jaquet*

Signatures des témoins :

*Drachy* à *Lausanne*  
*J. Pissard*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



1888

N° 107

Mingard &amp; Zahnd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mingard, Louis-Georgi**, \_\_\_\_\_ agriculteur, de Chapelles sur Moudon, \_\_\_\_\_ domicilié à Carniaz, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Chapelles, le quinze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-quatre, \_\_\_\_\_

fil de Jules Pierre Abram Mingard \_\_\_\_\_

et de Louise née Veire, domiciliés à Chapelles, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Zahnd, Anna**, \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

de Guggisberg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Villars-Bromard, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Seignens, le seize août \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_

filles de Ulrich Zahnd \_\_\_\_\_

et de Marie Elise née Genthorey, domiciliés à Villars-Bromard, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chapelles, Guggisberg, Carniaz & Villars-Bromard, le seize & dix huit Avril mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Villars, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à S<sup>r</sup> Etages Villars

Guggisberg, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Mingard

Anna Mingard

Signatures des témoins :

Favrat Henri \_\_\_\_\_ à Lausanne

Louise Mingard à Chapelles, \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

[Signature]

[Signature]

N<sup>o</sup> 108  
**Keller et Röthlisberger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Keller, Emile,** \_\_\_\_\_ **Cornelier,**

de Kugelshefen à Aufhäuser-Dottnacht (Chuvovie) domicilié à **Lausanne,** \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Kugelshefen, le vingt-neuf Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Jacob Keller, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Anna Catharina née Keller, les deux à Kugelshefen, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Röthlisberger, Marie,** \_\_\_\_\_ **Cuisinière,**

de Trutschachen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à **Lausanne,** \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Bugierf (Berne), le deux décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fille de Catherine Röthlisberger, ménagère à Bugierf. \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Kugelshefen, Dottnacht, Trutschachen & Lausanne, les vingt-six, vingt-sept & vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Kugelshefen, Dottnacht, Trutschachen & Lausanne. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué : à l'Etat Civil de Kugelshefen & Langhau. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Emile Keller*  
*Marie Röthlisberger*

Signatures des témoins :

*Favrat Huisin*  
*Felia Thoni*  
 les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 109

**Kunziker et Trion**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

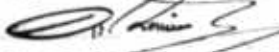
domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 9 septembre 1898, déclaré définitif et exécutoire le 19 novembre suivant, le Tribunal civil du district d'Orbe a déclaré pour le divorce le mariage insécut ci contre. Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'article 46 lettre a) de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 29 novembre 1898.

L'Officier de l'Etat civil:



Aujourd'hui vingt quatre Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Kunziker, Albert,** \_\_\_\_\_ *Beutanger,*

de Kirchleerau (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Biederwyl (Argovie), le seize août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux, \_\_\_\_\_

fils de Jacob Kunziker, décédé, \_\_\_\_\_

et de Caroline née Zimmerli, à Zoffingue, \_\_\_\_\_

2° **Trion, Rosa,** \_\_\_\_\_ *Cuisinière,*

de St. Croix \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lauperswyl (Berne), le quatre septembre mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fille de Nicolas Trion, décédé, \_\_\_\_\_

et de Maria Lädermann, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Kirchleerau, St. Croix - Lausanne, les vingt-huit et trente avril mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Kirchleerau  
St. Croix & Lausanne. \_\_\_\_\_Communiqué: à l'Etat Civil de  
Kirchleerau & St. Croix. \_\_\_\_\_

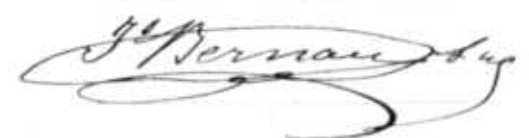
Signatures des époux:

*Albert Kunziker*  
*Rosa Kunziker*

Signatures des témoins:

*Holthe Monod*  
*Louisa Trion*

L'officier de l'état civil:



N° 110

*Besson et Nicolaz.*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-quatre Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Besson, François-Auguste*, \_\_\_\_\_ agriculteur, \_\_\_\_\_ de Villarszel, \_\_\_\_\_ domicilié à *Vulliens*, \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né aux Craps / Landanne, le vingt-un d'ont, \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Daniel Nicolas Besson*, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Jeanne Elisabeth nie Cavin*, à *Vulliens*, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° *Nicolaz, Rosine*, \_\_\_\_\_ agriculteur, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Carouge*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Carouge*, \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Carouge*, le trois Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Jean Louis Nicolaz*, à *Carouge*, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *défunte Jeanne Louise nie Seward*, \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Villarszel, Vulliens & Carouge*, le quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de *Mézières*, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué: à l'Etat Civil de

*Villarszel & Mézières*, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*François Auguste Besson*  
*Rosine Nic Besson*

Signatures des témoins :

*Faurat Louis*

*Emma Nicolaz*

is aux à *Landanne*

L'officier de l'état civil :

*J. Roman*

1888

N° 111

Mottaz & Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mottaz, Edmond,** \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Syens, \_\_\_\_\_ domicilié à Syens, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Syens, le trente un Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fils de défunt Jean François Mottaz, \_\_\_\_\_

et de Jeannette née Mottaz, à Syens, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Chappuis, Valentine,** \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Carronze (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à Carronze, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Carronze, le vingt-cinq Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fille de Jean Daniel Chappuis, à Carronze, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Louise née Deluche, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Carronze & à Syens, les deux & quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Moudon. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Moudon

à Moudon. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Edmond Mottaz*  
*Valentine Mottaz*

Signatures des témoins :

*François Chappuis*  
*Lubet agent de Police*  
*à Syens à Romane*

L'officier de l'état civil :

*J. Bernaud*

N<sup>o</sup> 112

**Saudan & Barraud**  
née Kenny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Saudan, Paul-Romain**, Employé S. O. S.,  
de Châtel St Denis (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Bulle, le cinq Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-quatre, \_\_\_\_\_  
fils de Jean François Saudan, maréchal à Bulle, \_\_\_\_\_  
et de Marie Catharine Cécile née Pukler, décédée, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Barraud née Kenny, Marie**, - Cafetière, -  
de Bussygny Villars-Viccelin \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
veuve de Jean Aimé Barraud, dès le vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-Sept, \_\_\_\_\_

née à Max, le huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-dix, \_\_\_\_\_  
fille de Louis Georges Kenny, décédé, \_\_\_\_\_  
et de Marie Julie née Corbaz, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Châtel St Denis, Bussygny, Villars-Viccelin & Lausanne les vingt-quatre & vingt Sept avril mil huit cent quatre-vingt huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de  
Châtel St Denis, Bussygny Villars-Viccelin  
& Lausanne. \_\_\_\_\_  
Acte de décès du P. mari de l'Épouse  
Communiqué : à Châtel St Denis  
à Bettmo. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*P. Saudan*

*Marie Barraud*

Signatures des témoins :

*Pefferlé Gustave à Sion*

*Perqueras à Sion*

L'officier de l'état civil :

*J. Perraudin*

N° 113

**Charotton & Berthoud**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-trois mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Charotton, Charles-Louis**, \_\_\_\_\_ *hôte exploitant*,

de Mont-la-Ville \_\_\_\_\_ domicilié à Grandson \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Mont-la-Ville, le quatre décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante \_\_\_\_\_

fils de Louis Alexandre Charotton, \_\_\_\_\_

et de Françoise Louise Marguerite née Witz, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Berthoud, Cécile-Louise**, \_\_\_\_\_ *Cuisinière*,

de Bellevue \_\_\_\_\_ domiciliée à Bellevue \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Bellevue, le premier avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante dix \_\_\_\_\_

filles de Benjamin Daniel Berthoud, \_\_\_\_\_

et de Marianne Augustine née Beney, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bellevue, Grandson & Mont-la-Ville, les quinze, seize & dix sept avril mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de \_\_\_\_\_  
Grandson \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_  
l'Isle, Bellevue & Grandson \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Charles-Louis Charotton*  
*Cécile Berthoud*

Signatures des témoins:

*François Witz* *domicilié*  
*Louis Witz* *causant*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 114

**Mann et Brunner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le huit mai mil huit cent quatre-vingt-

huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mann, Rodolphe-Victor**, Couturier

de Sainte Croix, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le enue Mars mil huit cent soixante-sept,

fils de Jacob Mann, Coiffeur,

et de Anna Barbara Lädermann, la femme, les deux à Lausanne.

2° **Brunner, Marie-Madeleine**, Cuisinière,

de Adelboden (Bene) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Antigny (Fribourg), le vingt-trois décembre mil huit cent soixante-trois,

fille de Judanne Brunner, décédé,

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à St Croix, Adelboden & Lausanne, les huit & neuf

Mai mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Banquette de mariage.

Certificats de publication de St Croix

Adelboden & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil d'Adel-

boden & St Croix.

Signatures des époux :

*Mann Rodolphe*  
*Marie Mann*

Signatures des témoins :

*L. C. Cossy* } domiciliés  
*D. Desauges* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



1888

N° 115.

Béboux & Forelay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Béboux, Jean-Isaac, \_\_\_\_\_ ancien gendarme,

de Belmont et d'Epalinges, \_\_\_\_\_ domicilié à Vandanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Aigle, le quatorze juin \_\_\_\_\_ mil huit cent trente-neuf, \_\_\_\_\_

fils de Jean Isaac Béboux \_\_\_\_\_

et de Anne Marie Françoise Veil, sa femme, les deux décédés. \_\_\_\_\_

2° Forelay, Nanette-Judith, \_\_\_\_\_ Couturière,

de St Sulpice \_\_\_\_\_ domiciliée à St Sulpice, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à St Sulpice, le dix-sept octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent trente-cinq, \_\_\_\_\_

fille de Jean Pierre Forelay, \_\_\_\_\_

et de Julie Rose Marie Paquet, sa femme, les deux décédés. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Belmont, Epalinges, St Sulpice & Vandanne, le douze Mai mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Belmont, Epalinges, St Sulpice & Vandanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Epalinges

Lesblens & Julliy. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jean Isaac Béboux  
Nanette Béboux

Signatures des témoins :

Julie Forelay  
Béboux. Vandanne

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

N° 116

Schalk & Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-trois Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schalk, Gabriel-Daniel-Charles,** \_\_\_\_\_ Gendarme,

de Noville et Remmaz, \_\_\_\_\_ domicilié au Poste des Mues, Senticz,

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Naudanne, le vingt-deux août \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante six, \_\_\_\_\_

fils de défunt Jean Philippe Schalk, \_\_\_\_\_

et de Marie née Biron, sa femme, \_\_\_\_\_

2° **Jaquier née Navaz, Marie Françoise de Fanny,** \_\_\_\_\_

de Vucherens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Rolle, \_\_\_\_\_

Veuve de Edouard Louis Daniel Jaquier dès le seize Décembre mil huit cent quatre-vingt-deux, \_\_\_\_\_

née à Rolle, le vingt-six Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante, \_\_\_\_\_

fille de défunt Jacques Françoise Daniel Navaz, \_\_\_\_\_

et de défunte Jeanne Silvie née Dupont, sa femme, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Noville Remmaz Vucherens Rolle et Senticz, les dix-neuf et vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil du  
Senticz, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Naudanne, de Senticz, Mondon et  
Rolle, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Schalk Charles

Fanny Schalk

Signatures des témoins :

Michael Jean

Adupont le deux à Naudanne

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

1888

N<sup>o</sup> 117

Golay et Matthey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui premier Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Golay, Jules-François,** \_\_\_\_\_ Limeux,

de Lieu et du Chemin \_\_\_\_\_ domicilié à Vallorbes, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Vallorbes, le vingt-deux Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-six, \_\_\_\_\_

fils de Auguste Louis Golay, limeux, \_\_\_\_\_

et de Louise Anna née Martin, domiciliée à Vallorbes, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Matthey, Rose-Marie-Emma,** \_\_\_\_\_ Sans profession,

de Vallorbes \_\_\_\_\_ domiciliée à Vallorbes, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Vallorbes, le vingt-six Jout \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_

fille de Jules Frédéric Matthey, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Rose Caroline née Vallotton, domiciliée à Vallorbes, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu au Lieu, au Sentier, au Brassois &amp; à Vallorbes, les quatre, cinq &amp; sept Avril mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Vallorbes.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_Communiqué: à l'Etat Civil du Lieu  
le Sentier à Vallorbes. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Jules Golay.

Marie Golay.

Signatures des témoins:

Schüttel

domiciliés

Bouffard

à

Lantenne

L'officier de l'état civil:

J. Bernand

N° 118

**Pelet et Crizinel**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui premier Juin mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° **Pelet, Jéli,** \_\_\_\_\_ agriculteur, de Sottens et de St Cierges, domicilié à Sottens,

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Demmartin, le vingt huit avril mil huit cent cinquante-neuf,

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Jean Pierre Pelet, agriculteur \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Adeline Adèle née Collin, à Sottens, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° **Crizinel, Alice Eugénie,** \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Dency, \_\_\_\_\_ domiciliée à Martharanges, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Brenles, le quatre Novembre mil huit cent soixante-six, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Eugène Crizinel, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Isatine Marie née Gavin, agriculteur à Martharanges, \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sottens, St Cierges, Dency & Martharanges, le cinq six Mai mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ autorisation de l'Etat Civil de St Cierges, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

St Cierges & Dency \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

J. Pelet  
Eugénie Pelet

Signatures des témoins :

P. Pelet Exp. Crizinel  
à Sottens à Martharanges  
Daniel Gavin  
U. Ribin Lina Pelet  
l'officier de l'état civil :  
J. Roman

N° 119  
Auberson et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

at Aujourd'hui deux Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Auberson, Jules,** \_\_\_\_\_ *Notogez,*  
de *Essetines & Vaudon,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Champagne,* \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Champagne,* le quinze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_  
fils de *François Auberson,* agriculteur, \_\_\_\_\_  
et de *Elise Swanne* née *Vautravere,* à *Champagne,* \_\_\_\_\_

2° **Banderet, Emma,** \_\_\_\_\_ *Ménagère,*  
de *Champagne et Grandson,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Champagne,* \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Champagne,* le cinq septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_  
fille de *Alexis Charles Banderet,* \_\_\_\_\_  
et de *Louise* née *Guilleud,* ménagère, à *Champagne* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Essetines, Champagne & Grandson,* les douze, treize & quatorze Mai mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autodisation de l'Etat Civil de*  
*Champagne.* \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Communiqué: à l'Etat Civil de  
*Champagne, Grandson & Vaudon.* \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jules Auberson*  
*Emma Auberson*

Signatures des témoins :

*H. Blanc* } *Amical*  
*E. Boray* } *de*  
*Grandson*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 120

*Jaquier et Pillet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquier, Jules,* \_\_\_\_\_ agriculteur, de *Vuchères* \_\_\_\_\_ domicilié à *Seigneux*, \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

né aux *Meilleries* près *Hammeches*, le sept Mars mil huit cent Soixante, \_\_\_\_\_

fils de *Jean Pierre Jaquier, décédé,* \_\_\_\_\_

et de *Susanne Louise* née *Jaquier, aux Meilleries,* \_\_\_\_\_

2° *Pillet, Louise,* \_\_\_\_\_ Couturière, \_\_\_\_\_

de *Seigneux*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Seigneux*, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Seigneux*, le vingt-cinq Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-huit, \_\_\_\_\_

fille de *Jean François Pillet, décédé,* \_\_\_\_\_

et de défunte *Marianne* née *Cachin,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Vuchères* et à *Seigneux*, les huit & dix mai mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Autorisation de l'Etat-Civil de *Villareal* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat-Civil de *Moneston - Villareal* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jules Jaquier*

*Louise Jaquier*

Signatures des témoins :

*M. Blanc*

*E. Boray* } domiciliés à *Vanonne*

L'officier de l'état civil :

*J. Bonin*

N° 121

**Thuillard & Gtingel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Thuillard, Aimé-François-Daniel**, Sommelier,  
de Froiderville \_\_\_\_\_ domicilié à Froiderville \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Landanne, le vingt-deux \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_  
fils de François Daniel Thuillard, décédé \_\_\_\_\_  
et de Jeanne Marie Elée, sa femme, à Froiderville \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Gtingel, Marie-Augustine**, \_\_\_\_\_ Cuisinière,  
de Eugy \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Eugy, le trois octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre \_\_\_\_\_  
fille de Henri Gtingel, décédé \_\_\_\_\_  
et de Jeanne Louise née Vancay, sa veuve, à Eugy \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Froiderville, Eugy et Landanne, les dix-neuf et vingt-  
un avril mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de Froiderville  
Eugy et Landanne \_\_\_\_\_  
Autorisation de l'Etat Civil de  
le Grand \_\_\_\_\_  
Communiqué : à l'Etat Civil de  
Police le Grand \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

*Thuillard Aimé*  
*Thuillard Augustine*

## Signatures des témoins :

*Emile Schiffmann*  
*Emile Schiffmann* } à Eugy

## L'officier de l'état civil :

*J. Bernaud*

N<sup>o</sup> 122  
**Knutti & Schoch**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Knutti, Alfred-Abraham,** \_\_\_\_\_ Mécanicien, \_\_\_\_\_  
 de Diemtigen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
 Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Munchenwyler, le vingt-trois Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-deux, \_\_\_\_\_  
 fils de Christian Knutti, bûcher à Avenches, \_\_\_\_\_  
 et de Madelaine née Fawer, séeidé, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Schoch, Maria-Fridolina,** femme de Chambre, \_\_\_\_\_  
 de Ottenbach (Zurich) \_\_\_\_\_ domiciliée à Avenches, \_\_\_\_\_  
 Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Ottenbach, le seize Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-deux \_\_\_\_\_  
 fille de Gaspara Schoch, agriculteur à Ottenbach, \_\_\_\_\_  
 et de Anna Kufschmid, séeidée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Diemtigen, Ottenbach & Lausanne, ainsi qu'à  
Avenches, les cinq, six & sept Mai mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage, \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de  
Diemtigen, Ottenbach & Lausanne  
et Avenches, \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Diemtigen, Ottenbach & Avenches \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Alfred Knutti \_\_\_\_\_  
Fridoline Knutti \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Evral Giffi } domiciliés  
W. H. H. H. } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernand



N° 123

**Clere et Roy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clere, Edouard-Eugène**, \_\_\_\_\_ Notaire,  
de l'Isle \_\_\_\_\_ domicilié à Venex-Montreux, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Biele, le vingt-neuf décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-neuf, \_\_\_\_\_  
fils de Marc François Louis Clere, \_\_\_\_\_  
et de Jeanne Louise Françoise née Krüyenbuhl, décédée \_\_\_\_\_

2° **Roy, Louise-Marie-Caroline**, sans profession,  
de Agiez, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le quinze décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-quatre \_\_\_\_\_  
fille de Jacques Louis Roy \_\_\_\_\_  
et de Louise Marie Suzanne née Marquis, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à l'Isle, Agiez, Montreux & Lausanne, les huit & dix  
Mars mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authentification de l'Etat Civil de  
Montreux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Arvey,  
l'Isle & Montreux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*E. Clere*  
*Louise Clere*

Signatures des témoins :

*H. Blanc*  
*Farrat Heppner* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*J. Bernasconi*

N° 1211  
**Péillard & Cochet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Péillard, Louis-Gustave,** \_\_\_\_\_ *Ébéniste,*

de Giez - de Mauberget, \_\_\_\_\_ domicilié à Montagny \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Giez, le trente Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante six, \_\_\_\_\_

fils de défunt Charles Louis Péillard, \_\_\_\_\_

et de défunte Marie Marguerite Françoise née Fleury, *sa femme,* \_\_\_\_\_

2° **Cochet, Marie-Louise,** \_\_\_\_\_

de Montagny a Cosert d/Champvent \_\_\_\_\_ domiciliée à Montagny \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Montagny, le quatre Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-quatre, \_\_\_\_\_

filles de défunt Alexandre Cochet, \_\_\_\_\_

et de défunte Louise Virginie née Fleury, *sa femme,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Giez, Mauberget, Montagny a Cosert d/Champvent, les seize, dix-sept & dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Montagny, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil

de Grandson, Giez, Montagny et

Champvent. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Gustave Péillard*  
*Marie Péillard*

Signatures des témoins :

*M. H. H.*  
*F. Avrat Huisson*  
*le plus à l'acte*

L'officier de l'état civil :

*J. Bernand*

1888

N° 125

**Gillieron et Foretay**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gillieron, Jules-Louis-Jaques**, Cafetier,

de Servion \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Landanne, le vingt cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante sept \_\_\_\_\_

fils de Jean Louis Gillieron, acédé, \_\_\_\_\_

et de Jenny Louise Merceilles, domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Foretay, Lucie-Emma**, \_\_\_\_\_ ménagère,

de Saint Sulpice, \_\_\_\_\_ domiciliée au Bois Gentil / Landanne,

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Landanne, le quatorze novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-un, \_\_\_\_\_

fille de Jean Louis Foretay, agriculteur au Bois Gentil \_\_\_\_\_

et de Susanne Marguerite Chevallay, sa femme, acédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Servion - St Sulpice &amp; Landanne, les quinze &amp; dix sept Mai mil huit cent quatre vingt huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de  
Servion, St Sulpice & Landanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil d'Eu \_\_\_\_\_

à Servion &amp; d'Oron \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Gillieron  
Lucie Gillieron

Signatures des témoins :

Clericq  
Louis Foretay  
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernaud

N<sup>o</sup> 126  
**Lüthi & Garret**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Lüthi, Gottfried,** \_\_\_\_\_ Cocher,

de Aunderswyl (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Vufflens-le-Château,

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Heimberg (Berne), le trente un Octobre mil huit cent cinquante-deux, \_\_\_\_\_

fil de Jacob Lüthi \_\_\_\_\_

et de Anna Barbara née Rupp, sa femme, les deux à Quatte, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Garret, Anna-Elizabeth,** \_\_\_\_\_ femme de Chambre,

de Semperswyl (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Vufflens-le-Château,

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Bolligen (Berne), le vingt-un Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fille de Christian Garret, \_\_\_\_\_

et de Anna Maria née Dehler, sa femme, les deux décédés, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aunderswyl, Semperswyl - Vufflens-le-Château, les deux, trois & cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Autorisation de l'Etat Civil de  
 Vufflens-le-Château. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
 Aunderswyl, Semperswyl & Vufflens-le-  
 Château. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Gottfried Lüthi*  
*Anna Elizabeth*

Signatures des témoins :

*Edouard Bregi* } domiciliés  
*Le Vulliez* } à Semperswyl

L'officier de l'état civil :

*J. Bernaud*

1888

N° 127

Krieg et Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Krieg, Louis-Jules,** \_\_\_\_\_ *Commerçant*

de Muri (Beauc) \_\_\_\_\_ domicilié à Oron-la-Ville \_\_\_\_\_

veuf de Julie Bron, ais le six Mars mil huit cent quatre-vingt sept. \_\_\_\_\_

né à Landanne, le trois Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit, \_\_\_\_\_

fils de Benjamin Krieg, maçon, à Gray, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Françoise née Rouge, sée, \_\_\_\_\_

2° **Bron, Lina,** \_\_\_\_\_ *Tailleuse*

de Saint-Saphorin (Lavaux) \_\_\_\_\_ domiciliée à Oron-la-Ville, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Oron-la-Ville, le vingt-sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fille de François Louis Samuel Bron, sée, \_\_\_\_\_

et de Louise Susanne née Simon, sée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Oron-la-Ville, St Saphorin & Muri, le huit Mars 1888.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil

à Oron \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à Muri, Oron

et St Saphorin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*L. Krieg*  
*Lina Bron*

Signatures des témoins :

*E. Boray*  
*Emile Raugé* } à Landanne

L'officier de l'état civil :

*J. Bernier*

N<sup>o</sup> 128  
**Gringet et Vitet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gringet, Jules-Constant,** \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Eugy \_\_\_\_\_ domicilié à Eugy \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Eugy, le vingt-six février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept, \_\_\_\_\_

fils de Jean Alkan Gringet, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Jenny, née Raymond, sa femme, les deux à Eugy, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Vitet, Marie,** \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

de Villars-Tiercelin, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lavanne, Montharand, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Vandanne, le premier décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit, \_\_\_\_\_

fille de Daniel Vitet, jardinier, \_\_\_\_\_

et de Elide Javez, sa femme, les deux à Lavanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Eugy, Villars-Tiercelin x Lavanne, les vingt-quatre et vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ autorisation de l'Etat Civil de  
 Bollens \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bollens \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jules Constant Gringet*  
*Marie Gringet*

Signatures des témoins :

*Daniel Javez*  
*Louis Ruffer*

L'officier de l'état civil :

*J. Bernaud*

1888

N<sup>o</sup> 129

Gilomen et Michon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gilomen, François-Alfred,** \_\_\_\_\_ Agriculteur,

de Schannenbergy (Wengi) Berne, \_\_\_\_\_ domicilié à Epalinges, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né aux Croisettes, le quatre juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fils de François Gilomen, agriculteur aux Croisettes, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Susanne née Chapuis, aînée, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Michon, Elise,** \_\_\_\_\_ Cuisinière,

de Froiderille \_\_\_\_\_ domiciliée aux Croisettes, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Chaillly sur Saussanne, le neuf décembre mil huit cent cinquante-sept \_\_\_\_\_

fille de Jean Louis Michon, \_\_\_\_\_

et de Marie Louise née Regamey, agriculteur aux Croisettes, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Froiderille - Wengi, les vingt-un, vingt-deux  
à vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil  
d'Epalinges, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Wengi, Epalinges & Bollens, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Gilomen Fr Alfred  
Gilomen Elise

Signatures des témoins :

Hélène François

Marie Michon Suzanne Gilomen  
Gustave Michon aux Croisettes

L'officier de l'état civil :

J. Bernaudin

N<sup>o</sup> 130  
**Mauray & Blanchard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept Juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mauray, Charles,** \_\_\_\_\_ *Agriculteur,*  
 de *Vuibronne* \_\_\_\_\_ domicilié à *Douxens-Mézery,* \_\_\_\_\_  
 Célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Dion St-Château, le treize novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-sept, \_\_\_\_\_  
 fils de *Marc David Samuel Mauray, agriculteur, à Lausanne,* \_\_\_\_\_  
 et de *Marguerite Esivinel, sa femme, décédée,* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Blanchard, Charlotte-Reniette,** *Cuisinière,*  
 de *Douxens-Mézery,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne,* \_\_\_\_\_  
 Célibataire, \_\_\_\_\_

née au *Saulard / Lausanne, le huit juillet* mil huit cent *soixante-trois* \_\_\_\_\_  
 fille de *Nonis Blanchard, jardinier,* \_\_\_\_\_  
 et de *Virginie Guillard, sa femme, à Douxens-Mézery,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Vuibronne, Douxens-Mézery & Lausanne,* \_\_\_\_\_  
 les *huit, neuf & dix mai* mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat Civil*  
*de Romanel.* \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Romanel & Dion.* \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Charles Mauray*  
*Henriette Mauray*

Signatures des témoins :

*Monachon*  
*Henri Monachon* } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*J. Bernasconi*



1882

N° 131

*Aquet et Aquet*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Aquet, Jean,* \_\_\_\_\_ agriculteur, de *Sullens* \_\_\_\_\_ domicilié à *Sullens* \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à *Sullens*, le six avril \_\_\_\_\_ mil huit cent trente-neuf, \_\_\_\_\_

fils de *Jean François Aquet*, \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Françoise Richner*, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

2° *Aquet, Elise-Lydie,* \_\_\_\_\_ sans profession, de *Sullens* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Sullens* \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à *Sullens*, le quinze Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante six, \_\_\_\_\_

filie de *Jaques Louis Aquet*, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de *Marianne née Laurent*, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Sullens* le vingt six mai présente année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'Etat Civil de Sullens* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

*Sullens* \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Jean Aquet*

*Lydie Aquet*

Signatures des témoins:

*1° Pacion à Bessens*

*Charles Aquet à Sullens*

L'officier de l'état civil:

*J. Bernaud*

N° 132

**Gilardini et Rossi-Minchi**  
née Tamone

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gilardini, Santinus-Bartolomeus**, *Chaudronnier*,

de Valduggia (Novare) \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

veuf de Jeanne Adèle née Rahnd, de le vingt-dix août mil huit cent septante-neuf

né à Valduggia, le quatre février \_\_\_\_\_ mil huit cent trente-cinq, \_\_\_\_\_

fils de Jacob Gilardini, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marguerite née Mortarotti, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_

2° **Rossi-Minchi née Tamone, Marie-Victoire Pauline**

de Osnavazzo (Novare) Italie \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

veuve de Jules Joseph Rossi-Minchi, de le vingt-neuf août mil huit cent quatre-vingt-deux, \_\_\_\_\_

née à *Suze* (Italie) le treize-un août \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-un, \_\_\_\_\_

filles de Charles Jean Tamone, décédé, \_\_\_\_\_

et de Maria Gullizia, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Valduggia, Osnavazzo, Lausanne & au Consulat d'Italie à Genève* les vingt-sept Mars, premier et huit août mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Actes de décès des père<sup>s</sup> conjoints. 3° Certificats de publication de Valduggia, Osnavazzo & Consulat d'Italie. 4° Acte de publication de Lausanne. 5° Perm. du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 2 & 3 sont déposées dans ses archives.  
Communiqué : à l'Etat Civil de Valduggia & Osnavazzo par la Chancellerie C. Le

Signatures des époux :

*S. Gilardini*  
*Pauline Gilardini*

Signatures des témoins :

*J. Schmid*  
*H. Schmid*  
les deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 133

Amaudruz & Vallotton

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatorze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Amaudruz, César,** \_\_\_\_\_ Négociant,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le six-sept mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Henri Jules François Louis Amaudruz, *Académicien*, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Louise Louise Marie Bugard, *de femme*, à Lausanne \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° **Vallotton, Marie-Hélène,** \_\_\_\_\_ sans profession \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallorbes, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le seize mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Arrien François Armand Vallotton, Négociant, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Louise Roseng, *de femme*, domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lutry, Vallorbes & Lausanne, les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre Mai mil huit cent quatre-vingt huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Lutry, Vallorbes & Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Lutry \_\_\_\_\_

& Vallorbes \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Amaudruz*  
*Hélène Amaudruz*

Signatures des témoins :

*F. Froelich*  
*Morillon* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 134  
**Lambelet et Fague**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lambelet, Aimé**, \_\_\_\_\_ *Agriculteur*,

de Grandvaux \_\_\_\_\_ domicilié à *ière foire*, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à *ière foire*, le dix juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre \_\_\_\_\_

fils de *Nouis Lambelet, agriculteur à ière foire*, \_\_\_\_\_

et de *Suzanne française née Dumont, la femme*, \_\_\_\_\_

2° **Fague, Emilie**, \_\_\_\_\_ *Coiffeuse*,

de *Grey*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Essexes*, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Grey*, le vingt-trois Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fille de *Jean Fague, agriculteur à Essexes*, \_\_\_\_\_

et de *Nouise née Vauguiaux, la femme*, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Grandvaux, Grey, foire & Essexes*, les quinze, seize & dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ autorisation de l'Etat Civil de  
*foire*. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
*foire, Oron, Grey & Cully* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Aimé Lambelet*

*Emilie Lambelet*

Signatures des témoins :

*Harvin* }  
*Bessouges* } *à l'attestation*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 137

Regamey & Regamey

21/2/69

Aujourd'hui quatorze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Regamey, François-Adolphe,** \_\_\_\_\_ agriculteur, de Landanne et de Savigny \_\_\_\_\_ domicilié à Cercier, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

---

Lieu et date de la naissance: né à Cercier, le quatorze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante, \_\_\_\_\_

Noms, profession et domicile des parents: fils de Charles Louis Philippe Regamey, décédé, \_\_\_\_\_ et de Jeanne Louise Françoise née Chevalley, agriculteur à Cercier, \_\_\_\_\_

2° **Regamey, Marie-Jenny,** \_\_\_\_\_ sans profession, de Landanne et de Savigny, \_\_\_\_\_ domiciliée aux Planches Nicolet cire St Léger

Célibataire, \_\_\_\_\_

---

Lieu et date de la naissance: née aux Planches Nicolet, le trente Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept, \_\_\_\_\_

Noms, profession et domicile des parents: fille de Jacques Louis Regamey, \_\_\_\_\_ et de Louise Marguerite née Guex, les deux agriculteurs aux Planches Nicolet, \_\_\_\_\_

Date des publications: Les publications ont eu lieu à Landanne, Savigny, Blonay & St Léger, le vingt-six Mai mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
St Léger. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Savigny & St Léger. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Adolphe Regamey  
Marie Regamey

Signatures des témoins:

Alexis }  
C. Rey } à Landanne

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 136  
**Bilharz & Chavan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bilharz, Arnold-Gustave**, \_\_\_\_\_ *Menuisier*,  
 de *Faudex* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Trachatel*, le vingt-trois février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-un \_\_\_\_\_  
 fils de *Navia Bilharz*, *menuisier* \_\_\_\_\_  
 et de *Barbara née Ebinger*, *domiciliée à Lausanne* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Chavan, Sophie-Arcole**, \_\_\_\_\_ *Sans profession*,  
 de *Fully* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Fully*, \_\_\_\_\_  
 Célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Fully*, le vingt-un octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois \_\_\_\_\_  
 fille de *Samuel Chavan*, *décédé*, \_\_\_\_\_  
 et de *Antoine Rosine née Milliquet*, *domiciliée à Fully* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Faudex, Fully & Lausanne*, le vingt-dix mai  
 mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
 Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
 Certificats de publication de  
*Faudex, Fully Lausanne* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Fully* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Gustave Bilharz*  
*Sophie Bilharz*

Signatures des témoins :

*Jos. Littel*  
*Samuel Martin*  
 à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 137

Corbeau & Maier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Corbeau, Michel, Employé de Commerce,

d'origine française domicilié à Neuilly (Seine)

célibataire,

né à Haguenau (Alsace), le vingt-six février mil huit cent cinquante-huit

fils de Marx Corbeau, géant,

et de Henriette Birch, sa femme, domiciliés à Neuilly,

2° Maier, Anna, sans profession,

de St Die (Vosges) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Genève, le vingt-un août mil huit cent soixante-trois,

filles de Lazare Maier, négociant,

et de Hortense Ducas, sa femme, les deux domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Neuilly, St Die & Lausanne, les quatorze, quinze & vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Consentements des parents des Epoux. 4° Certificats de publication de St Die & Neuilly. 5° Déclaration de validité. 6° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 3, 4 & 5 sont déposées dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale:

Signatures des époux:

Corbeau

Maier

Signatures des témoins:

J. B. Martin

J. Maas à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature of the official]

Suite des témoins:

[Signatures of witnesses: L. Maier, J. Maier, G. Maier]

N° 138

**Visinand & Richard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Visinand, Ernest,** \_\_\_\_\_ *Boulangère*

de *Maracou & Bussigny s/ Morzes*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Laudanne*, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à *St Germain (Bussigny)* le vingt six Mai mil huit cent Soixante \_\_\_\_\_

fils de *Louis Louis Visinand, décédé* \_\_\_\_\_

et de *Marie Louise Gilliéron, sa veuve, domiciliée à Bussigny*, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Richard, Méry-Louise-Caroline,** \_\_\_\_\_ *sans profession*

de *Cressier* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Laudanne*, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Cressier* le huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante neuf, \_\_\_\_\_

fille de *Louis Henri Richard, Charbon, à Cressier*, \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Isabelle Matthey, sa femme, décédée* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Maracou Bussigny Cressier & Laudanne*, les *deux, treize, quatorze & dix-huit* Mai mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_

*Promesse de mariage* \_\_\_\_\_

*Certificats de publication de* \_\_\_\_\_

*Maracou, Bussigny, Cressier & Laudanne* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

*Romanet, Bussigny & Palézieux* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Visinand Ernest*

*Richard Méry*

Signatures des témoins :

*E. Boray* } à *Laudanne*  
*J. Blane* }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 139

Veillard &amp; Kodel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-un Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Veillard Aimé-Louis-Gabriel**, \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Corbeyrier \_\_\_\_\_ domicilié à Lansanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Aigle, le dix-huit Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de **Francis Louis Veillard** \_\_\_\_\_

et de **Suzanne Françoise Nicolet**, la femme, les deux décédés. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Kodel, Rozina dite Rosa**, \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

de Untertannenegg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Steffisburg (Berne) le vingt novembre mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fille de **Samuel Kodel** \_\_\_\_\_

et de **Anna Elisabeth Reusser**, les deux décédés. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Corbeyrier, Untertannenegg Lansanne, les vingt-cinq, vingt-six & vingt-sept Mai mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificat de publication de Corbeyrier  
Schwarzenegg (Untertannenegg) à Lansanne. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Schwarzenegg à Aigle. \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Louis Veillard*

*Rosa Veillard*

Signatures des témoins:

*Robbie Arthur*

*Louis Wirtz*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 140

**Cardinaux & Burzen**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

approuvé les mots rayés aux 5 lignes ci-contre.

Les Epoux ci-contre ont déclaré reconnaître & vouloir légitimer par leur mariage :

Fernand né de Rosine Burzen, le vingt Octobre mil huit cent quatre vingt-cinq et inscrit comme fils illégitime de sa mère, à Volume XII fol° 44 du registre des naissances de l'arrondissement de Lausanne.

Lausanne, le vingt-trois Juin mil huit cent quatre-vingt-huit

*Armand Cardinaux*

*Rosine Burzen*  
L'Off. de l'Etat Civil :

*[Signature]*

Par jugement rendu le 7 novembre 1889 par le tribunal le mariage inscrit ci-contre le 24 Décembre 1874

Aujourd'hui vingt-trois Juin mil huit cent quatre-vingt-

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cardinaux, Armand-Samuel-Marius,**

~~de Marneville de Bussigny / Morges, Châtel St-Denis~~ domicilié à Lausanne, dentiste

Célibataire,

né à Lausanne, le vingt-cinq Octobre mil huit cent soixante-sept, fils de Jacques Joseph

~~né à St-Germain (Bussigny) le vingt-dix Mai mil huit cent soixante~~

~~fils de Louis Henri Ferdinand, décédé, employé S.O.S. et de Louise Charlotte Weibel~~

~~et de Marie Louise Gilliéron, la veuve, domiciliée à Bussigny, la femme, à Lausanne~~

2° **Burzen, Rosine,** Couturière

de ~~Prizin, Riggisberg (Berne)~~ domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Mézières, le premier avril mil huit cent soixante-deux

fille de Christian Burzen

et de Anna née Stubi, la femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à ~~Marnand, Bussigny, Riggisberg & Lausanne,~~ les

vingt-neuf, trente Mai & deux Juin mil huit cent quatre-vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~Actes de naissance des Epoux~~

~~Promesse de mariage~~

~~Certificats de publication de Châtel St-Denis, Riggisberg & Lausanne~~

Communiqué : à l'Etat Civil de

Châtel St-Denis & Riggisberg (mariage & légitimation) avisé le Département de Justice & Police de la légitimation

Signatures des époux :

*Armand Cardinaux*

*Rosine Burzen Cardinaux*

Signatures des témoins :

*Robert Cotture*  
*Louis Weibel* à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1889 déclaré exécutoire le 29 novembre suivant le Tribunal Civil du District de Lausanne à Lausanne Form. 5. Le divorce a été prononcé contre les deux Epoux, en vertu de l'art. 45 de la loi fédérale du 10 Décembre 1889. L'Off. de l'Etat Civil.

N<sup>o</sup> 111

Stärzle et Kauch

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Stärzle, Charles-Auguste, tonnelier,

Etat civil :

de Kirchberg (St Gall) domicilié à Verey,

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Degersheim (St Gall), le trois Septembre mil huit cent soixante-trois,

Noms, profession et

fils de Pierre Jacob Stärzle, maréchal, à Degersheim,

domicile des parents :

et de Anna Maria Ehrig, au dit lieu,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Kauch, Wilhelmine, Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bidingen (Kohenzellen) Suisse domiciliée à Bidingen,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Bidingen le vingt-cinq février mil huit cent cinquante-huit

Noms, profession et

fille de Joseph Kauch, filateur à Bidingen,

domicile des parents :

et de Catherine née Baur, au dit lieu,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Kirchberg, Verey & Bidingen, les deux & cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Verey.

Signatures des époux :

August Stärzli  
Wilhelmine Kauch

Signatures des témoins :

Wilhelm Hirt  
Wilhelm Hornung.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Verey, Kirchberg et à la Chancellerie

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N<sup>o</sup> 112

*Porchet et Porchet.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Porchet, Jules,* \_\_\_\_\_ *agriculteur*

de *Cocelles-le-Jorat* \_\_\_\_\_ domicilié à *Cocelles,* \_\_\_\_\_

*Célibataire,* \_\_\_\_\_

né à *St Etages, le vingt-cinq décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quarante-six,* \_\_\_\_\_

fils de *Henri François Porchet* \_\_\_\_\_

et de *Suzanne Esther née Mojonnet,* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Porchet, Elise,* \_\_\_\_\_ *ménagère,* \_\_\_\_\_

de *Cocelles-le-Jorat* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Cocelles,* \_\_\_\_\_

*Célibataire,* \_\_\_\_\_

née à *Cocelles, le vingt-Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent *cinquante-huit* \_\_\_\_\_

fille de *défunt Jean Daniel Porchet* \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Louise née Porchet, à Cocelles,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Cocelles, le huit avril mil huit cent quatre-vingt-huit.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Etat Civil*  
*de Cocelles* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Cocelles.* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jules Porchet de Henri François*  
*Elise Porchet de Jean Daniel*

Signatures des témoins :

*E. Boray.*

*L. Dany.*  
résident à *Lantenne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 1183

**Marendaz & Deconche**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le dix sept novembre mil huit cent quatre vingt huit le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a débouté par le divorce le mariage instant ci contre

le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'article 146, lettre b, de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Le certificat de non appel au sus dit jugement a été délivré en date du vingt janvier mil huit cent quatre vingt quatre à Lausanne, le 24 janvier 1888

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

Aujourd'hui vingt six juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Marendaz, Henri-Eugène-Louis,** \_\_\_\_\_ *blanchisseur,*  
de *Method* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne,* \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Lausanne,* le quinze Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-quatre, \_\_\_\_\_  
fils de *Jean Louis Daniel Marendaz, décédé,* \_\_\_\_\_  
et de *Suzanne Jeannette Sylvie Ladueur, à Lausanne,* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Deconche, Marie,** \_\_\_\_\_ *blanchisseuse,*  
de *Ferrignier (H<sup>te</sup> Savoie) France,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne,* \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Ferrignier,* le neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-un, \_\_\_\_\_  
fille de *Jeanne feu Jacques Deconche, à Machilly (H<sup>te</sup> Savoie)* \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Method, Ferrignier & Lausanne,* les vingt huit février, deux & quatre Mars mil huit cent quatre-vingt huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_
- Consentement de la mère de l'Epouse \_\_\_\_\_
- Promesse de mariage \_\_\_\_\_
- Certificats de publication de *Method Ferrignier & Lausanne.* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de *Champvent & à la Chancellerie Cantonale.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Marendaz Louis*  
*Marie Marendaz*

Signatures des témoins :

*S Boray* } à *Lausanne*  
*Promerie*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 1111

**Champoud et Joël**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Champoud, Marc-Félix-François,** \_\_\_\_\_ négociant, de Cossonay \_\_\_\_\_ domicilié au Havre, \_\_\_\_\_ veuf de Zélie Félicité Chevallier, d'âgé le neuf cent mil huit cent quatre-vingt-un

né à Cossonay, le huit février \_\_\_\_\_ mil huit cent trente-quatre, \_\_\_\_\_ fils de défunt Marc Jean Jacques Champoud, \_\_\_\_\_ et de Jeanne Louise née Quiblier, défunte, \_\_\_\_\_

2° **Joël, Elise,** \_\_\_\_\_ sans profession, de Cossonay \_\_\_\_\_ domiciliée à Cossonay \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

née à Cossonay, le vingt-huit Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent trente-huit, \_\_\_\_\_ fille de Marc Abram Joël, \_\_\_\_\_ et de Anne Charlotte Delacétau, défunte, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu au Havre & à Cossonay, les vingt-six & vingt-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Autorisation de l'Etat Civil de Cossonay \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Cossonay \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ **Champoud**

Signatures des témoins :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ **au Havre**  
\_\_\_\_\_ **à Vieux**

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

1888

N° 145.

Carr et Bergier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

2-164  
 Aujourd'hui vingt-sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1° **Carr, Georges-Pierre,** \_\_\_\_\_ Ecrivain de lois,  
 d'origine anglaise, \_\_\_\_\_ domicilié à Whitley (Northumberland) Angleterre  
 Célibataire, \_\_\_\_\_  
 né à Newcastle-Upon-Tyne, le seize Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-six, \_\_\_\_\_  
 fils de Pierre Carr, écrivain de lois, \_\_\_\_\_  
 et de Isabelle née White, domiciliés à Whitley, \_\_\_\_\_  
 2° **Bergier, Léontine-Éléonore,** \_\_\_\_\_ sans profession,  
 de Lausanne, Le Mont à Renens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
 Célibataire, \_\_\_\_\_  
 née à Saché (Indre & Loire), le dix-sept novembre mil huit cent cinquante-huit \_\_\_\_\_  
 fille de défunt Louis Charles Henri Benjamin Bergier \_\_\_\_\_  
 et de Éléonore Elma Bentard sa veuve, à Lausanne \_\_\_\_\_  
 Les publications ont eu lieu à Whitley, à Lausanne, au Mont à Renens, les vingt-sept,  
 vingt-neuf et trente mai mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Renens, Le Mont à Lausanne. 4° Act de Whitley avec déclaration de validité du Consul. Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie cantonale  
 & à l'Etat Civil de Romanel \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

## Signatures des époux:

George Peter Carr  
 Léontine Eléonore Carr.

## Signatures des témoins:

Henri Dufour.  
 Ch. A. Stauckg. -  
 témoins à Lausanne

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 116

**Ezedinsky et Ulrich dit Lucas**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ezedinsky, Louis-Adolphe-Kermann**, négociant

de Batou \_\_\_\_\_ domicilié à Berlin, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Berlin, le onze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-deux, \_\_\_\_\_

fils de Frédéric Ezedinsky, décédé, \_\_\_\_\_

et de Wilhelmine née Estene, la femme, à Berlin, \_\_\_\_\_

2° **Ulrich, dit Lucas, Marie-Louise-Gertrude**, \_\_\_\_\_

de Berlin, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Berlin, le deux Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fille de Auguste Bertha Ulrich dit Lucas, domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Berlin & à Lansanne, le dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Consentement en faveur de l'épouse. 3° Promesse de mariage. 4° Certificat de publication de Lansanne. 5° Dit de Berlin avec déclaration de validité. 6° Verbis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos nos 2 & 5 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*L. Ezedinsky*  
*Gertrude Ezedinsky*

Signatures des témoins :

*Henri Lirret*  
*Grandjean*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



1888

N<sup>o</sup> 147  
Pache et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pache, François,** \_\_\_\_\_ Citoyen,

de Epalinges \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le dix-sept novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-dix, \_\_\_\_\_

fil de Pierre Henri Louis Marc Pache, citoyen, à Lausanne, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Julie Antoinette Roux, la femme, défunte, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Pache, Julie,** \_\_\_\_\_ Repasseuse, \_\_\_\_\_

de Epalinges, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le deux Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-cinq, \_\_\_\_\_

filie de Jean Pierre Daniel Pache, charretier à Lausanne, \_\_\_\_\_

et de Julie Bétoux, la femme, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Epalinges & à Lausanne, les dix-neuf & vingt-neuf mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage. \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de Lausanne  
& Epalinges. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*François Pache*  
*Julie Pache*

Signatures des témoins :

*François Combet* } à Lausanne  
*J. Blanc* }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 1148  
Engler et Sthiouf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 20 février 1890, déclaré exécutoire le 18 mars suivant, le tribunal civil du district de Lausanne a dit en son mariage inscrit ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 146 § 6. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 4 avril 1890.

L'Off. de l'Etat Civil.

*[Signature]*

Aujourd'hui vingt-huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Engler, Charles,** \_\_\_\_\_ Jardinier, \_\_\_\_\_  
de Belmont & Lausanne, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le vingt-six Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-deux, \_\_\_\_\_  
fils de Laurent Engler, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marianne Esther Ecoffey, à Lausanne, \_\_\_\_\_

2° **Sthiouf, Cécile-Adèle,** \_\_\_\_\_ Couturière, \_\_\_\_\_  
de Bex, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

née à Bex, le onze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-quatre, \_\_\_\_\_  
fille de Jean Samuel Sthiouf, \_\_\_\_\_

et de Henriette Marguerite Michaud, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Belmont, à Bex et à Lausanne, les cinq, sept et neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de Belmont, Bex & Lausanne \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Bex & Pully \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*[Signature Engler]*  
*[Signature Cécile Engler]*

Signatures des témoins :

*[Signature Ch. Rogel]*  
*[Signature P. Rogel]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 149

Pache &amp; Chaudet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pache, Daniel,** \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Epalinges, \_\_\_\_\_ domicilié à Vas-chez-la-Blanc \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né aux Râpes de Landanne, le neuf février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Daniel Pache, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Madeleine née Rogamey, sa femme, Vas-chez-la-Blanc, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Chaudet, Marguerite-Augustine-Jenny,** cuisinière,

de Briethonnieres \_\_\_\_\_ domiciliée au Mont de Landanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Bieze, le vingt-sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fille de Georges Louis Chaudet \_\_\_\_\_

et de Adèle Mavidor, sa femme, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Briethonnieres, Le Mont de Landanne, les sept, huit et neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de  
Briethonnieres, Epalinges, Le Mont et  
Landanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Romar-  
mel, Epalinges & Romarinodier. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Daniel Pache \_\_\_\_\_

Marguerite Pache \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Emile Rod au Châlet à Gobet \_\_\_\_\_

Thomery à Landanne \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N° 150

**Blanc et Rapin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :


Date des publications :

6-5  
 Aujourd'hui vingt-huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° **Blanc, Jules-François-Louis-Samuel**, Employé de Bureau, de Landanne, \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_ veuf de Nancy Cruchon, née le premier Juillet mil huit cent quatre-vingt-six, \_\_\_\_\_ né à Landanne, le huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-deux, \_\_\_\_\_ fils de François Louis Blanc, décédé, \_\_\_\_\_ et de Marie Louise du Giron, décédée \_\_\_\_\_  
 2° **Rapin, Janny-Anne-Marie**, \_\_\_\_\_ Lingère, de Payenne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_ née à Landanne, le vingt-cinq Novembre mil huit cent cinquante-deux, \_\_\_\_\_ fille de Sébastien Frédéric Rapin, ancien ferblantier, \_\_\_\_\_ et de Jeanne Viret, sa femme, les deux à Landanne. \_\_\_\_\_  
 Les publications ont eu lieu à Landanne, Payenne & Landanne, le deux Juin mil huit cent quatre-vingt huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_  
 Promesse de mariage. \_\_\_\_\_  
 Certificats de publication de Landanne Payenne. \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Communiqué : à l'Etat Civil de Payenne  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :  
 J. Blanc  
 A. Blanc  
 Signatures des témoins :  
 Ch. Rapin à Chastres (France)  
 Ch. Lauer à Landanne

L'officier de l'état civil :  


N° 151

**Weber et Schneiderlet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Weber, Jean,** \_\_\_\_\_ Employé de Commerce,  
de Siblingen (Schaffhouse) \_\_\_\_\_ domicilié à Nandanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Concise, le trente Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

filz de Jacob Weber, décédé, \_\_\_\_\_

et de Madeleine Favonacht, sa femme, à Reuchatel, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Schneiderlet, Bertha-Marie-Fanny**, Contreuse,  
de Jonstems-Mérey, \_\_\_\_\_ domiciliée à Nandanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Nandanne, le douze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept, \_\_\_\_\_

fille de Henri Louis Schneiderlet, ancien monteur de boîtes, \_\_\_\_\_

et de Marie Louise Frédérique née Bauer, domiciliée à Nandanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Siblingen, Jonstems-Mérey & Nandanne, le vingt-neuf  
trente et trente-un Mai mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux. \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage. \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de Siblingen  
Jonstems & Nandanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Siblingen  
& de Romanet. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Weber  
B. Weber

Signatures des témoins :

A. Blanc à Nandanne  
G. Weber à Mérey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 152  
**Collioud & Aguet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Collioud, François-César,** \_\_\_\_\_ Gendarme,  
 de Rolle, \_\_\_\_\_ domicilié à Concise, précéd. à Morges,  
 Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Orbe, le vingt-trois Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_  
 fils de Jean César Collioud, décédé, \_\_\_\_\_

et de Henriette Caroline Ramelot, à Orbe, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Aguet, Aline-Emma-Idaline,** \_\_\_\_\_ Cuisinière,  
 de Sullens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_  
 Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Cressier, le neuf Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_  
 fille de Louis Henri Aguet, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Jeanette née Felletat, sa femme, à Cressier, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Rolle, Sullens, Concise, Morges & Lansanne, les vingt-trois  
 vingt-cinq & vingt-six Mai mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autocridation de l'Etat Civil de  
 Concise, \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Rolle,  
 Concise, Sullens & Morges. \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*François Collioud,*  
*Emma Aguet*

Signatures des témoins :

*Martin*  
*L. J. Cassin* } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*  
*[Signature]*

1888.

N° 133

Morlet et Favrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 10<sup>e</sup> Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Morlet, Jean-François-Auguste**, Voyageur de Commerce,

de Neuveville (Bene) \_\_\_\_\_ domicilié à Aarau, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Neuveville, le neuf Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de défunt François Henri Morlet, \_\_\_\_\_

et de défunte Albertine née Volimy, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Favrat, Eugénie-Louise**, \_\_\_\_\_ Sans profession,

de Landanne & Epalinges (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Landanne, le huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-un, \_\_\_\_\_

fille de défunt Charles Emile Favrat \_\_\_\_\_

et de Louise Charlotte Marguerite née Champoud, à Landanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Neuveville, Landanne, Epalinges & Aarau, les neuf, dix et onze Juin mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat Civil  
d'Aarau. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil d'Aarau,  
Neuveville & Epalinges. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*J. Morlet*

*Eugénie Morlet*

Signatures des témoins :

*H. Favrat*  
*H. Favrat*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 154

**Beauverd et Grenay**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le huit juin mil huit cent quatre-vingt-

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Beauverd, Louis**, agriculteur,

de Chavornay domicilié à Chavornay,

Célibataire,

né à Chavornay, le six mars mil huit cent soixante-six,

filz de Jean David Beauverd, régent,

et de Sophie née Hutzner, à Chavornay,

2° **Grenay, Suzette**, ménagère,

de Chavornay domiciliée à Chavornay,

Célibataire,

née au Villaret, le quinze juillet mil huit cent soixante-neuf,

fille de Adrien Grenay Jean Louis

et de Adeline Nancy née Martin, à Chavornay,

Les publications ont eu lieu à Chavornay le deux juin mil huit cent quatre-vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Chavornay,

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
Chavornay.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Beauverd

Suzette Beauverd

Signatures des témoins :

T. Henry

Loubet

L'officier de l'état civil :

J. Louis



1888

N° 155

**Pazzali & Chofflon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Pazzali, Jaques-Antoine,** \_\_\_\_\_ Gypseur, \_\_\_\_\_

de Oselina (Vesin) \_\_\_\_\_ domicilié à Lansanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Solduno (Vesin), le cinq Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit, \_\_\_\_\_

filz de Jean Dominique Pazzali, gypseur, à Lansanne, \_\_\_\_\_

et de Lucia Adamina, sa femme, à Oselina, \_\_\_\_\_

2° **Chofflon, Philomène-Céline,** \_\_\_\_\_ Couturière, \_\_\_\_\_

de Chenens & Noëx (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Chenens, le vingt-un février \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_

fille de Jean Pierre Chofflon, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Marie Catherine née Duban, domiciliés à Chenens, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Oselina, Chenens & Noëx et à Lansanne, les vingt-deux, vingt-trois & vingt-quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Oselina  
Chenens, Noëx & Lansanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oselina,

Antigny & Prez. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jaques Antoine Pazzali*

*Céline Pazzali*

Signatures des témoins :

*Benora Severin*

*Adamira Luigi* } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 156  
**Sohri & Walther**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sohri, Emile,** \_\_\_\_\_ agriculteur, \_\_\_\_\_  
 de Tägeretschi (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, av. à Avenches,  
 Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Avenches, le onze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-Sept, \_\_\_\_\_  
 fils de Jean Christian Sohri, agriculteur, \_\_\_\_\_  
 et de Louise Swette née Hubert, domiciliée à Avenches, \_\_\_\_\_

2° **Walther, Maria,** \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_  
 de Aetighöfen (Solame) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, av. à Avenches,  
 Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Schwadernau (Berne), le vingt dix février mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_  
 fille de Udo Walther, agriculteur, \_\_\_\_\_  
 et de Maria Rawylet, domiciliés à Schwadernau \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tägeretschi, Aetighöfen, Lausanne & Avenches, le deux Juin mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
 Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
 Certificats de publication \_\_\_\_\_  
 de Tägeretschi, Aetighöfen, Avenches & \_\_\_\_\_  
 Lausanne, \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_  
 Münsingen, Mühlidorf & Avenches. \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emile Sohry \_\_\_\_\_  
 Marie Sohry \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Alfred Knubly } \_\_\_\_\_  
 Jules Sohry. } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N° 157

Sermier et Bergeaud

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Les Epoux ci-dessus ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer par leur mariage:

Bergeaud, Albert, François né au Mont sur Lussan le 19 Juin 1888, inscrit comme fils illégitime de sa mère Emma Bergeaud, à Volume III fol: 163 des naissances de l'arrondissement de Romanel.

Lussan, le 3 Juillet 1888

Sermier Augustin

Sermier Emma  
L'Off: de l'Etat Civil:

Communiqué à Romanel et  
noté le Département de Jura Police

Aujourd'hui trois Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Sermier, Augustin-Romain, \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Arbaz (Valais) \_\_\_\_\_ domicilié à Lussan, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Arbaz, le vingt-un Octobre \_\_\_\_\_, mil huit cent soixante-un, \_\_\_\_\_

fils de Jean Romain Sermier, \_\_\_\_\_

et de Marie Patience Constantin, décédée, \_\_\_\_\_

2° Bergeaud, Emma, \_\_\_\_\_ Sans profession \_\_\_\_\_

de Moerens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lussan, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lussan, le vingt-neuf Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit, \_\_\_\_\_

filles de Jacques François Bergeaud, charpentier, \_\_\_\_\_

et de Julie Jeanne Louise Oeschiger, sa femme, au Mont, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Arbaz, Moerens & Lussan, le vingt-six, vingt-neuf & trente Mai mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_

Arbaz, Moerens & Lussan, \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Arbaz

& Poliez-le-Grand (Mariage à légitimation)

Signatures des époux:

Sermier Augustin  
Sermier Emma

Signatures des témoins:

E. Boray } à Lussan  
H. Blanc }

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N<sup>o</sup> 158  
**Rubin & Maillard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rubin, Edouard-Louis-Constant**, agriculteur, de Reichenbach (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Bière, \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

né à Epexez vicc Coudier, le premier Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante, \_\_\_\_\_ fils de Jean François Rubin, agriculteur, \_\_\_\_\_ et de Jenny Françoise Zimmermann, domiciliés à Lausanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Maillard née Maillard, Emilie-Sophie**, cuisinière, de Chevaller & Oron, \_\_\_\_\_ domiciliée à Bière, \_\_\_\_\_ femme divorcée, de Louis Maillard, dès le neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-quatre, \_\_\_\_\_

née à Oron-la-Ville, le vingt-quatre Avril mil huit cent cinquante-six, \_\_\_\_\_ fille de Jean Samuel Daniel Maillard, décédé, \_\_\_\_\_ et de Louise Henriette née George, à Chevaller, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Reichenbach, Chevaller & Oron & Bière, les deux & trois Mai mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ autorisation de l'Etat Civil de Bière. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Reichenbach, Bière & Oron. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Constant Rubin  
 Sophie Rubin

Signatures des témoins :

Louis Foretay  
 Paul Rubin

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 159  
Gyger et Wyss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Gyger, Christian-Jean-Samuel**, tapissier,  
de Gessenay (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Lansanne, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Lansanne, le seize février \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-deux, \_\_\_\_\_  
fils de Christian Gyger, employé à la Gare S. C. S. \_\_\_\_\_  
et de Elisabeth Egli, sa femme, les deux à Lansanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Wyss, Rozina**, \_\_\_\_\_ femme de chambre,  
de Wilderswyl (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Wilderswyl (Berne), le vingt-deux juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_  
fille de Susanne Wyss, blanchisseuse à Interlaken, \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Wilderswyl et Lansanne, les seize, dix sept  
et vingt. Juin mil huit cent quatre vingt huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de Gessenay  
Wilderswyl - Lansanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Gessenay  
à Gstaig (Interlaken) \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Ch. Gyger*  
*Rozina Gyger*

Signatures des témoins :

*Gyger Christian*  
*Auguste* } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 160

**Trummer & Aeberhard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Trummer, Abraham,** \_\_\_\_\_ *Voiturier,*

de Adeltoden (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne,*

veuf de Emma Buttex, dès le cinq Août mil huit cent septante-neuf, \_\_\_\_\_

né à Adeltoden, le vingt-neuf mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-sept, \_\_\_\_\_

fil de Abraham Trummer, agriculteur à Adeltoden \_\_\_\_\_

et de Catherine Brun, *décédée.* \_\_\_\_\_

2° **Aeberhard, Marguerite,** \_\_\_\_\_ *Cuisinière,*

de Jegenstorf (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne,*

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Hönitz (Berne), le vingt-un Octobre mil huit cent cinquante-sept, \_\_\_\_\_

fille de Frédéric Aeberhard, \_\_\_\_\_

et de Elisabeth Herren, *les deux décédés.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Adeltoden, Jegenstorf *Lausanne*, les deux & trois  
Juin mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_  
Adeltoden, Jegenstorf & *Lausanne.* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_  
Adeltoden & Jegenstorf. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Abraham Trummer*

*Marguerite Trummer*

Signatures des témoins :

*J. Aeberhard à Lausanne*

*Charles Aeberhard à Vallières*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 161

**Hausmann et Stocker**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Hausmann, Alfred,** \_\_\_\_\_ Cordonnier, \_\_\_\_\_  
de Steckborn (Thurgovie) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Steckborn, le premier février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_  
fils de Jean Ulrich Hausmann, ouvrier de fabrique, \_\_\_\_\_  
et de Anna Maria Muser, à Steckborn, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Stocker, Marie,** \_\_\_\_\_ Cuisinière, \_\_\_\_\_  
de Gunzwyl (Lucerne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Gunzwyl, le vingt huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf \_\_\_\_\_  
fille de Alois Stocker, décédé, \_\_\_\_\_  
et de Barbara née Galliker, à Wili (Lucerne) \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Steckborn, Gunzwyl & Lausanne, les vingt-six, vingt-huit et trente un Mai mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Steckborn  
Gunzwyl & Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Steckborn & Gunzwyl. \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Hausmann Alfred**Marie Hausmann*

Signatures des témoins:

*Stocker A.**H. Kugler*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 162

**Zimmermann et Magnenat  
Rieken**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zimmermann, Emile**, Employé S. O. S.,

de St Blaise (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à St Pétersbourg, le trente-un août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_

fils de Victor Henri Zimmermann, graveur à St Pétersbourg, \_\_\_\_\_

et de Olyga Clémentine Marie née Van der Vliet, décédée. \_\_\_\_\_

2° **Magnenat née Rieken, Rosine dite Euphrosine**,

de Vaulion, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

divorcée de Georges Henri Magnenat, dès le douze novembre mil huit cent  
quatre-vingt-six. \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le trente mai \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante \_\_\_\_\_

fille de Jacob David Louis Rieken, \_\_\_\_\_

et de Isabelle Blane, les deux décédés. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à St Blaise, Vaulion & Lausanne, les douze, quatorze  
& dix-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Déclaration de divorce de l'Épouse \_\_\_\_\_

Certificats de publication de St \_\_\_\_\_

Blaise, Vaulion & Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

St Blaise & Vaulion. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

E. Zimmermann

R. Magnenat

Signatures des témoins :

Adouard } à Lausanne  
Ch. Laccou }

L'officier de l'état civil :

[Signature]



1888

N° 163

Ramszier & Burri

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui douze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Ramszier, Gottfried, \_\_\_\_\_ Tailleur,

de Ruegsau (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Naudanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Eberburg (Berne), le onze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fils de Jean Ramszier, décédé, \_\_\_\_\_

et de Elisabeth Wymann, domiciliée à Berthoud, \_\_\_\_\_

2° Burri, Marianne, \_\_\_\_\_ Coiffense,

de Bangerden (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Naudanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Bangerden, le dix Août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux, \_\_\_\_\_

fille de Jean Burri, décédé, \_\_\_\_\_

et de Elisabeth Schnell, domiciliée à Bangerden, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ruegsau, Bangerden & Naudanne, les vingt-deux, vingt-trois et vingt-cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Ruegsau Bangerden & Naudanne \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Ruegsau & Etzelkofen \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Gottfried Ramszier Tailleur  
Marianne Burri

Signatures des témoins:

Spielhofer Alfred  
F. Hemmard

L'officier de l'état civil:

[Signature]

5 janvier 1888  
Le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens qu'il est le nom patronymique  
Ramszier, soit orthographe  
Ramszier

Lausanne, le 17 janvier 1888

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Ruegsau & Etzelkofen

N° 164

**Rothen & Regamey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux Juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rothen, Charles** \_\_\_\_\_ *Sellin* \_\_\_\_\_

de *Guggisberg (Bulle)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Cudrefin* \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à la *Bretomière près Yverne*, le sept *civil* mil huit cent *soixante-huit*, \_\_\_\_\_

fils de *Gottlieb Rothen (Coche)* \_\_\_\_\_

et de *Marie Schwendimann*, domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

2° **Regamey, Louise-Marthe**, sans profession, \_\_\_\_\_

de *Lausanne*, \_\_\_\_\_ domiciliée au *Chalet à Gobet* \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née aux *Rapes / Lausanne*, le *trois Mai* mil huit cent *soixante-cinq*, \_\_\_\_\_

fille de *défunt Charles Louis Regamey* \_\_\_\_\_

et de *Marie Elisabeth née Gurtner*, *de veuve*, au *Chalet à Gobet*, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Cudrefin & Guggisberg*, le *seize Juin*  
*mil huit cent quatre-vingt-huit*. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Etat Civil de*  
*Cudrefin*. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Guggisberg & Cudrefin*. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Registre des familles vol. 20 fol. 245

Signatures des époux :

*Charles Rothen*  
*Louise Rothen*

Signatures des témoins :

*Theophile Regamey*  
*Marc Devantay*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888  
N° 165

**Auberson et Liardet**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Les Epoux ont déclaré et  
connaitre pour leurs enfants  
et vouloir légitimer par leur  
mariage

1° Jules Auguste Liardet  
né à Lausanne, le 28 Dec:  
1886, inscrit à Vol: 13 fol°  
157.

2° Amélie Augustine, née  
à Lausanne, le 23 Juin  
1888, inscrite à Vol: 114  
fol° 383.

Les deux enfants de  
Marie Louise Frédérique  
Liardet, de Belmont s/  
Lausanne.

Lausanne, le dix-sept  
Juillet mil huit cent qua-  
tre-vingt huit.

Signatures:

Jules Auguste Auberson  
Louise Auberson

off. de l'Etat Civil.

Aujourd'hui dix-sept Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Auberson, Jules-Auguste**, \_\_\_\_\_ Chocolatier,  
de Essertines (Vuazens) et Gressy, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

né à Constantine (Algérie), le vingt-six Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-quatre, \_\_\_\_\_  
fils de Jean Auberson, Employé de Commerce à Lausanne, \_\_\_\_\_  
et de Julie Caroline née Puytegnier, sa femme, à Collombia (Neuchâtel) \_\_\_\_\_

2° **Liardet, Marie-Louise-Frédérique**, \_\_\_\_\_ Couturière,  
de Belmont s/ Lausanne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le vingt-neuf Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_  
fille de Georges Samuel Liardet, censeur à Lausanne, \_\_\_\_\_  
et de Jeanne Louise Mover, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Essertines, Gressy, Belmont et Lausanne, le vingt-  
trois Juin mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage. \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de Essertines  
Belmont, Gressy & Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Vuazens

Belmont s/ Vuazens & Sully (mariage &  
légitimation) avisé le Syndic d'Essertines &  
de Gressy, pour la légitimation \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Jules Auberson  
Louise Auberson

Signatures des témoins:

Louis Fizerens } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]



1888

N° 167

**Pouly & Emery**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pouly, Ernest,** \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_  
des Cullayes et de Montpreveyres, \_\_\_\_\_ domicilié aux Cullayes, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

né aux Cullayes, le six mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_  
fils de défunt Jean Charles Pouly \_\_\_\_\_  
et de Jeanne Louise née Dubois, domiciliés aux Cullayes, \_\_\_\_\_

2° **Emery, Marie,** \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_  
des Cullayes, \_\_\_\_\_ domiciliée aux Cullayes, \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

née aux Cullayes, le quinze novembre mil huit cent soixante-deux, \_\_\_\_\_  
fille de Pierre Louis Emery \_\_\_\_\_  
et de Marianne née Dubois, domiciliés aux Cullayes, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Cullayes & à Montpreveyres, les premier & deux  
juin mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Mézieres. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Mézieres & Corcelles-le-Jozat. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Ernest Pouly*  
*Marie Pouly*

Signatures des témoins :

*J. Hanc*  
*E. Tribes* } à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 168  
**Pingoud & Wirtz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

<sup>7-170</sup> Aujourd'hui dix-neuf Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pingoud, Benjamin-Kenzi-Louis-Rodolphe**

de Sandanne, *La Sarrax - Jouxten-Mérey*, domicilié à Sandanne, — *Cordonnier*,

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Clatens, le vingt-six novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-un, \_\_\_\_\_

fils de Jean Jacques Henri Pingoud, ancien boucher \_\_\_\_\_

et de Jeanne Louise Julie née Paget, les deux domiciliés à Sandanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Wirtz, Rosine-Louise**, \_\_\_\_\_ *Repassense*, \_\_\_\_\_

de Godrens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Sandanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Sandanne, le treize décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-un, \_\_\_\_\_

fille de Jean Jacques Wirtz, journalier \_\_\_\_\_

et de Rosine Lindt, la femme, les deux à Sandanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sandanne, La Sarrax, Jouxten-Mérey & Godrens, le vingt-dix, vingt-sept & vingt-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_

Sandanne, La Sarrax, Jouxten-Mérey \_\_\_\_\_

& Godrens. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

La Sarrax, Romanel & Albin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Pingoud Rodolphe*

*Louise Wirtz Pingoud*

Signatures des témoins :

*Ernest Brauer* } à Sandanne

*Louis Baud* }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 169

Chenevard et Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Chenevard, Charles-Emile,** \_\_\_\_\_ agriculteur, de Corcelles-le-Jorat \_\_\_\_\_ domicilié à Corcelles, \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Corcelles, le vingt-sept Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-six, \_\_\_\_\_ fils de Louis Chenevard \_\_\_\_\_

et de Jenny Jeannette née Rey, agriculteur, à Corcelles, \_\_\_\_\_

2° **Gavillet, Lina,** \_\_\_\_\_ ménagère, de Poney & Vuchères, \_\_\_\_\_ domiciliée à Poney, \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Poney, le dix Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-cinq \_\_\_\_\_

filles de défunt Pierre Daniel Gavillet \_\_\_\_\_

et de Louise née Ramuz, du femme, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat, à Poney & à Vuchères, les dix-huit & dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Corcelles \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Corcelles & Moudon. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emile Chenevard

Lina Chenevard

Signatures des témoins :

Eugène Chevalley à Denezy

J. Blanc à Lantenne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N<sup>o</sup> 170  
**Chepillood et Pasche**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> **Chepillood, Alexis**, \_\_\_\_\_ agriculteur,

Etat civil :

de Vucherens \_\_\_\_\_ domicilié à Vucherens, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Ropraz, le vingt-cinq Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-huit, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Jules Chepillood agriculteur \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Lucie née Dament, domiciliés à Vucherens, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Pasche, Delphine**, \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Ferlend, \_\_\_\_\_ domiciliée à Ferlend, \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Ferlend, le vingt-cinq février \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-sept, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Jean Henri Pasche \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Jeanne Suzanne née Buttet, agriculteurs à Ferlend \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vucherens & à Ferlend, les quinze & seize \_\_\_\_\_  
Juin mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Autorisation de l'Etat Civil  
de Moudon. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Moudon & Con. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

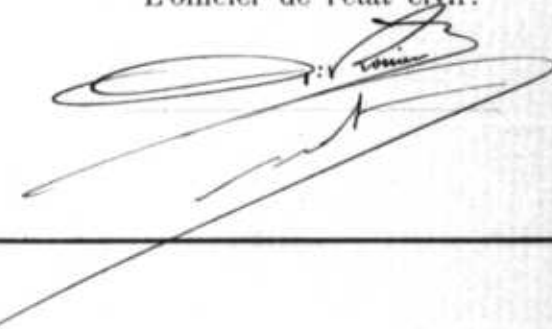
Signatures des époux :

Chepillood Alexis.  
Chepillood Delphine

Signatures des témoins :

Henri Pasche à Ferlend  
Clara Dament  
à Ropraz

L'officier de l'état civil :





1888

N° 171

Mouny & Bocion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mouny, Louis-Isaac** \_\_\_\_\_ *tailleur*,

de *Yens*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Yens*, \_\_\_\_\_

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

né à *Yens*, le vingt-sept avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fil de *François Isaac Mouny*, \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Louise née Chauvy*, *agriculteur* à *Yens*, \_\_\_\_\_

2° **Bocion, Emma-Éraline**, \_\_\_\_\_ *lingère*,

de *Bonnens*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Bonnens*, \_\_\_\_\_

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

née à *Bonnens*, le cinq août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux, \_\_\_\_\_

filles de *défunt Louis André Bocion*, \_\_\_\_\_

et de *Louise Françoise née Séchaud*, *ménagère* à *Bonnens*, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Yens* & à *Bonnens*, les seize & vingt-trois Juin mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat Civil de Villars & Yens*, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de *Villars & Yens & Saillens*, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Isaac Mouny*

*Emma Mouny*

Signatures des témoins :

*E. H. ...*

*Geor Rosenberger* } *à l'assistance*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 172  
Grandchamp Jeanmonod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grandchamp, Auguste,** \_\_\_\_\_ Instituteur,

de Chezbres, \_\_\_\_\_ domicilié à Lansanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Chezbres, le huit Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_

fils de Charles Auguste Grandchamp, décédé, \_\_\_\_\_

et de Cécile née Bovard, sa veuve, à Lansanne \_\_\_\_\_

2° **Jeanmonod, Rose-Henriette,** \_\_\_\_\_ Institutrice,

de Provence, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Genève, le dix-huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fille de Pierre Louis Jeanmonod, Employé S. O. S. \_\_\_\_\_

et de Jeanne Suzanne Françoise née Mayard, domiciliée à Lansanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chezbres, Provence & Lansanne, les vingt-trois, vingt-six & trente Juin mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de  
Chezbres, Provence & Lansanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Chezbres & Provence \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Grandchamp*

*Rose Grandchamp*

Signatures des témoins :

*Ph. Margairaz*

*Jeanmonod*  
les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 173

Freymond et Lin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt-huit,

1<sup>o</sup> Freymond, Henri, garde-jardin S.O.S.

de St Georges, domicilié à Vandanne,

Célibataire,

né à St Georges, le cinq août mil huit cent soixante-cinq,

fils de François Freymond, Cordonnier

et de Jeanne Loude née Genier, domiciliés à Moudon,

2<sup>o</sup> Lin, Janny-Adèle, sans profession,

de Villotte, Lutry & Riez domiciliée à Villotte,

Célibataire,

née à Villotte, le vingt-trois Mai mil huit cent soixante-six,

filles de Jean Frédéric Lin,

et de Françoise Marie née Richard, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à St Georges, Villotte, Lutry, Riez & Vandanne, le sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de St Georges, Villotte, Lutry, Riez & Vandanne

Communiqué : à l'Etat Civil de St Georges, Lutry & Riez

Signatures des époux :

H. Freymond
Janny Freymond

Signatures des témoins :

E. J. Hugo
P. Richard

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

N<sup>o</sup> 174  
**Ruffy et Béboux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Ruffy, Jean-Louis-Rodolphe**, \_\_\_\_\_ Chauffeur, de Grandvaux, canton de Genève \_\_\_\_\_ domicilié à Yverdon, \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Genève, le six Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante, \_\_\_\_\_

fil de Antoine Ruffy, à Lausanne, \_\_\_\_\_

et de Augustine Antoinette Jeanne Susanne née Ruffy, aussi à Lausanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Béboux, Louise-Henriette**, \_\_\_\_\_ sans profession

de Belmont, canton de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à la Conversion de Lutry, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Belmont, le treize Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fille de Frédéric Béboux, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marie née Pieder, à Belmont, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Grandvaux, Lutry, Genève, Belmont & Yverdon, les quinze & seize Juin mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Autorisation de l'Etat Civil de Yverdon. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à Lutry, canton de Yverdon, Pully & Genève (B.C.) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Ruffy*  
*Henriette Béboux*

Signatures des témoins :

*Antoine Ruffy*

*Maurice Lassone*  
 laque à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 175.

**Galliard & Gonin**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-cinq juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Galliard, Louis-Constantin,** — Banquier, de *Nyon et Colochenaz,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Paris 9<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>* \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Lausanne,* le quatre-vingt \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-sept, \_\_\_\_\_ fils de *Jean Louis Galliard, directeur de Collège, à Lausanne,* \_\_\_\_\_ et de *Anne Marie Vulliamin, sa femme, décédée,* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Gonin, Adèle-Elisa,** — Sans profession, de *Lausanne et d'Essertines / Yverdon,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne,* \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Genève,* le premier Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-quatre, \_\_\_\_\_ fille de *Emile Gonin* \_\_\_\_\_ et de *Fanny Woodrow, sa femme, les deux décédés.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Nyon, Colochenaz, Lausanne, Essertines & Paris,* le vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Suite des témoins  
*J. S. Galliard*  
*L. Gonin*  
*H. Mancant*  
*Ch. Vulliamin*  
*E. Debarat*  
*A. Vaucher*

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_

*Promesse de mariage* \_\_\_\_\_

*Certificats de publication de Nyon, Colochenaz, Lausanne, Essertines & Paris* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à *Nyon, Morges & Yverdon.* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*L. Galliard*

*Adèle Galliard*

Signatures des témoins:

*P. Debarat* à *Valence*

*Georges-Fut Bonnel* à *Lausanne*

L'officier de l'état civil:

*J. V. Gonin*

N<sup>o</sup> 176  
**Kirschmann & Brélaz**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-six Juidis \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> **Kirschmann, Pierre-Frédéric-Victor**, *Tapissier*,

Etat civil :

de Echichens (Vaud) \_\_\_\_\_ domicilié à Genève, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Genève, le trente avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Charles François Joseph Kirschmann \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Jeanne Louise Etot, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Brélaz, Emilie**, \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Lutry, le six Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Jean Brélaz, décédé, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Jenny Paschoud, sa veuve, domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Echichens, Lutry, Genève & Lausanne, les vingt-cinq, vingt-sept et trente Juin mil huit cent quatre-vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ autorisation de l'Etat Civil  
 de Genève, \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

\_\_\_\_\_ *P. Kirschmann*  
 \_\_\_\_\_ *E. Kirschmann*

Signatures des témoins :

\_\_\_\_\_ *J. Torret* à Genève  
 \_\_\_\_\_ *Blumstein* à Lausanne

Communiqué : à Vufflens-le-Château

Genève (B. C.) à Lutry \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_ *J. Torret*  
 \_\_\_\_\_

N° 177.

**Faton & Collomb**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Faton, Joseph-Emmanuel,** \_\_\_\_\_ Négociant

d'origine française \_\_\_\_\_ domicilié à Reithouse (Jura) France,

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Reithouse, le quatorze août \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-cinq, \_\_\_\_\_

fils de Auguste Faton, propriétaire à Reithouse, \_\_\_\_\_

et de Sophie Vernier, son épouse, décédée, \_\_\_\_\_

2° **Collomb, Françoise-Joséphine,** \_\_\_\_\_ Coquette,

d'origine française, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Evian (H<sup>e</sup> Savoie) le quatre Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-deux, \_\_\_\_\_

fille de Marie Joseph Collomb, Cultivateur à Evian, \_\_\_\_\_

et de Claudine Michoud, son épouse, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Reithouse, Evian & Lansanne, les dix, vingt-trois  
Juin et premier Juillet mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Actes de décès de la mère des Epoux. 4° Consentements en faveur des Epoux. 5° Cert. de publ. d'Evian & Reithouse. 6° Dit de Lansanne. 7° Déclaration de Validité & Permis du Départ. de J<sup>e</sup> Police constatant que les pièces sous n° 3, 4, 5, 7 sont déposées dans ses archives. —

Communiqué : à la Chancelleuse Can<sup>e</sup>

Formulé \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Faton*  
*Joséphine Faton*

Signatures des témoins :

*J. Eschard*  
*L. Breitenstein* } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 178.  
**Gillieron & Noverraz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gillieron, Emile**, \_\_\_\_\_ *Agriculteur*  
 de Servion \_\_\_\_\_ domicilié à Fozel, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_

né à Fozel, le vingt quatre Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante deux, \_\_\_\_\_  
 fils de Jean François Gillieron, agriculteur à Fozel, \_\_\_\_\_  
 et de Jeanne Françoise née Pidoux, sa femme, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Noverraz, Adèle-Jeanette**, *ménagère*, \_\_\_\_\_  
 de Cully & Savigny \_\_\_\_\_ domiciliée à Fozel, \_\_\_\_\_  
 Célibataire \_\_\_\_\_

née à Fozel, le vingt neuf Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante six, \_\_\_\_\_  
 fille de Jean Louis Noverraz, agriculteur à Fozel, \_\_\_\_\_  
 et de Françoise née Rouge, sa femme, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Servion, Cully, Savigny & Fozel, le treize Juni  
 mil huit cent quatre-vingt huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation de l'Etat Civil  
 de Fozel. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Oron, Fozel, Cully  
 & Savigny \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Gillieron Emile*  
*Gillieron Adèle*

Signatures des témoins :

*Pomery*  
*P. Oise...*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 179

**Götschin et Meynel**  
**née Deybach**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit

Juillet \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Götschin, Gustave,** \_\_\_\_\_ prodamantier,

de Riehen (Bâle-Ville) \_\_\_\_\_ domicilié à Landsame \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Riehen le cinq Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante \_\_\_\_\_

fils de Simon Götschin, charbon, \_\_\_\_\_

et de Rodina Elisabeth née Heimgartner, domiciliée à Riehen, \_\_\_\_\_

2° **Meynel née Deybach, Marie-Louise-Sophie,**

de Lullin (H<sup>e</sup> Savoie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Landsame \_\_\_\_\_

veuve de Jean-Baptiste Meynel, âgé de vingt-deux ans mil huit cent quatre-vingt-  
cinq, \_\_\_\_\_

née à Chavannes-le-Chêne, le dix-neuf Octobre mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fille de Jean Deybach, typographe \_\_\_\_\_

et de Marie-Charlotte née Potterot, domiciliée à Landsame, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Riehen, Lullin & Landsame, les sept, huit & onze  
Juillet mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Consentement des père & mère de l'Épouse \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Riehen Lullin

& Landsame. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bâle & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

G. Götschin.  
Marie Götschin

Signatures des témoins :

Jean Gafner } à Landsame  
Sa Götschin }

L'officier de l'état civil :

Altkmann Subst

N<sup>o</sup> 180  
**Krafft & Barraud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente et un Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Krafft, Gustave,** — Pharmacien chimiste à l'Université,

de Vevey (Vaud) \_\_\_\_\_ domicilié à Genève, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Aigle, le vingt-quatre Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_

fils de Henry Jean Krafft, pharmacien, \_\_\_\_\_

et de Anne Elise Marie Verrey, sa femme, domiciliés à Lausanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Barraud, Marthe-Mathilde-Angustine,** —

de Bussigny et Villars Tacchin \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le quatre Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_

fille de Jean Samuel Barraud, géomètre, \_\_\_\_\_

et de Marie Henriette Moulin, sa femme, domiciliés à Lausanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, Bussigny, Villars Tacchin, Genève & Lausanne les trois et quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Autorisation de l'Etat civil de Genève. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Vevey

Bussigny, Bettens & Genève (B.C.) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Gustave M. Krafft*  
*Augustine Krafft*

Signatures des témoins :

*A. Krafft*  
*P. Barraud* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 181

**Menoud et Delacombar**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le huit mil huit cent quatre-vingt-

huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Menoud, Jean-Auguste**, agriculteur,

de la Magne, la Jonx, Sommentien (Vuissternens) domicilié à la Magne,

célibataire,

né à la Magne, le sept Mai mil huit cent Soixante-mil

filz de défunt Claude Thimothée Menoud

et de Philonène née Bayz, à la Magne,

2° **Delacombar, Cécile-Marie**, couturière,

des Setaines d'Albeuve domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Songiez (Chatelard) le huit Janvier mil huit cent Soixante-quatre,

fille de défunt Jacques Joseph Marcel Delacombar

et de Sophie Elise née Kenneberg, à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Vuissternens, à la Magne, à Sommentien, à la Jonx, à Albeuve et à Landanne, les quatorze et dix-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Vuissternens.

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Vuissternens

à Albeuve, à la Jonx

\_\_\_\_\_

Et

Signatures des époux :

*Jean-Auguste Menoud*  
*Cécile Menoud*

Signatures des témoins :

*Favrat Huipier*  
*Emile Tubet agent*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 182

Arnould & Kohler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui première fois \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Arnould, Lucien-Pierre-Marie-Stanislas**, *Négociant*

d'origine française, \_\_\_\_\_ domicilié à Paris, 16<sup>me</sup> arr<sup>e</sup> \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Paris, le dix-neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit \_\_\_\_\_

fils de Pierre Arnould, *décédé*, \_\_\_\_\_

et de Mathilde Eulalie Servel, *sa veuve*, \_\_\_\_\_

2° **Kohler, Louise-Sammy**, *sans profession*, \_\_\_\_\_

de Lonsanne et de Bâle (Bâle) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lonsanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lonsanne, le vingt-sept septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux \_\_\_\_\_

fille de Charles Amédée Kohler, *décédé*, \_\_\_\_\_

et de Henriette Emilie David, *sa femme*, à Lonsanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Paris, à Lonsanne & à Bâle, les trente juin huit et quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux 2° Prom. de mariage
- 3° Consentement des grand père & G<sup>de</sup> mère de l'époux, acte de décès du père & déclaration concernant la mère. 4° Act. de publication de Paris. 5° Act. de Lonsanne. 6° Déclaration de validité. 7° Certificat du Dép<sup>t</sup> de J<sup>u</sup> Police constatant que les pièces nos 3, 4 & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Bâle et à la Chancellerie Cantonale, \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*L. Arnould*  
*Louise Arnould*

Signatures des témoins :

*J. Kappeler*  
*A. Bianelli*  
les deux à Paris  
L'officier de l'état civil :

*Romin*

*Suite des témoins*  
*W. ...*  
*M. Arnould*  
*Ang. ...*  
*Ass. ...*  
*P. ...*

1888

N° 183

Anderegg et Guillemin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux cent \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Anderegg, Abraham-Conrad-Frédéric**, Chocolatier

de Wesslau (St Gall) \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Landanne, le dix-sept avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit \_\_\_\_\_

fils de Jean Jacob Anderegg, Charpentier, \_\_\_\_\_

et de Vierge Rich, sa femme, les deux à Landanne \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Guillemin, Cécile-Reniette**, — Repasseuse,

de Cossonay \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Morges, le vingt-deux avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux \_\_\_\_\_

fille de Charles Louis Guillemin, Charbon, \_\_\_\_\_

et de Pauline Caroline Françoise Kalkfuss, sa femme, à Landanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Wesslau, Cossonay & Landanne, les dix-sept  
et onze juillet mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de justification de Wesslau \_\_\_\_\_

Cossonay &amp; Landanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil d \_\_\_\_\_

Wesslau &amp; Cossonay \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Conrad Anderegg  
Cécile Anderegg.

Signatures des témoins :

Guillemin Charles Ed.  
Guignard Emile

les deux à Landanne

L'officier de l'état civil

\_\_\_\_\_

N° 1811

*Jaquier et Pache*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois* jour \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquier, Félix,* \_\_\_\_\_ agriculteur,

de *Peypes et Possens* \_\_\_\_\_ domicilié à *Peypes,* \_\_\_\_\_

*célibataire,* \_\_\_\_\_

né à *Peypes,* le *neuf* Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit \_\_\_\_\_

fils de *Jean Gabriel Jaquier, décédé,* \_\_\_\_\_

et de *Suzanne Elisabeth née Brechon, domiciliée à Peypes* \_\_\_\_\_

2° *Pache, Lucie,* \_\_\_\_\_

de *Hermenches,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Hermenches,* \_\_\_\_\_

*Célibataire,* \_\_\_\_\_

née à *Hermenches,* le *trois* Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_

fille de *Jean Abram Vincent Pache,* \_\_\_\_\_

et de *Suzanne Marguerite née Jaquier, décédée,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Hermenches & Peypes & Possens,* les *quatre & cinq*  
*Juillet* mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Etat Civil de*  
*St Clerges,* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à *St Clerges & Mondon*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Félix Jaquier*

*Lucie P. Jaquier*

Signatures des témoins :

*Edouard Jaquier à Peypes*

*Edouard Pache à Hermenches*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 185

**Monachon et Genier née Eck**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Les Epoux ont déclaré reconnaître pour leurs enfants et vouloir légitimer par leur mariage

1<sup>o</sup> Augusta Lucie Genier,  
née à Lonsanne, le 24  
Novembre 1886, inscrite  
à Volume XIII fol: 122  
n° 788.

2<sup>o</sup> Henriette Clélie Genier,  
née à Lonsanne, le 7  
Juillet 1888, inscrite à  
Volume 15, fol. n° 445.

les deux inscrites comme  
filles illégitimes de leur  
mère Jeanne dite Jenny  
Genier née Eck, de Chierrens,  
Lonsanne, le 7 Août 1888.

Henri Monachon

Jeanne Monachon  
L'Off: de l'Etat Civil:

Aujourd'hui Sept cent \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Monachon, Louis-Samuel-Jean** — agriculteur,de Peyses et Possens \_\_\_\_\_ domicilié à Lonsanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Autonne, le premier décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-cinq, \_\_\_\_\_fils de Jean Samuel Monachon \_\_\_\_\_et de Maximille Lucie née Petter, les deux décédés, \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> **Genier née Eck, Jeanne dite Jenny**, lingère,de Chierrens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lonsanne, \_\_\_\_\_divorcée de Jean Isaac Genier, dès le dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-septnée à Autonne, le vingt-huit août \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante, \_\_\_\_\_fille de Marc Sébastien Eck \_\_\_\_\_et de Jeanne Susanne née Rosset, les deux décédés, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Peyses et Possens, Chierrens et Lonsanne, les quatorze  
& dix-huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

Acte de mariage de l'épouse avec men-  
tion du divorce. \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Peyses et  
Possens, Chierrens et Lonsanne. \_\_\_\_\_Communiqué: à l'Etat Civil de  
St Cierges (Mariage & légitimation)  
avisé le Syndic de Peyses et Possens.

Signatures des époux:

Henri Monachon  
Jeanne Monachon

Signatures des témoins:

Thélemy Jaquet  
Jacques Schmitt

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 186

**Colomb et Kramer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Aout \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Colomb, Frédéric-Jean-Emile**, \_\_\_\_\_ *Journalier*,

des Verrières (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*,

célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Lausanne*, le *vingt-huit* Juillet (vingt-huit Juillet) mil huit cent cinquante-huit \_\_\_\_\_

fils de *Jean Louis Frédéric Colomb, décédé*, \_\_\_\_\_

et de *Clode Mavendaz, sa veuve, à Lausanne*, \_\_\_\_\_

2° **Kramer, Charlotte**, \_\_\_\_\_ *Repasseuse*,

de *Basle près Bâle (Bâle)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*,

célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Nutry*, le *vingt-un* Aout \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-trois*,

fille de *Joseph Kramer, tailleur*, \_\_\_\_\_

et de *Julie née Bastian, domiciliée à Lausanne*, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Basle, Lausanne & Les Verrières*, le *quatorze* Juillet-  
mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication des  
Verrières, de *Basle* & de *Lausanne*

Communiqué: à l'Etat Civil des  
Verrières & de *Bâle* (*Burgdorf*)

Signatures des époux :

*Frédéric Colomb*

*Charlotte Colomb*

Signatures des témoins :

*C. Rey*  
*Favrat Henssler*  
*L. Kramer*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



1888

N° 187

**Bezencon et Berche**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept deuit \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bezencon, George,** \_\_\_\_\_ agriculteur, de Echagnon, \_\_\_\_\_ domicilié à Vuarens, \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

né à Dulleus, le treize Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-sept, \_\_\_\_\_

fils de Louis Vincent Bezencon \_\_\_\_\_

et de Jeanne Rose née Bocien, agriculteur, à Vuarens, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Berche, Annaï,** \_\_\_\_\_

de Penthalar, \_\_\_\_\_ domiciliée à Penthalar, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Penthalar, le dix-huit deuit \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fille de François Berche \_\_\_\_\_

et de Elise Françoise Bergeand, sa femme, agriculteur à Penthalar, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Echagnon, Vuarens - Penthalar, les dix-neuf & vingt Juillet mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Vuarens, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à Echagnon, Vuarens

& Dulleus, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*George Bezencon*  
*Annaï Bezencon*

Signatures des témoins :

*Celima Avocat à Penthalar*  
*Paul Mayor à Oulend*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 188  
**Corbar et Potterat**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *neuf* d'out \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° **Corbar, Auguste,** \_\_\_\_\_ agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

du Mont Sur Landanne, \_\_\_\_\_ domicilié au Mont, \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né au Mont, le *vingt-neuf* décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-deux*, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Benjamin Corbar \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marie Louise née Menèton, sa femme, ses deux décédés \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° **Potterat, Victorine,** \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Merrens, \_\_\_\_\_ domiciliée au Mont, \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Mont, le *trente* mai \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-cinq*, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Marc Samuel Potterat, agriculteur au Mont, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marie Louise née Lapuz, décédée. \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Merrens & au Mont, les *vingt & vingt-deux* Juillet  
 mil huit cent *quatre-vingt-huit*. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ autorisation de l'Etat Civil  
 de Romanel. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
 Romanel & Bettens. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Auguste Corbar*  
*Victorine Corbar*

Signatures des témoins :

*Stellessort*  
*Agustojan* } à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888.

N° 189

Dupuis et Villard

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui neuf août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dupuis, Paul-Alphonse-Louis, \_\_\_\_\_ Mécanicien,

de Villars-le-Cerrois \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le vingt-cinq février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux, \_\_\_\_\_

fils de Joseph Amédée Dupuis, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marie Suzanne Charlotte Regamey, la veuve, à Lausanne, \_\_\_\_\_

2° Villard, Fanny-Henriette, sans profession, \_\_\_\_\_

de Daillens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le vingt-huit Décembre mil huit cent soixante, \_\_\_\_\_

fille de Charles Henri Félix Villard, décédé, \_\_\_\_\_

et de Louise Pauline Charlotte Kohler, la femme, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Cerrois Daillens à Lausanne, les vingt-un & vingt-deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de  
Villars-le-Cerrois Daillens Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Daillens & Echallens \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Paul Dupuis*  
*Fanny Villard*

Signatures des témoins:

*Charles Tessey*  
*J. Gaudin* à Lausanne

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 190  
Viret et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui neuf dour \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° **Viret, Jean-Emile,** \_\_\_\_\_ agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-Vireclin \_\_\_\_\_ domicilié à Corcelles-le-Jorat, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Corcelles, le vingt-cinq dour \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de défunt Jules Samuel Viret, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de défunte Smette née Pochet, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° **Blanc, Lisette-Aline,** \_\_\_\_\_ ménagère, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Vandanne, \_\_\_\_\_ domiciliée aux Râpes / Vandanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née aux Râpes le vingt Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-quatre, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Charles Daniel Blanc, agriculteur aux Râpes, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Elise née Adamann, décédée, \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-Vireclin, Corcelles & Vandanne, les six  
sept & huit Juin mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil  
de Corcelles. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à Bottens & à  
Corcelles. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Aline Viret*

*Jean-Emile Viret*

Signatures des témoins :

*J. Blanc* à Vandanne

*Jacques Wolfensberger* à Vandanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 191

**Guigou et Hausmann**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatorze deüt \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Guigou, Jean-Pierre,** \_\_\_\_\_ Pasteur, de Praly (Turin) Italie, \_\_\_\_\_ domicilié à Burtigny, \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Praly, le vingt-six Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-trois, \_\_\_\_\_ fils de Jean Pierre Guigou, rentier à Praly, \_\_\_\_\_ et de Susanne née Guigou, décédée, \_\_\_\_\_

2° **Hausmann, Mathilde-Caroline,** \_\_\_\_\_ de Mannedorf (Zurich) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le six Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_ fille de défunt Gaspard Hausmann, \_\_\_\_\_ et de Jeanne Frédérique Charlotte Kisely, la veuve, à Lausanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Praly, Mannedorf, Burtigny, Lausanne & Genève (Consulat d'Italie), les dix-neuf, vingt & vingt-deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Suite des témoins

Alfred Hausmann Pms.  
Armi Leprieu past.  
Charlotte Hausmann  
Hélène Hausmann  
Elsa Reinville

Le 22 octobre 1926 le Département fédéral a prononcé la réintégration de dame Mathilde-Caroline Guigou née Hausmann, mentionnée ci-dessus dans le droit de cité du canton de Zurich et de la commune de Mannedorf \_\_\_\_\_

Lausanne, le 30 octobre 1926.

L'officier de l'état civil:

H. Baur  
69<sup>me</sup> à Mannedorf

R. du 15.2.29.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Gilly, \_\_\_\_\_

Communiqué: à Gilly, Mannedorf & à la Chancellerie Ob \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

J.P. Guigou  
Mathilde Guigou

Signatures des témoins:

H. B. Bonnard  
E. Charrier-Dün

L'officier de l'état civil:

H. Baur

N° 192

**Chappuis & Auberson**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize d'ont \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chappuis, Lucien**, \_\_\_\_\_ Employé de Commerce, de Lutry & Villatte, \_\_\_\_\_ domicilié à Lansanne, \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

né à La Rosiaz y Lutry, le onze mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six, \_\_\_\_\_ fils de Jean Louis Chappuis, jardinier, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Marie Madeleine née Lederey, sa femme, domiciliés à Lansanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Auberson, Rose-Marie-Janny**, Couturière, \_\_\_\_\_

de Gressy & d'Essatines, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lansanne, le vingt Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-trois, \_\_\_\_\_

filles de Jean Daniel Auberson, régisseur à l'entrepôt du pétrole à Lansanne, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Louise Henriette Pittet, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lutry, Villatte, Gressy, Essatines & Lansanne les dix-sept, dix-huit & dix-neuf d'ont mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de \_\_\_\_\_  
Lutry, Villatte, Gressy, Essatines & \_\_\_\_\_  
Lansanne, \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_  
Lutry, Lutry, Belmont & Vuarrens. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Lucien Chappuis*  
*Maria Chappuis*

Signatures des témoins :

*Maria Chappuis*  
*Jean Chappuis*  
*Ch. Auberson* } *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 193

**Wuhrmann et Eberhardt**  
**née Zurbügg.**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize d'ont \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Wuhrmann, Jacob,** \_\_\_\_\_ *Couvenant,*

de Meilen (Zurich) \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne,* \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Meilen, le vingt décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-trois,* \_\_\_\_\_

fils de *Jacob Wuhrmann, tonneur à Meilen,* \_\_\_\_\_

et de *Maria Sutz, décédée,* \_\_\_\_\_

2° **Eberhardt, née Zurbügg, Adèle,** *sans profession,*

de Grafenried (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne,* \_\_\_\_\_

*Célibataire, veuve de Jacob Eberhardt dès le vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-sept.* \_\_\_\_\_

née à *Bex,* le vingt-sept d'ont \_\_\_\_\_ mil huit cent *quarante-six,* \_\_\_\_\_

fille de *Jean Zurbügg* \_\_\_\_\_

et de *Marie Madeleine, née Reichenbach, les deux décédés* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Meilen, Grafenried, Lausanne,* le vingt-huit *Juillet* mil huit cent *quatre-vingt-huit.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_

*Acte de décès de l'ami de l'Épouse.* \_\_\_\_\_

*Promesse de mariage* \_\_\_\_\_

*Certificats de publication de Meilen*

*Grafenried, Lausanne.* \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

*Meilen & Grafenried.* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Wuhrmann Jacques*

*Wuhrmann Adèle*

Signatures des témoins:

*Zurbügg Louis à Glien*

*Filleul Alphonse à Lausanne*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 194  
**Kofer et Maeder**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-mil huit \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kofer, Daniel-Garhard-Gottlieb**, *tailleur*

de *Etinsbach (Argovie)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Berne*, le onze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de *Samuel Kofer, Négociant à Berne*, \_\_\_\_\_

et de *Maria Elisabeth Gfeller, Aicciée*, \_\_\_\_\_

2° **Maeder, Madeleine**, *Sommelière*, \_\_\_\_\_

de *Schwanden près Brienz*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Schwanden* le vingt-mil Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_

filie de *Gaspard Maeder, Aiccié*, \_\_\_\_\_

et de *Elizabeth née Risti, à Brienz*, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Etinsbach, Schwanden & Lausanne*, les trois &  
 quatre Quat mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de *Etinsbach*  
*Schwanden (Brienz) & Lausanne*. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

*Brienz & Etinsbach*. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Gottl. Kofer* \_\_\_\_\_

*Madeleine Maeder* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Mäder Jean* \_\_\_\_\_

*Huber Albert* \_\_\_\_\_ } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



1888

N° 195.

**Candinar et Zimmermann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois d'out \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Candinar, Jean-Baptiste-Alôis,** \_\_\_\_\_ *Forcier* \_\_\_\_\_

de Somvix (Soudoux) \_\_\_\_\_ domicilié à Vandanne \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Somvix-Sutheim, le dix juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit, \_\_\_\_\_

fil de Jean Baptiste Candinar, décédé, \_\_\_\_\_

et de Anna Marie née Caplaxi, sa veuve, à Somvix, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Zimmermann, Brigitte,** \_\_\_\_\_ *Pianiste* \_\_\_\_\_

de Vitznau (Lucerne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Vandanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Vitznau, le neuf d'out \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_

filie de Gaspara Zimmermann, décédé, \_\_\_\_\_

et de Algalthe née Zimmermann, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Somvix, Vitznau et Vandanne, les trois, quatre et neuf d'out mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Somvix, \_\_\_\_\_

Vitznau et Vandanne \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Vitznau et Somvix \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jean Candinar* \_\_\_\_\_

*Brigitte Zimmermann* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Henri Lee* \_\_\_\_\_

*Gottardo Milesi* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*[Signature]* \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 196.

**Deventery et Regamey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit jour \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Deventery, Jaques-Louis,** \_\_\_\_\_ Manœuvre,

de Challais (Latais) \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Challais, le quatorze Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Joseph Deventery, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marie Josette Dost, à Challais, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Regamey, Alice-Marie,** \_\_\_\_\_ Blanchisseuse,

de Landanne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Landanne, le trente-un Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante, \_\_\_\_\_

fille de Sophie Regamey, domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Challais ou à Landanne, les douze & treize Juin  
mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Consentement de la mère de l'Épouse \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Challais \_\_\_\_\_

Landanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Challais. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Jaques Deventery*  
*Alice Marie Deventery*

Signatures des témoins :

*L. Dost*

*Guiseux Edmond*  
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

No 197

Valler &amp; Cornu

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Suivant jugement de la  
Chambre civile du Tribunal de  
Eubingen (Wurtemberg) en date du  
24 Octobre 1901, le mariage ci-dessus  
a été dissous par le divorce.

Inséré avec autorisation du  
Département de Justice & Police le  
31 Décembre 1901.

Off. de l'Etat Civil:

*[Signature]*

Aujourd'hui, le jour \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Valler, Jacob-Wilhelm,** \_\_\_\_\_ négociant,

de Gönningen (Wurtemberg) \_\_\_\_\_ domicilié à Auzanne, \_\_\_\_\_

veuf de Marie Caroline Kämpfer, dès le sept avril mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

né à Gönningen, le trois Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit, \_\_\_\_\_

fils de Wilhelm Friedrich Valler, négociant, \_\_\_\_\_

et de Anna Barbara née Kuttler, les deux à Gönningen, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Cornu, Jeannette dite Jeanne,** sans profession

de Chamblon, \_\_\_\_\_ domiciliée à Yvonand, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Yvonand, le dix-neuf Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante, \_\_\_\_\_

fille de Charles Cornu, menuisier, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Susanne née Duvoisin, les deux à Yvonand, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Gönningen, Chamblon, Yvonand & Auzanne, le \_\_\_\_\_  
quatre, cinq & dix août mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

1<sup>o</sup> Actes de naissance des Epoux. 2<sup>o</sup> Acte de décès de la  
1<sup>re</sup> femme de l'Epoux. 3<sup>o</sup> Promesse de mariage. 4<sup>o</sup> Acte  
de publication de Chamblon, Auzanne & Yvonand. 5<sup>o</sup>  
Dix de Gönningen avec déclaration de validité. 6<sup>o</sup>  
Tamis du Département de Justice & Police constatant que les  
pièces sous N<sup>os</sup> 2 & 5 sont déposées dans ses archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de Montagny  
& Yvonand, ainsi qu'à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux:

*Guillaume Valler*  
*Jeanne Valler*

Signatures des témoins:

*Guillaume Valler* à Genève  
*J. Degler* à Auzanne

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

7/324

N<sup>o</sup> 198  
Goetz & Secretan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 10<sup>id</sup> Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Goetz, Jean-Jaques**, \_\_\_\_\_ *Telegiant*,

de Colmar (Alsace) \_\_\_\_\_ domicilié à Mulhouse, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Colmar, le 20<sup>id</sup> Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-six, \_\_\_\_\_

fils de Marie Wantz, veuve de Gottfried Goetz, domiciliée à Mulhouse, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Secretan, Thérèse-Veniette**, sans profession,

de Lausanne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le 15<sup>id</sup> Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux, \_\_\_\_\_

fille de Jean Charles Isaac Secretan, décédé, \_\_\_\_\_

et de Caroline Louise Baumgarten, sa veuve, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Colmar, Mulhouse & Lausanne, le 20<sup>id</sup> dix-sept août mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Actes de naissance des Epoux. 2<sup>o</sup> Promesse de mariage. 3<sup>o</sup> Certificat de publication de Lausanne 4<sup>o</sup> dit de Mulhouse & dit de Colmar, avec déclaration de validité. 5<sup>o</sup> Permis au Département de Justice & Police constatant que les pièces, sous N<sup>o</sup> 4 sont déposées dans des archives \_\_\_\_\_

Communiqué : à la Chancellerie \_\_\_\_\_

Cantonale. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*J. Goetz*  
*Thérèse de Secretan*

Signatures des témoins :

*C. Secretan née Baumgarten*

*E. Secretan*  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*  
*[Signature]*

N<sup>o</sup> 199**Känzi & Cloor.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Känzi, Emile-Venti**, \_\_\_\_\_ Securier,  
de Finstehennen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

né à Berne, le dix-neuf Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuf, \_\_\_\_\_  
fils de Frédéric Louis Känzi, Secrétaire du médecin en chef, \_\_\_\_\_  
et de Lina Marie née Kägi, domiciliés à Berne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Cloor, Albertine-Julie-Marie**, Demoiselle de magasin  
de Enges (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à Berne, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

née à Berne, le douze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept, \_\_\_\_\_  
fille de Albert Frédéric Ernest Cloor, substitut à la police des étrangers, \_\_\_\_\_  
et de Anna Barbara née Kummer, domiciliés à Berne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Finstehennen, Cressier (Enges), Lausanne & Berne,  
les quatorze, quinze, seize & dix-sept clout mil huit cent quatre-vingt-  
huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_  
Consentement du père de l'Epouse. \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage. \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de Finstehennen  
(Sizelen) Cressier, Berne & Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à Sizelen, Cressier &  
Berne. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emile Känzi  
Marie Känzi

Signatures des témoins :

J. Hulmann } à Lausanne  
A. Kuhn }

L'officier de l'état civil

[Signature]  
[Signature]

N° 200  
**Duttweiler & Frachat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duttweiler, Gottlieb,** \_\_\_\_\_ Employé de bureau, de Oberweningen (Zurich) \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Egghof près Schöffliadorf (Zurich) le 19 mars mil huit cent cinquante-trois, \_\_\_\_\_ fils de Jean Duttweiler \_\_\_\_\_

et de Elisabeth née Mülli, les deux décédés. \_\_\_\_\_

2° **Frachat, Joséphine,** \_\_\_\_\_ Institutrice, \_\_\_\_\_

de Annecy (Haute Savoie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Chêne-Bougeries (Genève), le neu? août mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fille de Placide Frachat, \_\_\_\_\_

et de Caroline Amending, les deux décédés. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Oberweningen, Annecy & Landanne, les trente-un E juillet premier & cinq août mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Oberweningen Annecy & Landanne. \_\_\_\_\_

actes de décès des père & mère de l'Epouse. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Oberweningen & à la Chancellerie Cantonale. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

G. Duttweiler

J. Duttweiler

Signatures des témoins :

C. Giroud  
 St. Pistor

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 201

**Aguet & Guénard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Aguet, Ami-François,** \_\_\_\_\_ Employé S.-O.-S.

de **Sullens,** \_\_\_\_\_ domicilié à **Lansanne** \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à **Indigny,** le six avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux \_\_\_\_\_

fils de **François Louis Aguet, Sellier,** \_\_\_\_\_

et de **Louise Madeleine Auchonnet, sa femme,** domiciliée à **Lansanne,** \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Guénard, Julie,** \_\_\_\_\_ sans profession \_\_\_\_\_

de **Ballaizon (Haute Savoie)** \_\_\_\_\_ domiciliée à **Lansanne,** \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à **Crélex,** le treize Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante, \_\_\_\_\_

fille de **Pierrette Françoise Marie Guénard, d'écclé,** \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à **Sullens, Ballaizon Lansanne,** les onze & douze  
Aout mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Acte de décès de la mère de l'Épouse \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de  
**Sullens, Ballaizon & Lansanne** \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
**Sullens & à la Chancellerie** \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

**Aguet Ami** \_\_\_\_\_  
**Julie Aguet** \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

**Aguet Jo Lo** \_\_\_\_\_  
**Louise Aguet** \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N° 202.

**Michaud & Guillet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Michaud, Jules,** \_\_\_\_\_ Ingénieur,

de **Avenches,** \_\_\_\_\_ domicilié à **Lausanne,** \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à **Yverdon,** le vingt-sept avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-huit \_\_\_\_\_

fils de **frédéric Philippe Michaud, décédé,** \_\_\_\_\_

et de **Marie Emilie née De Micville, sa femme, décédée,** \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Guillet, Marie-Henriette,** \_\_\_\_\_ Institutrice,

de **Dailens & Bettens,** \_\_\_\_\_ domiciliée à **Lausanne,** \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à **Payerne,** le vingt-cinq décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-cinq, \_\_\_\_\_

fille de **Jean Christian Henri Guillet, décédé,** \_\_\_\_\_

et de **Julie Henriette née Kuvron, sa femme, décédée,** \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à **Avenches, Dailens, Bettens & Lausanne, les**  
**vingt-trois & vingt-quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-huit.** \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage, \_\_\_\_\_

Certificats de publication de

**Avenches, Dailens, Bettens et**

**Lausanne,** \_\_\_\_\_

Communiqué : à **Avenches** & à

**Dailens,** \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*J. Michaud*

*Ms Michaud*

Signatures des témoins :

*Strogon*

*Chs Lutz* } à **Lausanne**

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



1888

N° 203

**Laurent et Dupuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Laurent, Edouard-Louis,** \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Fey, \_\_\_\_\_ domicilié à Fey, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Fey, le quinze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fil de François Louis Laurent, décédé, \_\_\_\_\_

et de Aimée née Laurent, domiciliée à Fey, \_\_\_\_\_

2° **Dupuis, Aline,** \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Penthéaz, \_\_\_\_\_ domiciliée à Fey, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Penthéaz, le Sept Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante, \_\_\_\_\_

fille de Jean David Dupuis, agriculteur à Penthéaz \_\_\_\_\_

et de Nanette née Barraud, au dit lieu. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Fey & à Penthéaz, les dix-huit & dix-neuf de ce  
mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de

Fey \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Fey  
& Penthéaz. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Edouard Laurent

Aline Laurent

Signatures des témoins :

Constant Dupuis à Penthéaz

Héli Cruchet à Fey

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N° 204

**Regamey et Cuagny**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-322/5  
 Aujourd'hui douze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° **Regamey, Georges-Charles-Frédéric**, Charpentier,  
 de Landanne, \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_  
 Célibataire, \_\_\_\_\_  
 né à Landanne, le douze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-deux, \_\_\_\_\_  
 fils de Jules François Georges Regamey, ancien Charpentier, \_\_\_\_\_  
 et de Jeanne Rose Vincent, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_  
 2° **Cuagny, Lucie**, \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_  
 de Champtauraz \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_  
 Célibataire, \_\_\_\_\_  
 née à Bussy / Moudon, le dix-huit Octobre mil huit cent Soixante-six, \_\_\_\_\_  
 fille de Jean François Cuagny, décédé, \_\_\_\_\_  
 et de Marie Louise née Veysse, décédée, \_\_\_\_\_  
 Les publications ont eu lieu à Landanne, le vingt-un d'oct mil huit cent quatre-vingt-  
 huit, ainsi qu'à Champtauraz. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.  
 Promesse de mariage. \_\_\_\_\_  
 Certificats de publication de  
 Landanne & de Champtauraz.  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Communiqué : à l'Etat Civil de  
 Combremont. \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Georges Regamey*  
*Lucie Cuagny*

Signatures des témoins :

*H. Regamey*  
*Adèle Duc*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1848

N° 205

Lier & Thévoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le nom de famille de l'époux doit s'écrire Lier sans h.

L'officier de l'état civil

Aujourd'hui treize Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Lier, Gottlieb, \_\_\_\_\_ Domestique de Campagne,

de Hausen a A (Zurich) \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Hausen a A le quatorze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-un, \_\_\_\_\_

fils de Rudolf Lier, \_\_\_\_\_

et de Caroline née Huber, ses deux décedés, \_\_\_\_\_

2° Thévoz, Louise-Emilie, \_\_\_\_\_ Couturière, \_\_\_\_\_

de Missy \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Missy le vingt-sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fille de Louis Daniel Thévoz, agriculteur à Missy, \_\_\_\_\_

et de Rose Marie née Blanc, décedée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Hausen, Missy & Landanne, les vingt et vingt-un  
Juillet mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificat de publication de Hausen  
Missy & Landanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Hausen  
& Grandcom. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Gottlieb Lier  
Louise Lier.

Signatures des témoins :

Louis Daniel Thévoz à Missy  
Louis Jaques à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

8-184

N° 206

**Blanc et Nydegger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Jules-Henri,** \_\_\_\_\_ maître d'hôtel,

de Lausanne, \_\_\_\_\_ domicilié à Paris, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le quatorze Août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Henri Louis Blanc, menuisier, à Lausanne, \_\_\_\_\_

et de Constance Rod, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_

2° **Nydegger, Elisabeth,** \_\_\_\_\_ femme de chambre,

de Wahlen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Veuneeck (Berne), le huit (8) Juillet mil huit cent cinquante-huit, \_\_\_\_\_

filles de Samuel Nydegger, décédé, \_\_\_\_\_

et de Elisabeth Gugger sa femme, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Paris & Wahlen, les vingt-un & vingt-deux Aout mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

de la femme aux mots rayés mis précédemment de l'époux

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Lausanne, Wahlen & Paris \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état Civil de Schwarzenburg. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Henri Blanc  
Elisabeth Blanc

Signatures des témoins :

H. Mary  
P. Maget } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888

N° 207

Rod &amp; Percy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rod, Emile,** \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Ropraz, Corcelles-le-Jorat & Mézières, \_\_\_\_\_ domicilié à Bislez-Magnoux, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Corcelles, le cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept, \_\_\_\_\_

fils de François Rod \_\_\_\_\_

et de Suzanne Louise née Nicod, agriculteur, à Corcelles. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Percy, Aurélie,** \_\_\_\_\_

de Orrens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Bislez-Magnoux \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Bislez-Magnoux, le sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuf, \_\_\_\_\_

fille de Frédéric Percy, menuisier à Bislez-Magnoux \_\_\_\_\_

et de Elise Susanne née Groux, la femme, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ropraz, Corcelles-le-Jorat, Mézières, Orrens & Bislez-Magnoux, les trente-un, deux, premier et deux septembre mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de  
l'Etat Civil de Mollondin (Donneloye)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à Corcelles-le-Jorat,  
Donneloye, Orrens & Mézières \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

**Emile Rod**  
**Aurélié Rod.**

Signatures des témoins :

**F. Percy**  
**Elise Percy** } à Bislez-Magnoux

L'officier de l'état civil :



N° 208

**Terrisse et Thébault**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Terrisse, Henri-André,** \_\_\_\_\_ Chimiste,

de Rolle & de Gland, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Argentine (Savoie), le vingt-quatre Juillet mil huit cent cinquante six, \_\_\_\_\_

fil de John Charles Terrisse \_\_\_\_\_

et de Henriette Charlotte Boiset, sa femme, les deux décédés. \_\_\_\_\_

2° **Thébault, Louise-Augusta,** \_\_\_\_\_

de Fressine (Deux Sèvres) France, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le dix Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-quatre, \_\_\_\_\_

filles de François Frédéric Thébault, Professeur, \_\_\_\_\_

et de Elise Rose Françoise Schriwanek, sa femme, domiciliés à Lausanne. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Rolle, Gland, Fressine & Lausanne, le vingt-un, vingt-deux, vingt-cinq & vingt six Aout mil huit cent quatre-vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Consentement des père & mère de l'Épouse \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Rolle, Gland \_\_\_\_\_

Fressine & Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à Rolle, Begnins \_\_\_\_\_

& à la Chancellerie Cantonale. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Terrisse

Louise Terrisse

Signatures des témoins :

Fred Thébault à Lausanne

Justave Maillard

à Annecy  
E. Thébault Officier de l'état civil :

1888

N° 209

**Scholder & Guinand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Scholder, Charles-Albert,** \_\_\_\_\_ Docteur en médecine,

de Zurich \_\_\_\_\_ domicilié à Zurich, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Zurich, le vingt-six Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_

fil de Hermann Scholder, agent de Change, \_\_\_\_\_

et de Henriette Develay, sa femme, domiciliés à Zurich, \_\_\_\_\_

2° **Guinand, Marie,** \_\_\_\_\_

des Bénédicts, des Ponts (Neuchâtel) & Jonckens-Mézery, domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Neuchâtel, le vingt-six Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-cinq, \_\_\_\_\_

filles de Elie Edouard Guinand, architecte, à Lausanne, \_\_\_\_\_

et de Julie Anna née Béguin, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Zurich, Bénédicts Ponts, Zurich & Lausanne, les vingt & vingt-un de ce mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Autorisation de l'Etat Civil de  
Zurich. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Zurich,

des Bénédicts, des Ponts & de Romanel

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*C. Scholder*

*Marie Scholder*

Signatures des témoins :

*E. Guinand à Lausanne*

*H. Scholder à Zurich*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 210  
**Roch & Lowe**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Roch, Ami,** \_\_\_\_\_ Pasteur, \_\_\_\_\_

de Château-d'Orx, \_\_\_\_\_ domicilié à Chereaux, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Château-d'Orx, le vingt-deux mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante, \_\_\_\_\_

fils de Louis Moïse Roch, aîné, \_\_\_\_\_

et de Adèle Louise née Chatteux, sa veuve, à Chereaux, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Lowe, Ida-Charlotte,** \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

d'origine anglaise, \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Florence, le cinq Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante, \_\_\_\_\_

fille de William Henry Lowe, rentier, \_\_\_\_\_

et de Henrietta née Reali, sa femme, domiciliés à Florence, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Château-d'Orx, Chereaux & Landanne, les vingt-  
 un et vingt-deux Aout mil huit cent quatre-vingt-huit, avec dispense des  
 publications en Angleterre, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
 Romanel. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
 Château-d'Orx & à la Chancellerie de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Amy Roch past.*  
*Ida Roch*

Signatures des témoins :

*W. H. Lowe*  
*Chereaux* } à Florence

L'officier de l'état civil :

*P. V. Tomini*



1888

No 211

**Chamot et Frauchiger**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Les Epoux ci-contre ont  
déclaré légitimes par leur  
mariage, leur fils Louis  
Eugène, né à Lausanne, le  
30 août 1888, inscrit dans  
les registres de l'état civil de  
Lausanne, comme fils illé-  
gitime reconnu, de Eugène  
Louis Chamot et de Marie  
Madelaine Frauchiger,  
Lausanne, le 18 Septem-  
bre 1888.

Eugène Chamot

M. Chamot.  
L'officier de l'Etat Civil.

Aujourd'hui dix-huit septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Chamot, Eugène-Louis**, \_\_\_\_\_ galecher, \_\_\_\_\_

de Mozens, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Mozens, le vingt-neuf juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six, \_\_\_\_\_

fils de Jean David Chamot \_\_\_\_\_

et de Isaline Petit sa femme, les deux décédés, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Frauchiger, Marie-Madelaine**, \_\_\_\_\_ Couturière,

de Wysachengraben (Ane) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le cinq Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante, \_\_\_\_\_

fille de Jean Nicolas Frauchiger, \_\_\_\_\_

et de Madelaine Röthlisberger, à Lausanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Mozens, Wysachengraben & Lausanne, les deux \_\_\_\_\_  
quatre ont mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

Consentement de la mère de l'Epouse &amp; \_\_\_\_\_

acte de décès du père \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Mozens, \_\_\_\_\_Wysachengraben & Lausanne, \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Poliz-la-Grand & Exidwyl. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Eugène Chamot

M<sup>lle</sup> Chamot

Signatures des témoins:

John Chambaz

Charles Rossi } Lausanne

L'officier de l'état civil:

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 212

*Subilia et Favay*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Subilia, Paul-Oswald,* \_\_\_\_\_ Pasteur, \_\_\_\_\_

de *Lucens* \_\_\_\_\_ domicilié à *Laudanne,* \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Buthigny* le vingt Mars, \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de *Jean Pierre Subilia, Pasteur,* \_\_\_\_\_

et de *Louise Henriette née Le Gray, domiciliée à Laudanne,* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Favay, Victorine-Henriette-Jenny-Sophie,* \_\_\_\_\_

de *Esépeux & Compaules,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Provence,* \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Laudanne* le onze Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux, \_\_\_\_\_

fille de *Marc David Favay, décédé* \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Suzanne née Mayor, domiciliée à Provence,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lucens, Esépeux, Compaules, Provence Laudanne,* les premiers, deux & trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
 Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
 Certificats de publication de *Lucens*  
*Esépeux, Compaules, Provence & Laudanne* \_\_\_\_\_

Communiqué : à *Lucens, Laudanne*  
*Provence.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Paul Subilia* \_\_\_\_\_  
*Victorine Subilia* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*J. P. Subilia à Laudanne* \_\_\_\_\_  
*H. Subilia pasteur à Provence* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*[Signature]* \_\_\_\_\_

1888

No 213

Lador &amp; Faillettaz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-neuf Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Lador, Maurice-Edouard**, \_\_\_\_\_ Evangeliste,

de Buller, \_\_\_\_\_ domicilié à Savigny \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à St Croix, le vingt-dix août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_

fils de Louis Lador, horloger, à St Croix, \_\_\_\_\_

et de Louise née Jaques, décédée. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Faillettaz, Louise-Augusta**, sans profession, \_\_\_\_\_

de l'Isle, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le seize Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-dix, \_\_\_\_\_

fille de Samuel Gostyze Louis Faillettaz, négociant à Lausanne, \_\_\_\_\_

et de Jenny Amélie Pagnier, sa femme, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Buller, l'Isle & Savigny, les vingt-huit  
vingt-neuf, trente août et premier Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Officier de l'Etat  
Civil de Savigny \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Buller

l'Isle & Savigny, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

M. Lador

Augusta Lador

Signatures des témoins:

A. Faillettaz, témoin

J. Faillettaz, les deux  
à Lausanne

\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

\_\_\_\_\_

Suite des témoins.

M. Habermann.

J. Faillettaz

E. Meunier.

N° 211

*Pasche & Vauthey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pasche, Félix-Ulysse,* \_\_\_\_\_ agriculteur, de *Ferrens,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Seigneux,* \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Seigneux, le treize juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *Septante,* \_\_\_\_\_ fils de *Jean Frédéric Pasche,* \_\_\_\_\_

et de *Marie Louise née Cottier, à Seigneux,* \_\_\_\_\_

2° *Vauthey, Lina-Zélie,* \_\_\_\_\_ de *Seigneux & Bussy & Moudon,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Seigneux,* \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Bossons (Romont), le cinq février* \_\_\_\_\_ mil huit cent *Septante,* \_\_\_\_\_ fille de *dehant Jean Lucevic Vauthey,* \_\_\_\_\_

et de *Louise née Bettez, à Seigneux,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Ferrens, Seigneux & Bussy, les vingt-huit & vingt-neuf* \_\_\_\_\_ *Juillet* mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de *Villarsel,* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil d'*Oron Villarsel & Moudon,* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Pasche Félix Ulysse*  
*Pasche Lina*

Signatures des témoins :

*Samuel Karlen à Senthaz*  
*Emile Duber à Lussery*

L'officier de l'état civil :

*J. Romier*

1888

N° 215.

**Karlen et Schlup**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Karlen, Samuel,** \_\_\_\_\_ *tailleur,* \_\_\_\_\_

de *Dientigen (Berne)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Penthaz,* \_\_\_\_\_

veuf de *Elise Mani* décédé le quinze février mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

né à *Dientigen (Berne)*, le premier février, \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante, \_\_\_\_\_

fil de *Jacob Karlen, décédé,* \_\_\_\_\_

et de *Madeleine Gerber, à Dientigen,* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Schlup, Anna-Maria,** \_\_\_\_\_ *Cuisinière,* \_\_\_\_\_

de *Lenquau (Berne)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lansanne,* \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Lenquau*, le vingt-sept avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante, \_\_\_\_\_

fille de *feu Samuel Schlup* \_\_\_\_\_

et de *Anna Maria née Bardi, à Lenquau.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Dientigen, Lenquau, Penthaz & Lansanne*, les vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq clout mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Etat Civil de*  
*Dailens (Sullens)* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à *Dientigen, Lenquau*  
*& Dailens.* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Samuel Karlen*  
*Marie Karlen*

Signatures des témoins :

*Joshe Félix Ulysse,*  
*Emile Luber*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*  
*[Signature]*

N° 216  
**Lienhard et Martin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lienhard, Vincent,** \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Holziken (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à Epalinges, \_\_\_\_\_

veuf de Emma Henriette née Regamey, dès le vingt-trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-six, \_\_\_\_\_

né à Epalinges, le vingt février \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fils de feu Vincent Lienhard, \_\_\_\_\_

et de Louise Marguerite née Corbaz, aux Croisettes, \_\_\_\_\_

2° **Martin, Anna-Janny-Julie,** \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Rezziniedo, \_\_\_\_\_ domiciliée à Epalinges, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Epalinges, le neuf Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux, \_\_\_\_\_

filles de Daniel Benjamin Martin, agriculteur à Epalinges, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Innocente Henriette née Charvat, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Holziken, Rezziniedo à Epalinges, les quinze & dix-sept Aout mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil  
 de Epalinges. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Holziken, Rezziniedo

nièces & Epalinges. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

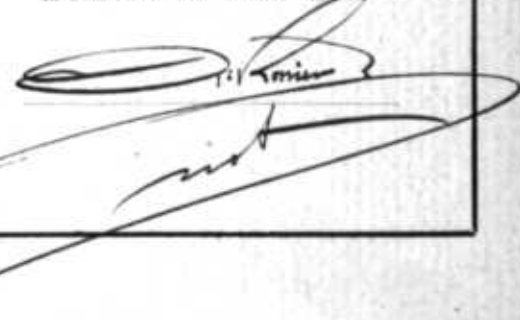
Signatures des époux :

Vincent Lienhard  
 Julie Lienhard

Signatures des témoins :

Maurice Rougey  
 Vincent Bucher } à Epalinges

L'officier de l'état civil :



N° 217

*Jaquier et Gilliéron*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-un Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Jaquier, Alcide,* \_\_\_\_\_ Employé S.O.S.

Etat civil :

de Villars-le-Comte \_\_\_\_\_ domicilié à *Leubens,* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

célibataire, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

né à *Combremont-le-Petit,* le vingt-deux Septembre mil huit cent soixante-deux, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

fils de *Jean François Jaquier* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

et de *Elise Françoise née Bettex,* agriculteurs à *Corceller-le-Jorat,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

2° *Gilliéron, Sophie,* \_\_\_\_\_ Ménagère,

Etat civil :

de *Mézières & de Servion,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Mézières,* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

célibataire, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

née à *Mézières,* le seize Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

filles de *André Frédéric Gilliéron,* facteur postal à *Mézières,* \_\_\_\_\_

Date des publications :

et de *défunte Jeanne Elisabeth née Rod,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Mézières, Servion, Leubens & Villars-le-Comte,* les vingt-un, vingt-trois & vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intervention de l'état Civil de \_\_\_\_\_  
*Leubens,* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Alcide Jaquier*  
*Sophie Jaquier*

Signatures des témoins :

*Amis Bettex*  
*Elise Bettex* à *Lausanne*

Communiqué : à *Dancy, Leubens*  
*Mézières & Oron,* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 218

**Aviolat et Dicolet**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1<sup>o</sup> **Aviolat, Marc-François,** \_\_\_\_\_ Jardinier \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de **Mont-Dore** \_\_\_\_\_ domicilié à **aux Crêts (Châtelard)** \_\_\_\_\_

Etat civil :

**Libataire,** \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à **aux Crêts** le vingt-cinq Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de **Marc Vincent Aviolat, accédé,** \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de **Madame Elise née Veillon, domiciliée aux Crêts,** \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Dicolet, Adèle-Rosalie,** \_\_\_\_\_ sans profession \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de **Lignerolle** \_\_\_\_\_ domiciliée à **Lignerolle,** \_\_\_\_\_

Etat civil :

**Libataire,** \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à **Lignerolle** le onze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de **Pierre Louis Dicolet, accédé,** \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de **Elisa Justine née Ramin, domiciliée à Lignerolle,** \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Mont-Dore, Lignerolle & Montreux**, les vingt-trois & trente-un Août mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Autorisation de l'Etat Civil de  
 \_\_\_\_\_ Montreux \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué : à l'Etat Civil de  
 \_\_\_\_\_ Lignerolle, Mont-Dore & Montreux \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

\_\_\_\_\_ **Aviolat Marc François** \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ **Adèle Aviolat,** \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

\_\_\_\_\_ **Jules Picolet** à Champagnat \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ **Jules Flaction** à Dorez \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ **Elise Flaction** \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_ **Ali Bruand Subst** \_\_\_\_\_



1888

N<sup>o</sup> 219

*Pache & Senn*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> *Pache, François-Jaques-Henri,* — agriculteur,

de *Epalinges* \_\_\_\_\_ domicilié à *Epalinges*, \_\_\_\_\_

veuf de *Suzanne Julie Ducret* née *Kennebecquet*, d'è le seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept. \_\_\_\_\_

né à *Chailly*, le quinze août \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-six \_\_\_\_\_

fils de *Jaques François Daniel Pache* agriculteur à *Chailly*, \_\_\_\_\_

et de *Marquerite* née *Pilloux*, d'ècèdè, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Senn, Elira,* \_\_\_\_\_ domestique,

de *Belprèz (Bane)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Epalinges*, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à *Savien*, le vingt-quatre Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante, \_\_\_\_\_

fille de *Edouard Joseph François Louis Senn*, d'ècèdè, \_\_\_\_\_

et de *Adette* née *Roche*, domiciliée à *Propeaz*, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Epalinges & Belprèz*, les dix-neuf & vingt-deux août mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ autorisation de l'Etat Civil de \_\_\_\_\_  
*Epalinges*. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de *Belprèz* \_\_\_\_\_  
& d' *Epalinges*. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*François Pache*  
*Elira Pache*

Signatures des témoins:

*Favrat Louis*  
*Bessauges David*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 220

**Mathey et de Koerber**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mathey, Louis-William-Alexandre**, — *Négociant*, —

de Grandcour, \_\_\_\_\_ domicilié à Paris, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Landanne, le dix-neuf février \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fils de Benjamin Eugène Mathey, *gérant d'immeubles*, \_\_\_\_\_

et de Anne Louise Picardon, *sa femme*, à Landanne, \_\_\_\_\_

2° **de Koerber, Agnès-May** — *Sans profession*, —

d'origine anglaise, \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Crown-Lands (Québec) Canada, le dix-huit Mars mil huit cent soixante-neuf, \_\_\_\_\_

fille de William de Koerber, *décédé*, \_\_\_\_\_

et de Elida née Blankenbach, *sa femme, décédée*, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Grandcour, Paris & Landanne, les dix-huit, vingt & vingt-dix de ce mois mil huit cent quatre-vingt-huit, avec dispense des publications en Angleterre. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Consentement du tuteur de l'Épouse \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Grandcour \_\_\_\_\_

Paris & Landanne. \_\_\_\_\_

Dispense de la Légation britannique \_\_\_\_\_

Communiqué : à Grandcour & à \_\_\_\_\_

la Chancellerie Cantonale. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*L. Mathey*  
*Ag. Mathey*

Signatures des témoins :

*J. Gaudin* à Landanne  
*J. L. ...* à Paris

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Suite des témoins.

*Sophie Curatod Verdet*

*Eug. Mathey*

*C. Mathey*

*Thérèse Weber*

*Mme Laurent*

*Eugène Mathey*

N° 221

**Cavin et Meyer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cavin, Frédéric,** \_\_\_\_\_ Employé S.C.S. \_\_\_\_\_

de Vulliens \_\_\_\_\_ domicilié à Ransanne, \_\_\_\_\_

veuf de Anette Henriette Simon née le dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_

né à Vulliens, le trois Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-neuf \_\_\_\_\_

fils de Jean Louis Cavin, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marie Louise née Germaines, sa veuve, domiciliée à Ransanne, \_\_\_\_\_

2° **Meyer, Emma-Imilie,** \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

de Arnex, distric de Nyon & des Verrières (Marchâtel) domiciliée à Ransanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née aux Verrières, le dix-sept Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fille de Louis Victor Meyer \_\_\_\_\_

et de Genie-Adele Landry, sa femme, les deux décédés. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vulliens, Arnex, les Verrières & Ransanne, les premiers & trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

acte de décès de la précédente femme \_\_\_\_\_

del' Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Vulliens \_\_\_\_\_

Arnex, les Verrières & Ransanne, \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_  
Vulliens soit Mézières, à Crans & aux Verrières \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*F. Cavin*  
*Emma Meyer*

Signatures des témoins :

*A. Buvard* à Ransanne  
*F. Meyer* aux Verrières

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 222

**Chavan et Chavanet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les Epoux ci-dessus ont déclaré reconnaître pour leur enfant & vouloir légitimer par leur mariage :

Chavanet Léon-Marius  
fils de Marie Chavanet, né à Lausanne, le 21 Juillet 1853.

Inscrit dans les registres de l'Etat Civil de Lausanne, à Volume IX. fol. 306.

Ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures, à Lausanne le 27 Septembre 1888.

Jules Chavan  
Marie Chavan  
L'off. de l'Etat Civil:

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-

huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chavan, Jules-Louis,** Garçon de magasin,

de Pully, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le dix-sept Septembre mil huit cent Soixante-deux,

fils de Jean Samuel Chavan, agriculteur,

et de Marianne Charlotte née Ryzet, sa femme, à Lausanne,

2<sup>o</sup> **Chavanet, Marie,**

de Annully (C<sup>o</sup> Savoie) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Annully, le neuf Juillet mil huit cent Soixante-trois,

filles de Joseph Chavanet, négociant,

et de Antoinette Pétiet, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Pully, Annully & Lausanne, les dix-huit, vingt-trois & vingt-six Aout mil huit cent quatre-vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Consentement des père & mère de l'Épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Pully,

Annully & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Pully

& à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Jules Chavan  
Marie Chavan

Signatures des témoins :

Chavanet Joseph  
Herrier Joseph

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1848

N<sup>o</sup> 223

Morand & Bourgeois

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit septembre mil huit-cent quatre-vingt-huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Morand, Charles-Louis-Eugène-Marc, agriculteur de Saint-Pex, domicilié à Saint-Pex, célibataire,

né à Saint-Pex, le vingt-trois Janvier mil huit cent cinquante-huit, fils de Marc Charles Ferdinand Morand et de Marie Louise née Berger,

2<sup>o</sup> Bourgeois, Hortense-Louise, sans profession, de Uend, domiciliée à Uend, célibataire,

née à Uend, le huit avril mil huit cent cinquante-neuf, fille de Marc Henri Samuel Bourgeois, agriculteur à Uend, et de Jeanne Louise née Richard, décédée.

Les publications ont eu lieu à St-Pex & à Uend, le huit septembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de St Pex.

Signatures des époux:

Morand Eugène, Bourgeois Hortense

Signatures des témoins:

Justin Bourgeois, Marie Bourgeois à Uend.

Communiqué: à l'Etat Civil de St

Pex & Villars d'Uend.

L'officier de l'état civil:

[Signature of the civil officer]

N<sup>o</sup> 224

**Gaggia et Regamey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gaggia, Domenico-Gaetano**, \_\_\_\_\_ Macen, \_\_\_\_\_

de Caprezzo (Novara) Italie, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Caprezzo, le dix-huit octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-quatre, \_\_\_\_\_

fils de Gabriel Gaggia, décédé, \_\_\_\_\_

et de Domenica Comeli, sa veuve, à Pallanza (Italie) \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Regamey, Marie-Louise**, \_\_\_\_\_ Caillense, \_\_\_\_\_

de Lausanne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le vingt-huit Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-huit. \_\_\_\_\_

fille de Jean François Regamey, décédé, \_\_\_\_\_

et de Susanne Muechler, sa femme, à Lausanne. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Caprezzo, Lausanne & Genève (Consulat d'Italie) les premiers & neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Actes de naissance. 2<sup>o</sup> Consentement de la mère & actes de décès du père des deux époux. 3<sup>o</sup> Promesse de mariage. 4<sup>o</sup> Certificats de publication de Caprezzo & Consulat d'Italie 5<sup>o</sup> dit de Lausanne 6<sup>o</sup> Déclaration de validité 7<sup>o</sup> Carnet du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N<sup>os</sup> 2, 4 & 6 sont déposées dans des archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

*Gaggia Gaetano*  
*Louise Gaggia*

Signatures des témoins :

*Paul Rolon*  
*Favrat Huirpied*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 225.

**Burnens et Rapin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burnens, François,** \_\_\_\_\_ maître d'hôtel, \_\_\_\_\_

de Oulens, arr. d' Echallens, \_\_\_\_\_ domicilié à Vandanne, \_\_\_\_\_

veuf de Suzanne française Pauline Bocion, née le vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois, \_\_\_\_\_

né à Oulens, le premier décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent trente, \_\_\_\_\_

fils de Jean Charles Burnens \_\_\_\_\_

et de Marianne dite Lisette née Fontannaz, sa femme, les deux décédés, \_\_\_\_\_

2° **Rapin, Marie-Pauline-Augustine,** \_\_\_\_\_

de Payerne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Vandanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Aubonne, le six Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-quatre, \_\_\_\_\_

fille de Louis Jacques Octave Rapin, décédé, \_\_\_\_\_

et de Louise Marie née Duroyer, sa veuve, domiciliée à Vandanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Oulens, Payerne - Vandanne, les onze, douze et quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, \_\_\_\_\_

Promesse de mariage, \_\_\_\_\_

Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux, \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Oulens, Payerne  
Vandanne, \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Echallens

à Payerne, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*F. Burnens*  
*Marie Burnens*

Signatures des témoins :

*Rapin*  
*et un autre* } à Vandanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 226  
**Martin et Jorzi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux* Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*huit*, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Martin, Louis-Auguste**, \_\_\_\_\_ *Jardinier*,

de *Corsonay* \_\_\_\_\_ domicilié à *Landanne*, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Corsonay*, le *premier* Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-six*, \_\_\_\_\_

fils de *Louis-Auguste Martin*, *décédé*, \_\_\_\_\_

et de *Suzanne Catherine née Reber*, *sa femme*, *décédée*, \_\_\_\_\_

2° **Jorzi, Adeline**, \_\_\_\_\_ *Repasseuse*,

de *Grindelwald (Berne)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Landanne*, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Grindelwald*, le *vingt* Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-sept*, \_\_\_\_\_

fille de *Catherine Jorzi*, *décédée*, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Corsonay, Grindelwald & Landanne*, le *deux*, qua-  
*torze & quinze* Septembre mil huit cent *quatre-vingt-huit*. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*. \_\_\_\_\_

*Promesse de mariage*. \_\_\_\_\_

*Certificats de publication de*  
*Corsonay, Grindelwald & Landanne*,  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
*Corsonay & Grindelwald*  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Martin*

*Adeline Martin*

Signatures des témoins :

*Jules Grot* } à Landanne  
*J. Pfister* }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



1888

N° 227.

Matthey & Vannod

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trois Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Matthey, Marc Robert, \_\_\_\_\_ Pasteur, \_\_\_\_\_

de Neuchâtel \_\_\_\_\_ domicilié à Ecublens, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Morat, le vingt avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Alphonse Auguste Matthey, Alcade, \_\_\_\_\_

et de Anna Maria née Rentsch, la veuve, domiciliée à Ecublens, \_\_\_\_\_

2° Vannod, Alice Marie, \_\_\_\_\_ Sans profession, \_\_\_\_\_

de Orny \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Rolle, le douze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante \_\_\_\_\_

fille de François Vannod \_\_\_\_\_

et de Louise Marguerite Henriette Bonjour, les deux décédés \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Orny, Ecublens & Landanne, les quatre, cinq & six Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. *M. Matthey*

Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ autorisation de l'Etat Civil de \_\_\_\_\_ Ecublens. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_ Neuchâtel, Ecublens & La Sarraz \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*M. Matthey*  
*Alice Matthey*

Signatures des témoins:

*Lucide Pallanot à Landanne*  
*M. A. ...*  
*Ch. Belmouh à Valencienne (Neuch)*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Par décision du 29 septembre 1935, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'au nom patronymique de Matthey, seul indiqué, soit ajouté celui de Vannod; qu'à la commune de Neuchâtel, seule indiquée comme lieu de bourgeoisie, soient ajoutés celles de Orny, de Rolle, de Môtte et de La Brévine. Lausanne, le 1<sup>er</sup> octobre 1935.

L'officier de l'état civil:

*D. Bauj*

le 9<sup>me</sup> Neuchâtel, Ecublens, La Sarraz, Le Locle, Les Ponts et La Brévine. R. du 21. 10. 28.

N<sup>o</sup> 228  
**Kennard & Griessen**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Kennard, Alfred-Charles,** \_\_\_\_\_ Typographe, de Cugy & de Boulens, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le dix-neuf décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-cinq, \_\_\_\_\_ fils de Marc Louis François Kennard, facteur postal, \_\_\_\_\_ et de Marie Adèle Benay, sa femme, les deux à Lausanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Griessen, Rosine,** \_\_\_\_\_ Caissière, de St Etienne (Gene) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

née à Epalinges, le vingt-Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-Sept, \_\_\_\_\_ fille de Samuel Griessen, journalier, à Lausanne, \_\_\_\_\_ et de Marie Louise Griessen, sa femme, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Cugy, Boulens, St Etienne Lausanne, les quatre, cinq & six Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.  
 Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
 Certificats de publication de Cugy, Boulens, St Etienne & Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Poliez-le-Grand, St Cerges & St Etienne. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Alfred Kennard*  
*Rosine Kennard*

Signatures des témoins :

*Edouard Hennard* à Aigle  
*Charles Romerio* à Chêne-Bouvier (Genève)

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 229

Remerio & Kennard

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Remerio, Séraphin Charles Dominique,** — marié

de Daniente (Novare) Italie, \_\_\_\_\_ domicilié à Chêne-Bougy & avant aux Eaux-Vives (Genève)

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Aigle, le quinze février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six, \_\_\_\_\_

fils de Séraphin Giovanni Baptiste Remerio \_\_\_\_\_

et de Louise Henriette Olympie Roud, sa femme, \_\_\_\_\_

2° **Kennard, Augusta Marie,** — sans profession, —

de Cugy & Bouleux, \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Landanne, le premier Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fille de Marc Louis François Kennard, facteur postal \_\_\_\_\_

et de Marie Rosalie Benay, domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu aux Eaux-Vives, à Daniente, à Cugy, à Bouleux, à Landanne, & à Chêne-Bougy, les vingt, vingt-un, vingt-deux, vingt-trois & vingt-quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Chêne-Bougy. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Genève (Bureau Co.) Solitez-le Grand, St-Cerges & à la Chancellerie Cantonale. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Charles Remerio*

*Augusta Remerio*

Signatures des témoins:

*Alfred Kennard à Landanne*

*Léon Kennard à Aigle*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 230  
**Golaz & Mayor**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Golaz, Paul-Jélix.** — Chef de Service de l'Instruction publique de L'Abbaye \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_  
 Célibataire \_\_\_\_\_

né à Gellion, le onze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-deux, \_\_\_\_\_  
 fils de Jules Ami Golaz, ancien Instituteur, à Lausanne, \_\_\_\_\_  
 et de Isaline Henriette née Felichet, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_  
 2<sup>o</sup> **Mayor, Adèle,** \_\_\_\_\_ Instituteur \_\_\_\_\_  
 de Echallens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
 Célibataire \_\_\_\_\_

née à Echallens, le quatorze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante, \_\_\_\_\_  
 fille de François Mayor, agent Central de la Société de Secours mutuels, \_\_\_\_\_  
 et de Henriette Antoinette née Vincent, sa femme, les deux domiciliés à Lausanne \_\_\_\_\_  
 Les publications ont eu lieu à L'Abbaye, à Echallens & à Lausanne, les quatre huit  
 Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
 Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
 Certificats de publication de L'Abbaye  
 Echallens & Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil d'Echallens  
 & de l'Abbaye. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Paul Golaz*  
*Adèle Golaz*

Signatures des témoins :

*B. Mayor* \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 231

*Prahin & Virinand*

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui quatre Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> *Prahin, Victor,* \_\_\_\_\_ Charretier,

Lieu d'origine et de domicile:

de Correvon, \_\_\_\_\_ domicilié à Duchy, \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Correvon, le vingt-six novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-quatre, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de Jean Rodolphe Prahin, décedé, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Louise née Rochat, sa femme, domiciliée à Conay, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> *Virinand, Louise-Suzette,* \_\_\_\_\_ Repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile:

de Chevallier &amp; Maracon, \_\_\_\_\_ domiciliée à Nansanne, \_\_\_\_\_

Etat civil:

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Autry, le vingt-cinq février \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de Abram Louis Virinand, gyprière, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Julie Marguerite née Marguerat, sa femme, les deux à Belmont &amp; Nansanne,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Correvon, Chevallier, Maracon & Nansanne, les huit, neuf  
& onze septembre mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux, \_\_\_\_\_

Promesse de mariage, \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Correvon,  
Chevallier, Maracon & Nansanne, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de St Georges,

Oron &amp; Salicieux, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Victor Prahins**Louise Prahins*

Signatures des témoins:

*Daniel Betheroy à Nyon**Justin Molleux à Moroges*

L'officier de l'état civil:

*A. Louis*  
*not*

N<sup>o</sup> 232  
**Bettez et Tacheron**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bettez, Daniel,** \_\_\_\_\_ Cafetier, \_\_\_\_\_

de Combremont-le-Petit, \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Combremont-le-Petit, le vingt-cinq Août \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-quatre, \_\_\_\_\_

fils de Jean Frédéric Bettez, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Emilie Louise Marie née Pochon, sa femme, les deux domiciliés à Combremont-le-Petit, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Tacheron, Augustine,** \_\_\_\_\_

de Mollondin \_\_\_\_\_ domiciliée à Yverdon, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Mollondin, le seize Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-un, \_\_\_\_\_

fille de Pierre Abram Tacheron, agriculteur à Mollondin, \_\_\_\_\_

et de défunte Julie née Héritier, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nyon, Yverdon, Mollondin & Combremont-le-Petit, les dix, onze, treize & quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Nyon. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Daniel Bettez*  
*Augustine Bettez*

Signatures des témoins :

*Justin Bellec à Mezieres*  
*Pierre Abram Tacheron à Mollondin*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 233.

**Grobet et Vallotton**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Grobet, Gustave-Alexis,** \_\_\_\_\_ Liment,

de Vallorbes, \_\_\_\_\_ domicilié à Vallorbes, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Vallorbes, le vingt-trois Décembre, \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Louis Samuel Grobet, aisé, \_\_\_\_\_

et de Marie Suzanne née Dicolet, aînée, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Vallotton, Marie-Emma,** \_\_\_\_\_ Daigneuse de Liment,

de Vallorbes, \_\_\_\_\_ domiciliée à Vallorbes, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Vallorbes, le vingt-sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept, \_\_\_\_\_

fille de Georges Abram Vallotton, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Marie Victorine née Dernier, domiciliée à Vallorbes, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, le vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de  
Vallorbes, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbes.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

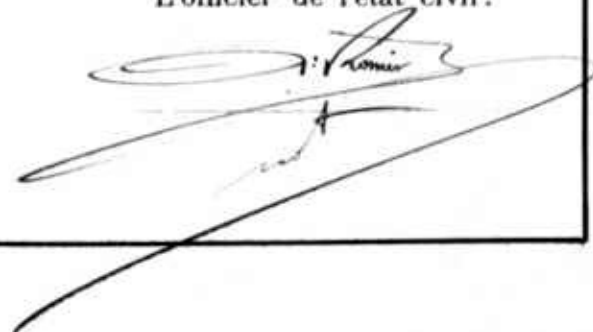
Signatures des époux :

Grobet Gustave.  
Emma Grobet

Signatures des témoins :

Henri Salquet à Paris  
Favrat Hippolyte à Lantmann

L'officier de l'état civil :



N° 234

**Grosse & Servy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grosse, Paul-Armand-Georges**, bijoutier,

de Paris \_\_\_\_\_ domicilié aux Eaux-Vives (Genève)

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Paris, le quatorze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_

fils de Jean Denis Grosse, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Claire Eugénie Ducand, la veuve, domiciliée à Paris, \_\_\_\_\_

2° **Servy, Françoise**, \_\_\_\_\_ sans profession,

de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Chalon-sur-Saône, le trente Août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux, \_\_\_\_\_

fille de Pierre Servy, \_\_\_\_\_

et de Anne Marie Boiveau sa femme, les deux décédés, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Paris, Chalon-sur-Saône, Eaux-Vives & Landanne, les huit, douze & seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ autorisation de l'officier de l'Etat  
Civil des Eaux-Vives. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil des Eaux-  
Vives (Genève, Bureau C<sup>o</sup>) & à la Chancellerie,  
cité Cantonal. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Paul Grosse*  
*Françoise Grosse*

Signatures des témoins :

*X. Bindaiff*  
*Ch. Grol* } à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



1888

N<sup>o</sup> 235**Simmen et Keubi**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui neuf Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Simmen, Auguste-Albert**, \_\_\_\_\_ Imprimeur,

de Etzach (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Paris, le douze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-deux, \_\_\_\_\_

fils de Guillaume Frédéric Simmen, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marguerite Urdet, décédée, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Keubi, Mina**, \_\_\_\_\_ Cuisinière,

de Müntschemier (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Colombier (Neuchâtel), le quatre Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fille de Jean Georges Keubi, jardinier \_\_\_\_\_

et de Marianne Louise Rukeli, la femme, les deux à Colombier, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Etzach, Müntschemier & Lausanne, les vingt-cinq  
deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Etzach  
Müntschemier & Lausanne, \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de Etzach

à Jns \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*A. Simmen*

*Mina Keubi*

Signatures des témoins:

*Fredric Simmen*

*M. Louis Bross*

\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 236.

**Brunner et Stucki**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Brunner, Henri,** \_\_\_\_\_ *Chimiste,* \_\_\_\_\_

de Glaris \_\_\_\_\_ domicilié à Glaris, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Glaris le vingt-un Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Henri Brunner, défunt, \_\_\_\_\_

et de Barbara née Blumer, décédée, \_\_\_\_\_

2° **Stucki, Jeanne-Charlotte-Elizabeth,** \_\_\_\_\_

de Dientigen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne le vingt-six Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six, \_\_\_\_\_

fille de Jean Baptiste Charles Noms Stucki, maître d'hôtel \_\_\_\_\_

et de Caroline née Engeli, domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Glaris, Dientigen et Lausanne, les sept et huit  
Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Autorisation de l'Etat Civil  
de Glaris \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué : à l'Etat Civil de  
Glaris & de Dientigen \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*H. Brunner.*  
*Elis Brunner.*

Signatures des témoins :

*H. Y. Engeli*

*C. Stucki*  
les deux à Lausanne  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1848

N° 437

**Quendoz et Perrey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze de cembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Quendoz, Grégoire-Elisée-Evariste,** — *Ramoneur,*

de Jovenan (Canton) Italie, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Jovenan, le neuf Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Joseph Cyrille Quendoz, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Hélène Barnavevain, son épouse, domiciliés à Jovenan, \_\_\_\_\_

2° **Perrey, Henriette-Suzanne,** — *Requiseuse,*

de Orrens \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, Cuchy \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne (Cuchy), le vingt-huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit, \_\_\_\_\_

fille de Louis Perrey, journalier à Lausanne, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Suzanne Blone, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Jovenan, Orrens, Lausanne & au Consulat d'Italie à Genève  
les vingt-huit, trente août & deux septembre mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage. 3° Acte de publ. de Jovenan à Genève (Consulat) 4° Acte de Lausanne à Orrens. 5° Déclaration de Validité. 6° Permis du Département de Justice &amp; Police constatant que les pièces sous nos nos 3 &amp; 5 sont déposés dans les archives. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil à Orrens &amp; à la Chancellerie Cantonale. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Elisée Quendoz**Henriette Perrey*

Signatures des témoins :

*Louis Perrey à Cuchy**Martin Quendoz*  
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 238

**Quendoz et Dayné**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Quendoz, Martin-Carimit**, \_\_\_\_\_ *Ramenar*,

de *Jovenan (Turin) Italie*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Jovenan, le vingt-dix Juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-quatre, \_\_\_\_\_

fils de *Etienne Cyrille Quendoz, menuisier* \_\_\_\_\_

et de *Marie Hélène Adamovcain, son épouse, à Jovenan*, \_\_\_\_\_

2° **Dayné, Marie-Jaustine**, \_\_\_\_\_ *Sans profession*,

de *Valsavaranche (Turin) Italie*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Vevey*, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Valsavaranche, le vingt Juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-un, \_\_\_\_\_

fille de *Frédéric Ambroise Dayné* \_\_\_\_\_

et de *Marie Rose Carlin, son épouse, les deux décédés*. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Jovenan, Valsavaranche Lausanne Vevey ainsi qu'au*  
*Consulat à Rome, les premiers, trois et neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage.  
3° Actes de publ. de Jovenan, Valsavaranche - Genève (Comm.  
Sot) H. Ditt de Lausanne - Vevey. 5° Déclaration de va-  
lidité. 6° Remis au Département de Justice & Police  
constatant que les pièces, sous N° 3 & 5 sont déposées  
dans ses archives. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Vevey & à  
la Chancellerie Cantonale. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Martin Quendoz*  
*Jaustine Quendoz*

Signatures des témoins :

*Jayne Balthazard*  
*Lucien Davio*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 239

Bertetti et Grobel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze Octobre mil huit cent quatre-vingt-

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bertetti, Jaques, Cordonnier,

de Fara-Novarèse (Novare) Italie, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Fara-Novarèse le onze Septembre mil huit cent cinquante-cinq,

fils de Cornelio Bertetti,

et de Teresa Mazzetti, les deux décedés,

2° Grobel, Marie-Françoise, Cuisinière,

de Maxilly (H<sup>e</sup> Savoie) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Maxilly le cinq Juillet mil huit cent soixante-quatre,

fille de Jaques Grobel, agriculteur,

et de Caroline Juillard son épouse, domiciliés à Maxilly

Les publications ont eu lieu à Fara-Novarèse, Maxilly, Lausanne & Consulat  
à Italie à Genève, les vingt-cinq & vingt-six de ce mil huit cent quatre-vingt-  
huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement des parents de l'épouse. 3° Somme de mariage. 4° Certificats de publication de Fara-Novarèse, Maxilly & Consulat d'Italie. 5° Act de Lausanne. 6. Déclaration de validité. 7. Ferris du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 2, 4 & 6 ont été déposées dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Jaques Bertetti  
Françoise Bertetti

Signatures des témoins:

Lucien Savio  
Kobattovi Battiston } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

\_\_\_\_\_

N° 240

**de Meuron et Aubersonois**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1° de Meuron, George-Aloïs,** avocat,

de Orbe & de St-Dulpice (Neuchâtel) domicilié à Romanel

célibataire,

né à Landanne, le trente Novembre mil huit cent cinquante-quatre,

fils de feu George Henry de Meuron,

et de Jeanne Louise épouse Marie de Charrière, la veuve, à Landanne,

**2° Aubersonois, Marguerite,**

de Yverdon et Jouxtemézery domiciliée à Jouxtemézery,

célibataire,

née à Jouxtemézery, le vingt-un avril mil huit cent soixante-cinq,

fille de Gustave Aubersonois, propriétaire

et de Augusta Pauline née d'Albis, la femme, domiciliée à Jouxtemézery,

Les publications ont eu lieu à Orbe, St-Dulpice, Yverdon, Jouxtemézery Landanne, les dix-huit, dix-neuf & vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Suite des témoins

*P. Aubersonois d'Albis*

*Louis de Meuron*

*Gabriel Aubersonois*  
*Th. Edouard de Meuron*

*C. Aubersonois*

*Lucie de Charrière*

*Th. Aubersonois*

*V. Boyfay*

*Ed. de Charrière*

*Gene Aubersonois*

*M. Aubersonois de Meuron*

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Orbe

St-Dulpice, Yverdon & Jouxtemézery

Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil d'Orbe,

St-Dulpice, Yverdon & Romanel

Signatures des époux :

*A. de Meuron*  
*Marguerite de Meuron*

Signatures des témoins :

*C. Aubersonois*  
*A. de Meuron*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

1888

N<sup>o</sup> 241**Bertholet et Dogny soit Dogny**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bertholet, Louis-Alexandre**, Employé au Département de l'Agriculture

de Rougemont, \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Avençon, le vingt Mars, \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fils de Rodolphe David Bertholet, Employé S. O. S. \_\_\_\_\_

et de Marie Hette née Metzner, sa femme, à Landanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Dogny soit Dogny, Marie-Hésène**, sans profession,

de Biolley-Dujoux \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Biolley-Dujoux, le huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit, \_\_\_\_\_

fille de Jules Xavier Leopold Dogny soit Dogny, Employé à la Secerie de Mougny \_\_\_\_\_

et de Louise Marie née Renaud, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Biolley-Dujoux &amp; Landanne, les quinze &amp; dix-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, \_\_\_\_\_

Promesse de mariage, \_\_\_\_\_

Certificat de publication de Rougemont

Biolley-Dujoux &amp; Landanne, \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Rougemont &amp; Echallens, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

L. Bertholet

M. Bertholet

Signatures des témoins :

Jules Röhm

E. Heverin } à Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Röhm

N° 242

*Braun et Baillif.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Braun, Ernest,* \_\_\_\_\_ *ferblantier,*

de *Orbe,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne,* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Lausanne,* le *vingt-quatre février* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante,* \_\_\_\_\_

fils de *Jean Braun, décédé,* \_\_\_\_\_

et de *Marie Catherine née Métroux, la veuve, à Lausanne,* \_\_\_\_\_

2° *Baillif, Louisa,* \_\_\_\_\_ *Cuisinière,*

de *Ormont-Veveys,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne,* \_\_\_\_\_

*célibataire,* \_\_\_\_\_

née à *Mollendans,* le *vingt-huit juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante,* \_\_\_\_\_

filie de *François Frédéric Baillif, décédé,* \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Esther née Bied, la veuve, à Gressens,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Orbe, Ormont-Veveys à Lausanne,* les onze & douze *Septembre* mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux, —*

*Procès de mariage, —*

*Certificats de publication de Lausanne,*

*Orbe & Ormont-Veveys, —*

Communiqué : à l'Etat Civil d'Orbe

& d'Ormont-Veveys, \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*E Braun*

*Louisa Braun*

Signatures des témoins :

*François Rodolphe*

*Steffen Charles*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



1848

N<sup>o</sup> 243

Joannides et Palaz

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui dix-huit Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Joannides, Eustathios,** \_\_\_\_\_ Docteur en droit,

Lieu d'origine et de domicile:

de Athènes (Grèce) \_\_\_\_\_ domicilié à Grandvaux <sup>sur la Sarre</sup> <sub>département en Grèce</sub>

Etat civil:

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Constantinople, le quatorze Août, \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-sept, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de Jean Joannides, commerçant décédé, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Julia Daniel, aussi décédée, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> **Palaz, Claire,** \_\_\_\_\_ Sans profession,

Lieu d'origine et de domicile:

de Lutry, à la Rive, \_\_\_\_\_ domiciliée à Cully, \_\_\_\_\_

Etat civil:

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Cully, le cinq février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de François Albert Palaz, domicilié en Algérie, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Catherine née Lederey, domiciliée à Grandvaux, \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Grandvaux, Sarre, Lutry, Rive et Cully, le vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit. En Grèce les publications ont été déclarées comme nulles \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Cully, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à Lutry, Cully et à la Chancellerie Cantonale \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*E. Joannides*  
*C. Joannides*

Signatures des témoins:

*Raymond Le curé*  
*Frédéric Soufflet*

*La Sarre à Grandvaux*  
L'officier de l'état civil:

*[Signature]*  
*[Signature]*

N° 244

**Känni a Zahnd**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui six-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-

Lieu d'origine et de domicile :

huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Etat civil :

1° **Känni, Frédéric,** Laitier,  
de Coffen (Bane) domicilié à Lausanne,  
Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Seeberg (Beine), le six-huit Octobre mil huit cent soixante-six

Noms, profession et

fil de frédéric Känni, absent,

domicile des parents :

et de Anna Maria Grutter, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° **Zahnd, Eliza,** Sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (Bane) domiciliée à Bercher,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Yvonand, le dix-neuf février mil huit cent soixante-huit,

Noms, profession et

fille de Dionis Zahnd, décédé,

domicile des parents :

et de Maria née Lüthi, sa veuve, à Bercher,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Coffen, Guggisberg, Lausanne & Bercher, les vingt-cinq & vingt-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Coffen, Guggisberg, Lausanne et  
Bercher.

Signatures des époux :

Frédéric Känni  
Eliza Känni

Signatures des témoins :

Albertine Zahnd,  
Alfred Zahnd Bercher.

Communiqué : à l'état civil de Belp,

Guggisberg & Bercher (St Cierges)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1888.

N° 245.

Mierville & Goumaz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Suivant décision du Conseil d'Etat du 1<sup>er</sup> février 1890 l'arrêté ci-contre est rectifié en ce sens que la bourgeoisie de Gredy doit être ajoutée à celle de Vallées sous Ussin.

X. Annuaire de 10 février 1890  
L'off. de l'Etat Civil  
[Signature]

Aujourd'hui vingt Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Mierville, Henri,** \_\_\_\_\_ Conducteur postal \_\_\_\_\_

de Vallées sous Ussin - de Gredy \_\_\_\_\_ domicilié à l'Isle, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Cronay, le treize avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-dix, \_\_\_\_\_

fils de Charles Jean Pierre Mierville, décédé, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Marguerite née Barbay, décédée. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Goumaz, Rosine-Louise-Alice,** \_\_\_\_\_ Tailleuse, \_\_\_\_\_

de Rossens et de Sedaillé, \_\_\_\_\_ domiciliée à Epalinges, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Epalinges, le vingt-deux Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

filles de Georges-Louis Goumaz \_\_\_\_\_

et de Jenny née Pache, agriculteurs à Epalinges. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à l'Isle, Vallées y Ussin, Epalinges & Rossens, les dix-neuf, vingt-un et vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de l'Isle. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de l'Isle, Ussin Villarsel & Epalinges. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Henri Mierville*  
*Alice Mierville*

Signatures des témoins:

*Regamey Paul*  
*E. Boray* } *tailleur*

L'officier de l'état civil:

*Alf. Renaud Subst.*

N° 246

**Barraud et Rod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barraud, Louis-Alfred,** \_\_\_\_\_ *Commis de poste,*

de Bussigny - Villars-Ercellin \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne,*

Célibataire \_\_\_\_\_

né à *Bussigny,* le vingt Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent *Soixante-cinq*

fils de *Jean François Charles Barraud,* *Cultivateur*

et de *Louise Lemay,* *sa femme,* les deux à *Lausanne,*

2° **Rod, Louise-Elise dite Pauline,** *Couturière*

de *Propez, Corcelles-le-Jorat - Mézières* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne,*

Célibataire \_\_\_\_\_

née à *Echallens* le dix-huit Août \_\_\_\_\_ mil huit cent *Soixante-cinq,*

fille de *Jean Pierre Rod,* *décédé,*

et de *Verde Marie Niggli,* *sa femme,* à *Lausanne,*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny, Villars-Ercellin, Propez, Corcelles-le-Jorat, Mézières & Lausanne,* les dix-huit, dix-neuf, vingt & vingt-un Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ *Actes de naissance des Epoux*

\_\_\_\_\_ *Promesse de mariage.*

\_\_\_\_\_ *Certificats de publication de Bussigny, Villars-Ercellin, Propez, Corcelles-le-Jorat, Mézières & Lausanne.*

Communiqué : à l'Etat Civil de *Mézières*

\_\_\_\_\_ *Bussigny, Poliez-le-Grand & Corcelles-le-Jorat*

Signatures des époux :

*L. Barraud*  
*L. Rod*

Signatures des témoins :

*Ch. Barraud*  
*Samuel Hurry*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1883.

N° 247

Caccia & Giroud

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-trois Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Caccia, Egidio-Mazzimino,** \_\_\_\_\_ Chaudronnier,

de Ronco-Carnavese (Emilia, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à Nausanne \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Ronco-Carnavese, le quatre février, \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Besso Antonio Caccia, agriculteur à Ronco \_\_\_\_\_

et de Maria Louisa Roccosio, décédée. \_\_\_\_\_

2° **Giroud, Eugénie,** \_\_\_\_\_ Cuidinière,

de Lavattens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Nausanne \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lère Luidoux, le vingt-huit Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-sept, \_\_\_\_\_

fille de Jean Daniel Giroud, décédé, \_\_\_\_\_

et de Alène née Carin, sa veuve, à Lavattens, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ronco-Carnavese (Emilia), Lavattens, Nausanne & Genève (Consulat d'Italie), les vingt-dix, vingt-huit Juin & premier Juillet mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1. Actes de naissance. 2. Promesse de mariage. 3. Certificats de publication de Lavattens & Nausanne. 4. Dits de Ronco-Carnavese & du Consulat. 5. Déclaration de validité. 6. Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 4 & 5 sont déposées dans les archives \_\_\_\_\_

Communiqué: à Lucens & à la Chancellerie Cantonale \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*E. Caccia*  
*E. Caccia*

Signatures des témoins:

*Charles Merhin*  
*Aug. Han* } à Nausanne

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 248  
**Laurent et Poget Pfund**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Laurent, Jules,** *Journaliste,*  
 de Fey \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne,*  
 célibataire, \_\_\_\_\_

né à Fey, le dix-neuf Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six, \_\_\_\_\_  
 fils de Jean Louis Laurent, agriculteur, \_\_\_\_\_  
 et de Jeanette Dumand, sa femme, les deux domiciliés à Fey, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Poget née Pfund, Marie-Louise,** *ménagère,*  
 de Algiers près Orbe, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne,*  
 divorcée de Marc Auguste Poget, dès le deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_

née à Belmont &ully, le vingt-six Octobre mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_  
 fille de David Pfund, décédé, \_\_\_\_\_  
 et de Jeanne née Wedebenthal, sa femme, à *Lausanne,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Fey, Algiers & *Lausanne,* les deux & trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
 Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
 Certificats de publication de \_\_\_\_\_  
 Fey, Algiers & *Lausanne,* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Fey \_\_\_\_\_  
 & *Orbe,* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Laurent Jules*  
*Marie Laurent*

Signatures des témoins :

*Louis Ringuisen*  
*Abert Groux* les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 249.

3447

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

**Regamey & Prögler** *nie Chavan*

Nom et profession de l'époux:

1° **Regamey, Jean-Louis-John,** — *imeneadier*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Lausanne*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

Etat civil:

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à *Lausanne*, le *premier Avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante*, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Louis Daniel Regamey, décédé*, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

\_\_\_\_\_ et de *Marie Rose Auberson, sa femme, décédée*. \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° **Prögler nie Chavan, Louise-Suzanne-Georgine,** — *Requiemme*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Pully*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

Etat civil:

*veuve de François Maxime Prögler, dèc le vingt-trois Mai mil huit cent quatre-vingt-sept*

Lieu et date de la naissance:

née à *Lausanne*, le *neuf Juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent *cinquante-quatre*, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Jean Justin Auguste Chavan, décédé*, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

\_\_\_\_\_ et de *Suzanne Joly, sa femme, décédée*. \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Lausanne & Pully*, les *sept et neuf Aout* mil huit cent *quatre-vingt-huit*. \_\_\_\_\_

Les Epoux ci-contre ont reconnu pour leur enfant & ont déclaré vouloir légitimer par leur mariage.

*Regamey, Jeanne-Louise*, née à *Lausanne* le *23 Feb 1888*, inscrite comme fille illégitime reconnue, à *Volume 15 fol: 96 des naissances de Lausanne*.

*Lausanne, le 25 Octobre 1888.*

*John Regamey*

*Louise Regamey*

*L'off: de l'état civil Ali Renaud Subst*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ acte de décès du précédent mari de

l'Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de *Lausanne*

& *Pully*. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué: à l'Etat Civil de

*Pully*. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*John Regamey*

*Louise Regamey*

Signatures des témoins:

*Barat Huissier*

*Regamey* *les deux à Lausanne*

L'officier de l'état civil:

*Ali Renaud Subst*

N<sup>o</sup> 250  
**Bastian et Bovel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bastian, Eugène,** \_\_\_\_\_ Agriculteur

de Savigny & de Fozel \_\_\_\_\_ domicilié à Fozel, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Fozel, le vingt-neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fils de Jean Frédéric Bastian, agriculteur à Fozel \_\_\_\_\_

et de Françoise Fanny née Ravanchy, sa femme, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Bovel, Marie,** \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Fozel, Savigny & Fuidoux \_\_\_\_\_ domiciliée à Fozel, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Fozel, le dix-sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six, \_\_\_\_\_

fille de Jean Abram Samuel Bovel, agriculteur à Fozel, \_\_\_\_\_

et de Julie née Forchet, sa femme, à Fozel, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Fozel, Savigny & Fuidoux, les vingt-vingt-un & vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Les Epoux ci-contre ont déclaré reconnaître pour leur enfant & vouloir légitimer par leur mariage :

**Bovel, Françoise,**  
 fille de Marie Bovel,  
 née à Fozel, le vingt-sept  
 Aout mil huit cent qua-  
 tre-vingt-six, inscrit à  
 l'Volume I folio 154 des  
 naissances de l'arrondis-  
 sement de Fozel. \_\_\_\_\_

Lansanne, le vingt-cinq  
 Septembre mil huit cent  
 quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

**Eugène Bastian**  
**Marie Bovel**  
 L'Off: de l'état civil  
 Ali Bruaud subr

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
 Fozel \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Savigny  
 Fozel, St Saphorin & à la Communes  
 de Savigny & Fozel pour la légitimation  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

**Eugène Bastian**  
**Marie Bovel**

Signatures des témoins :

**A. Brocard**  
**Le Brocard**

L'officier de l'état civil :

**Ali Bruaud subr**



N° 251.

**Élément & Dutoit**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Élément, Gustave Édouard,** \_\_\_\_\_ Négociant,

de Cartigny (Genève) \_\_\_\_\_ domicilié à Rolle, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Rolle, le vingt-un Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Marc Félix Élément, \_\_\_\_\_

et de Françoise dite Fanny née Davas, sa femme, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Dutoit, Emma,** \_\_\_\_\_

de Moudon, Charvannes &amp; Chézallès d/Moudon, domiciliée à Vandanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Tuidoux, le vingt Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre, \_\_\_\_\_

fille de feu Charles Daniel Dutoit \_\_\_\_\_

et de Jeanne Louise née Cossy, sa veuve, à Vandanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Cartigny, Moudon, Charvannes, Chézallès, Rolle &amp; Vandanne, les vingt-neuf, trente Septembre et premier Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de  
Rolle. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_Communiqué : à l'Etat Civil de Rolle  
Moudon, Lucens & Genève B. C. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Édouard Élément  
Emma Élément

Signatures des témoins :

M. Jaggi à Rolle  
M. Roche à Moudon

L'officier de l'état civil :

Alf. Maud subit

N° 252.

**Muzzier & Felithuquenin**  
née Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Muzzier, Edme,** \_\_\_\_\_ Tailleur de limes,

d'origine française, \_\_\_\_\_ domicilié à Vallorbes, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Varennes-les-Marcy (Nièvre), le vingt-huit Juin mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Pierre Muzzier, décédé, \_\_\_\_\_

et de Anne née Kotte, domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) France, \_\_\_\_\_

2° **Felithuquenin née Meyer, Louise,** \_\_\_\_\_ Lingère, \_\_\_\_\_

d'origine française, \_\_\_\_\_ domiciliée à Vallorbes, \_\_\_\_\_

veuve de Louis Albat Felithuquenin dès le vingt-six mai mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_

née à Wynigen (Berne), le vingt-neuf Août — mil huit cent cinquante-deux, \_\_\_\_\_

filles de Jacob Meyer, décédé, \_\_\_\_\_

et de Anna née Fridli, domiciliée à Wynigen, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, Arnay-le-Duc & Métabief, les sept & quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Vallorbes, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbes & à la Chancellerie Cantonale, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Muzzier

Louise Muzzier

Signatures des témoins :

H. Grenier

Favrat Heuffier

les deux à l'instance

L'officier de l'état civil :

Ali Brouard subst

1888

N° 253

Kopf et Jaccoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kopf, Henri-Auguste** \_\_\_\_\_ Ouvrier,

de Cumin, \_\_\_\_\_ domicilié à Bercher, \_\_\_\_\_

veuf de Lilitte Stympe née Leuba, dès le dix février mil huit cent quatre-vingt-trois, \_\_\_\_\_

né à Chapelle, le vingt février \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit, \_\_\_\_\_

fils de Jean Frédéric Kopf \_\_\_\_\_

et de Susanne Louise née Raymond, à Bercher, \_\_\_\_\_

2° **Jaccoud, Fanny**, \_\_\_\_\_

de Suidoux, \_\_\_\_\_ domiciliée à St Cierges, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à St Cierges, le vingt-deux Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-Six, \_\_\_\_\_

fille de Louise Julie Jaccoud née Boyay, décédée, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à St Cierges, Bercher, Cumin & Suidoux, les premier et deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
St Cierges. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à Ancens, St Cierges  
& St Saphorin. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Kopf  
Fanny Kopf

Signatures des témoins :

Louise Kopf Raymond  
Jean Frédéric Kopf  
les deux à Bercher

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 254  
Vitet & Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Vitet, Louis,** \_\_\_\_\_ Charpentier,

de Villars-Ercellin \_\_\_\_\_ domicilié à Vuarens, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Villars-Ercellin, le neuf Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante, \_\_\_\_\_

fil de Jean Samuel Vitet, agriculteur à Villars-Ercellin \_\_\_\_\_

et de défunte Julie Louise née Vitet, sa femme, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Rod, Hélène,** \_\_\_\_\_ Sans profession,

de Ropraz & autres lieux \_\_\_\_\_ domiciliée à Corcelles-le-Jorat, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Ropraz, le dix-neuf février \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-quatre, \_\_\_\_\_

fille de Jacques Samuel Rod, mécanicien, \_\_\_\_\_

et de Marie Julie née Rod, sa femme, les deux à Corcelles-le-Jorat. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Villars-Ercellin, Ropraz, Vuarens & Corcelles-le-Jorat, les dix & onze Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Autorisation de l'Etat Civil de  
Vuarens. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Bollens, Vuarens & Corcelles-le-Jorat  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Vitet

Hélène Vitet

Signatures des témoins :

Favrat Huisin

David Dessauges

so aux à Lancy

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

1888

N° 255.

*Renggli et Motel.*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *huit* Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Renggli, Wilhelm* \_\_\_\_\_ *Portier d'hôtel*, \_\_\_\_\_  
 de *Marbach (Sarre)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Kaumberg*, \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire*, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

*né à Marbach, le neuf Janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-deux*, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

*fils de Elisabeth Renggli, absente*, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

*et de* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° *Motel, Marie-Cérazine*, \_\_\_\_\_ *sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lentigny (Sarrebourg)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lentigny*, \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire*, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

*née à Lentigny, le quatre novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-deux*, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

*fille de Pierre Joseph Motel, défunt*, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

*et de Marie Anne Joséphine Chéroux, sa femme, défunte*, \_\_\_\_\_

Date des publications :

*Les publications ont eu lieu à Marbach, Lentigny & Kaumberg, les deux & quatre*  
*Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit*. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux.* \_\_\_\_\_  
*Promesse de mariage.* \_\_\_\_\_  
*Certificats de publication de Marbach*  
*Lentigny & Kaumberg.* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de *Marbach*

*Lentigny* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Wilhelm Renggli*  
*Marie Motel*

Signatures des témoins :

*J. Verdouret à Kaumberg*  
*M. Jilicien à Lentigny*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 256

**Bezençon & Mouthy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bezençon, Alfred,** Relieur,

de Donneloye domicilié à Laudanne,

célibataire,

né à Donneloye, le sept mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux,

fils de Jacques Innocent Bezençon, Cordonnier,

et de Anna née Dinggeli, la femme, les deux à Laudanne,

2<sup>o</sup> **Mouthy, Jenny-Louise-Constante,** Couturière,

de Aubonne, domiciliée à Laudanne,

célibataire,

née à Laudanne, le onze décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept,

fille de Charles Jules Mouthy, viticulteur à l'entrepot

et de Marie Henriette Vulliamy, la femme, les deux à Laudanne,

Les publications ont eu lieu à Donneloye, Aubonne & Laudanne, les neuf, onze & treize Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

Promesses de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Donneloye  
Aubonne & Laudanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Donneloye & Aubonne \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Alfred Bezençon*

*Jenny Bezençon*

Signatures des témoins :

*J. J. Bezençon*

*J. Mouthy*

les deux à Laudanne

L'officier de l'état civil :

*Ali Bruand subst*

1888.

N° 257

Wüstlin et Bernand

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui premier Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wüstlin, Oscar Théodore**, \_\_\_\_\_ Comptable,

Lieu d'origine et de domicile :

de Fribourg en Brisgau, \_\_\_\_\_ domicilié à Fribourg en Brisgau, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Fribourg, le huit février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de Jacob Wüstlin, Marchand-tailleur à Fribourg, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Ida née Sutter, la femme, décédée. \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° **Bernand, Zélie-Hélène**, \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte-Croix, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lussane, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à St Croix, le vingt-sept avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante huit, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de Auguste Ami Bernand, ancien émailleur, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marianne Rouse née Marnod, domiciliés à St Croix. \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fribourg, St Croix Lussane, les cinq & six Octobre  
mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

1° Actes de naissance. 2° Promesse de mariage.  
3° Acte de publication de Fribourg en B. & Actes de  
St Croix & Lussane. 4° Déclaration de Validité.  
5° Permis du Département de Justice & Police consta-  
tant que les pièces sous N° 3 & 5 sont déposées  
dans ses archives. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de St  
Croix & à la Chancellerie Cantonale.  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

O. Wüstlin

Zélie Bernand

## Signatures des témoins :

C. Ruyet - Annij Wüstlin

Bernand  
les deux à Lussane

L'officier de l'état civil :

Ali Bernand subr.

N° 258  
**Pogel et Vinnard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pogel, Edouard,** \_\_\_\_\_ Agriculteur,

de Algier \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne,

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Montagny, le onze février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de David Pogel, Employé S.O.S. \_\_\_\_\_

et de Rosette Franche, sa femme, à Landanne, \_\_\_\_\_

2° **Vinnard, Marie,** \_\_\_\_\_ Cuisinière,

de Cherbourg, \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne,

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Cherbourg, le onze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-douze, \_\_\_\_\_

fille de Jean Louis Vinnard, décédé, \_\_\_\_\_

et de Henriette Sophie Guany, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Algier, Cherbourg & Landanne, les vingt-cinq, vingt-six & vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_  
 Algier, Cherbourg & Landanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_  
 Grandcom & Algier \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Edouard Pogel

Marie Pogel

Signatures des témoins :

Auguste Mestre

David Destangé

L'officier de l'état civil :

Al. Bruand Subst



1888

N° 259

Monod &amp; Diemer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Monod, Henri-Félix,** \_\_\_\_\_ agriculteur,

de Diment-Dessous, \_\_\_\_\_ domicilié à La Naz sicut Le Mont, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né sicut Ellen, le huit Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-deux, \_\_\_\_\_

fil de Jean Louis Monod, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Lucie Demond, sa femme, domiciliée sicut Ellen, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Diemer, Alice-Marie,** \_\_\_\_\_ Sans profession.

de Landex, \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Landanne, le huit Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-un, \_\_\_\_\_

filie de Georges Diemer, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marguerite Waidel, domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Diment-Dessous, Landex, Romanel (Le Mont) & Landanne, les vingt-deux & vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de  
Romanel, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Romanel

Paluy, s Diment-Dessous, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Monod Henri  
Alice Monod

Signatures des témoins :

Agnet s D  
Louise Agnet } à Landanne

L'officier de l'état civil :

Ali Breaud Subst

N° 260

**Damay & Leyraz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Damay, Jules-César,** \_\_\_\_\_ Mémurier,  
de Martigny-Bony (Valais) \_\_\_\_\_ domicilié à **Lausanne,** \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

né à Martigny-Bony, le sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_  
fils de Louis Damay, agriculteur à Martigny-Bony, \_\_\_\_\_  
et de Marie Joséphine Dixt, aécédée \_\_\_\_\_

2° **Leyraz, Marie-Louise-Camille,** Couturière,  
de St-Saphorin (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à **Lausanne,** \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

née à Paris, le trente Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_  
fille de Jacques Louis Leyraz, absent, \_\_\_\_\_  
et de Henriette Widmann sa femme, à Lausanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Martigny-Bony, St-Saphorin & Lausanne, \_\_\_\_\_  
les vingt-sept & vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage. \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de Martigny-  
Bony, St-Saphorin & Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_  
Martigny & de Chesalles \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Damay Jules*  
*Marie Damay*

Signatures des témoins :

*Charles Curcheux*  
*F. Berniard*

les deux à Lausanne  
L'officier de l'état civil :

*Ali Bruand Subst*

1878.

N° 261

Béatrix & Manuel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Béatrix, Léon,** \_\_\_\_\_ Architecte,

de Concise (Vaud) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Orfines, le vingt-deux avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fils de Charles Frédéric Béatrix, marchand de vin, \_\_\_\_\_

et de Louisa Anna Euphrasie née Bergeaud, sa femme, à Lausanne, \_\_\_\_\_

2° **Manuel, Louise-Joa-Elisa,** \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

de Rolle, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le dix-neuf Aout \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-cinq \_\_\_\_\_

fille de Henri Louis Manuel, décédé, \_\_\_\_\_

et de Anne Marie Julie Richard, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Concise, Rolle Lausanne, les neuf, onze & douze Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Concise, Rolle & Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Rolle & Concise. \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*L. Béatrix*  
*Louise Béatrix*

Signatures des témoins:

*J. Béatrix*  
*M. Manuel* } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Suite des témoins

*Anna Béatrix*

*Amélie Deminville - Manuel*

*L. Beverchoz*

*Manuel-Jaules*

*Fr. Schigel*

N° 262.

**Clément et Séguin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Par jugement du Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève, du 27 juin 1914, jugement passé en force de chose jugée dès le 12 septembre 1914, le mariage ci-dessus a été déclaré nul et le divorce prononcé.*

*Le divorce a été prononcé en vertu des art. 137 et 138 du code civil, et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai d'un an.*

*Lausanne le 1<sup>er</sup> octobre 1914.  
L'officier de l'état civil:*

*Fucet*

*Reçu le 14. X. 14.*

Aujourd'hui dix Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Clément, Paul-Edouard**, — Employé de Commerce,

de Granges, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, avant à Paris

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Aix, le vingt-six Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Louis Adrien Clément, Institutur, \_\_\_\_\_

et de Elida Henriette Rochat, sa femme, domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Séguin, Arcole-Amélie**, — Cordonnière,

de Maigny-le-Châtel (Aube) France, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, av<sup>r</sup> à Paris,

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Maigny-le-Châtel, le cinq février \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante-trois, \_\_\_\_\_

filles de Anatole Séguin, restaurateur, \_\_\_\_\_

et de Pauline Ernestine Moreau, son épouse, domiciliée à Paris, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Granges, Maigny-le-Châtel, Paris & Lausanne, les six & sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Consentement des parents de l'Epoux \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Granges  
Maigny, Paris & Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à Granges & à la

Chancellerie Cantonale. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Paul Ed. Clément*

*Arcole Clément*

Signatures des témoins :

*Henri Cissot*

*Maxime*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

1888

N° 263

**Wolfisberg et Steiner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Wolfisberg, Joseph,** \_\_\_\_\_ Jardinier,

de Inwyl (Lucerne) &amp; Meienberg (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à Lansanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Inwyl, le dix-sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-deux, \_\_\_\_\_

fils de Kandid Wolfisberg, décédé, \_\_\_\_\_et de Elisabeth Lüsser, sa femme, domiciliée à Lucerne, \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> **Steiner, Marie dite Anna,** \_\_\_\_\_ femme de Chambre,

de Menzau (Lucerne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Menzau, le dix-huit février \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fille de Joseph Steiner, décédé, \_\_\_\_\_et de Maria Bättig, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Inwyl, Meienberg, Menzau &amp; Lansanne, les seize &amp; dix-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Inwyl,  
Menzau, Meienberg & Lansanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Inwyl, Meienberg &amp; Menzau \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Joseph WolfisbergAnna Wolfisberg.

Signatures des témoins :

Konrad Keller.Louis Gress à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 2611  
Kleinert et Schmidt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Kleinert, Charles-Léon, \_\_\_\_\_ Marbrier,

de Gex (ain) France, \_\_\_\_\_ domicilié à Lansanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Gex, le treize février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_

fils de Liase Kleinert, Condempnie, \_\_\_\_\_

et de Madeline Muller, sa femme, les deux domiciliés à Lansanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Schmidt, Emilie, \_\_\_\_\_ Blanchesienne,

de Ueken (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lansanne, le trente-un décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-un, \_\_\_\_\_

fille de Jean Jacques Schmidt, ticidé, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Marie Corbaz, sa femme, au Chassens de Pully, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Gex, Ueken & Lansanne, les cinq, six & sept  
Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Actes de naissance des Epoux 2<sup>o</sup> Consentement des père & mère de l'Epoux. 3<sup>o</sup> Cert. de publication de Gex. 4<sup>o</sup> Dits de Lansanne & Ueken. 5<sup>o</sup> Déclaration de validité. 6<sup>o</sup> Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N<sup>os</sup> 2, 3 & 6 sont déposées dans ses archives. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Ueken & à la Chancellerie Cantonale \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Charles-Léon Kleinert,

Emilie Kleinert

Signatures des témoins :

Louis Gsch

Keller Rouss

les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N° 265 1888

*Emery et Pasche*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Emery Jean-François,* \_\_\_\_\_ agriculteur,

des *Cullayes,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Servion,* \_\_\_\_\_

*célibataire,* \_\_\_\_\_

né à *Servion,* le *quatre Septembre,* \_\_\_\_\_ mil huit cent *trante,* \_\_\_\_\_

fils de *Jean Pierre Daniel Emery,* \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Rose née Lémieux, décédée,* \_\_\_\_\_

2° *Pasche, Adèle,* \_\_\_\_\_ *printière,* \_\_\_\_\_

de *Servion,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Servion,* \_\_\_\_\_

*célibataire,* \_\_\_\_\_

née à *Servion,* le *sept Mars,* \_\_\_\_\_ mil huit cent *cinquante-cinq,* \_\_\_\_\_

fille de *Jean Abram Pasche,* \_\_\_\_\_

et de *Rose Susanne née Favre, décédée,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Servion & aux Cullayes,* les *six & sept Octobre,* mil huit cent *quatre-vingt-huit,* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'Etat Civil de Servion,*

Signatures des époux:

*Jean François Emery*  
*Adèle Emery née Pasche*

Signatures des témoins:

*François Hennin*  
*M. Marc* *le sous-député*

Communiqué: à l'Etat Civil d'Oron

à *Mézières,* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

*Du 10 Janvier 1889*  
*Le Préfet*  
*[Signature]*

N° 265 1888

*Emery et Pasche*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Emery Jean-François,* \_\_\_\_\_ agriculteur,

des *Cullayes,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Servion,* \_\_\_\_\_

*célibataire,* \_\_\_\_\_

né à *Servion,* le *quatre Septembre,* \_\_\_\_\_ mil huit cent *rente,* \_\_\_\_\_

fils de *Jean Pierre Daniel Emery,* \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Rose née Séméoz, décédée,* \_\_\_\_\_

2° *Pasche, Adèle,* \_\_\_\_\_ *printière,* \_\_\_\_\_

de *Servion,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Servion,* \_\_\_\_\_

*célibataire,* \_\_\_\_\_

née à *Servion,* le *Sept Mars,* \_\_\_\_\_ mil huit cent *cinquante-cinq,* \_\_\_\_\_

fille de *Jean Abram Pasche,* \_\_\_\_\_

et de *Rose Susanne née Javoz, décédée,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Servion & aux Cullayes,* les *six & Sept Octobre,* mil huit cent *quatre-vingt-huit,* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'Etat Civil de Servion,*

Signatures des époux:

*Jean François Emery*  
*Adèle Emery née Pasche*

Signatures des témoins:

*François Houffine*  
*M. Marc* *le sous-député*

Communiqué: à l'Etat Civil d'Oron

à *Mézières,* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

*Du 10 Janvier 1889*  
*Le Préfet*  
*[Signature]*



— Époux —		
Aeberhard	Jean	236
Agasse	Louis	195
Aguel	Emile	208
	Ami François	332
Albasini	Jacques Secondo	18
Amandruz	César	264
Amiel	Charles Albert dit Emile	190
Amy	Charles François Adrien	113
Audetegg	Jean Frédéric	96
	Abraham Conrad Frédéric	314
Antonietti	Vincent	144
Arnould	Lucien Pierre Marie Stanislas	313
Auberson	Jules	250
	Jules Auguste	296
Auguet	Jean	262
Aviolat	Marc François	349

— Épouses —		
Abetel	Rose Emma	69
	Alice Alexandrine	122
Aeberhard	Marguerite	291
Aegerter	Catherine	234
Agasse	Jenny-Susanne	40
Aguel	Marie Louise	106
	Louise Eugénie née Beck	208
	Elise Lidie	262
	Mline Emma Isaline	283
Auberjonois	Marguerite	371
Auberson	Rose Marie Fanny	323
Aubertel	Jeanne Louise	52
	Emma Henriette	80
Aviolat	Louise Sophie Frédérique	38

*Ce volume se termine par le numéro 265 des inscriptions de l'année 1881,  
la suite se trouve dans le volume 11<sup>e</sup> commençant par le numéro 266.  
Ce que nous certifions*

*Lausanne, le 8 novembre 1881.  
L'Officier de l'Etat Civil:*



*[Handwritten signature]*

*Un double du présent registre a été remis au Département de Justice & Police.*



*L'Officier de l'Etat Civil:*

*[Handwritten signature]*

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

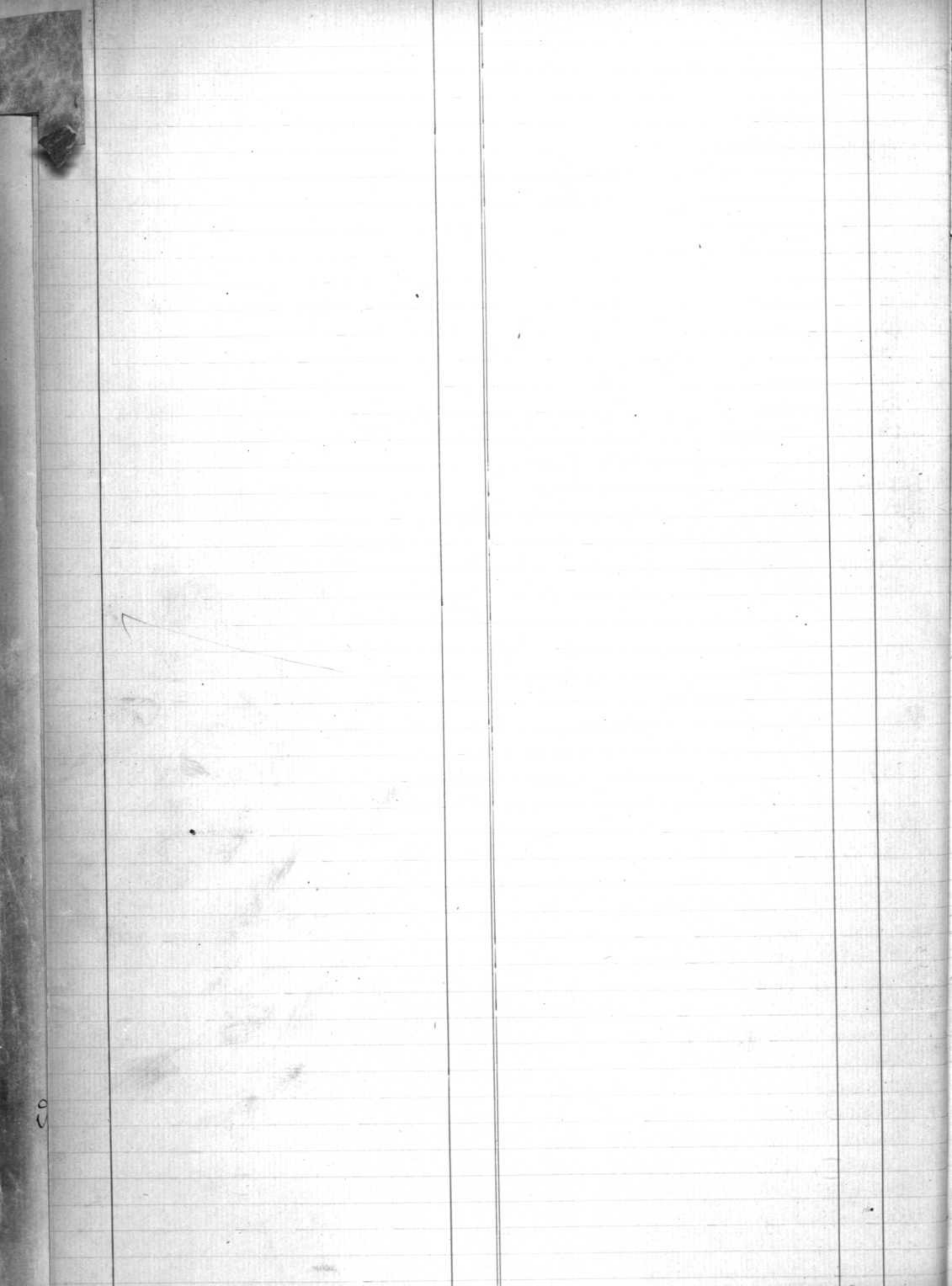
Epoux

Bach	Christian Wilhelm	132	Bugnion	Marc André	5
Badoux	Victor	52	Bugnon	Charles Adrien	141
Balrif	Edouard Constant	36	Bujard	Gustave François	225
Barbezat	Louis Georges Charles	71	Burki	Léo	55
Barone	Joseph Clément	38	Burnens	François	356
Barrand	Léon	128			
	Louis Alfred	377			
Bastian	Eugène	381			
Beauverot	Louis	285			
Béboux	Jean Isaac	246			
Bedoui	Joseph Marie François	159			
Benveguen	Alfred Henri	100			
Berger	Charles Louis	121			
Berney	Henri	163			
Bertholet	Louis Alexandre	372			
Berthoud	Gustave	176			
Bertotti	Jacques	370			
Besson	François Auguste	241			
Bétrix	Léon	392			
Bettens	Florian Oscar	165			
Bettex	Daniel	363			
Bezençon	Georges	318			
	Alfred	387			
Bilharz	Arnold Gustave	267			
Bischoff	Rodolphe	54			
Bize	Louis	63			
Blanc	Marc Georges Philippe	27			
	Jules Louis	35			
	Jean Isaac	125			
	Christian Louis	162			
	Marc Christian	192			
	Jules François Louis Samuel	281			
	Jules Henri	337			
Bolomey	François Frédéric Louis	31			
	Charles Alexandre	46			
	François Frédéric	107			
Bonzou	François Louis	152			
Bovard	Louis	147			
Bovay	Mois	53			
	Elisée Marc Samuel	59			
Braissant	César Aimé	26			
Braun	Gnest	373			
Brouillet	Xavier Antoine	66			
Broyon dit Deladoey	Aimé Auguste	197			
Brunner	Henri	367			
Brünner	Marc	212			

Spouses

Badan	Fanny-Louise Rose	204	Bovard	Julie	62
Baier	Lia Moïsia	28	Bovay-	Mline	128
Baillif	Louisa	373	Bovel-	Sophie	200
Balanche	Louise Symphorienne	235		Marie	381
Balmer	Marie	153	Bovey-	Eugénie	110
Banderet-	Emma	250		Georgine Marie	184
Barberis	Marie Rose	171	Brelaz	Emilie	307
Barraud	Eugénie Elisa Caroline	134	Bron	Lina	258
	Marie née Penny-	243	Brun	Antoinette	139
	Marthe Mathilde Augustine	311	Brunner	Eugénie Marie	147
Baudel-	Marie Louise	111		Marie Madelaine	245
Béboux	Louise Henriette	305	Buchschacher	Anna Elisabeth	20
Beck	Louise Eugénie	208	Burki	Elise Jenny-née Richard	194
Beeri	Maria Anna	17	Burren	Rosine	271
Belet-	Hélène	160	Burri	Marianne	294
Berche	Annaïs	318			
Berger	Pauline	142			
Bergier	Léontine Cléonore	276			
Berguerand	Marie Odvige	72			
Beroud	Louise Fanny-	84			
Berthoud	Cécile Louise	244			
Bessal-	Constance	103			
Bettex	Mline	127			
Bigler	Uranie Louisa	183			
Binggeli	Emma Koëlie	166			
Bionaz	Anastasia	223			
Bissal-	Eugénie	97			
Blanc	Marie Elise	27			
	Julie Susanne	29			
	Mazarie	33			
	Marie Louise	143			
	Fanny-Louise Rose	204			
	Adolphine	228			
	Lisette Mline	321			
Blanchard	Eugénie Marie	147			
	Emma Marie	185			
	Charlotte Henriette	261			
Blondel	Marie Louise	174			
Bocion	Emma Isaline	302			
Bonnet-	Rosalie	175			
Borgeaud	Emma	288			
Borloz	Louise Eugénie	207			
Bornand	Zélie Hélène	388			
Bourgeois	Hortense Louise	354			
Bourgoz	Mline	26			
	Henriette Julie	44			
	Julie Marie	187			

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



20

Opoux

Caccia	Egidio Massimino	378
Calame	Georges Francois Louis	21
Candinas	Jean Baptiste Moïse	326
Capl-	Jules Emile	156
Cardinaux	Armand Samuel Marius	271
Care	Georges Pierre	276
Du Cassé	William Louis	133
Cavin	Ernest	57
	Jean Louis	203
	Frédéric	352
de Cerjat-	Henri Gustave Charles	12
Chamol-	Eugène Louis	342
Champoud	Marc Félix François	275
Chappuis	Lucien	323
Chapuis	Jules	60
	Charles Jean Emile	103
	Henri Frédéric	150
Charrolton	Charles Louis	244
Charton	Louis Germain	93
Chatelan	Louis Marc Emile	24
Chatelanal-	Edouard Jean	224
Chaussat-	Jules	139
Chavan	Charles Georges David	34
	Louis Jean	229
	Jules Louis	353
Chenevard	Charles Emile	300
Cherpillod	Blise	166
	Alexis	301
Chevalley-	Jean Jacques	89
Clément-	Gustave Edouard	382
	Paul Edouard	393
Clere	Edouard Eugène	254
Coeytaux	Henri Louis Charles Daniel	206
Collioud	François César	283
Colomb	Frédéric Jean Emile	317
Corbaz	Charles Alexis	17
	Auguste	319
Corbeau	Michel	268
Corboud	Joseph Laurent	181
Corboz	Robert Albert	201
Cordey	Isaac François	120
Cornu	Charles François	204
Coupric	Jean	221
Crandaz	Jules	145
Cretenoud	Jules Henri Samuel	83
Cruchon	Charles Henri	85
Cudin	Alfred	230
Czerlinsky	Louis Adolphe Hermann	277

Opoues

Carraz	Julia Louise	224
Cerez	Lylvie	107
	Anna Berthe	237
Chappuis	Julie	195
	Valentine	242
Chaudel-	Marguerite Augustine Jenny	280
Chaumeau dit-Chaumont-	Marie Eugénie Caroline	100
Chauvet-	Blisa Louise Henriette Dorine	68
Chavan	Blise Clémence	4
	Sophie Ursule	267
	Louise Susanne Georgine	380
Chavanel	Marie	353
Chave	Marguerite Emma Louise	35
Chenevard	Alice Adèle	90
Cherpillod	Lucie	57
Chosillon	Philomène Céline	286
Clere	Adelaïde	51
Clood	Albertine Julie Marie	330
Cochet-	Marie Louise	255
Collob	Adrienne Philippine Magdeleine Marie	133
	Françoise Joséphine	308
Comberoux	Suzette Louise Julie	54
Corboz	Marie	117
Cordey-	Aline	78
	Isaline née Roux	189
Cornaz	Jeanne Henriette Pauline	37
Cornu	Jeannette dite Jeanne	328
Cosendai	Isaline	6
Cossy-	Julie Marie	187
Cottier	Jeanne Susanne	11
Crisinel	Alice Eugénie	249
Cuagny-	Lucie	335
Cuétel	Louise Emilie	21
Cubat-	Louise Fanny	15

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



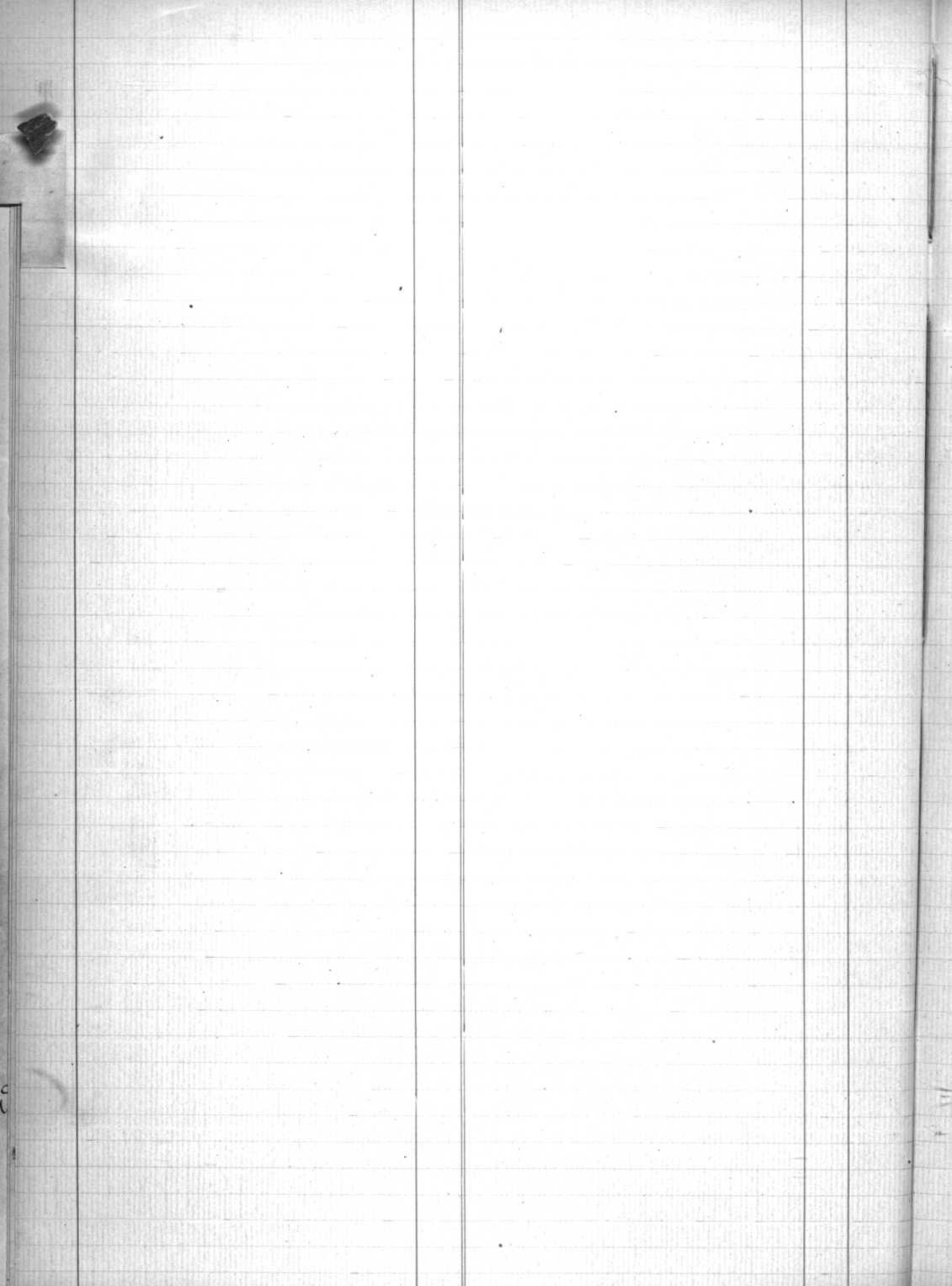
Epoux

Damay-	Jules César
de Cerjat-	Henri Gustave Charles
Déglon	Gamal oit Guman
	Louis Oscar Auguste
Delacrétaz	Louis John
Delévaux	John Auguste
de Meuzon	George Aloïs
Dénéréaz	Jules Louis
Deventery	Jaques Louis
Diemer	George Daniel
Doelker	Marc Eugène
Domenjoz	Charles Benjamin
Dougoud	Joseph Alphonse
Du Cassé	William Louis
Duchêne	Joseph Marie
Duczel-	Alfred Samuel
Dumuid	François Henri
Du Pasquier	Pierre Alfred
Dupuis	Jean Antoine
	Jules David
	Henri Maurice
	Paul Alphonse Louis
Durussel	Charles Auguste
Durz	Aloïs Henri John
Dutoil-	Charles Philippe
Duttweiler	Gottlieb
Duverger	Victor Hippolite

Epouses

391	Dagon	Mathilde	65
12	Dance	Isaline Louise	85
174	Dayné	Marie Faustine	369
179	Decouche	Marie	274
88	Decoppet-	Julie Pauline Emilie	22
148	de Kennen	Jenny-	45
371	de Koerber	Agnes May-	351
104	Delacombar	Cécile Marie	312
327	Delisle	Louisa Henriette	24
155	Dély-	Marie Françoise	212
216	Demiévillè	Julie dite Julia	229
193	Dentan	Fanny- Louise	176
218	de Lalézioux-Falconnet-	Judith Caroline	12
133	Deregibus	Thérèse	227
1.	Desmeules	Adèle	91
84	Desponds	Charlotte	46
119	Destraz	Julie	120
157	Détraz	Louise Charlotte	63
74	Devand	Rosalie	118
78	Dewald	Betty-Marie	179
180	Devenoges	Anna	197
320	Deybach	Marie Louise Sophie	310
211	Diemer	Alice Marie	390
210	Dieterle	Anna	96
172	Dinkelmann	Louise Elise	164
331	Dogny-soit-Dony-	Marie Hélène	372
146	Duboux	Louise	104
		Elisa Victorine	156
	Duczel-	Adèle Elise	219
	Dufflon	Lina	137
	Dupont-	Jeanne	87
	Dupraz	Lina Bertha	71
	Dupuis	Aline	334
	Durussel	Félicie	205
	Dutoil-	Louise Elise	164
		Emma	382
	Dutruil-	Pauline Antoinette	206
	Duvoisin	Louise Eugénie	5.

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Époux

Émery— Jean François  
Engler Charles  
Grismann Samuel  
Grelacher Frédéric  
Gschmann Théodore  
Gyacher Jean

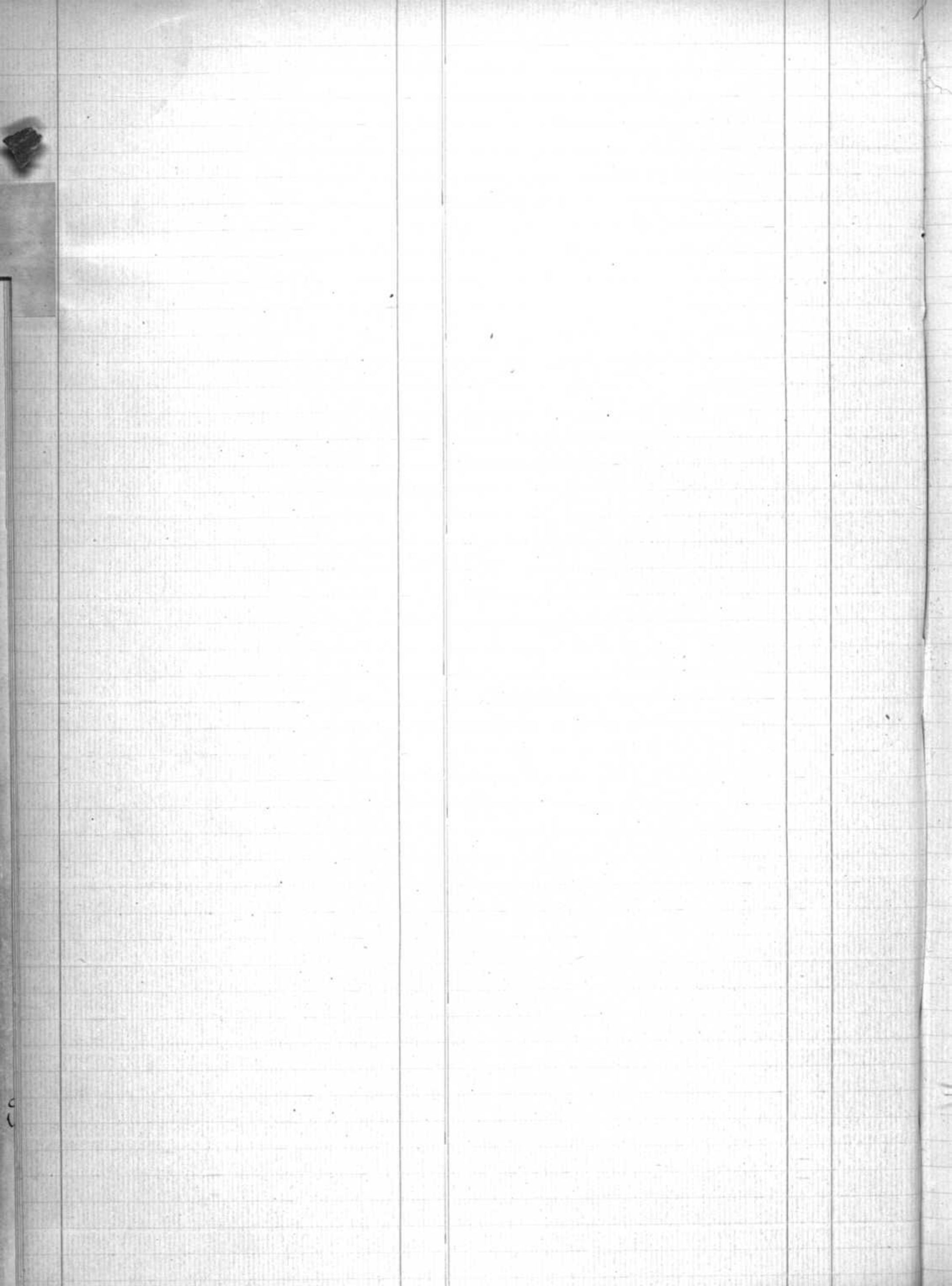
397  
279  
19  
196  
297  
149

Épouses

Überhardi— Adèle née Zurbrugg  
Ock Jeanne dite Jenny—  
Ohinguez Adèle  
Émery— Marie

324  
316  
126  
298

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



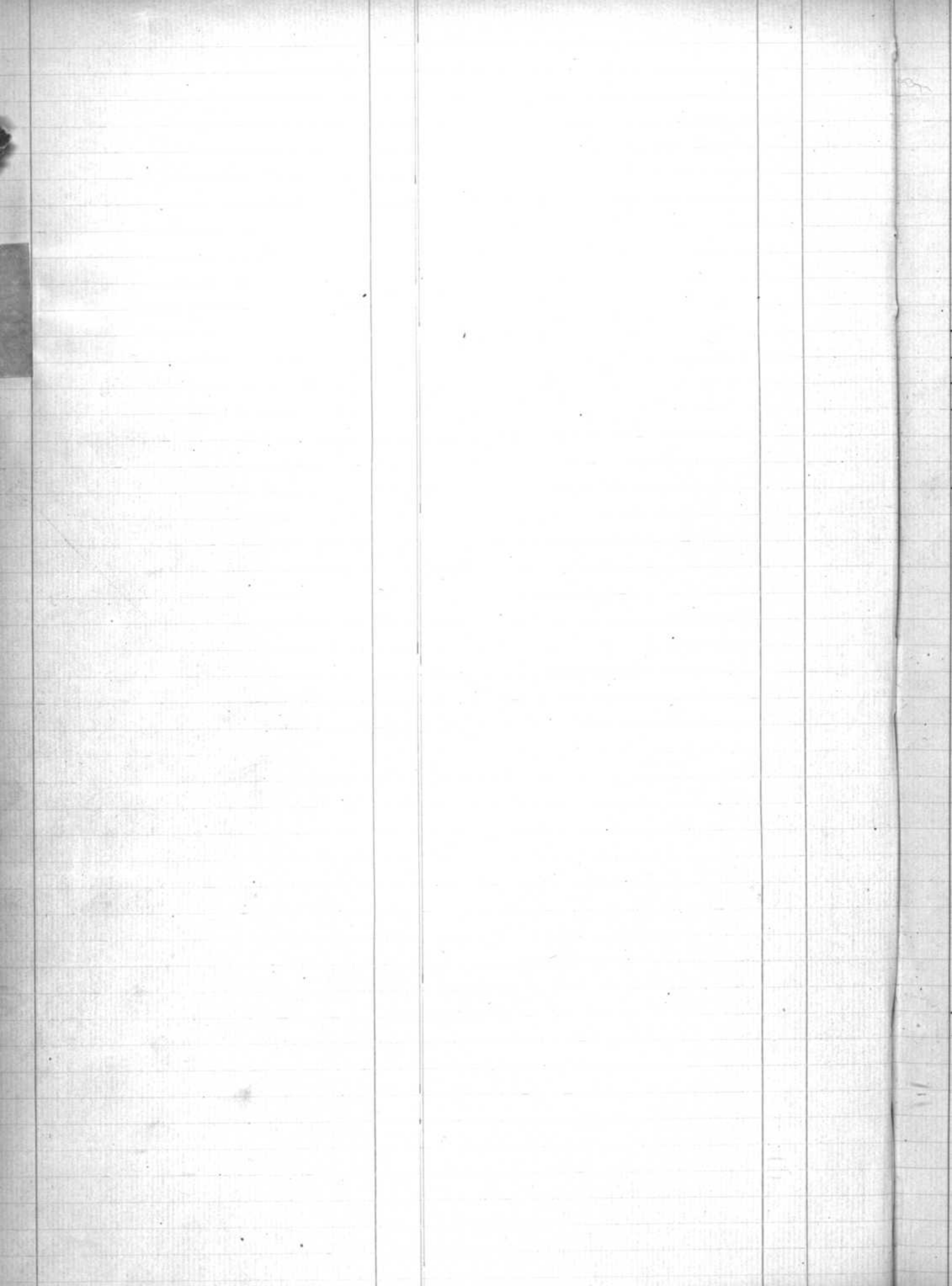
— Époux —

Falcy-	Léonard François Louis
Faton	Joseph Emmanuel
Favre	Marc Henri Louis François
	Louis
	Frédéric
Feldmann	Louis Jules
von Felten	Joseph
Fevol-	François Jules Marc
Frei	Jean Henri
Freymond	Louis Auguste
	Henri

— Epouses —

80	Fagne	Emilie	265
308	Failletaz	Louise Augusta	344
64	Faucher	Louise	49
106	Favey—	Victorine Henriette Jenny-Sophie	343
158	Favez	Fanny-Louise née Pilliod	10
15	Favrat-	Eugénie Louise	284
169	Fillicetaz	Susanne Augusta Louise	233
168	Flukiger	Elisabeth	149
186	Foretay-	Henriette	163
77		Manette Judith	246
304		Lucie Emma	256
	Frachal-	Joséphine	331
	Frauchiger	Marie Madeleine—	342

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



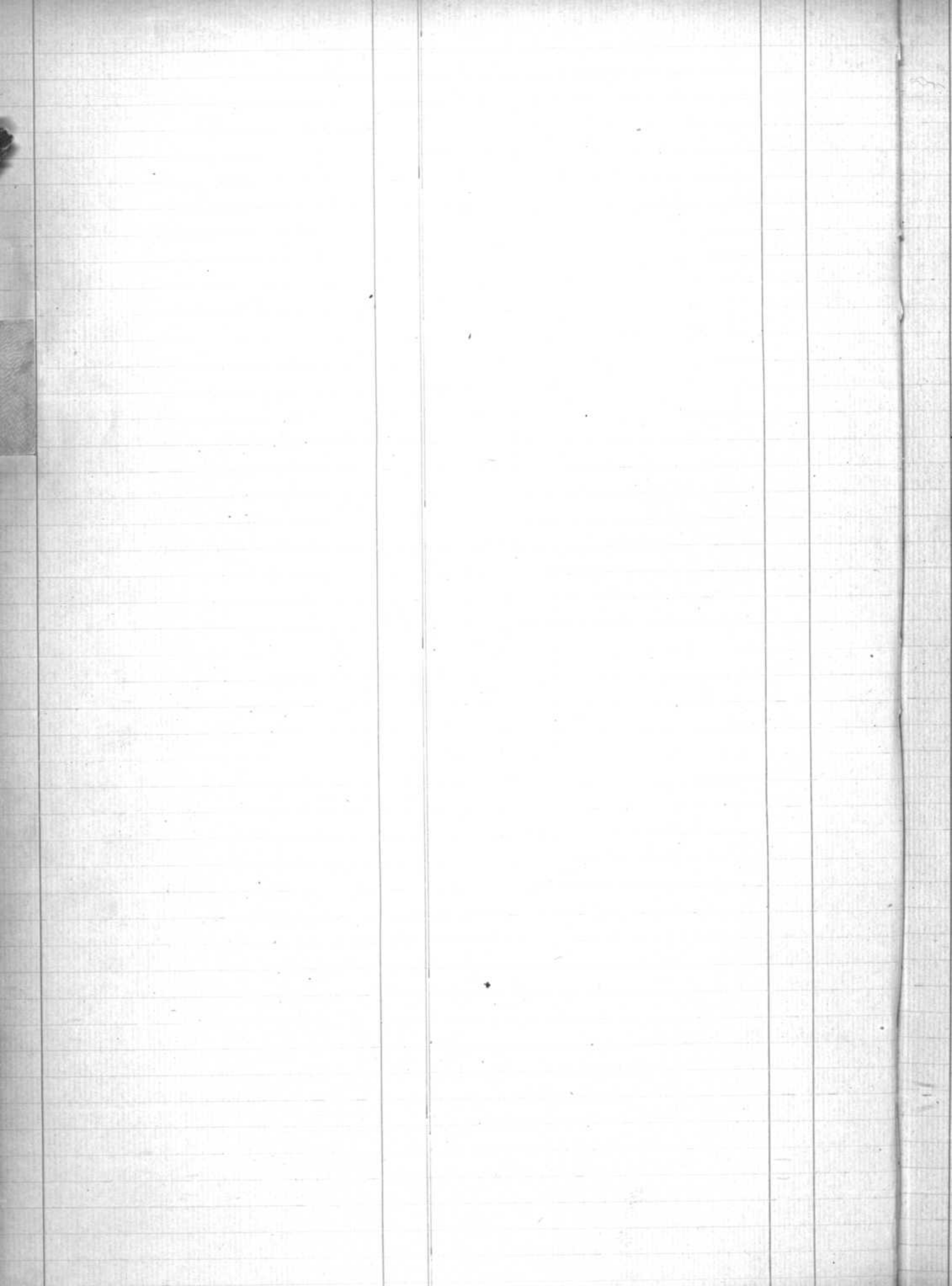
Epoux

Gaggia	Domenico Gaetano	355
Galliard	Louis Constantin	306
Gardy-	William	220
Gandin	David Lucien	86
Gaulis	Sigismond Louis	213
George	Jules Frederic	135
Gétaz	Jules David	105
Gilardini	Santinus Bartolomeus	263
Gillieton	Emile	14
	David Alfred	40
	Henri	184
	Louis Henri	207
	Jules Louis Jacques	256
	Emile	309
Gilomen	François Alfred	260
Girardet-	Henri François Alexandre Louis	198
	Louis Ulysse	200
Gizon	François	164
Gizoud	Albert	65
Glardou	Jules Alexis	7
Goetz	Jean Jacques	329
Golatscheck	Lazare	161
Golay-	Jules François	248
Golaz	Paul Felix	361
Gouthier	Pierre Isaac	219
Götschin	Gustave	310
Grand	Jules	33
Grandchamp	Auguste	303
Gringet-	Jules Constant-	259
Grobet-	Gustave Alfred	364
Grosse	Paul Armand Georges	365
Gugel	Jean	23
Guigou	Jean Pierre	322
Guilloud	David Edmond	114
Gunther	Henry Maurice	61
Gyger	Frédéric dit-Fritz	102
	Christian Jean Samuel	290
Grand-Quillaume Terrenoud	Jud. Samuel Louis	69

Epouses

Gasser	Anna Elisabeth	257
Gaulis	Mathilde	157
Gavillet-	Lina	300
Geniez	Jeanne dite Jenny	316
Genton	Henriette née Foretay	163
Gerber	Adèle Henriette Susanne	98
Gex	Marie	60
Giannini	Marie Dominique Léonida	18
Gillieton	Sophie	348
Girard	Augustine	159
Girod	Josephite	173
Gizoud	Engénie	378
Glaus	Elise Ida	132
Gloor	Louise	79
Golay-	Charlotte Pauline Françoise Elisa	48
Gouin	Hélène	168
	Adèle Elisa	306
Goumaz	Rosine Louise Adèle	376
Graden	Marie Julie Louise	93
Grandvoinet-	Marie Mathilde	152
Grenay-	Suzette	285
Griessen	Rosine	359
Gringel-	Méry-	190
	Marie Augustine	252
Gris	Rosine Elise Lucie	55
Griovel	Maria Anna Lina	92
Grobet	Marie Françoise	370
Grospiette-Bochenet-	Laure Madeleine	41
Guénard	Julie	332
Guignard	Louise Susanne	125
Guignel-	Lucie	9
	Fanny-Julie née Pahuo	129
Guillemin	Cécile Henriette	314
Guillet-	Marie Henriette	333
Guignand	Marie	340
Gurtner	Marie Anna	236

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



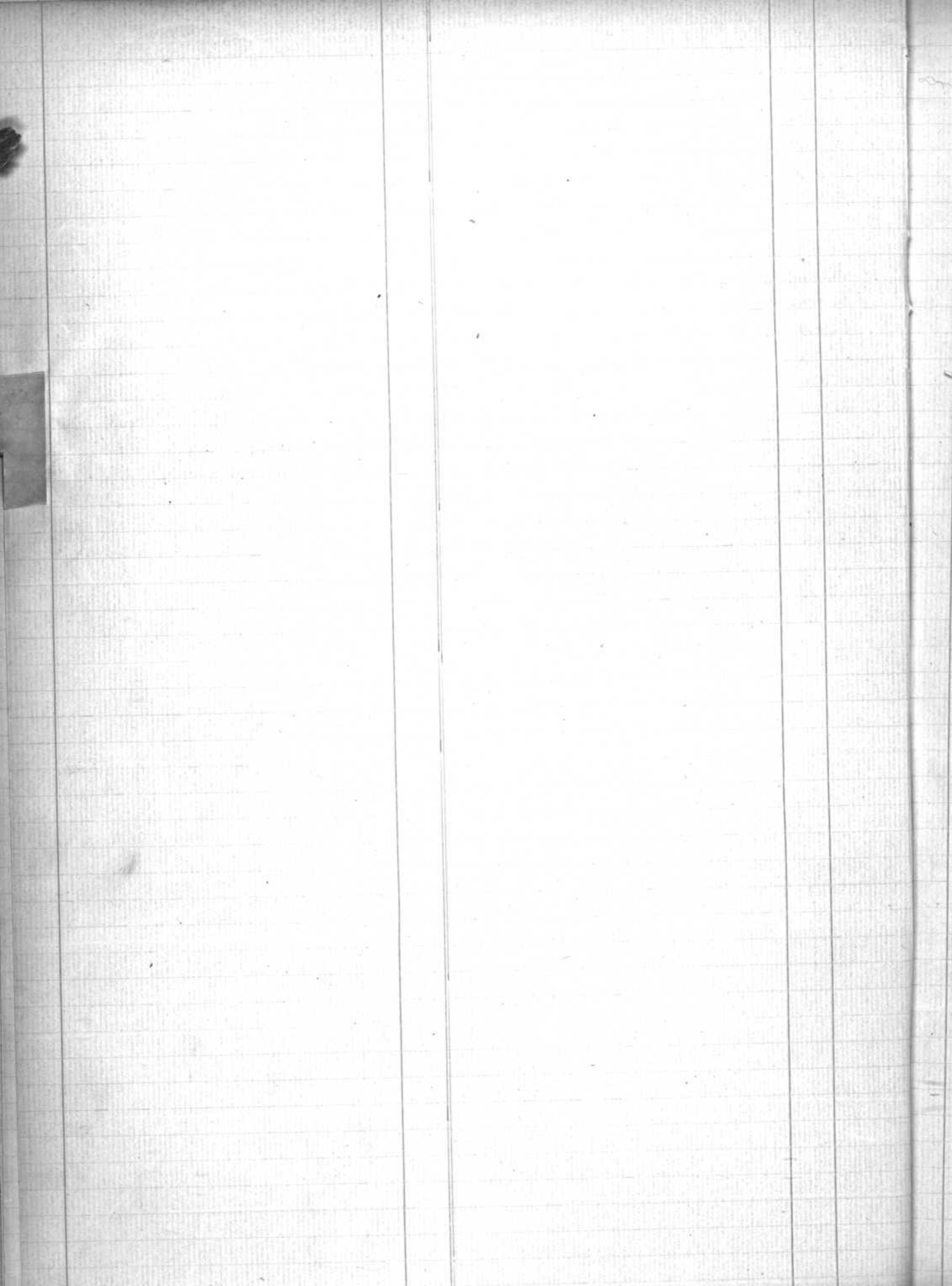
Epoux

Kaldy-	Alfred Henri
Känni	Frédéric
Känzi	Émile Henri
Kandmann	Alfred
Kayward	Georges François Louis Henri .
Keld	Charles Louis
Kenchoz	Louis Abram
Kennard	Alfred Charles
Kenny-	Barthelémy
Kiltbrunner	Jacob
Koch	Paul Christian Louis
Kofer	Daniel Gaspard Gottlieb
Köhn	Jacob Hermann
Kunziker	Marc Louis
	Albert

Epouses

177	Kager	Elisabeth	42
375	Kaldi	Catherine	58
330	Kammerschmidt	Julie Jeanne Louise	158
292	Kandshüh	Marie Salomé	112
92	Kandammann	Mathilde Caroline	322
187	Kansch	Wilhelmine	272
171	Kenchoz	Rosalie née Yersin	182
359	Kennard	Augusta Marie	360
56	Kenny-	Marie	243
142	Kenzy-	Justine Amélie	121
223		Charlotte Louise	199
325	Kerzig	Pauline née Pfessinger	192
28	Kenbi	Mina	366
81	Keyer	Emma Emilie	352
240	Keysé	Louise Jenny-Marie	13
	Kodel	Rosina dite Rosa	270
	Kofer	Élise Albertine	73
	Kügli	Anna Elisabeth	20
	Kugonet-	Alice Alexandrine	122
	Kuzni	Elisabeth	188

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





— Epoux —  
Hlg Jean Conrad

20

— J. —  
Jaccoud Louis Albert  
Jaques Francois Louis  
Jaquet Louis Jérémie  
Jules Albert  
Jaquier Alfred  
Emile  
Jules  
Jules  
Hély  
Alcide  
Jaquier Ulysse  
Jeanveret Auguste  
Joannides Anastasio  
Jomini Jules

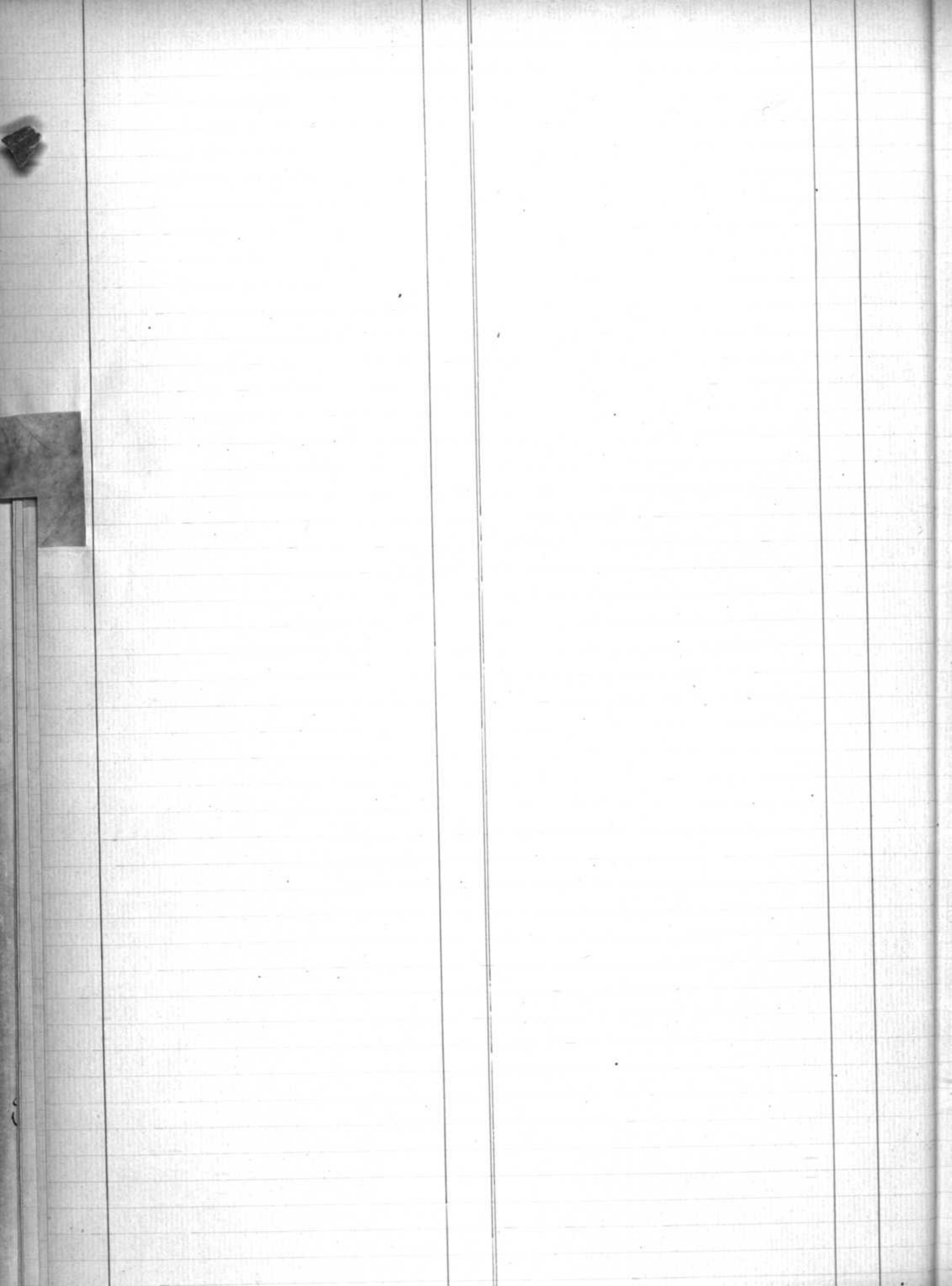
188  
99  
130  
237  
90  
108  
109  
251  
315  
348  
231  
87  
374  
183

— Epouses —

Hlg Anna 180  
Iren Rosa 240  
Ioz Marie Sidame 105

— J. —  
Jaccottet Georgine Jenny-Marie 145  
Jaccoud Fanny 384  
Jaggi Madelaine 123  
Jaillet Marie Julie 130  
Jaquier Emma 47  
Marie Françoise dite Fanny 247  
Jaulmes Hannah Mathilde Amélie 75  
Jeanmonod Rose Henriette 303  
Joël Elise 275  
Jossenel Louise 146  
Jossi Adeline 357

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



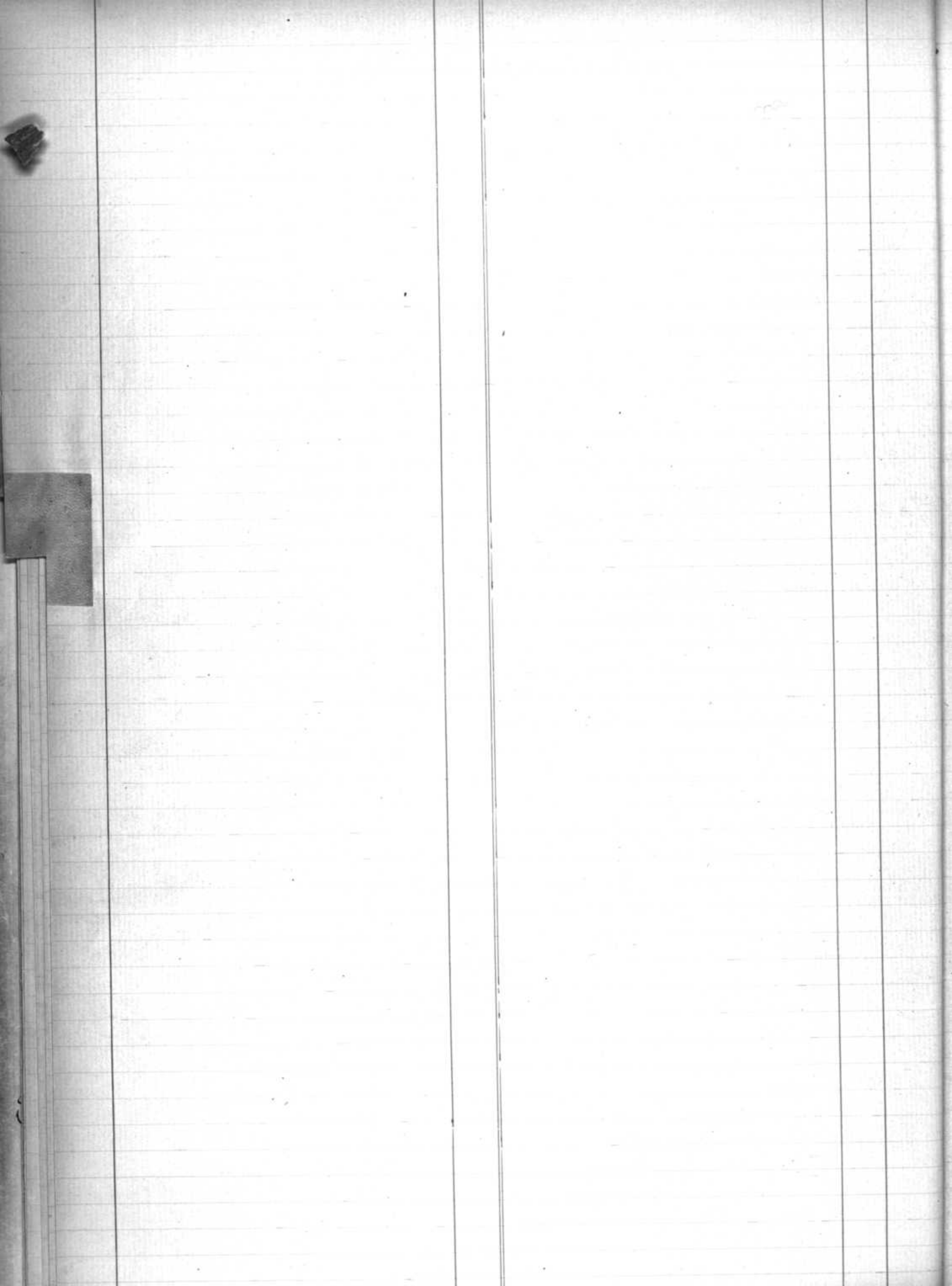
— Epoux —

Karlen	Samuel	346
Kaufmann	Jean Casimir	112
Keller	Emile	239
Kirschmann	Pierre Frédéric Henri	307
Klein	Jules Arthur	79
Kleinert-	Charles Léon	395
Knutti	Alfred Abraham	253
Kopf	Henri Auguste	384
Krafft-	Justave	311
Krähenbühl	Jacob	76
Krieg	Louis Jules	258
Kuhn	Jean Jacob	22
Kunz	Louis Alfred	191

— Epouses —

de Kennen	Jenny-	45
de Koerber	Agnes May-	351
Köhler	Louise Fanny-	313
Kolb	Anna née Devenoges	197
Kramer	Charlotte	317
Kuhnen	Elisa	64

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



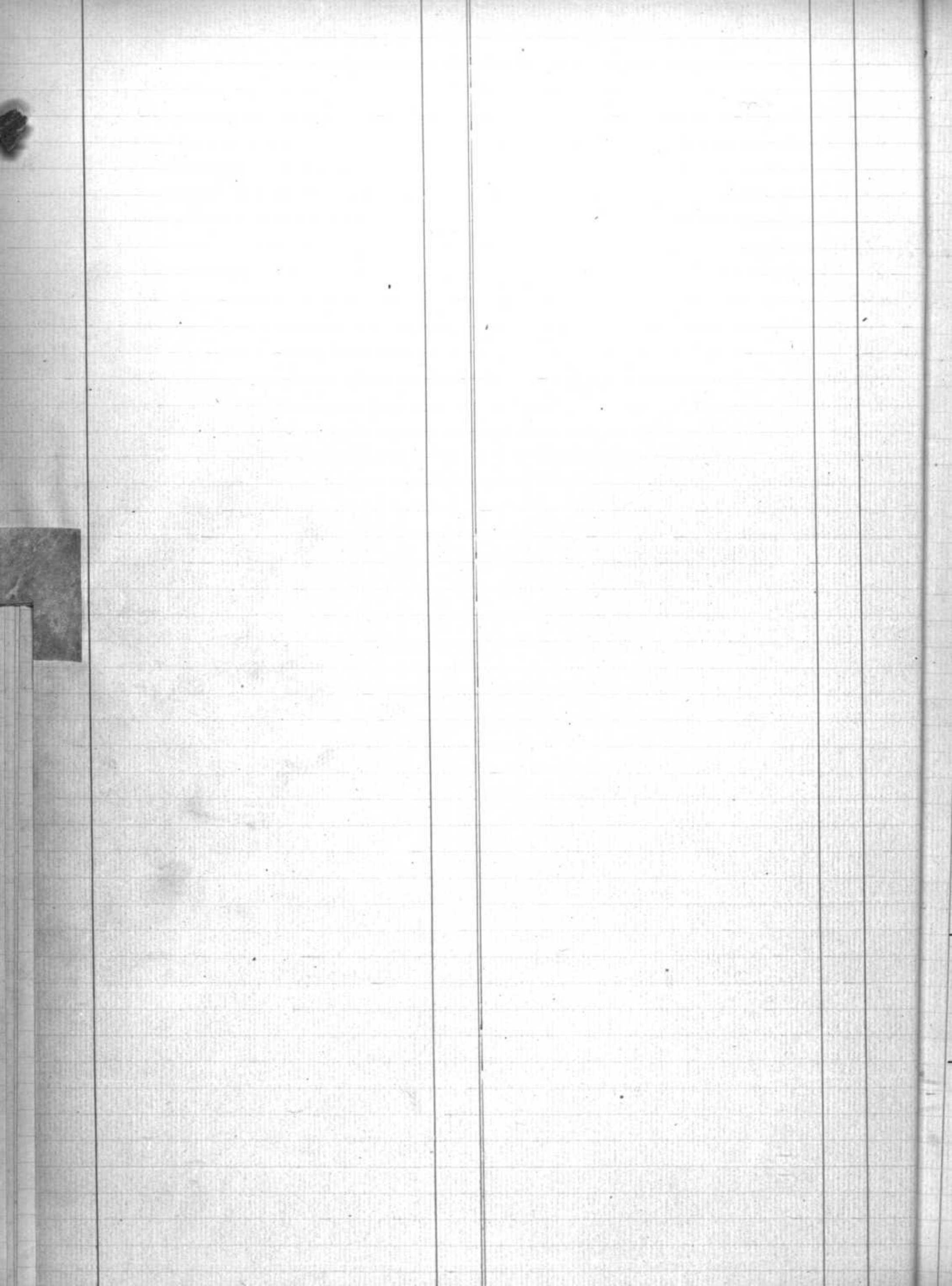
Epoux

Epouses

Lador	Maurice Edouard
Laffely	Henri Benjamin
Lambelet	Miné
Laurent	Edouard Louis
	Jules
Lavanchy	Charles Henri
	Emile Auguste Frédéric
Légeret	Henri Louis
Leresche	Alfred François
Liehr	Gottlieb
Lienhard	Vincent
Lohri	Emile
Lucas	Augustin Eugène
Lüthi	Gottfrido

344	Laurent-	Jeannette	116
194	Lavanchy-	Marie Susanne Louise	232
265	Lederrer	Rosine Christine	30
334	Légeret-	Julie Pauline Louise	155
379	Leyraz	Maria Louise Camille	391
13	Leguis	Joséphine	214
72	Liardet-	Marie Louise Frédérique	296
134	Libot-	Marie	203
222	Lin	Fanny-Hoële	304
336	Loewer	Anna Jenny-	50
347	Loufal-	Marie Joséphine	218
287	Lowe	Ida Charlotte	341
48	Lüthold	Marie	226
257			

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Epoux

Maccand	Louis Frédéric	232
Mäder	Paul	30
Maillefer	Alfred Henri	151
Mann	Nodolphe Victor	245
Marchant	Jean	49
Marenda	Henri Eugène	274
Margot	Erhard Jacob Charles	43
Martin	Louis Auguste	357
Masson	Louis Jules	68
Mathey	Louis William Alexandre	351
Mathey	Marc Robert	358
Maury	Charles	261
Meckenstock	Frédéric Louis	209
Menoud	Georges	51
	Jean Auguste	312
Métral	Marc Louis Henri	44
de Meuron	George Aloïs	371
Meyer	Jacob	98
Michaud	Jules	333
Miéville	Henri	376
Mingard	Louis Henri	238
Molitor	Jean	115
Monachon	Auguste	228
	Louis Samuel Henri	316
Monnard	Jean	153
Monod	Henri Félix	390
Morand	Charles Louis Eugène Marc	354
Morin	Jean Gustave Adolphe	75
Morlet	Jean François Auguste	284
Motta	Daniel	8
	Hypolite	16
	Edmond	242
Moulin	Louis Marc	25
	Constant Auguste	124
Mouny	Louis Isaac	302
Muller	Albert Eugène	94
Mussier	Edme	383
Musy	Charles	9
	Célestin	202

Epouses

Mæder	Madeline	325
Mäder	Marie Anna	211
Magnenat	Rosine dite Euphrosine	293
Magnin	Thérèse	170
Maier	Anna	268
Mailard	Emilie Sophie née Maillard	289
Maillefer	Amélie Marguerite	151
Malax	Frieda	1.
Manuel	Louise Ida Elisa	392
Maquelin	Rosine	109
Marcel	Julie Alice	61
Marguerat	Henriette Ida Sophie	220
Marmier	Lina Justine	181
Martin	Marie Anna née Mäder	211
	Anna Fanny Julie	347
Mathey	Rose Marie Emma	248
Mänsli	Anna Elisabeth	39
Mayor	Julie Charlotte	140
	Rosa Louise	217
	Adèle	361
Mérior	Marie Delphine	154
Meyer	Louise	383
Meynet	Marie Louise Sophie	310
Michon	Elise	260
Michoud	Fanny Julie	2
Miéville	Louise	162
Mouvier	Julie Pauline Louise	155
Morel	Marie Césarine	386
Mossier	Caroline	196
Mouthy	Jenny Louise Constance	387
Muller	Julie Henriette	119

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





— Epoux —

Harbel Alexis Marc Francois  
 Neuschwander Charles Ferdinand  
 Nicole Albert Louis  
 Nicolier Louis Adolphe

— Epouses —

42	Navaz	Marie Françoise dite Fanny	247
235	Neiger	Louise	88
10	Nicolas	Rosine	241
127	Nicolet	Pauline Mline	25
		Adèle Rosalie	349
	Novraz	Adèle Jeannette	309
	Nydegger	Elisabeth	337

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



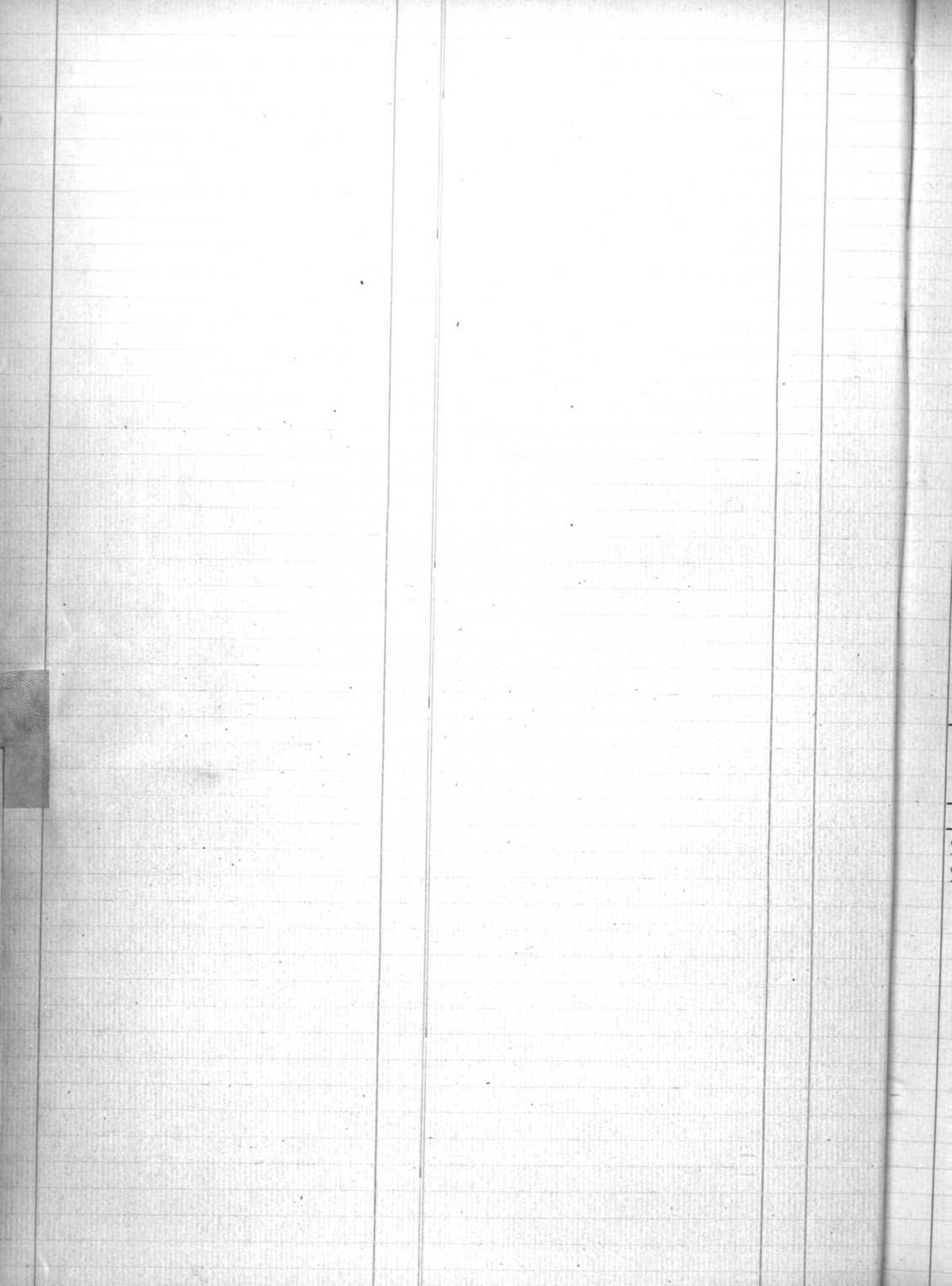
— Epoux —

Oehri Jean Antoine  
Ouleray Rodolphe

— Epouses —

136	Ochsenbein Elisabeth	43
97	Ogay Fernande	16
	Oppenländer Georgine Carolina Bertha	79
	Ormond Georgine Judith Marie	213
	Oswald Thérèsia	102

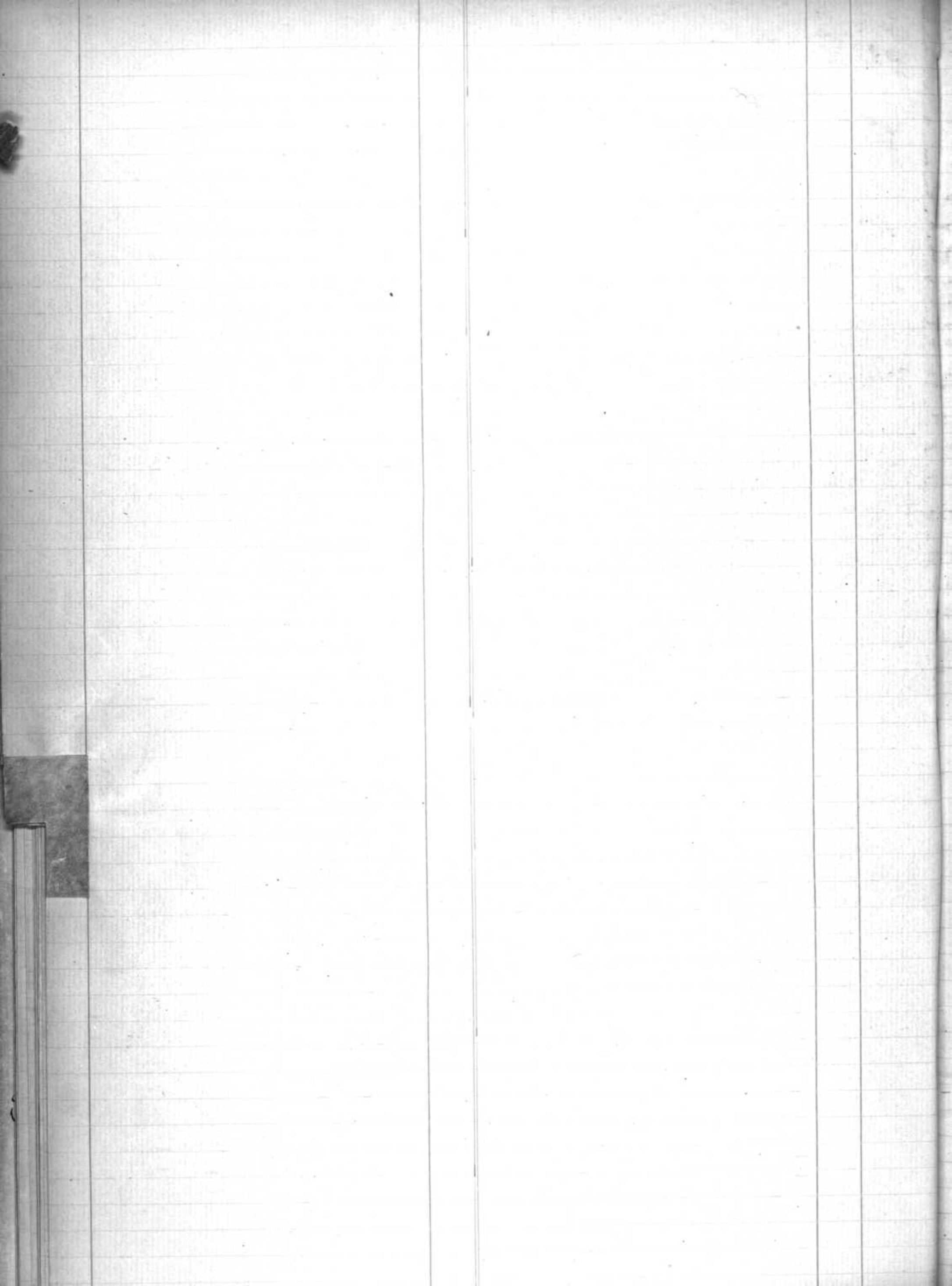
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Epoux	
Lache	François
	Daniel
	François Jacques Henri
Palaz	Samuel Henri
Pasche	Félix Ulysse
Paschoud	Jean Georges Louis
Du Pasquier	Pierre Alfred
Passali	Jacques Antoine
Péclard	Eugène Louis
Pedrolletti	Louis
Pelet	Péti
Pelichet	Jules Albert
Penseyres	Emile
Perrillard	Louis Gustave
Pernoud soit Perrenoud,	Frédéric Samuel Louis
Perrét	Henri Daniel
Perrin	Jean François Jules
Petter	Emile David Henri
Pfister	Edouard
Philipoua	Philibert Jules
Pidoua	Joseph Edouard
Piguet	François Marc
Pingoud	Benjamin Henri Louis Rodolphe
Pistocchini	Pierre Natale
Pittel	Jacques François Henri
	Constant
Poget	Edouard
Porchet	Amé
	Léonard
	Jules
Pouly	Ernest
Prabin	Victor

Epouses		
278	Laccand Louise Fanny- née Beroud	84
280	Lache Fanny- Lucie	81
350	Julie Jeanne Louise	158
129	Julie	278
345	Lucie	315
189	Page Marie Josephine	131
157	Pahuo Isaline	76
286	Marie Isaline	77
167	Fanny- Julie	129
227	Marie	136
249	Palaz Claire	374
138	de Palézioux-Falconnet, Judith Caroline	12
215	Pamblanc Lucie	178
255	Parisod Marie	101
69	Pasche Emma	32
82	Delphine	301
170	Hoèle	397
117	Pauli Pauline	113
226	Péclard Marianne Elida	8
6	Penseyres Louise Susanne née Guignard	125
58	Perrey Hortense Félicie Marie	141
140	Amélie	338
299	Henriette Susanne	368
131	Perrét- Olympie Louise	53
4	Peterhaus Sidonie Philomène	210
101	Petitbuguennin Louise née Meyer	383
389	Petitpierre Laure Madelaine	41
47	Pfessinger Pauline	192
110	Pfenninger Marie Louise Elise	7
273	Pfund Marie Louise	379
298	Pilliod Fanny- Louise	10
362	Pittel- Henriette Fanny-	86
	Julia Clara Laurence Caroline	230
	Louise	251
	Lochon Justine Ida	165
	Loget- Marie	379
	Marie Louise née Pfund	202
	Lochet- Marie née Porchet-	215
	Elise	273
	Potterat- Victorine	319
	Pouly- Marie Louise née Aguel-	106
	Prisi Elisabeth	23
	Prögler Louise Susanne Georgine	380

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



— Epoux —

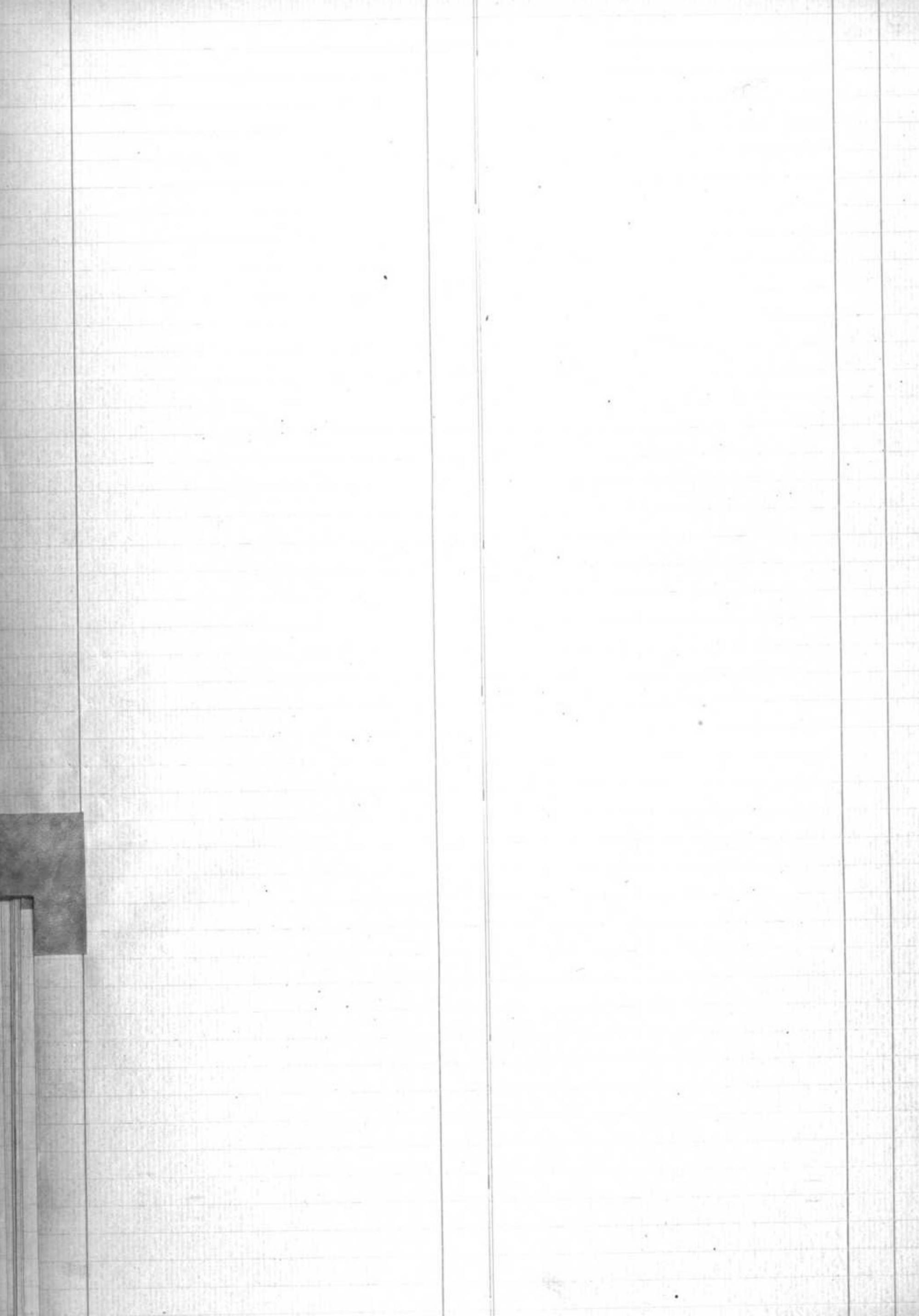
Quendoz Grégoire Elisée Evariste

368

Martin Casimir

369

Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





— Epoux —

Ramseix	Gottfried
Regamey-	François Adolphe
	Georges Charles Henri
	Jean Louis John
Renard	Guillaume André Edmond
Renggli	Wilhelm
Reuge	Léon Arnold
Reymond	Jules
	Charles Louis Rodolphe
Rieben	Ulrich Louis
Roch	Ami
Rod	Jules
	Emile
Romèrio	Séraphin Charles Dominique
Rossetti	Jean Baptiste Michel
Rothén	Charles
Rouge	David Samuel
Rouilly-	Auguste Emile Louis Samuel
Rubin	Edouard Louis Constant-
Ruesli	Emile Charles
Ruffy-	Eugène François
	Jean Louis Rodolphe

— Epouses —

294	Ramelet-	Marie Anna	144
266	Rapin	Fanny-Anne Marie	281
335		Marie Pauline Augustine	356
380	Raudenkolb	Madelaine	31
39	Redard	Elise Susanne	172
386	Regamey-	Elise Marie	94
175		Marie Thérésine	99
29		Marie Louise	111
137		Eugénie	138
233		Marie Jenny-	266
341		Louise Marthe	295
91		Alice Marie	327
338		Marie Louise	355
360	Reymond	Clara	209
154	Richard	Elise Jenny-	269
295		Méry-Louise Caroline	194
70	Richmond	Marion Dorothee.	177
62	Rieben	Emma	59
289		Rosine dite Euphrasine	293
143	Riegel	Marie	297
50	Rod	Louise Elise dite Pauline	377
305		Méline	385
	Romanens	Virginie Béatrice	193
	Roy-	Louise Marie Caroline	254
	Rosset-	Augustine Marie Julie	148
		Céline Nancy-	231
	Rossier	Anna	135
	Rossi-Minchi	Marie Victoire Pauline	263
	Rouge	Marie Annette Augustine Louise	83
		Louise Henriette	150
	Roux	Isaline	189
	Röthlisberger	Marie	239
	Rubin	Emma Emilie	3
		Jenny-	70
		Louise Rosalie	201
	Ruch soit-Rauch	Marie	216
	Rudaz	Marie Mathilde	167
	Rufenex	Anna Rosa	67

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Epoux

Saudan	Paul Romain
Saugy-	Louis David
Schalk	Gabriel Daniel Charles
Schäppi	Gottfried dit-Frédéric
Scherolin	Charles Eugène Edmond
Schläppi	Emmanuel François
Schlumpfer	Pierre Henri
Scholder	Charles Albert-
Sernier	Augustin Romain
Serve	Jean Louis
Simmen	Auguste Albert-
Soutter	François Julien
Stöcklin	Dominique
Strassle	Charles Auguste
Subilia	Paul Oswald

Epouses

243	Saudou	Lina Elisa	82
182	Saugy-	Adèle	191
247	Schläppi	Elise Marie	89
116	Schlosser	Catherine	169
37	Schlup	Anna Maria	346
126	Schneiderlet-	Bertha Marie Fanny-	282
214	Schmid-	Marie Hélène	115
310		Emilie	395
288	Schoch	Maria Fridolina	253
11	Secretan	Théoline Henriette	329
366	Séguin	Ursule Amélie	393
185	Seu	Elisa	350
234	Seroy-	Françoise	365
272	Siebenmann	Hélène	66
343	Steiner	Marie dite Anna	394
	Stettler	Thalie Julie	114
	Sthiouf	Cécile Adèle	279
	Stocker	Marie	292
	Stucki	Jeanne Charlotte Elisabeth	367

S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Epoux

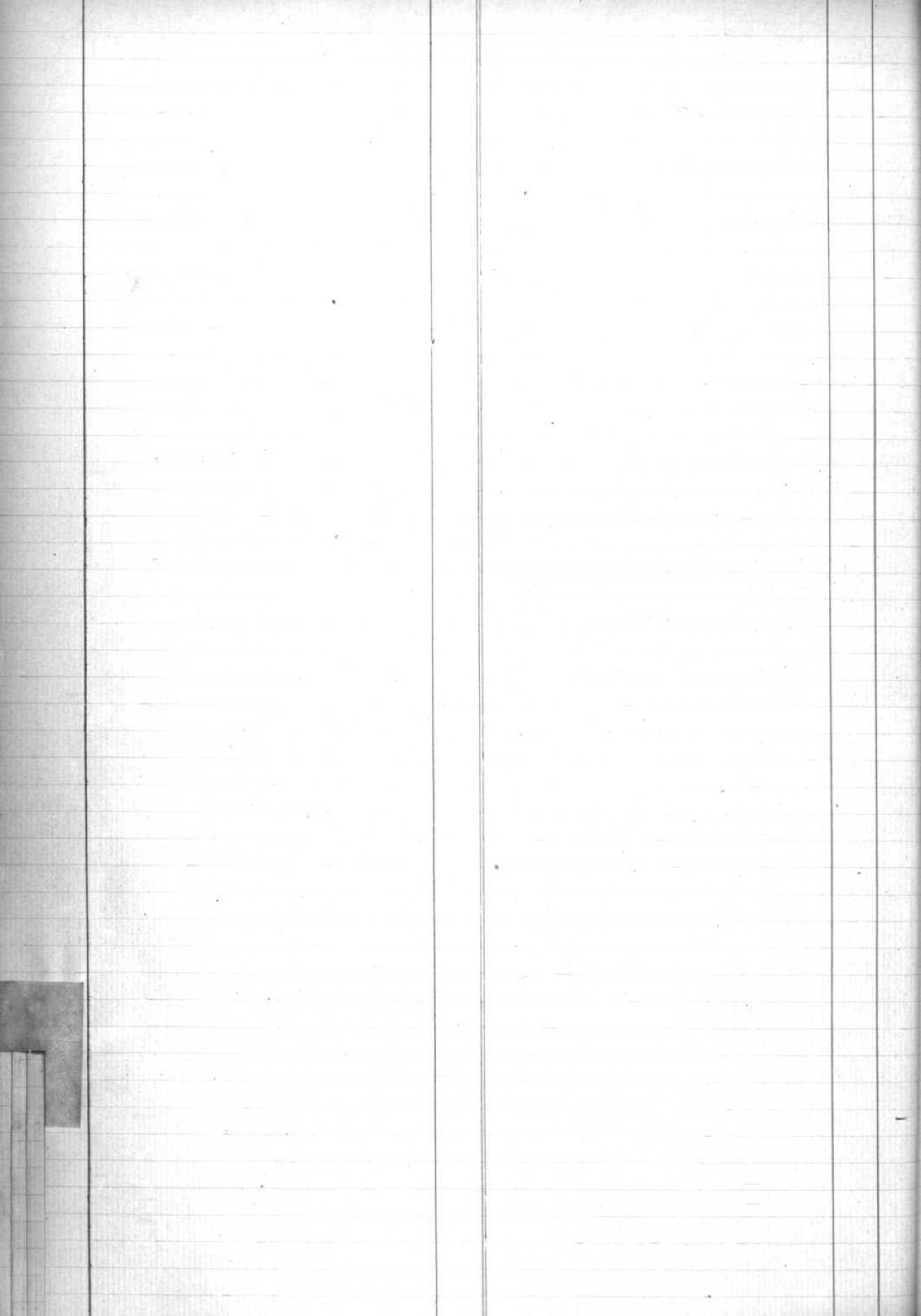
Gacheron	Jacques Samuel
Gaillet	Henri Louis
Gerrisse	Henri André
Géza	Jules
Gbuillat	Simé François Daniel
Grunmer	Abraham
Guchschmid	Jacob

122  
160  
339  
123  
252  
291  
73

Epouses

Gacheron	Augustine	363
Gamone	Marie Victoire Pauline	263
Gauxe	Julie Caroline	124
Gébault	Louise Augusta	339
Gévoz	Marie Julie née Gévoz	221
	Louise Emilie	336
Gierzin	Marie Olive	95
Ghonney	Isaline	34
Gschumi	Anna	161

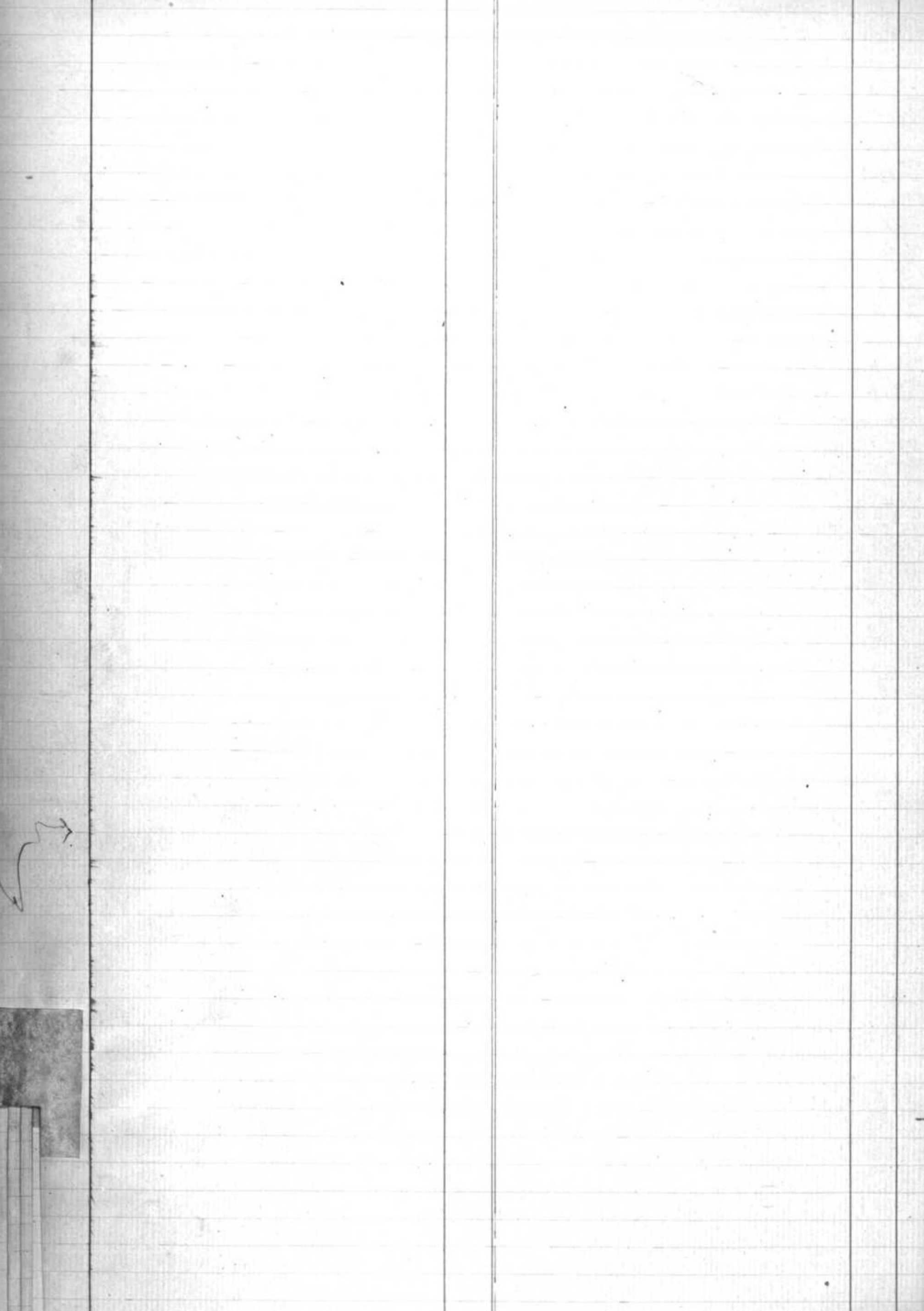
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



—— Epoux ——  
Ulrich Jean Frédéric

32 ——— Epouses ———  
Ulrich dit Lucas Marie Louise Gertrude 277

U  
V  
X  
Y  
Z





— Epoux —

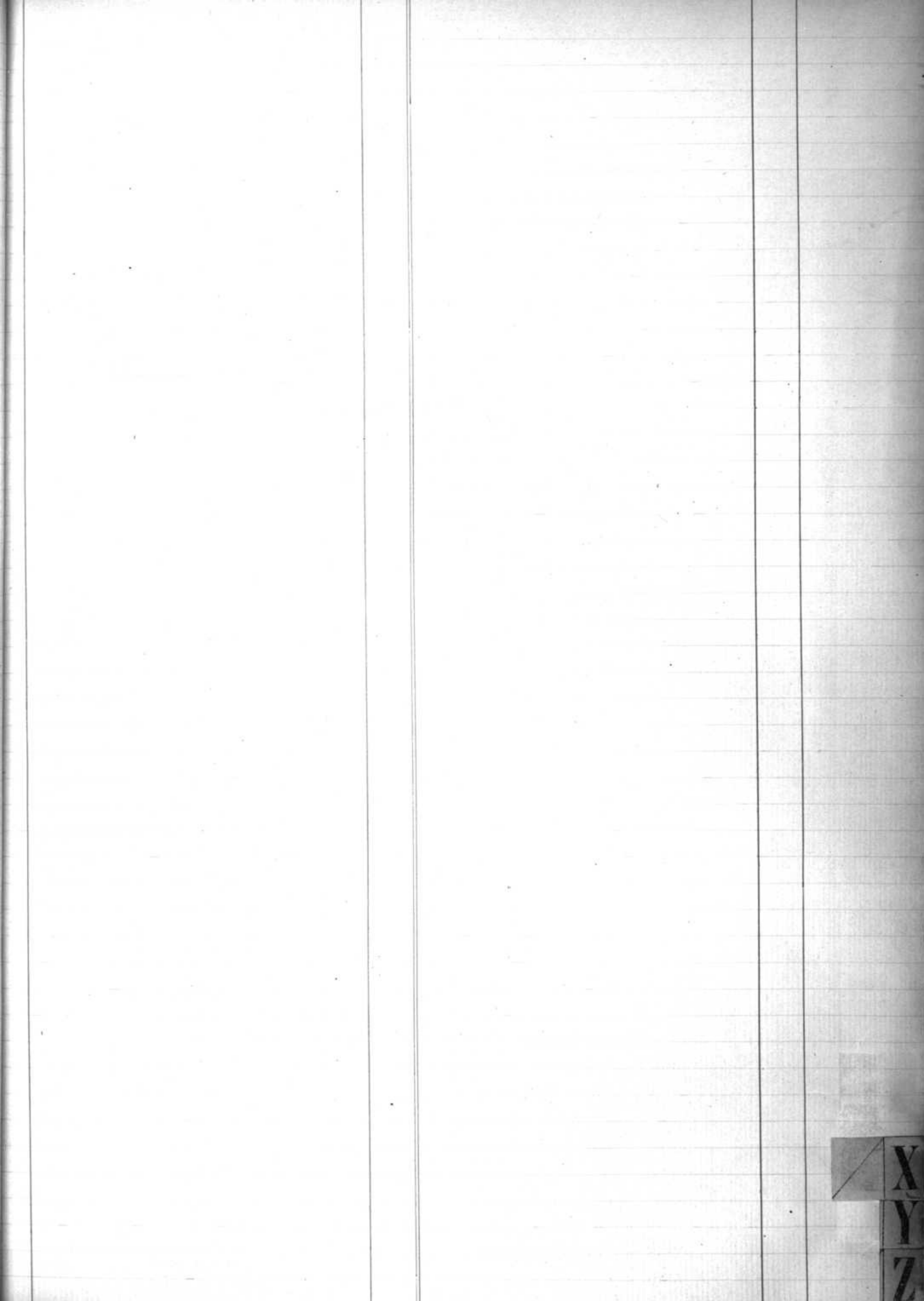
Walch	Franz	95
Valentini	Charles Bernard	3
Vaney-	Jules Antoine	199
Vazini	Georges Eugène	217
Vatter	Jacob Wilhelm	328
Weber	Jacques Conrad Adolphe	11
	Jean	282
Weiler	Charles	2
Weillard	Alimé Louis Gabriel	270
Wicki	François	67
Virel-	Jean Émile	321
	Louis	385
Visinand	Ernest-	269
Vittoz	Théophile	173
Wolfsperg	Joseph	394
von Felten	Joseph	169
Vuagniaux	Samuel	111
	Armand Louis	118
Wühemann	Jacob	324
Wüstlin	Oscar Théodore	388
Wylet	Léopold	45

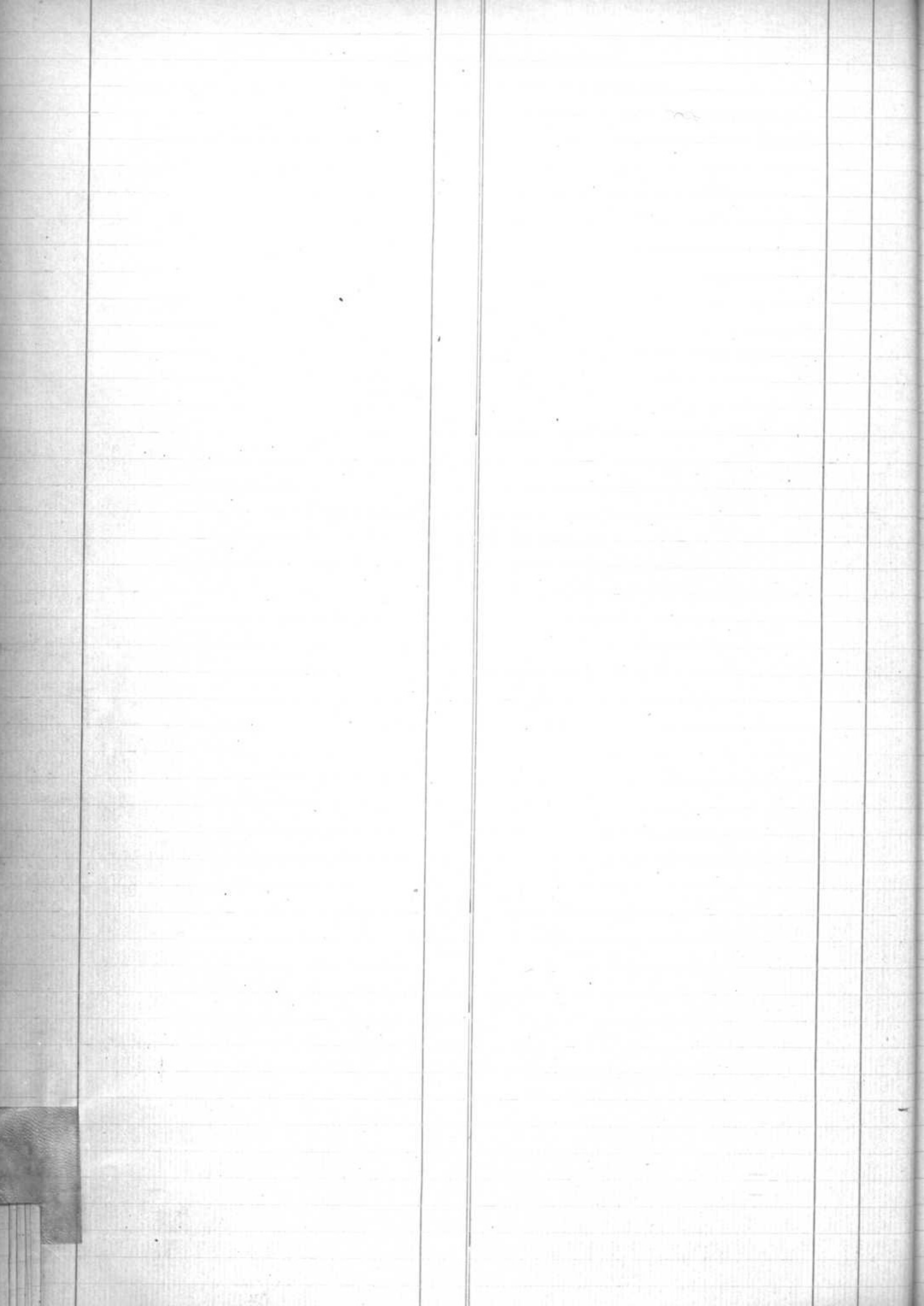
— Epouses —

Vallotton	Marie Hélène	264
	Marie Emma	364
Walther	Maria	287
Vaney-	Josephine	56
Vannod	Alice Marie	358
Vauthey-	Lina Zélie	345
Verdan	María Eugénie	14
Vial	Elisa	36
Vielle	Antonia	198
Wilhelm	Elisabeth	225
Villard	Fanny-Henriette	320
Willrich	Elisabetha	74
Vinnand	Marie	389
Virel-	Marie	259
Witz	Rosine Louise	299
Visinand	Louise Juliette	362
Vuagniaux	Elisabeth	108
	Bertha Léonie	222
Wys	Rosina	290

V  
X  
Y  
Z



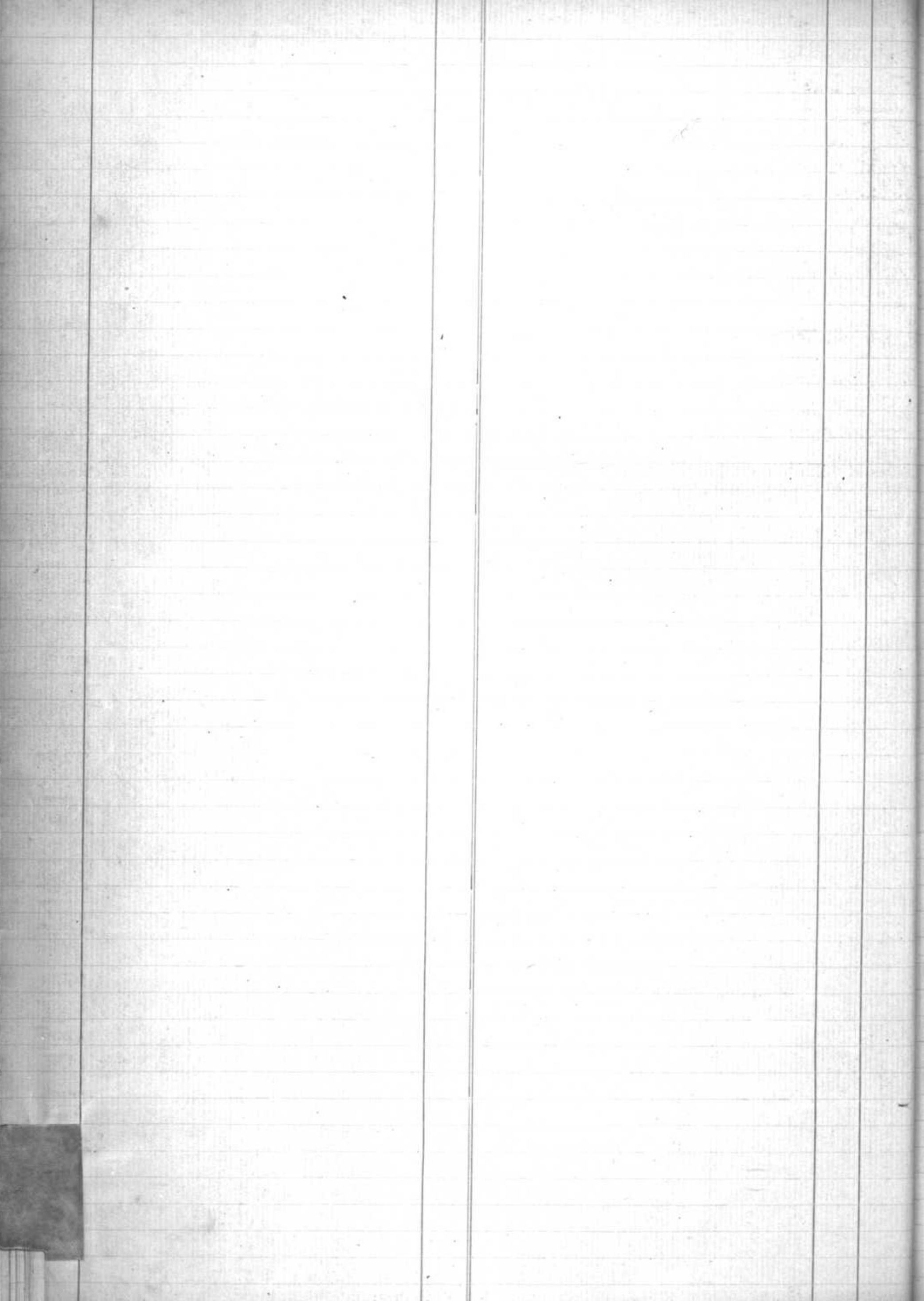




\_\_\_\_\_ Spouse \_\_\_\_\_  
Yerdin Rosalie

182





— Epoux —

Zabler Alexis  
Zimmermann Emile  
Zurkinden Joseph Germain

205  
293  
178

— Epouses —

Zahud Rosine 186  
Anna 238  
Elisa 375  
Zimmermann Brigitte 326  
Zurbrugg Noële 324

